

Co-Développement Durable

dans l'Océan Indien



ACTES DU
PREMIER SÉMINAIRE
16, 17 ET 18 JUILLET 2002

*Faire connaître et s'approprier l'esprit,
les principes et méthodes de mise
en œuvre du co-développement durable,*

*Examiner, à partir de quelques exemples concrets
présentés par les acteurs de terrain, comment
la coopération régionale conduite dans l'océan Indien
peut s'inscrire dans une véritable démarche de
co-développement durable, et en estimer la valeur ajoutée,*

*Examiner les actions de co-développement durable
conduites par la Réunion avec les pays de l'océan Indien,
ainsi que la place et le rôle de l'île dans le cadre de l'aide
publique au développement fournie par la France,
l'Union Européenne et les institutions internationales,*

*Jeter les fondements d'une véritable politique de
co-développement durable avec les pays de l'océan Indien,
mise en œuvre par et/ou à partir de La Réunion en
sa qualité de région française et européenne dans l'océan Indien.*

SOMMAIRE

MARDI 16 JUILLET 2002

Accueil par M. J.R. MONDON, Président du CESR et
M. A. HOAREAU, Vice-Président du CCEE
Tribune présidée par M. J.R. MONDON (C.E.S.R.)

Exposé du Professeur J. FRIED Professeur des universités, membre associé
du Conseil Général des Ponts et Chaussées

Objectifs du séminaire et concept du co-développement durable 9

La dimension historique et culturelle dans le co-développement durable
Tribune présidée par M. I. HOAREAU (C.E.S.R.)

Exposé du Père S. URFER 17

Exposé de Mme C. RAKOTOLAHY 19
(Politologue à l'Université de la Réunion Association de la Recherche Océan Indien)

Exemples de politiques de coopération régionale, dans la perspective
du co-développement durable
Tribune présidée par M. I. LOCATE (Conseil Général)

Population, Développement et Environnement :
Comprendre les interactions à l'île Maurice 30
M. J. MANRAKHAN (Président du C.E.S. de Maurice)

Le programme d'appui à l'insertion socio-économique des populations
malgaches défavorisées 30
M. H.R. RAKOTOVAO (Directeur de "Espace Métiers Solidarité Firaïrankina")

Le partenariat Réunion-Comores M. Y. IMANI 32
(Commissaire Général au Plan des Comores)

L'Édition Régionale 41
M. Christian VITTORI (Editeur à la Réunion)

MERCREDI 17 JUILLET 2002

Exemples de politiques de coopération régionale,
dans la perspective du co-développement durable (suite)
Tribune présidée par M. A. HOAREAU (C.C.E.E.)

L'action de la Croix-Rouge Française dans l'océan Indien 46
Docteur P. de CAMARET
(Délégation Régionale pour l'océan Indien)

Compagnonnage à Madagascar : réalisation d'un guide d'inspection et
d'entretien des ouvrages d'art 50
Mme C. RAZANAMAHEFA
(Responsable du programme national d'entretien des ouvrages d'art)

Formation d'agents de développement aux Seychelles 51
Mme S. VALMONT (Division des collectivités locales)

Culture et contexte mahorais 56
Docteur M. HENRY (Représentant Mayotte)

Les politiques de coopération régionale dans l'océan Indien

L'exemple mauricien : M. V. KAUPPAYMUTHOO 57
(Océanographe et Ingénieur Environnement)

L'exemple réunionnais 61
M. B. SALVA (Directeur Général Adjoint
des Services du Conseil Régional)

L'appui de la Communauté Internationale au processus
de coopération et d'intégration régionales
Tribune présidée par M. A. MINATCHY (Conseil Régional)

Intervention d'un représentant de la Commission européenne 69
M. P. SCHILDKAMP (Conseiller pour le développement rural
à la délégation de la Commission européenne à Maurice)

Intervention d'un représentant de la Commission de l'océan Indien 75
M. W. BERTILE (Secrétaire Général de la C.O.I.)

Atouts et contraintes en matière de
co-développement durable dans l'océan Indien

Intervention du Professeur R. SQUARZONI 81

JEUDI 18 JUILLET 2002

Tribune présidée par M. J.R. MONDON (C.E.S.R.)

Synthèse des travaux, conclusions et recommandations 90

Clôture par les représentants du Conseil Economique et Social, du Conseil Général,
du Conseil Régional et de l'Etat 99

© **Mardi 16 juillet 2002**

■ **M. JEAN-RAYMOND MONDON, PRÉSIDENT DU C.E.S.R. DE LA RÉUNION**

Mesdames et Messieurs, nous allons débiter notre séminaire. Comme le veut la tradition, puisque nous sommes accueillis dans l'établissement universitaire de La Réunion, M. Guy FONTAINE nous donnera un message du Président de l'Université.

■ **M. GUY FONTAINE, UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION**

Mesdames, Messieurs, le Président Michel BOYER est malheureusement retenu et regrette vivement de ne pas être des vôtres ce matin. Il m'a donc chargé, en son nom et au nom de toute la communauté universitaire, de vous souhaiter la bienvenue dans cette enceinte de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines. Nous sommes très heureux d'accueillir ce séminaire sur le co-développement durable au cours duquel vous allez échanger sur cette logique de solidarité internationale et de confiance mutuelle. C'est le même esprit qui anime l'Université de La Réunion lorsqu'elle participe aux échanges avec des pays de la zone océan Indien, et qui l'a poussée à être l'un des partenaires de l'Université de l'océan Indien, Université que nous abritons dans nos murs à quelques pas de cet amphithéâtre.

Je souhaite, ainsi, que les travaux de ces trois jours soient les plus denses et les plus riches possibles et débouchent sur des actes qui permettront de construire ce co-développement durable que nous souhaitons de tous nos vœux. Bon séminaire à toutes et à tous et encore bienvenue dans nos murs. Merci.

■ **M. Jean-Raymond MONDON**

Mesdames et Messieurs, si vous le permettez, sans protocole, au nom de l'État, du Conseil Régional, du Conseil Général, du Conseil de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement (C.C.E.E.), et du Conseil Economique et Social Régional (C.E.S.R.) qui ont souhaité organiser ce séminaire, il nous revient, à Armand HOAREAU et à moi-même, d'en prononcer l'allocution d'ouverture.

Avant tout, et suite aux mots de bienvenue de M. Guy FONTAINE, qui oeuvre auprès de M. Michel BOYER, je rappelle que ce dernier est absent puisqu'il doit prendre l'avion pour Madagascar dans quelques instants afin de mener une action de coopération, dont il espère qu'elle sera durable. Permettez-moi donc de remercier M. Michel BOYER, Président de l'Université, d'avoir mis gracieusement à notre disposition pour ces trois jours les infrastructures de son établissement.

Nous savons son attachement à la coopération régionale en matière d'éducation, et que de très nombreux membres de l'Université de La Réunion ou y étant associés, mènent des travaux et recherches ayant trait au développement durable : atmosphère, océan, lagons, énergie, culture indioocéanique. Nous savons tant sa volonté que celle de son successeur Frédéric CADET, de faire encore plus pour que progressent ces axes.

Michel BOYER nous a fait savoir, et son représentant nous l'a dit, que c'est avec beaucoup de regret qu'il ne pourrait être présent avec nous ce matin. Il est occupé par des tâches caractéristiques de la fin de son mandat, et s'en excuse vivement.

Je vous remercie vous tous, amis des pays environnants : Comoriens, Malgaches, Mauriciens, Seychellois, Sud-Africains, Mahorais et vous aussi Réunionnais, de votre présence et de votre participation à nos travaux.

Le nombre, dit-on, n'est pas gage de qualité. Je suis intimement persuadé que nous avons tous à cœur de faire mentir cet adage. Mesdames, Messieurs, ce n'est un secret pour personne, l'évolution démographique exponentielle de notre planète a des conséquences graves sur la vie de nos sociétés et de leur environnement : explosion des villes, urbanisation intense, pour ne pas dire intensive, migration, choc des cultures, sont les plus visibles dans tous les pays. Moins perçus sont les fléaux tels que la famine et les épidémies ; ils sont cependant de plus en plus importants dans de nombreux pays, en particulier ceux qui sont sous-développés. Cette évolution démographique a des conséquences plus insidieuses : les ressources de notre planète sont mises à mal, elles sont de plus en plus fortement utilisées pour répondre aux besoins du développement et du bien-être de chacun et, dans ce domaine, vous le savez aussi bien que moi, nous sommes de plus en plus exigeants. Ces ressources sont aussi malheureusement trop souvent pillées et gaspillées, entraînant non seulement leur dégradation, mais aussi leur raréfaction. Certains disaient encore récemment que les ressources naturelles seront au plus bas dans cinquante ans au rythme actuel de leur utilisation, et cette utilisation effrénée entraînera un effondrement du niveau de vie et de développement de tous les habitants de la planète dès 2030.

Nous n'appréhendons pas non plus totalement les effets et les conséquences de la transformation de ces ressources naturelles, mais nous pouvons être légitimement inquiets au vu de ce que nous connaissons et voyons déjà. L'urgence de la situation ne fait aucun doute, elle nécessite une mobilisation de tous à tous les niveaux, ainsi que des opérations concrètes. Depuis quelques temps, de multiples voix s'élèvent pour aller dans ce sens, une prise de conscience s'opère et des actions importantes sont mises en œuvre afin de pallier les différents problèmes auxquels nous sommes confrontés. Des conférences internationales se sont tenues, des Sommets internationaux se mettent en place et ont pour but de faire progresser cette idée pourtant très simple : le devenir des géné-

rations futures est de la responsabilité des générations actuelles. Stockholm et Rio ont été, entre autres, des étapes importantes, Johannesburg le sera bientôt également.

Le développement durable connaît donc de plus en plus d'adeptes et des actions concrètes se mettent en place dans de nombreux pays. Notre région n'échappe pas à ce mouvement. Nos îles, nos pays, chacun de leur côté, à leur niveau et selon leurs moyens, parfois trop rarement ensemble, essaient d'apporter leur pierre à l'édifice commun. Pour sa part, La Réunion a tenu à inscrire dans son Contrat de Plan (contrat de développement pour six ans adopté il y a un peu plus d'un an) sa volonté d'un développement durable. Tous les partenaires ont souhaité aller encore plus loin en signant le 21 février dernier une *Déclaration pour un Agenda 21 de l'île de La Réunion* répondant aux principaux objectifs de la déclaration de Rio au travers du programme Actions 21 (conservation et protection des ressources, renforcement du rôle des principaux acteurs de la société, prise en compte des dimensions sociales et économiques du développement, promotion de l'éducation, sensibilisation du public et formation, renforcement de la coopération internationale, nationale et régionale en faveur du développement durable). Cette déclaration avait aussi pour enjeu de proposer des pistes de travail pour une position commune des acteurs réunionnais lors du sommet de Johannesburg.

J'évoquais, il y a quelques instants, le fait que nos îles, à mon sens, travaillent insuffisamment ensemble dans ce domaine. Insuffisamment ne signifie pas que rien n'est accompli, bien au contraire. Depuis de nombreuses années, la coopération régionale vit et La Réunion tisse avec ses pays voisins, dont des représentants sont présents aujourd'hui, des relations qui se fortifient au fil du temps. La COI, dont le Secrétaire général nous fera l'amitié de sa présence, met en place des actions qui sont majoritairement dans le droit fil d'un développement durable. La dernière en date, constituant la volonté d'un projet de développement, est une position commune de la COI sur l'environnement à l'occasion du sommet mondial sur le développement durable. Ce positionnement est non seulement possible, mais il est également nécessaire car tous les pays de la COI partagent des ressources communes et des problèmes communs nécessitant des réponses communes sur des bases régionales.

Cette problématique de la coopération n'est pas spécifique à notre région, elle existe à tous les niveaux, devient de plus en plus importante, ceci compte tenu des orientations internationales en matière de commerce mondial. Certains souhaitent tout libéraliser immédiatement, hormis les armes ; d'autres souhaitent ardemment que l'être humain ne soit pas oublié dans cette réflexion. Nous ne sommes pas là aujourd'hui pour trancher ce débat. Cependant, nous ne saurions négliger ces éléments car aucun pays ne peut raisonnablement parler de coopération sans prendre en considération la notion de développement durable.

C'est au vu de cette nécessaire prise en considération du développement durable et de la coopération régionale que l'État, le Conseil Régional, le Conseil Général, le Conseil de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement et le Conseil Economique et Social Régional, signataires de la déclaration du 21 février dernier, ont décidé d'organiser ce séminaire sur le co-développement durable. Ce concept est novateur, il porte en lui une logique de solidarité internationale dans un état d'esprit de confiance mutuelle et d'intérêt réciproque.

« Faire de la coopération dans le respect des uns et des autres avec des retombées mutuellement avantageuses. », disait le C.E.S.R. dans son rapport sur la coopération régionale en 1998.

Peu de personnes ont eu à travailler sur ce concept. Rares sont celles qui ont organisé des séminaires sur ce sujet dans le monde. Parmi elles, Jean FRIED, Professeur à l'Université de Strasbourg, membre associé du Conseil Général des Ponts et Chaussées et Président de l'ACOD (Association pour le CO-Développement durable). Nous avons donc souhaité que notre séminaire soit placé sous sa direction scientifique. Il nous apportera son expérience et donnera sans aucun doute une valeur ajoutée supplémentaire à nos travaux.

Notre objectif primordial, lorsque nous avons mis en place ce séminaire, était de jeter les bases d'une politique de co-développement durable entre les pays de la zone océan Indien. Nous ne partons pas de rien, je l'ai évoqué tout à l'heure, et nous devons mettre à profit cette expérience que nous avons de nos relations, mais aussi profiter de la position de notre pays, seule région de France et d'Europe dans la zone.

Nous espérons que nos travaux seront riches et permettront de proposer à la fois un positionnement sur ce concept lors de la conférence de Johannesburg, mais aussi d'avoir par la suite un suivi concret et réaliste des préconisations de cette conférence et du co-développement durable dans notre région, avec la mise en place d'une véritable éthique de la coopération régionale. Cette dernière doit s'appuyer, à notre sens, mais le séminaire le contredira peut-être, sur la connaissance et le respect de la culture et des valeurs des partenaires.

Nous avons voulu que ce rendez-vous soit l'occasion de débats entre les participants, je souhaite qu'ils soient intéressants et constructifs, de même que synthétiques afin que chacun puisse s'exprimer. Afin de laisser la place à ces débats et de montrer l'exemple, je vous laisse la parole. Je vous remercie.

■ **M. ARMAND HOAREAU, VICE-PRÉSIDENT DU C.C.E.E.**

Mesdames et Messieurs, un mot particulier à Mesdames et Messieurs les partenaires des pays de la zone. Tout d'abord, je voudrais vous présenter les excuses du Président du C.C.E.E., qui est retenu par des obligations hors du département et ne peut assister à ce séminaire sur le co-développement durable.

Je tiens également à remercier le C.E.S.R. de La

Réunion de partager cette tribune pour l'ouverture d'une rencontre qui, je l'espère, sera riche et fructueuse.

Lorsque le C.E.S.R. nous a contactés pour participer à l'organisation de ce séminaire, c'est avec plaisir et empressement que nous avons répondu favorablement. En effet, la notion de co-développement durable que définira le Professeur FRIED nous semble, au C.C.E.E., porteuse de valeurs humaines et humanistes fortes.

Celles-ci sont aptes à faire apparaître une force unique de professionnels qualifiés, mais également d'acteurs de terrain aguerris dans la zone océan Indien, des acteurs dévoués au développement de l'homme et au droit le plus fondamental de celui-ci, le droit au bien-être. Aujourd'hui, le meilleur exemple de cette recherche du bien-être me semble être contenu dans le travail que nous menons tous depuis 1972 suite à la Conférence mondiale des Nations Unies à Stockholm où fut ébauchée la notion de développement durable. Nous poursuivons ce travail d'appropriation avec ce séminaire, et nous le poursuivons encore dans quelques semaines avec la Conférence mondiale de Johannesburg, que beaucoup s'accordent à appeler Rio + 10 ; j'ai personnellement tendance, tant afin de célébrer le passé que pour revendiquer le futur, à la nommer Stockholm + 20.

Dans ce contexte, et depuis maintenant 18 ans, le C.C.E.E., soucieux de voir prise en compte la dimension humaine et culturelle, se veut créateur d'espaces de parole et de confrontation d'idées. Ainsi, après avoir organisé plusieurs colloques, séminaires et rencontres, dont les premières Journées de la coopération associative en 1999, et sept éditions de l'Université de la Communication de l'Océan Indien, il nous est apparu évident que l'accès à ce bien-être tant recherché ne peut être obtenu que par le biais de la coopération. C'est pourquoi nous adhérons à la démarche du C.E.S.R. et réaffirmons notre désir de mettre en valeur l'existence d'un bassin de vie indioocéanique afin de véritablement placer l'Homme au centre des politiques élaborées dans notre région.

Nous essayons d'être dignes de cette fière ambition au C.C.E.E., en apprenant à connaître les acteurs de terrain, leurs projets et leurs besoins. C'est ainsi, que nous avons pu

publier un rapport sur l'état de la coopération associative et un répertoire des associations réunionnaises menant des actions en faveur de la coopération. Nous devrions bientôt publier un répertoire similaire concernant les associations malgaches. Nous avons également participé à la mise en place du réseau "éducation relative à l'environnement" dans le Sud-Ouest de l'océan Indien.

Vous l'avez donc compris, le C.C.E.E. souhaite au quotidien participer à la construction et au développement de la communauté indioocéanique en mettant en valeur une histoire, souvent commune ou proche, en permettant une meilleure compréhension de l'autre et en mettant au jour les phénomènes d'inter-culturalité. Lorsque je regarde cette assemblée où se trouvent aujourd'hui réunies des personnes d'horizons divers mais partageant la même ambition, j'ai envie de penser que nous sommes devenus une communauté internationale rapprochant des cultures et des identités différentes mais à la fois proches, unies sous la bannière du développement durable.

Toutefois, il serait dangereux de bomber le torse et de crier victoire. Au contraire, il convient de jeter un regard sévère sur le travail réalisé ; celui-ci n'est jamais fini, l'effort n'est jamais suffisant pour remplir notre engagement envers l'Humanité. Le monde moderne, profondément marqué par des changements de plus en plus rapides, profondément marqué par l'accélération de l'Histoire, nous lance un défi que nous devons relever en faisant preuve d'imagination, de fermeté et de flexibilité constante afin d'apprendre et de réapprendre au quotidien à vivre ensemble et à construire ensemble notre avenir. Car c'est bien ensemble que nous devons œuvrer pour introduire et promouvoir des programmes pensés et élaborés pour améliorer les conditions de vie de chacun.

Je suis persuadé que le séminaire qui s'ouvre aujourd'hui nous permettra d'évoquer nos expériences, d'échanger sur nos obstacles et sur nos échecs, mais aussi sur nos réussites partagées, afin d'apporter une pierre de plus à la construction de notre communauté indioocéanique.

Je vous remercie de votre attention et renouvelle mes vœux de succès à ce séminaire.

**M. JEAN FRIED, PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS,
MEMBRE ASSOCIÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL DES PONTS ET
CHAUSSÉES, DIRECTEUR SCIENTIFIQUE DU SÉMINAIRE**

Comme ce séminaire se veut informel, je vous prie d'accepter que je reste à ma place, cela sera plus facile et permettra un meilleur contact avec vous. Dans moins de deux mois se tiendra à Johannesburg le sommet des Nations Unies sur le développement durable, que certains nomment "Rio plus 10".

Cela m'évoque une anecdote personnelle : il y a dix ans, en mars 1992, je dirigeais le programme scientifique de la Conférence ministérielle des États méditerranéens organisée par la Commission européenne, dont le thème était le développement durable du bassin méditerranéen en préparation de la conférence de Rio. C'est à l'occasion de la préparation de cette conférence, que nous avons baptisé séminaire ministériel, que mon groupe de travail et moi-même nous sommes aperçus que depuis environ cinq ans, précisément depuis le rapport Brundtland de 1987, on parlait déjà beaucoup de développement durable. Les médias utilisaient déjà la terminologie, les hommes politiques la plaçaient déjà dans tous leurs discours, et lorsque nous avons recherché des exemples concrets à présenter aux ministres qui participaient à ce séminaire (qui s'est déroulé au Caire), nous n'en avons trouvé pratiquement aucun dans aucun pays. Il existait bien des exemples traditionnels de développement, mais nous nous demandions ce que durable pouvait bien ajouter.

Depuis dix ans, nous pouvons penser que des choses ont déjà été réalisées et j'espère que notre séminaire et la conférence de Johannesburg nous permettront de faire le point sur des réalisations concrètes. J'espère que vous ferez état d'un certain nombre d'initiatives locales qui montreront que les idées associées au développement durable d'une part, et à ce nouveau concept de co-développement durable d'autre part (c'est-à-dire la mise en place de politiques de développement durable par les moyens de la coopération internationale) progressent peu à peu.

Le co-développement durable, dont les principes opérationnels sont contenus dans la plaquette que vous avez reçue, est un domaine un peu particulier de la coopération internationale pour le développement. Cela a été dit par les précédents orateurs, nous l'avons inscrit dans la plaquette : il s'agit d'une logique de solidarité internationale et surtout, dans notre esprit, de confiance mutuelle. C'est peut-être sur ce point qu'apparaîtront des nouveautés. Ainsi que le rappelait le Président MONDON, cette logique s'inscrit dans une perspective de responsabilité partagée et de bénéfices réciproques. Je reviendrai sur ces aspects et sur ce qu'ils représentent à nos yeux. Je vais maintenant expliciter certains des aspects donnés dans cette plaquette.

Tout d'abord, lorsque nous parlons de co-développement, qu'entend-t-on par développement?

De façon très intuitive, et je prie les économistes présents dans cette salle d'excuser mon vocabulaire un peu simple, le développement peut être décrit comme le moyen économique et social d'assurer le bien-être des populations et de l'améliorer en élevant leur niveau économique et social par la création de biens et de services accessibles à tous. D'autres définitions existent que je peux donner, vous pourrez en retrouver au cours de la discussion, mais cela ne me semble pas utile à ce niveau. Le développement est un processus complexe qui dépend de nombreux paramètres, comme les progrès réalisés dans les différentes branches de l'économie, la quantité et la qualité des services, l'emploi et les conditions de travail, le niveau de la répartition des revenus, le logement, l'alimentation, les conditions sanitaires, l'accès aux soins, l'accès à l'éducation mais aussi à la culture, à la science, aux techniques. Une définition intrinsèque du développement est donc très difficile à établir et nous pensons que chaque société en a une interprétation différente suivant ses habitudes culturelles et sociales, son niveau économique, ses besoins immédiats, ses besoins à long terme. Pour résumer, il semble que la notion ou la définition de développement va dépendre de la conception même de la vie que peut avoir une société. Je peux vous donner un exemple un peu naïf : pour certains, être balayeur à Paris tout en ayant sa famille à plus de 8 000 km de là, et nous en avons de nombreux exemples, c'est un symbole d'accès au développement. Pour d'autres, le développement, c'est avoir sa voiture, pouvoir partir chaque dimanche avec sa famille ; pour d'autres, enfin, et ils sont nombreux sur la terre, il s'agit tout simplement d'avoir la possibilité de manger à sa faim. Il existe donc des concepts très différents du développement, et les intervenants suivants vous en donneront de nombreux exemples. Je pense notamment au Père URFER qui nous donnera celui de Madagascar.

Le deuxième terme à souligner dans l'expression "co-développement durable" est celui de "durable". Ce terme va revenir souvent, et signifie qu'il s'agit d'une logique, d'une philosophie même du long terme. Les échelles de temps sont très différentes suivant les objets auxquels elles s'appliquent. Pour des barrages, pour des infrastructures, le long terme est une certaine durée ; pour une voiture ou une machine à laver, la durée est tout à fait différente. Pour les crues, on parle de crues centenaires. Lorsque l'on plante de nouvelles forêts, cela s'effectue sur plusieurs générations. De même, les changements institutionnels et l'évolution des comportements sont des événements qui durent aussi sur plusieurs générations, sinon plusieurs siècles.

La notion même de temps va varier suivant les sociétés, suivant leur conception. Dans le co-développement durable et le développement durable, il faudra être attentif à ne pas proposer des schémas de développement sans un effort préalable d'information, et donc adapter la notion de long terme aux conceptions mêmes de temps.





Par ailleurs, la durabilité implique clairement le fonctionnement et la maintenance correcte des équipements, des infrastructures, d'où l'élément important de la formation des personnels concernés, non seulement au fonctionnement mais aussi à la maintenance, car faire durer les équipements est d'une importance capitale, ce que l'on oublie trop souvent. J'en donnerai des exemples au cours des débats. La gestion patrimoniale des ressources naturelles, financières, humaines au travers de mesures d'accompagnement est également nécessaire.

Un autre aspect relevant également du développement durable et rappelé dans notre plaquette est la notion d'approche globale. En effet, pour résoudre un problème donné, on s'intéresse souvent uniquement aux composantes directes du problème, alors qu'il faut avoir une vision beaucoup plus large des différentes composantes et de leurs relations dans une réflexion prospective. L'approche globale va ainsi faire intervenir des données numériques, des données non numériques, et va, par exemple, demander d'analyser les conséquences des diverses politiques sur le problème donné. Ainsi dans ma vie professionnelle d'enseignant universitaire j'ai beaucoup travaillé sur les problèmes de gestion des ressources en eau et de tels problèmes nécessitent des données scientifiques et techniques en hydrologie, en climatologie, en géographie, etc., et aussi des considérations de politiques économiques sectorielles sur l'urbanisme, l'agriculture, l'industrie et le tourisme. Cependant, le point le plus délicat de l'approche globale, et sur lequel j'ose espérer que nous reviendrons souvent, car il présente une grande originalité et surtout une difficulté de traduction en décisions de développement, est la prise en compte des dimensions historiques et culturelles des pays, des populations et des sociétés avec lesquels on souhaite coopérer. L'efficacité des solutions proposées va dépendre étroitement des données numériques de la géographie, des climats, des richesses naturelles, plus largement des pratiques institutionnelles, juridiques, techniques, des compétences techniques, mais aussi (et cela est très important mais trop souvent négligé par les systèmes, non par les personnes) les mentalités, les habitudes sociales, la culture, l'influence de l'histoire, en un mot, la civilisation des différents partenaires de la coopération.

Pour nous Français, cela correspond à la connaissance de la culture des gens, des populations, des sociétés avec lesquelles nous faisons de la coopération ; mais ce qui est aussi quelquefois négligé, je m'en suis aperçu puisque je fais beaucoup de coopération, tant au niveau de la Commission européenne, qu'au niveau français, c'est qu'il est important de connaître nos propres mentalités et nos propres habitudes sociales. Il est bon pour quelqu'un d'un autre pays de s'intéresser aussi à son propre comportement afin de faciliter la compréhension réciproque. C'est aussi un moyen d'évaluer les vrais besoins des populations avec lesquelles on coopère, ainsi que leurs capacités et leurs compétences. Nous en discutons hier en préparation de ce séminaire : il convient de ne pas proposer, par exem-

ple, des technologies extrêmement sophistiquées qui tomberont en panne faute de personnes pour les faire fonctionner. Parfois, des solutions très simples, tirées de la compétence et de l'expérience des gens avec lesquels nous travaillons peuvent se montrer parfaitement efficaces. Nous y reviendrons sur d'autres exemples, par exemple ceux de stations d'épuration ou d'autres domaines plus terre à terre.

Je tiens donc à souligner qu'il ne peut exister de modèle unique de développement durable. L'un des principes opérationnels du co-développement durable sera d'adapter des solutions pragmatiquement à la variété des situations, sans théorie générale et en prenant la peine d'identifier, d'analyser, de recueillir les caractéristiques de chaque pays, et donc de les considérer dans une approche globale. Bien entendu, il s'agit d'un exercice difficile ; c'est peut-être pour cela qu'il n'y a pas encore beaucoup de résultats concrets, ni d'interprétation des résultats d'analyse en lignes directrices d'actions de développement. Nous pourrions aussi évoquer, à l'appui de la prise en compte des dimensions historiques, culturelles, l'implication des populations immigrées dans la préparation des coopérations avec leur pays d'origine. Cet aspect est important et peut être extrêmement fructueux à tous points de vue, tant pour le pays d'accueil que pour les populations elles-mêmes.

Un principe opérationnel me semble fondamental et peut marquer l'originalité de ce type de coopération : il s'agit de la responsabilisation de chaque partenaire dans la mise en oeuvre du co-développement durable. Chaque pays, me semble-t-il, doit assumer son propre développement, c'est-à-dire faire les efforts nécessaires à cet effet, tant au plan humain qu'au plan financier, dans toute la mesure du possible bien entendu. Il s'agit de remplacer la mentalité assistant/assisté par un principe de coopération, mais qui institue réellement une implication de celui qui était autrefois l'assisté, et qui devient le partenaire à part entière. Le long terme s'impose donc généralement, car cela implique un changement de comportement et une véritable évolution de société, aussi bien chez ceux qui sont durant un temps directement bénéficiaires de la coopération que chez les bailleurs de fonds. Des bailleurs traditionnels comme l'Union européenne ou la Banque Mondiale, etc., doivent changer leur mentalité et introduire une véritable éthique en matière de coopération pour le développement, afin que chaque peuple cherche d'abord en lui-même les causes de ses problèmes, sans nécessairement rejeter la faute sur les autres. De même, il ne doit pas s'abandonner, ce qui est malheureusement très classique et à la limite en ce moment du politiquement correct, à une forme de victimisation entretenue par la coopération traditionnelle. Cela me semble très important et nécessite un changement de comportement fondamental que de faire appel aux compétences de chacun.

Un autre principe très important est celui de démocratie, et plus précisément de démocratie participative. La démocratie n'est pas un concept clair, même en France, je n'hésite

pas à le dire en tant que citoyen français. Nous avons actuellement des problèmes à ce niveau là, et nous sommes loin pour l'instant, malheureusement, de 1789. Le jacobin que je suis, partisan prudent de la décentralisation, est cependant très sensible à la notion de participation directe du citoyen à son propre développement par le débat public et la citoyenneté active. Cela vous paraît peut-être une utopie, mais j'espère que nous en parlerons, et que des pays invités montreront qu'ils possèdent de bons exemples.

En conclusion, je répéterai ce qui a déjà été dit : nous sommes ici en tant que personnes, non pas comme représentants d'institutions. Nous sommes donc, M. le Président, assez libres de dire ce que nous pensons personnellement, bien que chaque mot soit enregistré ; j'espère d'ailleurs qu'il n'en sera pas fait mauvais usage au plan politique. Nous sommes donc libres et présents ici pour réfléchir de manière informelle, afin de pouvoir proposer ensuite aux décideurs politiques ainsi qu'aux bailleurs de fonds des pistes d'actions concrètes. J'espère que celles-ci sortiront de nos réflexions et conduiront à une nouvelle dynamique de la coopération régionale dans l'océan Indien, une dynamique qui transcende les seules préoccupations commerciales à court terme, même si celles-ci sont importantes. Il n'est pas nécessairement mal considéré de gagner de l'argent, cela dépend aussi de la culture. Dans les cultures anglo-saxonnes, il s'agit d'une chose tout à fait admise, tandis que dans les cultures d'origine plus catholique, comme l'a démontré Alain PEYREFITTE, cela l'est nettement moins. Mais il me semble bon de savoir que nous pouvons avoir des préoccupations commerciales, mais qu'il faut les transcender, aller au-delà et s'appuyer sur la valorisation des compétences au sein d'une politique qui exprime le désir d'évolution des populations.

Un des objectifs importants de ce séminaire sera de mettre en place les grandes lignes d'un plan d'action, peut être sur trois ans, de co-développement durable, et de commencer à travailler à l'appropriation politique des résultats de ce séminaire.

A cet effet, je lance l'idée sans aucune concertation préalable avec notre Président, qu'une première étape possible pourrait être la mise en place, comme nous l'avons fait à la Commission européenne, d'un séminaire ministériel, peut-être en 2003, sur ce domaine. Mon petit groupe de travail présent ici a quelques idées sur cette possibilité.

Merci, M. le Président, merci, Mesdames et Messieurs de votre attention.

■ M. JEAN-RAYMOND MONDON

Comme vous avez pu le constater, le Professeur FRIED nous a proposé quelques pistes d'analyse sur ce que pourrait être le co-développement durable, et des éléments de

réflexion sur la suite à donner à ce séminaire. Un moment de débat peut s'instaurer dès maintenant, si vous avez des réactions ou des questions à poser au Professeur FRIED, de manière à pouvoir disposer d'un éclairage plus précis sur ce qu'il entend par co-développement durable ou sur ses expériences en matière de séminaire sur le co-développement durable. Comme il l'a si bien dit : « Nous sommes là pour dire ce que nous pensons et avoir une réaction, mais pas en tant qu'institutions. » Peut-être vous interrogez-vous sur ces points, même s'il a voulu être le plus exhaustif et le plus précis possible ? Comment se déroule exactement le co-développement durable ? Comment peut-il se produire ?

Durant tout le séminaire, des exemples précis seront donnés par les uns et les autres, mais de par sa fonction d'animateur de séminaires de ce type dans plusieurs endroits du globe, il pourrait nous en donner quelques éléments.

Des gens souhaitent-ils prendre la parole tout de suite ? Je sais que le plus difficile est de poser la première question.

■ M. STÉPHANE CICCIONE, DIRECTEUR DU CENTRE D'ÉTUDE ET DE DÉCOUVERTE DES TORTUES MARINES

Un point souligné par le Professeur FRIED me paraît important et concerne la notion de long terme sur les actions de co-développement durable. Je voudrais savoir ce qu'il entend par long terme ? Est-ce trois, cinq, dix ans ? Les expériences auxquelles il a participé peuvent-elles nous donner une idée de ce que représente le long terme sur de tels projets ?

■ M. JEAN FRIED

Comme je l'ai dit tout à l'heure, la notion même de temps dépend des sociétés qui l'utilisent. Dans certaines sociétés, on a l'habitude déjà de travailler pour les générations futures, il existe une continuité de génération. Un père de famille travaille pour lui, mais aussi automatiquement pour ses enfants ; pour d'autres, les commerciaux par exemple, le long terme porte sur un an, deux ans, trois ans. Leur impératif est de gagner de l'argent, de répondre à leurs actionnaires, et donc cela va varier suivant le type d'objet sur lequel cela porte.

Il m'est donc très difficile, intrinsèquement, de répondre en vous disant : « Le long terme, c'est cinq ans. Le long terme, c'est dix ans. » Le meilleur exemple réside dans la construction immobilière au niveau des assurances : les assurances portent sur dix ans ou plus. Pour une voiture ou pour un ordinateur périmé au bout d'un an, le délai n'est plus le même. Cette notion est donc très difficile. Les expériences que j'ai pu avoir impliquent des changements de mentalités, donc obligent à travailler avec des gens afin qu'ils changent également leurs habitudes. Il n'en va pas seulement de la construction d'équipements, car cela reste toujours assez bien déterminé. Un barrage est construit pour cinquante ou cent ans. Lorsque j'étais moi-même à l'école des Ponts et Chaussées, on nous parlait de barrages réalisés en Espagne au XVI^e siècle, des bar-

rages voûtes, et pourtant tout à fait modernes.

Mais dans l'expérience que nous tentons de monter en co-développement durable, nous essayons de réfléchir en termes de dépollution de mentalités, et je pense qu'une génération, voire deux, constituent une échelle de temps. Ce n'est pas toujours réaliste, mais c'est dans cet esprit que nous nous plaçons, et cela dépend aussi du degré de développement du pays en question. Dans des pays où la famine est le point important, le long terme est de plusieurs mois, pas plus ; il faut trouver des solutions rapidement afin que les gens ne meurent pas dans la rue. Par contre, dans des pays où les besoins de survie sont moins importants, où nous pouvons déjà penser aux générations futures comme le demandait le rapport Brundtland en 1987, le long terme est de l'ordre d'une à deux générations.

Dans les travaux de co-développement que je mène actuellement dans trois régions du monde, au Vietnam, en Russie, ainsi qu'en Asie centrale, nous commençons par des projets d'appui institutionnel, de changements d'institutions plus que de changement de mentalités. Au départ, il est absolument nécessaire de former des gens sur cinq, six ans à peu près. Par contre, dans le même temps, nous développons des équipements d'hygiène sanitaire, etc., sur deux ans ou trois ans. Nous envisageons donc également des étapes. Le long terme s'effectue donc en étapes : trois ans, cinq ans, dix ans, une génération, deux générations. Mais ce que je dis paraît très pragmatique, alors que nous n'avons pas de véritable système et que nous travaillons au coup par coup.

■ **MME DOMINIQUE DAMBREVILLE, DIRECTRICE DU CENTRE D'HÉBERGEMENT CULTURE LECTURE**

Je souhaite ajouter quelque chose à la notion d'équipement : en innovant et en coopérant, on se pose toujours la question de savoir quelle politique mener en priorité. Une politique d'équipement, de formation, d'information ? C'est à partir de là que l'on planifie. Je pense qu'il faut se situer du côté de l'équipement, de l'information, de la formation, car cela s'inscrit dans la durée, et nous parlons de co-développement durable. Lorsque l'on a choisi de développer l'équipement dans un premier temps, quel type d'équipement ? Équipement dans la plus grande urgence ? Dans le cas de Madagascar, dois-je parler au nom de celle qui a 22 ans de coopération, qui a travaillé à Maurice, aux Seychelles, en Éthiopie ? Quel type d'équipement ? Un lieu de formation ? Un lieu où les gens se rencontrent pour lire, pour enseigner ? Car certains sites à Madagascar ne disposent même pas du minimum nécessaire pour enseigner. Et on se demande alors si un équipement prêt-à-porter est acceptable ou non.

Une clarification est donc nécessaire de la part des partenaires sur ce que nous voulons faire de cet outil, afin de développer une politique de compréhension des choses, politique qui rapporte beaucoup à l'un comme à l'autre dans son propre fonctionnement. Le temps de la réflexion est donc

important afin d'effectuer les bons choix.

L'autre aspect porte sur le développement d'une politique d'évolution des mentalités des deux côtés, d'une sensibilisation des décideurs qui, au fil du temps, changent leur conception selon les personnes qui nous gouvernent. Il arrive de voir partiellement les projets mourir à cause de cela.

Tout doit donc être clair dès le début : que souhaitez-vous ? Pour qui ? Comment ? Est-ce seulement pour apporter la becquée à celui qui est dans le désespoir, alors qu'il faut parfois mieux balayer devant sa porte, ou est-ce dans le but d'un apport mutuel, d'une évolution de chaque pays car nous avons aussi à recevoir de la part de l'autre ? Ces questions amènent un travail très complexe.

Ce matin, vous avez parlé de culture, et je n'ai pas entendu la notion de culture au développement durable. Moi, j'œuvre dans le domaine de l'éducation, et des gamins de chez nous ne vivent pas eux-mêmes leur culture pleinement dans leur peau, dans leur langue pour au bout du compte mieux comprendre qui ils sont et devenir des avocats brillants quand ils rencontrent l'autre. Il est évident qu'à l'âge adulte, il leur manquera des données pour comprendre, être ouvert et faire entrer le droit à la tolérance et à la différence. C'est encore un problème complexe, et c'est pour cela que j'aime m'inscrire dans ce contrat durable, afin que demain soit meilleur. Il faut y croire si nous voulons qu'existe une continuité et que la notion de durabilité soit avec nous.

■ **M. JEAN-RAYMOND MONDON**

Par rapport à ce que vous venez de dire, nous pouvons nous demander si une culture de coopération n'est pas nécessaire. Peut-être faut-il la pratiquer déjà au niveau de La Réunion. Au vu du comportement de certaines personnes, dès lors que l'on parle de coopération régionale ou de coopération décentralisée, il y a peut-être effectivement un travail à faire dès le départ et j'allais presque dire dès la plus tendre enfance, voire bien avant, si on me permet cette boutade.

Autre question : faut-il une coopération imposée, octroyée ou partagée ? Je pense que l'objet de ce séminaire est également d'essayer de déterminer et de définir une action de manière à ce que chacun puisse être porteur d'un certain nombre de réflexions vers l'extérieur, afin de faire progresser cette idée. Comme nous l'avons dit dès le départ, cette notion de co-développement durable est très récente, et nous sommes peut-être l'un des dix premiers séminaires à réfléchir sur le sujet dans le monde. Le chemin est donc ardu jusqu'à une définition claire de ce que peut être un co-développement durable, mais je crois que la difficulté ne nous fait pas peur, et nous sommes tous là pour essayer de trouver des solutions et des réponses.

■ **M. JEAN FRIED**

Je voudrais juste ajouter un mot concernant la culture au développement durable et la culture de coopération, donc

liée à cette culture au développement durable. Effectivement, il est très difficile de passer de la théorie à la pratique. Nous sommes encore actuellement en démarche pragmatique et j'ai personnellement mis en place deux enseignements au niveau de DESS et de troisième année d'école d'ingénieur à l'université de Lille et à celle de Marne-la-Vallée, intitulés co-développement durable justement afin d'essayer de comprendre de quelle façon faire passer le message et également susciter des vocations chez les jeunes universitaires dans ce domaine.

J'ai également commencé par un cours il y a quelques années, auquel d'ailleurs plusieurs représentants de Madagascar avaient assisté à l'Institut International d'Administration Publique à Paris, qui est la branche internationale de l'ENA, notre École Nationale d'Administration, dans le but de former des administrateurs étrangers à ce type de concept. Mais cela reste au niveau des balbutiements, car il s'agit de projets difficiles à mettre en place. Cela dure depuis cinq ans à l'IAP, et depuis deux ans dans les universités que j'ai citées. A chaque fois, en début d'année, nous modifions complètement notre enseignement en fonction de l'expérience précédente. Les étudiants sont réellement enthousiastes et plusieurs font actuellement leur stage de DESS avec moi dans ce domaine.

■ **M. SERGE HOUDEAU, DIRECTEUR ADJOINT DE L'IUFM**

Voici donc deux questions du monde de l'éducatif qui se succèdent, peut-être y a-t-il là une tendance au corporatisme ?

Ma question sera nécessairement centrée sur l'éducation et la formation, domaines qui nous concernent directement. Lorsque vous avez donné votre définition du développement, j'ai cru remarquer que vous avez donné comme dernier critère, mais sans doute n'y avait-il pas de classement, l'accès à l'éducation. Dans le même temps, vous avez parlé de développement durable, tout en soulignant la complexité et l'aspect global de ces concepts, et il m'a semblé voir ressortir de votre discours, d'une façon que j'aimerais voir éventuellement réaffirmée pendant ce séminaire, la nécessité de formation de l'Homme.

En ce qui concerne la durabilité à moyen terme, vous avez parlé de la nécessité de posséder du personnel qualifié, de maintenance, etc., et je crois qu'il est effectivement impossible de monter une opération sans en même temps se soucier de former les hommes pour ce moyen terme, de même que pour le long terme. A plusieurs reprises, vous avez évoqué les changements de mentalités, la construction sur plusieurs générations, et je pense que toute action de coopération ou de développement interne à un pays, au-delà du « co », ne peut que passer par un travail d'éducation et de formation en profondeur.



■ **M. JEAN FRIED**

Je ne peux qu'abonder dans votre sens.

■ **M. ÉRIC ALENDROIT, MAIRIE DE SAINT-PHILIPPE**

J'endosse plusieurs casquettes, et je dirai que je suis là en tant que Réunionnais puisque, finalement, tout cela n'a pas d'importance.

J'ai une remarque et une question d'ordre général : concernant le co-développement par rapport à La Réunion, je m'interroge par rapport à l'Histoire de l'île qui est durant une bonne période, une Histoire de non-droit. Comment créer les conditions pour harmoniser justement cette position d'acteur, de responsable, et de meilleure gestion du pouvoir politique ? Beaucoup d'éléments nous montrent que nous en sommes encore loin, ne serait-ce que notre statut, puisque nous sommes dans une position de quasi-tutelle par rapport à la France, alors que les partenaires qui devraient coopérer sont plus généralement des pays indépendants. Comment créer en interne des conditions de meilleur exercice du pouvoir ? Et comment créer les conditions pour la réussite de la coopération de l'océan Indien puisque tous les éléments de l'interdépendance ne sont pas vraiment réunis ? C'est une question générale.

J'ajouterais que plusieurs études prospectives ont été réalisées ces dernières années et montrent globalement que les Réunionnais ne voient pas leur avenir dans l'océan Indien. Comment peut-on prendre cet élément en compte pour créer les conditions de réussite puisque la polémique a voulu que nous tournions le dos à notre environnement immédiat ?

■ **M. JEAN-RAYMOND MONDON**

Pour être tout à fait clair, je rappelle que nous sommes dans une situation de débat et que les réponses n'appartiennent pas uniquement à ceux qui se trouvent en bas, elles se trouvent aussi dans la salle. Si vous avez des éléments de réponse, n'hésitez pas à demander la parole.

Par rapport à la question que vous avez posée, je pense que nous sommes tout simplement là, afin de trouver des réponses. Je n'ai pas de réponse toute prête à votre ques-

tion. J'essaierai d'en trouver avec la discussion que nous aurons au cours de ces trois jours. Je me suis toujours refusé à avoir une réponse toute faite avant un débat approfondi avec les uns et les autres. Si nous parlons au-delà des institutions, je fais le même constat que vous, mis à part cette remarque : il ne faut pas tout mettre sur le dos du pouvoir politique, mais aussi se poser la question de savoir ce qu'il est possible de réaliser à notre niveau pour changer ce genre de chose. Le politique n'est là que parce qu'on lui a donné un mandat, c'est en tous les cas le sens que je donne à la démocratie. Mais le politique n'est pas, excusez-moi mon Père, Dieu le Père tout puissant qui va résoudre tous nos problèmes. C'est aussi à nous d'essayer de trouver en nous-mêmes, en discutant autour de nous et dans notre propre cercle, des réponses ou des éléments de réponse pouvant faire évoluer les choses. Toujours se réfugier derrière quelqu'un ne signifie pas que l'on est libéré. Mais le but de tout être humain est d'essayer de se libérer et d'aller plus avant. Je pense que c'est ce que vous partagez, et je souhaite que des personnes dans cette salle présentent des éléments de réponse, car les miens restent partiels.

■ **PÈRE STÉPHANE NICAISE,**
DIRECTEUR DU CENTRE SAINT-IGNACE

Cela va dans le sens de ce qu'a dit M. Éric ALÉN-DROIT : on ne peut pas tout demander à un premier exposé, mais simplement dire d'où l'on vient, quel est l'état des lieux dont on part. C'est une sorte d'audit, car s'il y a un nouveau concept, c'est parce que quelque chose avant a ou n'a pas bien fonctionné, ou est arrivé au terme de son dynamisme. Or, si tout ce qui a pu être investi dans un développement technique et économique pur et dur marque le pas, nous pouvons utiliser, sans vouloir vexer quelqu'un, le terme d'échec. Mais faire cet état des lieux, c'est aussi prendre en compte tout ce qu'il a induit auparavant : des comportements, car combien de fois avons-nous été rabattu à La Réunion par le thème de l'assistanat. Qu'on le veuille ou non, des comportements ont été induits et nous sommes dans une zone relativement privilégiée. Si nous regardons les investissements de coopération ces dernières décennies dans la zone, sur Madagascar, etc., nous ne sommes pas les plus déshérités au monde.

C'est pour cette raison que je viens un peu sans illusion, même si je pense que nous nous posons de bonnes questions. Mais n'oublions pas qui les pose. C'est à la fois un constat et une question, de manière à rappeler tout de même cet état d'échec, si le terme peut être utilisé.

■ **M. JEAN-RAYMOND MONDON**

M. MINATCHY, le représentant du Conseil Régional, nous a rejoints et souhaite peut-être apporter des éléments de réponse à ces questions.

■ **M. ANTOINE MINATCHY, CONSEIL RÉGIONAL**

Je ne pense pas qu'il s'agit d'un constat d'échec concernant la coopération régionale dans sa dimension de développement durable. La coopération régionale est aujourd'hui un phénomène nouveau en tant que tel. M. Eric ALÉN-DROIT parlait de l'Histoire, et nous ne pouvons effectivement pas ignorer ce contexte historique. Nous parlons à partir de La Réunion mais nous devons voir tout ce qui est réalisable dans les cercles qui entourent La Réunion, c'est-à-dire les îles, l'Afrique, le grand cercle jusqu'à l'Inde et l'Australie, et peut-être au-delà, puisque quelques coopérations sur le plan scientifique existent aussi au-delà.

Il ne faut donc pas ignorer le contexte historique dans lequel nous nous trouvons, marqué par le colonialisme, où il n'y avait pas de coopération ou de relation de type colonial dans ce périmètre de la part de la France ou de l'Angleterre pour ne citer que ces derniers. Il existait un type de relations d'économie de comptoir, d'échange des hommes par affinité, par culture. Les rôles joués par certains pays ne sont pas très reluisants, c'est le cas de la France, par exemple de La Réunion à Madagascar dans le contexte colonial, et il n'y a pas de jugement à porter sur ce point. Mais il ne faut pas l'ignorer non plus si nous développons la coopération. L'attitude par rapport aux Mauriciens, qui sommes-nous et comment nous sommes-nous comportés par rapport à ces pays, c'est l'Histoire.

La notion de coopération régionale sort donc d'une vieille référence coloniale d'économie de comptoir, c'est une valeur mise en circulation assez récemment qui part d'une volonté exprimée non seulement par les politiques, mais aussi par les gens eux-mêmes, le mouvement associatif. Peut-être les églises coopéraient-elles ? Peut-être y a-t-il aussi quelque chose à évaluer : comment le diocèse de La Réunion coopérait avec les diocèses mauricien et seychellois ? Les travailleurs coopéraient, les syndicats coopéraient, ils se sont vus, ils se sont rencontrés. Ils n'ont pas échangé de marchandises, mais ils ont échangé des connaissances, des savoir-faire, des problématiques. Comment d'un pays à l'autre avoir des comportements qui soient assez solidaires et qui se mutualisent en même temps, qui se renforcent ?

Il y avait donc la recherche sur le plan historique de possibilités de se rencontrer afin de réaliser quelque chose ensemble.

La coopération telle qu'on l'imagine au sens occidental du terme, au sens où on l'a connue après notre époque coloniale, nous avons des livres qui ont été écrits sur le sujet, *La Colonie de vacances* d'André GRONY n'est pas le plus mauvais sur l'Afrique après l'époque coloniale. Nous avons donc gardé cette idée de la coopération où un pays ayant les moyens va essayer d'aider l'autre. Généralement, c'était le Nord qui allait aider le Sud. Qui des deux a gagné le plus ? Ce sont les pays industrialisés aujourd'hui rassemblés dans l'OCDE, sans parler du G8 et de l'Europe en tant que telle.

Tous ces éléments circulent, et nous avons intérêt dans notre séminaire à nous déparasiter de tout cela, de tous ces éléments de la vieille Histoire de coopération pour revenir au cours de la coopération dans le développement durable. Le dire condamne déjà une certaine forme de coopération ayant eu lieu jusqu'ici, basée sur les matières premières, sur l'apport de savoir-faire unilatéral, et la crise des médicaments n'est pas l'aspect le moins caricatural de cette coopération. On ne veut pas donner des médicaments au Sud afin de garder le produit et faire du commerce. Le fait de dire co-développement durable veut d'abord dire développement, mais pas à n'importe quel prix. C'est au profit d'un présent et des besoins de certains. Le problème est que cela se fait souvent vers l'avenir au profit des plus forts.

Nous avons eu un développement de prédateurs, nous utilisons ce qu'il y a pour notre confort, notre bien-être, et les pays du Nord utilisent la matière première dont nous disposons pour le confort et le bien-être, ils puisent le pétrole, les matières premières, le cacao, le café, etc. Et quand la ressource est épuisée, on passe au territoire d'après.

A l'époque de la cueillette, avant la constitution de la stabilisation de l'individu en clans, il existait ce qu'on appelle la horde, qui se déplaçait. On mangeait ce que l'on trouvait et quand les ressources manquaient, on envahissait le territoire d'à côté. Aujourd'hui, nous nous comportons un peu de manière identique par rapport à l'avenir : nous consommons tout ce qu'il y a dans le présent pour notre bien-être et, pour l'avenir, nous verrons bien.

Puisque nous utilisons le terme durable, nous disons : « Bon, ce n'est pas le tout de consommer, qu'est-ce qu'on transmet après ? », et ce, pour nous-mêmes à l'intérieur de notre territoire. L'acte de coopération d'aujourd'hui génère l'avenir d'autres coopérations. Je ne vais pas m'étendre sur ce point, et je vais poser mes deux questions et peut-être anticiper sur le débat suivant sur la dimension historique, culturelle dans le co-développement durable.

Je mets ces quelques notions en circulation. Pardonnez-moi d'être arrivé en retard, peut-être est-ce que je vous donne l'impression de réinventer l'eau chaude.

Par conséquent, mille excuses pour avoir raté le début et avoir probablement répété des choses dites de manière plus intelligente et plus approfondie. Le seul aspect intéressant de ce que j'ai dit, c'est qu'il n'est pas mauvais de rappeler parfois certaines choses pour les remettre dans le débat.

■ **M. JEAN-RAYMOND MONDON**

Je souhaiterais rappeler aux uns et aux autres qu'il est conseillé d'être synthétique dans notre prise de parole, car nous ne disposons que de trois jours de débats. N'épuisons pas et ne nous épuisons pas dès les premières heures de ces trois journées, sinon il n'y aura plus personne à la fin de celles-ci.

■ **M. SAMUEL MOUEN, CACEP**

Merci, M. le Président. Je suis surtout venu pour écouter, mais peut-être que les débats qui s'installent m'amèneront à poser des questions et donc à participer moi aussi et à contribuer, peut-être, par quelques propositions.

Je voudrais poser deux questions au Professeur FRIED. Vous m'excuserez pour mes lacunes, mais je voudrais insister sur deux éléments, l'Homme, et précisément l'Humanisme.

Vous qui êtes pratiquement sur le terrain, avec vos expériences et ce que vous avez vu, avez-vous un exemple de réussite qui a su dépasser, dans la notion de co-développement, cette confrontation, cette dualité existant entre la nécessité du développement économique et celle du développement de l'Homme ?

Ensuite, je vais faire un commentaire : là où je suis, j'ai tendance à considérer que nous n'avons pas la volonté. Vous avez dit tout à l'heure d'insister sur le mot « faits » ; j'insisterai sur la véritable volonté de mettre à profit nos connaissances, nos compétences, nos stratégies et nos moyens pour développer l'Homme.

Vous avez illustré vous-même par votre propos une faille considérable parlant de citoyenneté et de démocratie. Lorsque nous voyons les écarts existant entre les propos tenus dans les discours et ce qui est réalisé concrètement dans les faits, je pense que je n'ai pas besoin d'insister.

■ **M. JACQUES FAGALE, COMORES**

Je voudrais juste poser une question au Professeur FRIED : quelle place donnez-vous au co-développement par rapport au diktat du FMI et de la Banque Mondiale imposé aux pays en voie de développement ?

■ **M. JACKY CHANE-ALUNE, UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES**

Par rapport à la présentation du Professeur, je pense qu'il est possible d'opposer l'éthique à l'appât du gain et à la place de l'argent. Il est vrai que par co-développement, on entend à la fois développement et appât du gain. Il est toujours possible de se faire plaisir en disant que cela va changer. Mais nous sommes en 2002 et je pense qu'il est trop tard. Nous aurions dû avoir ces débats un siècle auparavant pour essayer de prévoir. Je ne suis pas pessimiste, je ne veux pas vous décourager, mais il faut bien admettre que l'appât du gain et la place de l'argent prennent de plus en plus d'importance ; il suffit de regarder la télévision et d'entendre que, quand le CAC 40 va mal, certains ont mal au ventre à La Réunion. Je trouve inadmissible que l'argent prenne autant de place dans la vie de l'Homme. Mais sommes-nous capables du jour au lendemain de nous en passer et d'essayer de revendiquer de vivre avec moins d'argent ?

Si le développement durable, c'est, comme le disait M.

MINATCHY, aller dépouiller les pays riches de ressources pour s'en mettre plein les poches, je trouve cela hypocrite. Et l'Homme est égoïste en lui-même ; il ne pense qu'à lui, il ne pense qu'à gagner, et se faire plaisir en disant : « Tiens, on va choisir les comportements ». Mais qui peut changer le comportement de l'Homme ? Est-ce que vous ou moi, quelqu'un dans la salle peut le faire ? Posez-vous la question.

C'est la devise : « Chacun pour soi ». Je tiens des propos généralistes et si je suis là, c'est qu'effectivement, je crois au co-développement durable, sinon je ne serais pas venu. Mais je veux quand même que chacun se regarde dans un miroir et se dise : « Tiens, est-ce que j'ai fait quelque chose pour le développement durable ? ». Il doit y avoir une prise de conscience collective. Nous nous faisons plaisir en nous asseyant autour d'une table, en prévoyant des colloques, et en se disant en sortant au bout de trois jours : « Tiens, nous avons dit ce que nous pensons ». Puis nous rentrons tous chez nous égoïstement. Nous devons réellement prendre conscience des enjeux.

Le dernier problème que je souhaite soulever est celui de la langue par rapport à la mise en place de ce co-développement durable : le problème de la langue ne va-t-il pas être un frein pour la mise en place de ce co-développement durable ?

■ M. JEAN FRIED

Il y a dans vos questions énormément de choses dont nous reparlerons pendant les trois jours.

Monsieur, vous avez parlé d'Humanisme, d'Homme, et d'une éventuelle contradiction entre développement économique, surtout au court terme, et la prise en compte de l'Homme. C'est encore un point où il me semble intéressant d'essayer la démocratie active, participative. Il existe actuellement quelques expériences, en Métropole, de participation du citoyen aux débats pour un certain nombre de problèmes de développement. J'ai des exemples dans des petites villes de la banlieue de Paris par exemple, où, pour la mise en place d'un développement urbain, la consultation est régulière, très ouverte et non dirigée, avec la mise en place actuellement, notamment dans la petite ville de Bobigny, d'une Maison du développement durable qui sera un lieu de rencontre des gens afin qu'ils puissent avoir un débat public sur des problèmes de leur développement urbain, et sur les problèmes qui y sont liés, où les populations immigrées sont invitées, où il y a des expositions sur leur pays d'origine, etc., afin de mieux faire connaître aussi leur propre culture aux gens avec lesquels ils vivent, afin de développer une meilleure compréhension. Une tentative existe donc déjà à ce sujet, et il s'agit réellement d'un problème important.

Sur la deuxième question concernant la Banque Mondiale et le FMI, j'avais insisté sur le fait qu'il n'existe pas de modèle unique, contrairement à ce que pratiquait le FMI auparavant : il n'existe pas de modèle unique de développement

durable. Mais encore une fois, pour parvenir à faire changer ces institutions, ces bailleurs de fonds, ces institutions financières, il faut une volonté politique. C'est pour cela que la prochaine étape, après notre séminaire, est l'appropriation par les politiques de nos résultats car ils sont les seuls à disposer du pouvoir de convaincre et de faire modifier l'état d'esprit de la Banque Mondiale. Il y a déjà des tentatives, la Banque Mondiale a déjà évolué et il y a eu création d'une vice-présidence au développement durable, qui vaut ce qu'elle vaut mais qui existe. C'était M. Ismaël SERAGELDIN qui l'a inaugurée, il est Égyptien et a changé de fonctions depuis.

Au niveau de l'Union européenne, au niveau de la Commission en particulier, puisque tout ce débat sur le co-développement provient de ma propre expérience au sein de la Commission européenne, il en est de même. Il faut convaincre les hommes politiques. Nous sommes, pour l'essentiel, à part quelques exceptions, des gens de l'administration ou d'entreprises peut-être ; il y a probablement parmi nous quelques élus. C'est eux qu'il faut convaincre et eux doivent porter le message, car c'est leur rôle.

Concernant l'éthique et la place de l'argent, je ne crois pas qu'il y a nécessairement contradiction, cela dépend de visions presque culturelles. Dans les sociétés protestantes, l'argent, et je renverrai à l'excellent livre d'Alain PEYREFITTE sur ce sujet, le commerce est quelque chose d'accepté, de tout à fait normal. Il peut y avoir des façons éthiques de faire du commerce et des façons de gangsters, mais la place de l'argent n'est pas contradictoire. On ne changera pas l'Homme, vous avez raison, on a besoin de vivre, donc on a besoin de gagner de l'argent, de s'offrir des choses superflues. C'est un problème délicat, mais il n'y a pas, à mon avis, nécessairement de contradiction, sauf dans l'idée du long terme car ce dernier implique d'avoir une gestion patrimoniale, c'est-à-dire de penser en fonction des gens qui vont suivre, et cela repose la question : qu'est-ce que l'Homme ? Après tout, que faisons-nous sur cette terre ? Pourquoi sommes-nous là ? C'est une question philosophique importante, je ne pense pas qu'on ait le temps dans ce débat de faire de la philosophie, mais dans les groupes de réflexion que j'anime, nous en faisons également d'une façon plus générale.

Enfin, vous avez tout à fait raison en ce qui concerne le problème de la langue, c'est un problème très important. Dans des expériences que j'ai menées en Russie, je me suis aperçu que l'anglais, langue véhiculaire, était totalement insuffisante dans un certain nombre d'échanges et de négociations. Je suis actuellement en train de monter pour juin 2003 dans une ville lointaine nommée Irkoutsk en Sibérie un séminaire sur l'enseignement du français scientifique. Cela est très classique, mais je me suis aperçu, dans les échanges que nous menions avec la Russie, qu'il y avait un besoin d'adapter sa façon d'envisager la science, les problèmes, à la culture de l'autre. Nous tentons donc de trouver de façon pragmatique des solutions, ce qui ne va pas sans poser de problèmes. Une langue véhicul-

re est nécessaire et il faut en tout cas pouvoir s'exprimer dans une langue dont on connaît toutes les nuances, avec des gens qui sachent faire l'interprétation eux aussi. C'est un effort difficile, mais c'est une voie de recherche actuelle avec un premier séminaire en 2003.

■ M. JEAN-RAYMOND MONDON

Je pense que ces éléments de réponse ou de réflexion nous permettront de réagir aux deux interventions suivantes qui auront lieu après la pause. Nous aborderons les problèmes historiques et culturels et, en ce qui concerne la langue, je pense qu'il existe sur ce point un problème culturel à évoquer.

Pause

■ M. ARMAND HOAREAU

Nous allons commencer la seconde partie de la matinée. Je voudrais d'abord saluer la présence parmi nous de M. BAMANA, Président du Conseil Général de Mayotte, et la présence de M. MANRAKHAN, Président du C.E.S. de Maurice.

On va continuer de suite sur une des dimensions à aborder, dont on a parlé ce matin : c'est la dimension culturelle et historique. Il est évident qu'en matière de coopération, coopérer, c'est au préalable connaître les peuples et les pays environnants. Je crois que c'est une dimension absolument importante et il n'est pas innocent de constater que depuis le début de ce séminaire la réflexion que nous avons faite à partir de cette dimension culturelle et historique.

Je ne prendrai qu'un seul exemple : la notion de gouvernance, elle a été l'objet d'âpres débats entre les pays du Sud et les pays du Nord. C'est bien l'exemple pour bien montrer que les concepts ne sont pas obligatoirement les mêmes et que l'on ne retrouve pas les mêmes réalités selon qu'on soit au Sud ou au Nord de l'Équateur. Ceci étant, je passerai la parole au Père URFER. C'est à vous.

■ PÈRE SYLVAIN URFER, MADAGASCAR

Mesdames, Messieurs, je ne ferai pas ici d'étude savante sur l'Histoire et sur la Culture. Simplement, l'amorce d'une réflexion sur les conditions d'un co-développement pour les pays de la région. Et je parlerai, pour ce qui me concerne, en partant de ce que je vis et qui est Madagascar.

Au-delà des querelles d'école, le mot développement, on l'a dit ce matin, implique un changement quantitatif et qualitatif chez les populations concernées et, au terme de ce changement, elles sont censées vivre à la fois mieux et différemment.

D'où les deux questions simples. La première : les populations concernées, malgaches en l'occurrence, ont-elles envie de vivre mieux et que signifie ce mieux pour elles ? Deuxième question : ces mêmes populations ont-elles envie de vivre différemment et que signifie ce différemment pour

elles ?

Vivre mieux, statistiquement, l'affaire est entendue : mauvais élève, récidiviste, Madagascar se traîne au plus bas du classement international du PNB par tête. Et pourtant, j'ai plus de plaisir à me promener dans les ruelles du quartier populaire et malfamé d'Anosibe à Tananarive que de courir dans l'anonyme métro parisien. En clair, la qualité des relations sociales semble souvent inversement proportionnelle au niveau de vie affiché par les statistiques de la Banque Mondiale.

Reste que la misère est inacceptable, même lorsqu'elle est vécue avec le sourire. Mais comment convaincre une population de la nécessité de changer alors qu'elle se contente de peu et n'aspire pas à plus ? Le Malgache d'aujourd'hui, mis à part la frange infime des riches qui ont adopté le mode de vie occidental, n'est pas un consommateur à l'affût des derniers gadgets de la société de consommation : il lui suffit d'avoir de quoi se loger et s'habiller, avec son riz quotidien. C'est à cela que s'identifie pour lui le bien-être matériel.

Par contre, rien de ce qui touche au culte des ancêtres n'est oublié (veillées mortuaires, enterrements, « retournement » des morts), pas plus que les coutumes qui structurent la vie sociale (circoncision, mariage coutumier). Pour ce faire, on n'hésite pas à dépenser tout son avoir et à s'endetter pour de longues années. D'un ami à qui je reprochais de négliger sa maison qui tombait en ruine alors qu'il participait avec ses frères et sœurs à la construction d'un nouveau tombeau familial somptueux, la réponse fut simple et sans appel : « Certes, mais je passerai plus d'années dans mon tombeau que dans ma maison ». C'est ce qu'on appelle une perspective à long terme. Et, comme dirait Keynes : « Dans le long terme, nous sommes tous morts ».

Et lorsque le niveau de vie s'améliore, la première préoccupation ne sera pas de réparer le toit qui fuit, l'escalier branlant, la clôture renversée, ni de nettoyer les murs, de refaire la peinture ou de mettre l'installation électrique aux normes, le premier souci sera de soigner les apparences : habillement à la mode (jean, baskets, tee-shirt, casquette), télévision, magnétoscope, spectacles, lecteur de cassettes et de CD et bien sûr les visites aux parents établis au loin.

Cela signifie que tous les hommes agissent rationnel-



lement, mais que leurs priorités diffèrent d'une culture à l'autre. En l'occurrence, ce qui motive d'abord le Malgache, si j'ai bien compris, est la dimension relationnelle de l'existence par les rites qui l'intègrent à la société, par les fêtes qui le rapprochent des autres, et par toutes les manifestations publiques qui lui permettent de se retrouver en groupe. Dans cette perspective, les autres éléments sont secondaires sans être pour autant négligeables.

Les gens sont raisonnables, prêts à se rendre aux arguments valables, mais la raison ne suffit pas toujours à vaincre les préjugés ou la pression sociale. Beaucoup de paysans ont compris que le S.R.I. (Système de Riziculture Intensive) était la vraie solution pour l'agriculture malgache, elle permettait en doublant ou quadruplant les rendements à l'hectare, d'assurer la prospérité du riziculteur en même temps que l'autosuffisance en riz du pays. Mais il ne suffit pas d'être convaincu lorsque la pression du groupe empêche, soit de mettre en pratique les compétences acquises, soit de les diffuser auprès des autres.

Comment, dans ces conditions, sauvegarder les préférences affirmées d'une population et tout à la fois ouvrir l'accès à des conditions plus conformes aux exigences universelles ? Comment ancrer dans les mentalités, au préalable, la nécessité par exemple d'une hygiène dans l'habitation, l'alimentation ou l'habillement, la nécessité d'une instruction pour les enfants, d'un travail salarié ou non, d'une épargne durable, d'un environnement préservé, du respect des équipements collectifs ? Les discours fleurissent sur ces thèmes, ainsi que les séances dites de sensibilisation qui font la bonne conscience des humanitaires, mais pour quel résultat ? La solution au problème est ailleurs ; qui la trouvera ? Apparemment, on ne l'a pas encore trouvée.

Vivre mieux, vivre différemment. Le changement se fait ici plus quantitatif car il touche au mode de vie et pas seulement au niveau de vie. La différence attendue du développement affectera nécessairement les aspects spécifiques du mode de vie actuel, sinon, il n'y aurait eu aucun obstacle au développement à ce jour. De ces spécificités à Madagascar, on retiendra le sens du temps, le goût du travail, la relation à l'argent.

Inutile de rappeler ici qu'aucun pays, aucun individu, ne se développe uniquement avec l'argent des autres. Le développement implique qu'une part de l'argent gagné soit épargnée et alimente l'investissement. La première difficulté apparaît ici : si le salaire ne permet pas à un citoyen de faire vivre sa famille, quelle alternative sinon de voler, de corrompre et de se livrer aux trafics ?

En bref, l'argent ne peut pas être perçu comme la contrepartie d'un travail effectué ; il est une sorte de talisman qu'il faut se procurer par n'importe quel moyen, d'où la course effrénée à l'argent, et notamment par les jeux de hasard dont le trop célèbre PMU. Ainsi, s'explique aussi la difficulté, voire même l'impossibilité de rembourser l'argent emprunté :

« Puisque tu m'as prêté cet argent, c'est que tu n'en as pas

besoin. Et donc, pourquoi te le rembourser ? ».

Parallèlement, les riches compatriotes ou les touristes étrangers donnent l'impression qu'il n'est pas besoin de travailler pour s'enrichir, qu'ils mènent la grande vie ou promènent leur oisiveté fortunée. Ils semblent disposer de ressources inépuisables. Les pauvres qui les contemplant en concluent de nouveau que l'argent n'a aucun rapport avec le travail. Dans le même ordre d'idée, il est troublant de constater que la diaspora malgache, à la différence de celle de nombreux pays africains, n'aide pas ses compatriotes. Dans certains pays, les transferts provenant de nationaux travaillant à l'étranger représentent jusqu'au tiers, on m'a dit cette année la moitié, des rentrées de devises. A Madagascar, aucune mention dans les comptes de l'Etat de ce genre de transferts. Et la diaspora, pas plus que les millionnaires malgaches établis dans le pays, n'investissent leur argent dans leur pays, ils préfèrent faire appel aux investissements étrangers. Ce refus du risque note un autre rapport à l'argent qui n'est pas en place.

Alors, les dirigeants se glorifient surtout d'avoir obtenu des subsides souvent remboursables à long terme de la part des bailleurs de fonds. Aucune personnalité ne rentre au pays sans faire état des *voandalana* (fruits du voyage) qu'il rapporte de son séjour à l'étranger. C'est donc cet argent étranger, et non pas l'effort organisé d'un peuple laborieux, qui est censé développer le pays. Ces multiples perversions du rôle de l'argent constituent autant de blocages à surmonter si le pays veut rompre avec la politique quémandeuse pratiquée à ce jour et se développer lui-même.

La question du travail se pose avec le temps d'activité. Lorsque l'employeur veut améliorer la productivité du travail de ses employés, il est traité d'esclavagiste, mis à part dans les zones franches où chacun sait de quoi il retourne. La durée du travail est théoriquement de 40 heures par semaine, mais la plupart des fonctionnaires en font à peine la moitié, pour des salaires de misère, il est vrai, bien que supérieurs encore à ceux du privé. Nonchalance, bavardages, absentéisme, incompétence, amateurisme et retards systématiques, sont parmi les tares les plus habituelles dans ce domaine.

Seule l'abnégation de quelques individus formés à l'ancienne et qui ont une conscience professionnelle vive, permet encore à de nombreux services de tourner vaille que vaille. Même constat pour le privé, avec moins de relâchement, il est vrai.

Comprenez que le travail ne peut pas être, dans les conditions actuelles, la base du développement. Sont en cause ici l'absence d'une mystique du travail et plus profondément la difficulté à s'atteler à un effort de longue haleine. Car le travail, surtout manuel, est méprisé. Traditionnellement réservé à l'esclave, il dévalorise celui qui l'exerce. Chacun s'efforce donc de bâcler au plus vite ses obligations professionnelles parce qu'il n'en retire ni fierté personnelle, ni reconnaissance collective. Et donc la formation technique et plus encore agricole est considérée comme la moins reluisante, réservée à ceux qui sont inaptes à faire autre chose. Quant à l'effort de longue durée, il

est inaccessible au grand nombre : autant les gens sont faciles à enflammer dans le court terme, autant il est difficile de les mobiliser dans le long terme.

Et ceci nous amène au troisième point : le sens du temps. On connaît l'opposition entre *fotoan-gasy* (rendez-vous flexible, le fait d'arriver en retard à un rendez-vous à la malgache) et le *fotoam-bazaha* (exactitude à l'européenne). Ces deux modes de vie s'opposent et le Malgache peine à choisir entre les deux. Si les exigences d'un style de vie en lente évolution, surtout en ville, pousse à la maîtrise progressive du temps, la pesanteur du système relationnel s'oppose à cette rupture. Se soumettre à des horaires est ressenti comme une contrainte insupportable à la longue, et la montre-bracelet est un signe de prestige et pas un instrument pour mesurer le temps.

L'unité du temps est la journée, au mieux la demi-journée. Il est coutume d'arriver chez ses hôtes sans prévenir, de préférence à l'heure du repas. La traditionnelle hospitalité rurale se pratiquait sans problème dans un monde où la nourriture était suffisante et où le travail n'urgeoit pas. Le temps n'avait pas la valeur qu'il doit avoir aujourd'hui. Aujourd'hui, la diminution des surfaces cultivées, l'accroissement démographique, la difficulté de faire évoluer les techniques agricoles, tout comme la misère croissante dans les quartiers populeux des villes, rendent cette hospitalité problématique. Ceux qui osent en profiter font figure de parasites indésirables plus que d'amis ou de parents bienvenus. Les gens n'ont plus les moyens ni le temps de recevoir, même s'ils ne maîtrisent pas leur propre temps. L'équilibre social s'en trouve modifié sans qu'on sache encore quelles nouvelles solidarités finiront pas s'imposer en lieu et place de la solidarité familiale traditionnelle qui est en recul, ni dans quel réseau ces nouvelles solidarités vont se couler.

Et je conclus pour poser la question de savoir : quel développement pour quelle société ? Le développement n'est pas seulement l'accroissement du volume de la production matérielle, il implique un changement dans les structures sociales et dans les mentalités, on l'a dit. Le nouveau Président Marc RAVALOMANANA promet un développement rapide, intention louable qui correspond aux besoins de la population, mais que veut dire rapide au pays du *mora-mora*, la fameuse lenteur malgache qui provoque à la fois l'admiration et l'agacement des partenaires ? Est-il possible d'accélérer le rythme des salutations, des déplacements, du travail, des discussions, par simple décision politique ? L'accélération souhaitée se fera sans doute, mais dans quels délais ? Quelques années, quelques générations ?

Plus encore, le vrai développement suppose que soient définis les objectifs et priorités et que la population y soit associée. De ce point de vue, force est de constater une carence aussi ancienne que la République elle-même. Aucune stratégie valable n'a encore été proposée et un débat national sur une telle question relève toujours de l'utopie. Il en va de même de la participation populaire, tous les artifices de vraies fausses décentralisations ont été utilisés dans le but évident de maintenir la prééminence du centre. Rien de valable ne se construira

en l'absence d'une implication concrète des citoyens pris individuellement et collectivement. Si le nouveau pouvoir de Madagascar apporte de vraies réponses, aussi bien conceptuelles qu'institutionnelles à ces deux questions, un pas important aura été franchi.

Toutes ces interrogations concernent Madagascar. Elles valent sans doute aussi pour les îles voisines, et notamment La Réunion. Un effort commun de développement, commandé par une communauté régionale de destin, s'impose : il ne réussira que si chacun accepte de considérer l'autre dans sa particularité humaine et sociale, c'est-à-dire historique et culturelle. Cela est plus facile à dire qu'à faire et suppose à tout le moins de prendre le temps de se connaître dans l'état actuel et dans les conditions en cours de chacun. Tâche, tenue pour inefficace, non productive et coûteuse par les développeurs pressés.

Pour cela, il faudra promouvoir les travaux d'anthropologie sociale et d'Histoire. Faire l'inventaire des liens qui ont uni les îles au cours des siècles passés. Et, pour cela, une seule structure est à mettre en place, de recherche et de large diffusion. Il ne suffit pas de trouver, il faut encore faire connaître et il faut que cette recherche dure : un développement durable ne se conçoit pas sans recherche durable et sans information durable. Cela pourrait constituer un fonds commun à partir duquel se dégageront des aspirations et des priorités susceptibles d'inspirer ce co-développement durable. En toute hypothèse, il faudra rejeter avec la plus grande fermeté, aussi bien les clichés folkloriques du genre "ce sont tous des paresseux et des hypocrites" que l'intégrisme culturel du genre : « Tu ne peux pas comprendre, tu n'es pas Malgache. », derrière lesquels se retranchent souvent des intérêts particuliers inavoués. Bref, pas de conclusion à une réflexion de ce type. Elle appelle, au contraire, un effort soutenu, continu, pour abattre les barrières et les préjugés et construire ensemble ce développement durable respectueux de l'Homme.

Merci de votre attention.

■ **MME CHRISTIANNE RAKOTOLAHY, POLITOLOGUE À L'UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION, ASSOCIATION DE LA RECHERCHE Océan Indien**

Je vais répondre à un défi un peu difficile qui est de vous présenter en termes très pragmatiques et très concis le résultat des remontées de terrain qui datent d'il y a dix ans, voire vingt ans sur Madagascar notamment, et puis à La Réunion depuis quelques années.

Ce qui m'intéressait de vous brosser en quelques traits, est dans la continuité de ce que disait le Père URFER tout à l'heure : les enjeux de l'éclairage historico-culturel concernant le co-développement durable.

A Madagascar, nous avons un proverbe, un adage qui dit : « C'est en découpant la viande de zébu que l'on découvre les organes. » (c'est-à-dire ce qu'il y a dedans). Et donc, c'est le pragmatisme à la malgache qui conduit cet exposé concernant

ces enjeux.

Le premier et permanent défi humain est de durer, et donc les enjeux de durabilité dans les pratiques de coopération et de développement sont fondamentaux. La première chose que le terrain nous enseigne depuis quelques années ici dans l'océan Indien, c'est qu'il y a irrédiblement le temps d'en haut et le temps d'en bas. Pour vous donner quelques exemples concrets, le long terme, d'un point de vue économique, concerne tout ce qui a plus de cinq ans. Le mandat des élus se situe entre quatre et neuf ans, le temps de production dépend des cycles, les capitaux fonctionnent en termes de fluidité continue et, à côté de cela, il y a ce que le poète René CHAR appelait « le temps de la vie obstiné » qui est un temps long, voire un temps infini.

La difficulté pragmatique des choses, lorsque nous nous retrouvons dans des contextes de coopération dans cet ensemble, c'est de savoir comment articuler le temps long et la succession des temps ou des moments opportuns ? Chaque décisionnaire, tous les jours, en termes de développement et de coopération, est confronté à ce défi-là qui répond à ce que disait MACHIAVEL à l'époque de la fortune et de la vertu, soit : « Comment le temps nous amène les choses et crée les circonstances ? » Et de quelle façon utilisons-nous cette virtualité pour l'investir ?

Le deuxième point, pragmatique lui aussi, concernant cette affaire de durabilité, est que dans les pratiques de la coopération, une tendance très forte consiste à réduire la notion de durabilité à celle de continuité. On a tendance à confondre les deux. Quelle est la condition de la durabilité ? On croit souvent en pratique, même si on n'y réfléchit pas de manière consciente, que l'on exerce une continuité politique garantie par la continuité du personnel politique. Donc, nous nous retrouvons devant des pratiques de l'État, dont nous savons tous qu'elles sont liées à l'existence institutionnelle de grands corps d'État, de la fonction publique. Mais d'une manière générale, cela ne fait que constater l'histoire des pratiques de la coopération dans la zone océan Indien comme celle des affinités personnelles. Cela n'est pas du tout péjoratif car la coopération se joue entre les gens qui peuvent se comprendre. Ce sont bien des histoires de personnes d'abord. Et ce sont des personnes, souvent des minorités, qui ont fait avancer les choses, mais dans des directions qui sont très particulières. Donc la coopération, dans l'océan Indien en tout cas, tourne autour de ce pivot d'un ensemble de partenaires en termes d'affinités.

Or cette coopération s'instaure dans un rapport aux biens publics. Quand j'entends publics, je veux dire par-là communs, désignés par le développement. Alors, la question que l'on peut se poser face à cette existence du terrain, c'est : est-ce que le co-développement durable consisterait alors dans les faits à toujours plus de la même chose avec les mêmes ? Et on se retrouve devant les effets pervers des oligarchies et des réseaux qui ne sont pas toujours pervers, mais qui en revanche présentent souvent des effets pervers.

Le deuxième point important après ce premier et permanent défi de durée, c'est : comment répondre au défi permanent (là aussi) du changement ?

La réponse que nous a donnée le XX^e siècle a été le développement. C'est un concept qui est un ensemble de notions logiques traduites dans des pratiques du changement dans le sens où l'expliquait le Père URFER tout à l'heure, d'amélioration. Mais n'oublions jamais que c'est une idéologie, non pas dans le sens péjoratif, mais dans celui d'une logique d'idées. Donc, en termes d'idéologie, ce n'est pas une loi, ce n'est pas quelque chose qui doit se passer toujours de la même manière. Or, c'est ce qu'on nous dit constamment dans la coopération puisque celle-ci s'est installée dans un contexte historique bien déterminé.

Ce développement est pratiqué comme une norme, c'est-à-dire comme une loi. On a soulevé tout à l'heure la question des pratiques de la Banque Mondiale et du FMI. Ce développement est pratiqué comme une loi du bien public, de ce qui est collectif et commun. Et, dans ce sens-là, c'est une doctrine. La question que nous pouvons nous poser maintenant, et qui parcourt le terrain dans l'océan Indien actuellement, c'est : comment s'interroger sur le développement en termes de temps du progrès ? Jusqu'ici, nous pouvons faire un état des lieux, si l'on veut être conscient, en disant qu'il y a eu une focalisation sur la production et, évidemment, les résultats financiers. En fait, c'est un temps essentiellement comptable fondé sur le capital et le travail, avec la dominante des pratiques culturelles du travail salarié. Donc une manière très particulière de penser et de voir les changements. Mais ce n'est qu'une manière particulière que nous instaurons, comme s'il s'agissait d'une loi universelle. Et comme le dit Octave MALONY en parlant de structures pour l'Indépendance des Malgaches avant l'indépendance : « C'est une manière de réduire les paradigmes du changement ». Et c'est pour cela que le changement est difficile dans les sociétés où nous sommes.

Les autres manières dont ces sociétés pourraient envisager le développement et pourraient vivre, ce dont nous venons d'avoir des exemples particuliers, sont en fait interprétées comme des blocages du développement, donc on ne cherche même pas à les explorer, ni à voir quelle est leur virtualité ou leur potentiel.

Dans ce cadre-là, on arrive effectivement à ce début du XXI^e siècle non pas à des réponses, mais à de nouvelles interrogations sur le développement liées à des lois de relativité.

En 1999, le Président de la Banque Mondiale, M. James D. WOLFENSOHN, faisait une déclaration reconnaissant la chose suivante : « L'approche économique-financière dominée par la méthodologie statistico-comptable du développement a des limites très sérieuses. » Et il a réintroduit la notion de résultat, non plus de résultat comme source de bénéfices comme on l'expliquait ce matin, mais un résultat des politiques qui ont été menées très pragmatiquement par rapport à des mesures prises. Quel est l'impact (pour utiliser un mot du

jargon) ? Qu'est-ce que la population en retire ?

Je répondais souvent à l'époque avec cette boutade : « Qu'est-ce qu'on a gagné en vingt ans d'ajustement à Madagascar, mis à part des statistiques ? ». A part cela, je ne sais pas.

Aujourd'hui, on peut se reposer la même question, et elle est d'ailleurs posée en haut lieu : « La mondialisation qui s'installe aujourd'hui, qui est un fait qu'on ne choisit plus, puisqu'elle est là, qui s'organise aussi comme centralisation oligarchique de raison, a un gros problème actuellement quant à la prise en charge financière du changement. » C'est pour cela que depuis 1999-2000, nous tentons de réintroduire un volant d'autonomie partout dans le monde. Et c'est pour cela qu'aujourd'hui nous avons aussi, par le haut, cette régionalisation que nous voyons poindre aussi par le bas. Nous nous retrouvons encore devant quelque chose de très nouveau, qui consiste à remettre en état le relativisme culturel par rapport et avec l'intégration mondiale.

Je rejoins les préoccupations soulevées ce matin dans les débats : comment réactiver alors la médiation culturelle ? Comment redonner la place aux professions des médias, des agents de développement, tout ce qui est pédagogique, en aval, et tout ce qui prospectif, en amont, pour pouvoir être la vraie valeur ajoutée du XXI^e siècle ?

Quel est le nouveau défi aujourd'hui ? Aujourd'hui, il s'agit, à mon sens, en tout cas, dans la manière dont j'ai compris le terrain depuis ces dernières années, de redéployer la vertu comme disait MACHIAVEL à l'époque, mais la virtualité au sens où on l'entend, aujourd'hui, de changement.

Pratiquer, c'est le terrain qui remonte, je vous le livre en vrac : pratiquer l'identité. Qu'est-ce qu'on entend par identité ? Parce que c'est quelque chose qui est très récurrent dans les discours et les pratiques.

Il y a la notion d'identité dans le sens d'identique. Que constate-t-on ? Il y a ce syndrome du bon élève : on essaie de dupliquer le développement, on essaie de faire comme il faut tout ce qu'on nous dit de faire : « Voilà les lois, voilà les contraintes, vous devez faire passif, actif, solde, etc., et puis payer vos dettes, rembourser, etc. » Donc il y a cette notion d'identité dans le sens d'identique, des normes, des standards internationaux.

Et puis il y a un autre ensemble de soucis, de préoccupations, voire de revendications d'identité liés au sens d'identitaire. Et nous sommes face à un autre syndrome, en termes de différenciation, qui poussé à l'extrême devient le syndrome de l'opposant.

Et enfin, la troisième dimension dans cette pratique de l'identité pour le changement est cette notion d'identifiant : comment combiner les critères ? Comment, dans le syndrome du créatif, comme je l'appelle, apprendre à identifier tout ce dont on dispose et apprendre à combiner autrement ? C'est ça le changement et c'est cela qui est extrêmement difficile à penser quand on est en haut, mais qui est pratiqué tous les jours en bas, mais que personne n'identifie, alors que cela existe.

Et ce terrain-là, c'est vrai, je rejoins ce que disait le Père URFER, nous n'avons pas les moyens d'en faire un recensement systématique. C'est pour cela que nous sommes pauvres en changement. D'où l'importance, et je n'insisterai jamais assez là-dessus, de l'appropriation de richesses culturelles dans la créativité pour pouvoir explorer toutes les virtualités de changement et les investir.

Évidemment, nous sommes confrontés à « l'historicité », à une très forte amputation culturelle dans ce domaine. Il y a une empreinte de servitude très forte dans les sociétés de l'océan Indien qui fait que la mémoire est très sélective d'une part, et que la mémoire organisationnelle est gravement handicapée, d'autre part, ce qui engendre des problèmes d'autonomie énormes dans les pratiques de changement. C'est un vrai problème de créativité lié à un handicap où se pratiquent à la fois la servitude et la liberté. Les gens souvent se désistent, fuient les choses pour ne pas se sentir asservis, ou alors acceptent une servitude volontaire pour ne pas prendre en charge leur propre autonomie. On se trouve donc devant des dilemmes extrêmement difficiles à résoudre. Or, le terrain nous remonte aussi les capacités des sociétés de l'océan Indien à identifier leur propre mutation spontanée, à identifier, ce que disait le Père URFER tout à l'heure, leur préférence de changement, à redessiner des configurations d'arbitrage. Mais c'est là où le bât blesse vraiment, c'est, qu'au niveau politique, les capacités d'arbitrage sont extrêmement faibles. Donc on a une société, en fait, ou des sociétés qui changent. On a bien vu ce qui s'est passé à Madagascar, ce sont des mutations qui étaient annoncées, les chercheurs ont écrit là-dessus depuis dix ans. Et on se retrouve devant une sorte d'accélération de l'Histoire comme si ces changements, ces mutations n'avaient pas été identifiées. Et c'est pourtant le politique qui est en retard d'un cran. Et là on se retrouve devant un handicap énorme au niveau des innovations qui soient profitables pour nous.

Je terminerai par la dernière dimension, c'est : comment relever le défi aujourd'hui sur la manière de redessiner ce qu'on entend par « ensemble sur le terrain » ? Comment redéployer cette virtualité du changement au sens de « co » quand on dit co-développement, quand on dit co-opération ? C'est-à-dire : est-ce qu'on est capable aujourd'hui de repenser ce qui est commun et ce qui est collectif ?

Quand on disait tout à l'heure que la coopération c'est quelqu'un qui a et qui vient donner à ceux qui n'ont pas, est-ce que c'est cette idée-là de commun que l'on veut continuer à nourrir ?

Quelques pistes novatrices, vraiment de terrain, pour vous donner une idée de ce que cela pourrait être. Il y a d'abord ce que j'appelle le levier culturel. Quand on fait le terrain des entreprises à Madagascar, on se rend compte que les gens s'intéressent beaucoup moins que le disait le Père URFER tout à l'heure à leur salaire qu'à la relation qui s'instaure. Et qu'est-ce qu'on peut en tirer en termes de concept ? Il y a ce que les sociétés occidentales dans le développement ont appelé la préférence économique ; c'est-à-dire, rationnellement, qu'est-ce

qui rapporte le plus d'argent ? Qu'est-ce qui rapporte le plus d'intérêts ? Et, en fait, cette préférence économique, quand on regarde le terrain, est fortement mise en concurrence par la préférence sociale. Parfois, les gens mettent au second plan la préférence économique et préfèrent mettre en avant une organisation sociale qui les intéresse plus, même si ça rapporte moins.

Il y a encore autre chose que nous devons explorer actuellement, c'est la préférence culturelle. Il y a des gens qui préfèrent être mieux organisés que bien payés par exemple. Mais, en même temps, ils préfèrent avoir le choix culturel de l'organisation qui les intéresse. Et je n'ai pas besoin de vous refaire tout le terrain de la crise malgache de ces derniers mois. Donc, il y a pragmatiquement toute une réflexion sur le management culturel à faire. Cela s'est fait ailleurs dans le monde, mais ici c'est pratiquement inexistant.

Autre piste intéressante aussi par rapport à ce levier culturel, il y a ce que j'appellerai la création interculturelle. Quand on s'est retrouvé avec des créatifs, que ce soit dans le domaine artistique, industriel, etc., de différentes sociétés, qu'on met ensemble, il en sort toujours des choses, des nouvelles combinaisons extrêmement intéressantes mais qui servent à quoi ? Qui servent en fait à donner du sens commun. Ce dont souffrent les sociétés qui n'arrivent pas à maîtriser leur propre changement, ce sont des sociétés qui n'arrivent pas à donner un sens commun explicite à ce qui se passe, à ce qui leur arrive.

Et une autre chose importante, je donne la piste, nous pourrions en débattre après, se situe au niveau de l'argent. Il y a une réappropriation, et j'insiste vraiment là-dessus, une réappropriation culturelle de l'argent à explorer aussi dans ces sociétés. Que cela veut-il dire ? En termes très simples et très courts, il y a ce que disait le Père URFER tout à l'heure, il y a cette notion de propriété génétique de l'argent : « Cet argent m'appartient, c'est à moi ». Et puis il y a la notion de propriété financière : « C'est moi qui en dispose. Je l'ai peut-être emprunté mais c'est moi qui en dispose, donc je devrais pouvoir en faire ce que je veux le temps que je l'ai, jusqu'à ce que je le rende ». Or, cela fait vingt ans que ce n'est plus possible. Cela fait vingt ans que l'argent qu'on emprunte, on ne peut pas en disposer comme on veut. Donc les dilemmes que cela intéresse, il y a beaucoup de choses à dire là-dessus, renvoient en fait à des questions de souveraineté immenses, énormes, qu'on n'a pas encore identifiées à fond, et qui sont des blocages extrêmement importants en termes de coopération, mais qui sont déniées complètement en tant que telles. Et donc on continue à dire : « Mais non, ne voyons que les choses techniques, faciles à mettre en place ».

Dernière chose pour conclure, ce que je voudrais dire, c'est qu'il existe un tremplin historique, culturel à prendre en considération aujourd'hui. Ce qui remonte du terrain, au niveau des enquêtes réalisées, c'est la fin de l'Humanitaire. Et je n'arrêterai pas d'insister là-dessus. Ne nous faisons pas d'illusions, les gens n'en veulent plus au sens de l'Humanitaire d'urgence

et on jette deux ou trois ballots de friperies ou de packs d'urgence avec condensé de lait, etc... Partout où les enquêtes ont été faites, il y a un refus ou un mépris de la méthode, même si les produits sont utilisés. C'est une période qui a duré vingt ans, il faut que nous soyons conscients maintenant que c'est terminé.

Qu'est-ce que les gens souhaitent ? Quelles sont les attentes ? Il y a un énorme retour du socio-économique, et je crois qu'il faut en être vraiment conscient aujourd'hui. Quand je dis socio-économique, qu'est-ce que les gens proposent dans leurs aspirations ? Ils veulent de l'organisation et qu'on tienne compte de leur subsistance. C'est aussi simple que cela. Et à partir de là, c'est une nouvelle équation politique qui est demandée. Et nous n'en sommes pas conscients du tout et nous ne comprenons pas les échecs politiques se présentant en termes de coopération.

La reconsidération aussi de l'économie spatiale. Ici, par exemple à La Réunion, en France, la tradition française est très forte sur l'aménagement du territoire et l'équipement. Quand on dit économie spatiale, c'est l'aménagement du territoire. Or, tout le terrain nous dit qu'il y a des attentes énormes de vraie décentralisation, de vraie délocalisation, qu'il y a aussi des attentes énormes, et ça c'est beaucoup moins connu, du vécu psychosocial de l'espace. Je vous renvoie à toute la chronique réunionnaise, dans les journaux, de la crise « barragiste » à Madagascar et vous verrez que ce vécu psychosocial de l'espace a fait qu'aujourd'hui il y a une reconquête de souveraineté qui se constate sur le terrain.

Donc on passe aujourd'hui à la notion de coopération durable, au co-développement durable. La notion de territoire, c'est la France, c'est le pré-carré de la France, ça, c'est Madagascar, est-ce que La Réunion va devenir la Corse de Madagascar ou le contraire, etc. ? Donc on quitte cette notion de territoire, il y a une tendance à aller vers une autre notion, c'est l'espace transactionnel.

Voilà donc ce que l'on peut rassembler de manière concise. La seule conclusion que je puisse avancer en ouverture aujourd'hui, c'est de me demander : où en est-on depuis la Deuxième Guerre mondiale ? J'arrive aujourd'hui et je me demande : où en est-on, pragmatiquement, du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ?

Qu'est-ce qu'on peut dire ? Qu'en est-il de leur capacité à disposer d'eux-mêmes ? Où est-ce qu'on en est ? Qu'est-ce qu'on peut dire sur le co-développement durable ? Qu'en est-il, non pas seulement de leur droit, mais de leur capacité à disposer d'eux-mêmes ? Et là nous avons un chantier immense, c'est le chantier du XXI^e siècle. Est-ce que l'on peut articuler équitablement la souveraineté des uns et des autres ? Et on est bien devant des difficultés énormes, mais en est-on seulement conscient ?

Enfin, ma dernière question : peut-on essayer de redécouvrir les gens au sens du Moyen Âge, du vieux français, dans la chose publique, c'est-à-dire dans ce qui est commun, dans ce qui est collectif et pas seulement dans les individus qui

vont être juxtaposés les uns avec les autres.

■ M. IVAN HOAREAU

Je pense qu'après ces deux interventions plutôt décapantes et qui nous bouleversent dans notre façon de penser, la parole est à l'assistance.

■ M. JEAN FRIED

J'ai été très agréablement surpris, Mme RAKOTOLAHY, par votre conclusion sur la fin de l'Humanitaire parce que c'est quelque chose qu'effectivement, dans la pratique, le peu de pratique que j'ai évidemment, comparé à vous, je ressens et que je vois avec les populations avec lesquelles je suis amené à travailler. Je citais le Vietnam, l'Asie centrale et la Russie, essentiellement la Sibérie où je travaille actuellement, et j'aurais souhaité que vous explicitiez un petit peu plus ce que vous entendez par-là : est-ce que c'est la fin des associations à but humanitaire ? Ou est-ce qu'il y a des éléments plus profonds encore ?

Et, deuxièmement, ce qui se branche sur cette idée de fin de l'Humanitaire et d'un moindre rôle peut-être des associations en tant que telles, c'est peut-être le rôle de l'État dans la coopération.

Je reviendrai là-dessus au cours des débats, mais c'est une idée qui me préoccupe beaucoup, que celle du rôle de l'État dans ses diverses formes, pas seulement en tant qu'arbitrage, mais également comme garantie des investissements à long terme.

■ M. MARTIAL HENRY, MAYOTTE

Je voudrais revenir sur l'Humanitaire comme le Professeur FRIED. Je ne suis pas convaincu que la suppression de l'Humanitaire est une bonne orientation. Dès lors qu'on le pratique, il devrait être soutenu immédiatement par une mise en place de moyens pour la pérennité de l'action qui va être menée. Très bientôt, le lundi 22 juillet, le Conseil Régional de La Réunion va soutenir une mission d'une association humanitaire de La Réunion. Une quarantaine de médecins avec des moyens en médicaments, en matériel, et autres, vont se rendre à Anjouan à la demande des autorités comoriennes. Les autorités mahoraises sont partenaires et soutiennent cette mission. Cette mission humanitaire va mener un certain nombre d'actions en étroite collaboration avec les médecins d'Anjouan qui sont associés à cette démarche. Il s'agit là d'une coopération, d'un co-développement si vous voulez, mais tous les intervenants seront vraiment en parfaite entente avec les professionnels de l'île qui vont recevoir cette mission humanitaire.

Nous devons le faire pour une quinzaine de jours, avec des interventions chirurgicales, des consultations, ce que nous avons déjà réalisé à l'égard du Mozambique l'année dernière, avec 6 000 consultations, 200 interventions chirurgicales, générales et dentaires. Mais nous pensons que cet

Humanitaire devrait être la locomotive d'une action qui doit être durable, c'est-à-dire d'une part en incitant les bailleurs de fonds à prendre le relais autrement. Si cela reste de l'Humanitaire ponctuel, effectivement, cela ne servira à rien. Je vous remercie.

■ M. BERNARD SALVA, CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉUNION

Puisque nous sommes entre nous, je voudrais poser une question à Mme RAKOTOLAHY : si vous étiez demain Présidente du Conseil Régional de La Réunion, quelles seraient les deux ou trois premières mesures que vous prendriez vis-à-vis de Madagascar ? Et vous, Père URFER, si vous étiez ministre français de la Coopération, quelles seraient les deux ou trois premières mesures d'urgence que vous prendriez vis-à-vis de la grande île ?

■ M. FONTAINE

J'aimerais simplement dire au Père URFER et à Mme RAKOTOLAHY combien vos témoignages méritent d'être entendus, pas seulement par cette assistance, mais par l'ensemble des personnes concernées par le développement durable et par la coopération. Il y a là des messages essentiels.

Mais j'aimerais poser une question à Mme RAKOTOLAHY qui va dans le même sens que le Professeur FRIED. Vous avez parlé de ces populations qui veulent une organisation, c'est le terme utilisé, et qu'on tienne compte de leur subsistance. J'aurais voulu très rapidement que vous puissiez développer ce concept puisqu'on a du mal à saisir le message essentiel. Merci.

■ MME CHRISTIANNE RAKOTOLAHY

Je vais essayer de répondre de manière concise. Concernant d'abord la fin de l'Humanitaire, chaque fois que j'évoque cette question, effectivement c'est un grand pavé dans la mare. J'en suis tout à fait consciente et cela mérite effectivement quelques explications.

Ce que je raconte là en termes très courts, et qui vraiment est très peu nuancé, est le résultat d'un travail qui a été effectué par le C.C.E.E. de La Réunion. C'était une des conclusions de ce travail sur le terrain associatif spécifiquement malgache. En deux mots, de quoi s'agissait-il ? Cela touchait environ 150 associations ou réseaux d'associations interviewés. Parmi ces réseaux, il y en a qui couvrent eux-mêmes plusieurs centaines d'associations. C'est donc une enquête très large au niveau de la base. Tout ce qui remontait effectivement, c'était que les attentes de toutes ces personnes, de toutes ces associations, rejetaient l'Humanitaire dans le sens où il a été pratiqué dans les années 80 à Madagascar. Il y a eu la « fermeture

re » des frontières pour cause d'insolvabilité dans le début des années 80 et toutes les conséquences que cela impliquait au niveau de la population. Et à ce niveau, tout le tissu économique a sombré. J'exagère, je caricature, mais en gros c'était cela. Et le tissu associatif est devenu un palliatif. Mais avant d'être un tissu associatif, il y a eu d'abord la présence seulement des ONG internationales. Donc, il fallait être très conscient de ce processus de coopération associatif, mais qui était là en termes vraiment de palliatif économique. Et c'est parce qu'un pan entier de l'économie malgache a disparu que cet aspect de la vie associative est apparu sur le terrain.

Aujourd'hui, les pratiques associatives actuelles à Madagascar sont des pratiques, contrairement à la tradition française, économiques, soyons clairs là-dessus. Ici, nous avons la loi de 1901 qui nous oblige à bien distinguer l'argent des associations, ça n'a rien à voir avec la rentabilité économique, etc... A Madagascar, c'est le contraire. Si on est dans une association, si on développe la vie associative, c'est parce qu'économiquement il n'y a pas encore la recette requise pour avoir un fonctionnement économique normal. C'est dans ce cadre-là que les gens de ces associations rejettent l'Humanitaire qui entretient le côté palliatif des choses et ils voudraient que l'économie reprenne le relais et redonne toute sa place au travail, aux revenus, et non plus des dons, des paquets d'urgence, etc... C'est dans ce sens-là.

La fin de cet humanitaire-là serait beaucoup plus juste que de dire la fin de l'Humanitaire tout court. Effectivement, il y aura toujours besoin d'Humanitaire et je dirai, mais plus que de l'Humanitaire, on aura toujours besoin d'humanisme. Ce sera plutôt dans cette philosophie-là que dans le sens où on a pratiqué l'Humanitaire de manière très souvent paternaliste.

Alors, quel rôle de l'État dans la coopération et dans ses différentes formes ? Vaste question ! Je crois que la situation est très disparate dans l'océan Indien. M. Éric ALENDROIT posait la question tout à l'heure, nous sommes dans des situations statutaires différentes. En ce qui concerne Madagascar, puisque j'ai pris cet exemple-là, rappelons, juste en deux mots, la situation : c'est que depuis 1980 on assiste à une fragilisation, c'est un processus de l'État. Cette fragilisation de l'appareil étatique était liée à une captation que je qualifierai d'oligarchique, bien sûr, mais liée à une omnipotence partisane. C'était la situation typique, c'est un profil typique qui existe ailleurs dans le monde, qui s'est passée pendant vingt ans à Madagascar. Aujourd'hui, à la lumière de ce qui s'est passé ces six derniers mois, que peut-on dire sur le rôle de l'État ? On s'est rendu compte que l'État était infiniment plus fragile que la Nation. C'est un paradoxe absolument incroyable. Personne n'aurait cru cela de Madagascar. Jusqu'ici, on disait toujours : « Attention, il y a des gens des plateaux, il y a des côtiers, des conflits ethniques, des risques, etc... ça va être la guerre civile, etc... » Tout le monde, y compris les Malgaches eux-mêmes, craignait cela. Et on s'est rendu compte que la Nation, après des siècles, a fini par être vraiment existante. Et on le découvre avec surprise aujourd'hui. On ne le savait pas, c'était à ce

point.

Donc on se retrouve avec un État très fragile qui a traversé cette grande accélération de changement et une Nation qui se retrouve souffrante, mais qui n'est pas tombée, absolument pas, qui n'a pas, en quelque sorte, transformé la bataille électorale en bataille ethnique de désintégration de la Nation : je crois que c'est un scoop, c'est unique dans le monde.

Alors, quel est le rôle de l'État dans tout cela aujourd'hui ? Je pense qu'il est important que l'État se consolide. On l'a vu, c'est très important et je n'en dirai pas plus, tout le monde mesure bien l'impact que cela a.

Autre chose ; les garanties des investissements à long terme, disiez-vous, je crois qu'il est nécessaire que l'État assume son rôle à ce niveau-là, mais il est aussi nécessaire qu'on lui reconnaisse ce rôle. Et je peux prendre l'exemple le plus récent sur les avoirs extérieurs de Madagascar : va-t-on reconnaître cette souveraineté ou non ? La pratique a dit oui. Encore faut-il que ce soit vraiment nécessaire. Donc c'est encore une autre affaire.

Vous me demandiez s'il était utile, au niveau de la fin de l'Humanitaire, que les bailleurs prennent le relais. Oui, effectivement, c'est toujours ce que l'on a essayé de mettre en place. Que des associations privées souvent humanitaires puissent être relayées avec une plus grande envergure par les bailleurs, que ce soit un système qui s'instaure. Mais en même temps une autre tendance se fait jour, qui est parfois concurrente, parfois complémentaire, c'est ce relais par le secteur privé aussi. Donc il y a là deux choses qui sont toutes les deux existantes sur le terrain et qui peuvent effectivement s'annihiler ou au contraire se fortifier.

Alors, moi, quelles sont les deux ou trois premières mesures d'urgence que je mettrais en place si j'étais Présidente du Conseil Régional ? Disons que, pour être honnête et tout à fait conforme au terrain, c'est une demande que j'ai émise auprès du Président de la Région à titre absolument personnel, mesure d'urgence quand il y avait le blocus à Tananarive, j'ai demandé s'il était possible d'envoyer des médicaments. Nous sommes bien dans l'Humanitaire, je suis d'accord, mais nous sommes dans l'urgence. Mais, en même temps, et j'en suis désolée, c'était loin de suffire. C'était nécessaire et c'était très bien, car il y a eu beaucoup d'argent de « débloqué ». C'était sans doute l'urgence mais ce n'était pas une mesure durable.

La deuxième mesure, je pense que c'est, comme le titre de la maison d'édition du Père URFER, Droit et Justice. Et, troisième mesure, l'argent. Je crois que l'argent n'est pas toujours à diaboliser, ça peut être très bien utilisé aussi. Et la manière de bien l'utiliser n'est pas explorée !

Alors, organisation et subsistance, cela nous mène à quoi ? Comment vous expliquer ça..., je peux peut-être vous montrer des images plutôt que de parler.

C'est une photo prise par Philippe DAUBERT, photographe, qui a beaucoup travaillé à La Réunion et à Madagascar sur un site d'exposition qui s'appelait « Ancêtres et Visions »,

qui a été en itinérance dans la région (c'est un projet régional) à La Réunion, Madagascar, Tananarive, Sabousinabé en région rurale, et Tamatave. Ce que vous voyez là, au fond, c'est l'œuvre de William ZITTE sur plusieurs mètres de présentation qui représente ce qu'on retrouve ici, les "p'tits bons dieux" à La Réunion, dans les mêmes proportions. Je vous dirai que cela représente aussi les *tchanmana** à Madagascar, c'est-à-dire les petites maisons qu'on retrouve sur certains tombeaux malgaches. En fait, ce que vous voyez ici, c'est la manière dont William ZITTE, artiste réunionnais, voit la spiritualité et la condensation spirituelle de l'Histoire réunionnaise puisque vous avez là cette élévation très catholique aussi dans les formes, avec une croix dessinée au milieu, et puis ici des toiles scripturées faites de petits bonhommes qui représentent les esclaves qui sont arrivés à La Réunion. Juste en bas, qui lui répond en quelque sorte, vous avez une installation de Richard de SALBATO*, un Malgache, faite de terre rouge, de trois pierres levées, très phalliques, et des tiges de fer qui représentent des cornes de zébus. En fait, juste pour vous donner une mesure de la différence culturelle dans la coopération, cette exposition s'est faite parce qu'on a beaucoup discuté pendant un an et qu'à l'issue des discussions ils ont créé cette chose-là. C'est donc une création interculturelle. Et bien, vous voyez là toute la différence de conception du monde, vous avez ici la relation du Malgache à la terre, il a une spiritualité ancrée dans le territoire, dans la terre, et des symboles de puissance qui sont enracinés dans cette terre, et de manière très phallique ici. Et là, vous avez une vision réunionnaise qui est toute d'élévation, c'est donc très différent. Alors, je vous pose juste une question: comment faire comprendre à la coopération réunionnaise et malgache des notions comme le foncier ? Le Malgache ne veut pas vendre sa terre, ce n'est pas possible. Le Réunionnais, ça ne le dérange en rien que n'importe qui puisse acquérir du terrain à La Réunion, c'est complètement déterritorialisé ce que vous voyez là en termes culturels. Vous voyez bien l'élévation, ça ne touche pas la terre. C'est une production artistique, qui nous donne un raccourci en termes de stéréotypes, mais cela permet de comprendre des problématiques qui, si on veut coopérer, demandent des discussions, des négociations, des transcriptions de sens, des choses qui demandent du temps et du dialogue.

Un autre exemple juste pour vous répondre : vous voyez ici le Père PEDRO que vous connaissez bien. C'était à Pâques 2001 et vous voyez au fond une voiture et dedans vous avez l'abbé PIERRE qui est venu visiter. Ça se passe à Tananarive. Mais ce n'est pas de ça dont je veux vous parler. Vous avez ici une concentration de personnes. Vous savez tous ce que fait le Père PEDRO, mais regardez bien là devant, les gens qui sont là, qu'est-ce qu'ils ont sur le dos ? Ce ne sont pas des Merisas, et ça c'est Tananarive d'aujourd'hui. Donc les choses ont beaucoup changé. Nous ne sommes plus dans des grilles de lecture "côtière", etc... Et de l'avoir méconnu a posé d'énormes problèmes ces derniers mois. C'est une mutation qui a été faite dans le long terme. En fait, ce sont des pagnes

typiques des régions côtières que l'on ne porte pas dans les régions centrales. Nous sommes en plein hiver, vous voyez que les gens sont chaudement vêtus, et ils le portent. Sur les régions centrales, on porte le pagne sur les épaules, et ce n'est pas le même tissu. Donc, ce que je veux dire, encore une fois, c'est que la notion de Nation ne correspond plus aux grilles de lecture du XIX^e siècle et il est temps qu'on le reconnaisse et qu'on l'explore vraiment. Et je suis d'accord avec le Père URFER : il y a urgence à ce que l'on fasse de la recherche sérieuse.

■ PÈRE SYLVAIN URFER

Si j'étais ministre, la première des choses que je ferais, ce serait de supprimer mon ministère parce que le ministère de la Coopération à mon sens n'a pas beaucoup d'intérêt ou en a trop, mais pas des intérêts nécessairement généraux. Deuxièmement, en attendant qu'il soit supprimé, je crois qu'il faudrait revoir les relations entre partenaires. Et là, j'en profite peut-être pour parler rapidement de ce que j'ai entendu sur les bailleurs de fonds, c'est la même attitude vis-à-vis de l'Union européenne, vis-à-vis des relations bilatérales. Je suis souvent étonné de voir qu'on diabolise ces relations pour jeter une nouvelle fois les torts sur les riches. Il en ont, certes, mais ce n'est pas aussi simple que ça. Très souvent, c'est la peur, pour ne pas dire la lâcheté de certains pouvoirs qui fait qu'on impute aux bailleurs de fonds une décision, soit qu'on n'ose pas prendre soi-même, soit qu'on n'ose pas combattre.

Et j'en parle tout à fait en connaissance de cause. Depuis plus d'un an, la Banque Mondiale et le maire de Tananarive de l'époque m'avaient demandé de m'occuper de la gestion d'un investissement de 35 milliards de francs malgaches, cela fait à peu près 5 ou 6 millions d'euros, pour la reconstruction du marché d'Anosibe, le grand marché et dont le quartier général se trouve juste en face de la paroisse où je suis, et ce en dépit de la séparation de l'Église et de l'État. Si vous voulez, dans la gestion de ce dossier, il est certain que j'ai pu à plusieurs occasions mettre en échec des objectifs de la Banque Mondiale, recaler des plans qu'ils proposaient. Et je crois qu'il faut savoir faire preuve de mauvais caractère de temps en temps, ça m'arrive parfois plus souvent que de temps en temps, mais c'est aussi une question de relations vraies entre partenaires.

Vous voyez, *a priori*, ou le financement ne correspond à rien et il ne faut, ni le demander, ni l'accorder, ou alors il correspond à quelque chose et il faut mettre en place une relation de vérité en disant : « Voilà ce que nous voulons. Voilà ce que sont les gens, voilà ce que les gens demandent. Vous, du point de vue technique, du point de vue financier, quelles sont vos conditions ? ». Et on discute. Et moi j'ai eu, expérience à l'appui, la preuve que c'était possible, mais je ne suis pas dans le secret des dieux pour le reste.

Ce que je constate, par ailleurs, c'est que dans tout le plan de stratégie de lutte contre la pauvreté, etc., la tarte à la

crème actuellement de toutes ces relations uni- et multilatérales, il est clair qu'il manque souvent d'idées, d'imagination et de cohérence dans les demandes locales parce que les politiques ne sont pas toujours à la hauteur. Mais la nature ayant horreur du vide, il est vrai que les bailleurs de fonds s'étalent là où ils ne rencontrent pas de résistances.

Moi, ce que je souhaiterais dans une relation de ce type, c'est d'avoir affaire à de vrais partenaires dignes de confiance bien entendu et qu'aucun contrat ne soit conclu sans une discussion préalable qui tienne compte des conditions, des contraintes économiques et de tout ce qu'on veut, mais aussi de ce qu'on évoquait tout à l'heure, l'arrière-plan historique et culturel.

■ **M. IVAN HOAREAU**

Il serait bon que vos questions et vos réponses soient succinctes afin d'entendre plus de questions.

■ **INTERVENTION DANS LA SALLE : M. ERIC ALENDROIT**

Ce n'est pas tellement une question, c'est plus une proposition. Au stade de ce que j'ai entendu, au sens que vous deveniez ministre et Présidente de la Région, je voudrais proposer que l'on distingue et qu'on sépare complètement le concept de co-développement durable de la coopération régionale puisque, à travers ce qui a été dit, les fondations, les motivations de l'un ou de l'autre sont totalement différentes.

Je disais que c'est souhaitable de distinguer : c'est-à-dire que le co-développement ne rentre pas dans les modes de la coopération régionale comme si cela pouvait être une continuité alors même que, par essence, les constructions sont totalement différentes. Cela pourrait avoir comme conséquence qu'on arrive à véritablement faire un inventaire de tout ce qui est commun, collectif sur l'ensemble de l'océan Indien, d'un point de vue culturel.

Il pourrait également y avoir un développement des échanges, des rencontres entre les peuples de l'océan Indien, mais pas seulement les gens, les chargés de missions. Des rencontres sur le terrain, entre les enfants, les jeunes, les organisations syndicales, les associations, qu'il y ait véritablement une poussée pour que les peuples se rencontrent, puissent échanger et se connaître, que cela sorte du simple discours.

Et j'aurais une dernière proposition, qui est d'essayer d'accompagner la réussite du co-développement dans l'océan Indien pour mettre en place un Observatoire sur la formation et l'exercice du pouvoir. Je crois que ce n'est pas anodin, le professeur FRIED disait que la démocratie est moyennement satisfaisante en France. Je crois qu'au travers des exemples des différents pays de la zone océan Indien Sud-Ouest, et même par rapport à ce qui peut se passer à La Réunion, il y a lieu de mettre en place cet observatoire, pas pour faire un observatoire de plus, mais pour accompagner cette nouvelle conception, cette nouvelle mentalité sur la façon de faire participer l'ensemble des citoyens, l'ensemble des acteurs dans leur

devenir.

■ **M. GEORGES-MARIE LEPINAY, C.E.S.R.**

C'est une question très simple qui vous semblera peut-être idiote. Suite à celle posée par M. SALVA, je voudrais demander à M. le Ministre de la Coopération ce qu'il ferait de la Présidente du Conseil Régional et réciproquement ? N'y aurait-il pas dans ce domaine, puisque que le problème se pose, une coordination à mettre en place afin de voir qui fait quoi, et comment ?

Ma deuxième question m'est venue en vous écoutant, M. URFER, par rapport à un refus du risque au niveau de l'investissement des Malgaches. Je ne connais pas beaucoup Madagascar, je ne fais qu'y passer de manière furtive, je suis Réunionnais. Est-ce que sur ce plan La Réunion ne serait pas en voie de malgachisation ? Il y a cette propension à aller à Paris et à dire : « J'ai gagné de l'argent, j'ai rapporté de l'argent ». Et de chaque côté on rapporte la manne de Paris, de Bruxelles, etc...

■ **PÈRE SYLVAIN URFER**

Je ne connais pas La Réunion. Mais les Réunionnais ont un fond malgache. Cela prouve encore qu'il faudrait travailler les fondements culturels de nos sociétés respectives afin d'en sortir les traits communs. Je crois qu'il y a là des choses à découvrir et à faire bouger.

Sur l'autre question, encore une fois, ministre, présidente, je ne vais pas entrer dans les querelles franco-françaises, à mon avis, c'est votre organisation, et vous faites en sorte que cela fonctionne. Pour le reste, je me garderai bien de faire la leçon dans ce domaine. Par contre, dire qu'il y a antinomie par essence entre développement durable et coopération durable, cela me laisse perplexe, car une coopération régionale est un instrument dont on fait ce que l'on souhaite. Et il me semble que c'est un instrument qui pourrait être parfaitement approprié pour un effort de développement durable puisque, si on veut travailler ensemble, il faut qu'on coopère dans le cadre d'une région, cela s'appelle la coopération régionale.

Concernant les rencontres entre les peuples, cela me paraît difficile, surtout lorsque la mer les sépare. Une bonne rencontre de gens représentatifs répercutée, avec le travail d'information qui la suit, peut être suffisamment intéressante.

Enfin, un observatoire de l'exercice du pouvoir ne serait pas inutile. Je signale par exemple, puisque j'en fais partie à Madagascar, qu'il existe un Observatoire de la Vie Publique. Je pense qu'il doit y avoir un équivalent ailleurs, encore faut-il faire travailler ensemble ce qui existe. Pourquoi pas ? Mais je crois qu'il ne faut pas multiplier les choses qui existent déjà. Essayons de travailler ensemble, cela n'est pas évident, et nous verrons ensuite comment faire évoluer ce qui existe.

■ **PÈRE STÉPHANE NICAISE**

Concernant la dimension culturelle, il n'y a pas malgachisation, mais il existe effectivement un fond malgache. Roland KOURLOFF* parlait d'un substrat malgache. Et j'ai toujours été étonné qu'aucune recherche anthropologique ne soit menée sur ce point à La Réunion, précisément sur ce que je qualifie de substrat malgache du système créole réunionnais. Pour donner un exemple dans l'image que nous a montrée Mme RAKOTOLAHY tout à l'heure, je pense que les raccourcis sont faciles et trompeurs. Par facilité, on va dire que le système malgache plonge dans le tréfonds de la terre et que le système réunionnais opère une envolée lyrique. Je caricature la pensée de Mme RAKOTOLAHY, mais il ne faut pas rester sur ce plan. Qui, parmi ceux qui vivent à La Réunion va se dire :

« Attention, il y a un rapport à la terre extrêmement profond à La Réunion ». Il suffit de considérer le langage créole, le dedans, le dehors, le haut, le bas, tout ce qui fait référence à la terre dans le langage courant pour s'en rendre compte. Bien d'autres de ces petits indices de la vie quotidienne montrent que rien ne se fait d'important sans qu'il y ait immédiatement une association, une relation avec les défunts. La différence est que les Malgaches ont de vrais ancêtres, tandis que nous avons beaucoup de défunts. Le substrat malgache, très important dans le système créole, peut facilement s'expliquer historiquement par le peuplement de La Réunion.

■ **M. YOUNOUSSA BAMANA,
CONSEIL GÉNÉRAL DE MAYOTTE**

Les premiers propos du Père URFER nous interpellent beaucoup. Vous devez savoir qu'à Mayotte, dans beaucoup de villages, le quart des gens parlent le malgache. Là où les Malgaches sont allés (les Sakalaves, les Antalaotse), on parle le Shibushi sur toutes les côtes de Mayotte. Et la description première qu'il a donnée nous correspond. Nous sommes situés entre la côte de l'Afrique, Madagascar, La Réunion est un peu plus loin, et elle est française comme nous. Nous sommes les derniers arrivés sur la scène politique, pourtant nous sommes Français avant les autres, et nous avons même été Français avant Nice et la Savoie. Nous le sommes depuis 1845 alors que les autres ne l'ont été qu'en 1870.

Un autre point : le Sultan, qui a cédé volontairement Mayotte à la France, s'appelle bien ANDRIANTSOLI. Vous voyez que nous sommes plus rapprochés de Madagascar, et nous avons nos frères comoriens de l'autre côté. Nous sommes un petit caillou (375 km²) dans le canal du Mozambique. Tout un monde gravite autour de nous. Avec l'immigration, les étrangers arrivent à Mayotte. Beaucoup de Réunionnais investissent à Mayotte, ce qui est une bonne chose, mais tout le monde converge sur un territoire exigu de 375 km². Maintenant, c'est sur le lagon, qui est notre seule richesse, qu'on commence à grignoter. Dernièrement, nous avons eu un procès à n'en plus finir parce que nous avons mordu sur les mangroves.

Ma question est la suivante : dans cette coopération ou co-développement, êtes-vous prêts, nos frères aînés, à examiner de très près notre position ? Car nous sommes une sorte de tremplin pour les uns et les autres dans une région perturbée.

■ **PÈRE SYLVAIN URFER**

Excusez-moi, je ne sais pas si je suis qualifié pour répondre, mais je dirai simplement que, dans la mesure où nous tenons compte des particularités de chacun, le cas particulier que vous évoquez doit être pris en compte. Personnellement je n'ai pas les moyens de répondre de manière satisfaisante à la question, et je n'ai pas non plus le pouvoir. Est-ce que d'autres seraient plus habilités à le faire, peut-être. Mais je crois que ce que vous dites relève d'un cas particulier et qu'il y a beaucoup de cas particuliers de ce type dans la région, chacun a son histoire et ses problèmes.

■ **M. CHRISTIAN VITTORI, ÉDITIONS AZALÉE**

Je voudrais demander à Mme RAKOTOLAHY et au Père URFER de nous éclairer sur la présence des Karanes. Il y a des Karanes, mais qui ont une spiritualité musulmane, il y a aussi des Chinois, qui sont-ils ? Que font-ils ?

Tout à l'heure, il y avait également une photo avec une grande croix, il y avait des milliers de personnes qui suivaient un autre message, spirituel. Donc quel est le rôle des églises dans le développement économique, politique et moral à Madagascar ? Est-ce qu'il n'y a pas aussi une identité commune entre La Réunion et Madagascar à travers ces églises ?

■ **PÈRE SYLVAIN URFER**

Pour respecter la laïcité de l'État, je laisse la parole à Mme la Présidente.

■ **MME CHRISTIANNE RAKOTOLAHY**

Quel est le rôle des églises dans le développement économique, politique et moral ? C'est une question d'actualité, de fond. Comment répondre à cela en quelques mots ? Je voudrais juste dire que cela a une profondeur historique qui remonte au XVI^e ou XVII^e siècle. Peut-être, pour être plus dans l'Histoire immédiate, puisque la controverse existe, et je ne veux surtout pas l'éviter en tant que chercheur, en ce qui concerne Madagascar d'abord, c'est de reposer cette question par rapport au pouvoir politique, si j'ai bien compris votre question.

Économiquement d'abord, l'église a joué un rôle de premier plan depuis les années 80 pour garder la tête des Malgaches hors de l'eau.

Au point de vue moral, le pouvoir actuel est très controversé, notamment dans les milieux français, voire franco-phones, en ce qui concerne le rôle des églises. En tant que chercheur, ce que je peux dire aujourd'hui, ce que je constate,

et je l'ai relaté dans un article de "Politique Africaine" sorti en kiosque hier, numéro consacré à la crise malgache de ces derniers mois, que les églises, en dehors du fait que ce sont des centres religieux, sont devenues depuis ces vingt dernières années, à Madagascar, le principal centre de culture populaire, ne l'oublions pas, puisqu'il y a eu une grande faillite des écoles, des institutions scolaires, une grande faillite où l'indigence permet de dévaloriser le culturel, presque inexistant pendant très longtemps. Et on continue à avoir de grosses difficultés malgré un dynamisme sur le secteur des médiateurs culturels, etc... Mais, d'une manière générale, c'est l'église qui a tenu ce rôle. C'était pratiquement le seul lieu d'information, d'éducation et de culture populaire dans tout le pays. Et je ne sais pas si on mesure cela ailleurs qu'à Madagascar, la dimension énorme que cela représente dans les institutions. Donc je pense que c'est quelque chose qui mérite d'être exploré, qui n'a jamais été étudié en tant que tel.

En ce qui concerne les Karanes et les différentes communautés vivant à Madagascar, c'est vrai qu'il est facile de donner des exemples, mais il y a une vraie question d'intégration qui se pose concernant les différentes communautés à Madagascar. Je crois qu'il manque encore sérieusement de recherches aussi là-dessus et que cela mériterait tout un tas de recherches à elles toutes seules. Y a-t-il une identité commune par rapport à La Réunion ? Je dirai qu'il y a quelques points communs mais pas d'identité commune.

A La Réunion, c'est un melting-pot d'après ce que j'ai pu voir depuis huit ans que j'y suis. Il y a quand même beaucoup d'interactions communautaires, il y a une identité commune, ce qui à Madagascar est assez différent puisque les communautés Karanes ne fonctionnent pas du tout sur le même mode que ce qui existe à La Réunion. Et donc, là, je pense que c'est trop facile de dire que c'est comparable.

■ **M. JACOBI HAROVELO,**
UNIVERSITÉ DE L'OCÉAN INDIEN

Ma question portera sur un concept qu'on utilise couramment à propos précisément du paradigme mer/côtier. A mon avis, il serait temps pour tout chercheur de s'interroger sur la pertinence de ce terme de "côtier". Je crois que, pour les gens qui ont été sur le terrain, on dit actuellement, par exemple, on a vu la photo, que Tananarive serait une des premières villes "côtières". On pourrait dire qu'il y a eu beaucoup de mouvements de gens et beaucoup d'évolution. Mais en fait, disons que, quand on va dans certaines régions, parce qu'on connaît les caractéristiques des "côtiers", on s'aperçoit que quand on parle aux gens, on leur dit, "vous êtes côtiers", ils vous répondent : « Mais pourquoi vous m'appelez "côtier", je n'ai jamais vu la côte ? ». Donc, à mon avis, il faudrait s'interroger sur la vie de ce concept, et quelle en a été l'utilisation. Et, dans les recherches, il serait temps qu'on revoie la pertinence de ce

paradigme en tout cas. Merci.

■ **PÈRE SYLVAIN URFER**

Je crois qu'indépendamment du vocabulaire "côtier" à Tananarive, il y a d'autres mots en malgache qui expriment la chose de manière plus claire, et dans laquelle les uns et les autres se retrouvent. Je crois qu'il faudrait voir là plutôt l'histoire du XIX^e siècle et cela pourrait faire l'objet de recherches importantes. Si nous voulons comprendre les problèmes de Madagascar, il faut relire l'histoire jusqu'à Gallieni, notamment ce qui concerne l'abolition de l'esclavage et ce qui s'est passé à l'intérieur du pays dans cette période. Toutes ces séquelles ne sont pas véritablement intégrées encore dans une vision commune de l'Histoire, qui est pourtant l'une des conditions pour que la Nation soit forte, que les Malgaches se sentent un. Mais l'unité n'exclut pas les différences. Et l'unité sera d'autant plus forte que les différences seront reconnues.

■ **MME CHRISTIANNE RAKOTOLAHY**

Deux petites remarques. On disait que Tananarive est une ville côtière dans le sens où les gens ne sont pas originaires de Tananarive, mais, en même temps, n'oublions pas que Tamatave, n'est pas une ville "côtière", loin de là, et Majunga n'est pas une ville sakalave... Toutes les grandes villes de Madagascar sont des lieux de rencontre des communautés diverses. Certains phénomènes sont donc méconnus car nous en sommes restés au savoir établi au XIX^e siècle. Une révision



doit donc être faite sur la temporalité des phénomènes, des territoires, des communautés et de leur investissement politique.

■ **M. IVAN HOAREAU**

Je crois qu'on a terminé nos travaux pour ce qui concerne cette matinée. Bon appétit à tout le monde.

Pause méridienne



■ **M. ISMAËL LOCATE,**
CONSEIL GÉNÉRAL DE LA RÉUNION

Je remplace mon collègue Jean-Paul HOAREAU, spécialiste de la coopération régionale au Département, momentanément retenu mais qui sera des nôtres tout à l'heure. Je tiens à saluer nos intervenants du jour : M. MANRAKHAN, Président du C.E.S. de l'île Maurice, l'homologue de M. MONDON ; M. RAKOTOVAO de Madagascar, M. IMANI des Comores et M. VITTORI, qui interviendra au niveau des débats.

■ **M. JAGADISH MANRAKHAN, PRÉSIDENT DU C.E.S. DE L'ÎLE MAURICE**

M. le Président, Mesdames et Messieurs, je voudrais avant tout exprimer mes profonds remerciements à M. Jean-Raymond MONDON, Président du C.E.S.R. de La Réunion, pour son aimable invitation à participer à ce séminaire et pour son accueil des plus chaleureux.

En tant qu'ancien Président de l'Université de l'île Maurice, je salue également le Président de l'Université de La Réunion ainsi que les autres partenaires de ce séminaire.

Je représente ici le C.E.S. de Maurice, organisme nouvellement créé et opérationnel depuis environ trois mois. Ce conseil est composé de 23 membres répartis en trois commissions, dont la commission B qui s'occupe entre autre du développement durable.

Cette commission a choisi une vingtaine de projets d'études, dont quatre prioritaires : le logement, le transport, l'environnement et les pollutions, et enfin l'utilisation des plages. Dans les mois qui viennent, nous espérons évoluer dans ces quatre domaines, et progresser dans d'autres projets déjà identifiés.

Nous nous tournons actuellement vers un projet de grande envergure dirigé par le Professeur WOLFGANG LUTZ et intitulé *Population, Development, Environment : understanding the interactions in Mauritius*, publié en 1994. Ce projet est réalisé conjointement par l'*International Institute for Applied Systems Analysis* (IIASA), basé à Laxenburg, près de Vienne en Autriche, le Ministère du Plan, le Bureau Central des Statistiques et l'Université de Maurice. Voici une structure de base du modèle généralisé population, développement, environnement, ainsi que les interactions les plus importantes utilisées d'une manière qualitative.

Vous voyez qu'en général, il existe des interactions entre population, environnement et développement, ainsi que des sous-secteurs (l'eau est très importante, là aussi, de même que le terroir et la population).

Viennent ensuite les équations mathématiques, avec les définitions des symboles et les valeurs des paramètres, par lesquelles il faut bien passer. Des chercheurs dont Christopher PRINZ, dans Lutz 1994, ont présenté huit des scénarios utilisés. Nous en avons moins dans ce tableau, nous n'avons utili-

sé que quatre scénarios, avec une quinzaine de variantes (présentées sur deux tableaux), pour les années à 20 et 25 ans. Vous voyez, nous revenons dans le passé, sur ce qui a été fait dans les années 90. De ces projections, et d'autres, nous pouvons dégager des scénarios de développement durable. Ainsi, si nous progressons, des problèmes d'eau, de terrain, de pollution apparaissent. Les résultats préliminaires de ces projets ont été publiés en 1994, et ce projet fut présenté sous forme de posters et de dépliants à la conférence de Rio de 1992.

Il faut aussi souligner que Christopher PRINZ, à partir du modèle, a aussi étudié la période de 1970 à 1987, avec des résultats plutôt prometteurs. Il s'agissait d'une période de croissance socioéconomique rapide à Maurice. Désormais, nous disposons d'une bonne dizaine d'années de données que nous pouvons utiliser soit pour voir comment les valeurs proches et comptables convergent ou non avec celles obtenues par la comptabilité nationale, soit pour améliorer le modèle ou les deux à la fois. Un projet a été mis en place dans ce but, dans lequel nous pourrions inclure d'autres partenaires en Europe, l'Institut des Sciences Sociales (I.S.S.) à Paris et dans notre Région.

Mettre l'Homme au centre du développement. Certes, mais comment ? Trop souvent, l'humain est le centre des exercices de planification du développement, mais le cadet des soucis des administrateurs. Pouvons-nous, à la lumière de l'expérience acquise grâce aux projets « population, développement, environnement », établir des équations sur des points tels que homme-femme-famille, emploi du temps, revenus, formation, etc. ? Notre direction tend-elle vers une estimation de la richesse nationale similaire en fonction du PIB. Je pense que oui. Mais, même si la réponse est assez longue, nous avons la possibilité d'orienter notre modèle arithmétique pour placer l'humain beaucoup plus au centre du développement socioéconomique, y compris avec des aspects historiques et culturels plutôt intangibles.

Concernant le développement durable, est-il possible de le mettre en place dans un pays ou dans une région si le reste du monde ne nous accompagne pas ? Ce qui est encore plus difficile si le pays ou la région est petit et de surcroît largement ouvert sur l'extérieur. Cela ne paraît pas évident. Mais tout ceci n'est nullement une plaidoirie destinée à justifier de ne rien tenter dans cette voie. Chaque pays doit faire de son mieux individuellement, et le développement durable mondial viendra, sans quoi l'Humanité sera en danger.

■ **M. Héry Richard RAKOTOVAO, Directeur**
d'« Espace métiers solidarité Firaisankina »

J'espère pouvoir en quelques minutes vous exposer les expériences que nous avons vécues à Madagascar dans le domaine du co-développement durable. Je pense que nous pouvons utiliser ce terme pour qualifier notre activité depuis presque cinq ans.

Mon intervention s'articule autour de deux parties. Dans la première, j'essaierai de donner ma propre conception des expériences personnelles que je souhaite vous faire partager afin de recevoir de votre part des idées susceptibles de nous intéresser.

La première difficulté, comme nous l'avons vu ce matin, réside dans la définition du mot « développement ». Il s'agit d'un terme assez large, dont chacun a sa propre conception. Le Père URFER l'a d'ailleurs bien expliqué ce matin : « Est-ce qu'une certaine population souhaite améliorer sa qualité de vie ? ».

Je partage votre terminologie car elle fait intervenir une variable mesurable, à savoir la croissance. Celle-ci s'effectue à partir des investissements, elle se mesure à partir des échanges commerciaux. Une croissance sans développement, cela revient, à partir de la situation actuelle, à accéder à une autre dont nous pensons qu'elle est meilleure. Ceci reste très simpliste, et je m'en excuse auprès des économistes.

Le développement durable, sur le long terme, est difficile à définir, car il dépend du point de vue de la personne qui en parle. Par long terme, entend-on cent ans, dix ans, un an ? Le long terme est de trois ans maximum en comptabilité, et cela peut s'étendre à vingt ans en économie. Un vieux proverbe nous permet de comprendre que le développement durable est une idée ancienne : « Si tu veux des résultats dans un an, sème des graines, si tu veux des résultats dans dix ans, plante des arbres, et si tu veux des résultats pendant toute la vie, développe et cultive les hommes ». Tout cela nous ramène donc à l'Homme, car il n'y a pas de développement de l'environnement sans développer l'Homme.

Développer l'homme, c'est d'abord développer les échanges culturels. Je suis susceptible de développer quelques échanges avec des gens d'ici ou d'ailleurs, cela ne signifie pas que nous utilisons la même recette de préparation du poulet. Vous le faites en carry, nous avec du gingembre ; vous jetez le premier bouillon, nous le gardons parce que nous trouvons cela très bon. Nous ne disons pas : « Pourquoi tu ne fais pas ça ? Pourquoi nous le faisons ? ». C'est cette différence qui va apporter une valeur ajoutée. Si nous faisons toujours la même chose, nous n'avancerons jamais à rien. S'entendre, c'est avant tout reconnaître le droit à la différence.

C'est reconnaître une autre conception que la sienne, de par la culture, la religion, le milieu, etc... Nous ne pourrions jamais travailler ensemble sans cette conception de ce qu'est la coopération. Tout part de là. L'Homme a des idées, mais malheureusement, ce ne sont pas toujours les besoins de celui qui est nécessaireux qui sont pris en compte. Le processus participatif est pourtant un élément essentiel sinon primordial pour le développement d'un projet. Nous l'avons nous-même vécu.

Des modèles ont pu fonctionner au Nicaragua, ils ne fonctionneront pas pour autant à Madagascar, ni à Maurice car les besoins ne sont pas les mêmes. Le processus participatif doit partir du bénéficiaire lui-même ; il convient donc, dès la genèse du projet, d'impliquer les bénéficiaires et ceux sur les-

quels vous êtes susceptibles d'avoir des actions ultérieures.

Ensuite, il est nécessaire de valoriser la ressource. Chaque région, chaque population, chaque ville, chaque village, dispose d'opportunités. Cela peut être le soleil, le désert ou n'importe quoi d'autre. Et quelquefois on cherche, comme on dit, midi à 14 heures. Il est nécessaire d'exploiter au maximum ce dont on dispose, trouver des échanges possibles afin d'améliorer ce qui existe. Évaluer ce type d'impact est le plus difficile lorsqu'on calcule la croissance. Certains résultats ne sont pas mesurables, ne sont pas calculables, comme l'amélioration de l'état d'esprit, de la mentalité, des mémoires, etc... Je serais pourtant très heureux de disposer d'un tel outil, notamment par rapport à la mémoire, car j'aurais ainsi la possibilité de la coucher sur papier. Ces indicateurs sont en effet nécessaires afin d'appréhender les efforts effectués, de rectifier les erreurs car elles existent toujours, et de positiver ces dernières afin que d'autres ne les répètent pas.

De quelle manière le PAISE (Programme d'Appui à l'Insertion SocioEconomique) a-t-il ainsi pu se mettre en place et parvenir au stade actuel ?

En 1997 ou 1998, nous avons constaté qu'il n'existait plus beaucoup d'ONG et d'associations à Madagascar. D'après les statistiques, il s'agit pourtant d'un des pays disposant de nombreux intervenants dans ce domaine. Comme l'expliquait Mme RAKOTOLAHY, la proportion de l'Humanitaire était assez élevée au travers des actions ponctuelles dont nous avons besoin. Nous avons subi des catastrophes naturelles, l'organisation syndicale était lamentable, donc devant ces cas de force majeure, il a fallu mener des actions humanitaires. L'idée était aussi, à travers elles, de rassurer tous ces gens ; non plus de donner du poisson, mais tout simplement d'apprendre à pêcher. Nous avons ainsi recensé une soixantaine d'associations œuvrant dans l'humanitaire et le caritatif. Ce n'est effectivement pas à nous de chercher des logements, d'assurer la nourriture, d'assurer les vêtements, donc de satisfaire les besoins primaires. Mais souhaitons-nous en être encore à ce stade dans dix ans ? L'association d'accueil pourra-t-elle assurer son bol de riz pendant dix ans ? Cela paraît impossible. L'idée est donc d'apprendre un métier aux personnes.

A Madagascar, le plus simple est d'apprendre à faire de l'artisanat, car les matériaux (paille, bois, bambou, terre brute, etc...) sont à proximité.

Le challenge était difficile à relever dans la mesure où les personnes avaient pris l'habitude d'être assistées sur le plan économique. Au terme de cinq ou six ans, ils doivent se prendre en charge. Pour les former, nous avons donc choisi quatre filières artisanales : le bambou, le tissage, la vannerie et la broderie. Il s'agit de quatre formes plutôt simples : pour la broderie, nous n'avons besoin que d'une étoffe, de tissu, d'un peu de fil, d'une aiguille, d'un petit métier, mais surtout de doigté, et cela reste ainsi accessible à tout le monde. La vannerie permet de confectionner des chapeaux, des sacs, et nous avons donc besoin de raphia, de paille, de fibres d'origine naturelle qu'il est possible de manipuler comme bon nous semble. Pour le tissa-

ge, nous souhaitons remettre en place une valeur culturelle importante sur le plan identitaire malgache.

De plus, cela s'accompagne nécessairement en amont de : la filature, la sériciculture (élevage de vers à soie), l'arboriculture au travers de la culture des mûriers, qui de plus permet de reverdir l'espace malgache. Tout un ensemble est donc intégré dans le bon sens.

Quels sont les résultats ? Quantitativement, nous avons pu former directement 1 500 personnes qui sont revenues dans leur association pour former à leur tour une moyenne de quatre ou cinq personnes par stagiaire, soit au total 5 000 personnes en trois ans. C'est ce que nous avons appelé le développement durable : ce n'est plus donner du pain ou du poisson, mais véritablement former à une activité.

Où est la place du co-développement dans notre système ? Il réside dans le fait qu'il s'agit d'un programme mené simultanément et complémentaiement par trois partenaires : le Gouvernement malgache, le Gouvernement français par le biais de l'ambassade de France à Madagascar et le Conseil Régional de La Réunion qui, sous forme de subventions, ont financé d'une part la formation, mais surtout nous ont permis de bénéficier de bourses d'équipement. Celles-ci regroupent tout simplement tous les matériels que vous avez déclassés, qui ne vous servent plus, mais qui nous sont d'une grande utilité. Nous avons ainsi récupéré des machines industrielles, du matériel en bon état ou que nous avons dû réparer un peu, mais cela nous a permis d'effectuer un travail formidable avec ces machines. Actuellement, si je ne me trompe pas, nous sommes l'un des deux ou trois seuls centres de formations qui dispensent une formation en machines industrielles pour les zones franches à Madagascar. Avec dix mille emplois créés, nous n'avons encore que 600 ou 700 personnes formées à Madagascar, d'où la potentialité dans ce domaine. Et cela nous sert énormément. C'est d'ailleurs l'un des points forts : un nombre assez élevé de gens formés. Cela entraîne invariablement l'amélioration de la qualité des produits de consommation, et donc l'amélioration de la productivité. Le point faible, et peut-être y en a-t-il d'autres, c'est qu'il s'agit d'un processus long, donc la pérennisation de la structure même est mise en jeu car nous sommes face à une population défavorisée. Nous avançons toujours à 90 % grâce aux subventions.

Quelles sont nos perspectives ? Que projetons-nous de réaliser dans le futur avec les populations de la zone de l'océan Indien ?

Tout d'abord, nous souhaiterions établir des contacts avec les Seychelles et les Comores dans le domaine de l'artisanat. Au bout de trois années d'expérience, nous avons connu des hauts et des bas, mais globalement je pense que notre expérience peut apporter des choses à chacun.

Ensuite, nous voudrions pouvoir travailler ensemble pour la commercialisation. Madagascar n'est pas une destination touristique aussi prisée que La Réunion, Maurice et les Seychelles. Pourquoi ne pas utiliser ces trois îles pour consti-

tuer une plate-forme de commercialisation des produits venant des associations et des entreprises de Madagascar ?

Enfin, nous attendons énormément des transferts de compétences mutuels : des artisans malgaches peuvent venir à La Réunion, à Maurice et aux Seychelles, et vice-versa, afin que chacun profite des différentes compétences. Par exemple, nous n'avons pas cette précision dans la notion de norme et la crédibilité qui en découle, car nous ne sommes justement pas au contact des touristes du monde occidental qui sont les principaux consommateurs de produits. De même, et j'en ai discuté avec certains d'entre vous, nous pouvons aussi beaucoup vous apporter. Je suis persuadé qu'il s'agit d'un moyen pour favoriser les échanges culturels et surtout pour améliorer notre label océan Indien.

■ **M. YOUNOUSSA IMANI, COMMISSAIRE GÉNÉRAL AU PLAN DES COMORES**

Mon intervention se focalise sur l'expérience du partenariat Comores-Réunion et je vais auparavant vous présenter les Comores. L'Union des Comores est récente, elle est née le 23 décembre 2001 suite à une réconciliation nationale retrouvée. Avant de parler de la coopération, il est très utile d'avoir une idée, même sommaire, de la situation économique et sociale des îles des Comores.

Notre population triplera d'ici 2050, et ce dans une répartition géographique différenciée : l'île la plus densément peuplée étant l'île d'Anjouan avec un PIB par habitant de 350\$ US, d'où 55 % de la population vivant sous le seuil de pauvreté selon une estimation 2002.

Je tiens à préciser cet aspect, car en matière de co-développement durable, la notion de durabilité est assez mal comprise, surtout dans des circonstances comme les nôtres où nous sommes confrontés à des problèmes quotidiens et où la population ne demande qu'à vivre.

Dans ce sens, lorsqu'on mène une politique de développement, ce qui paraît normal, la notion de durabilité est peut-être mieux comprise dans les pays où le développement existe déjà et où l'on se doit de penser aux générations futures. Dans des pays comme les nôtres, le problème des générations présentes se pose encore, et nous avons besoin de répondre à leurs besoins immédiats.



Je peux donner un exemple précis au travers des lois créées dans nos pays sur la lutte contre le déboisement. Il est possible de créer des lois, d'interdire des choses à la population, mais lorsqu'on touche à l'unique source de survie, cela s'avère difficile. D'où la complexité de cette notion de durabilité car nous devons penser aux générations futures pendant que celles présentes ont des problèmes réels.

Historiquement, les Comores disposent de relations très étroites avec l'île de La Réunion. Celle-ci accueille une forte communauté comorienne et beaucoup d'étudiants ; des cadres actuels qui travaillent aux Comores ont fait une formation ou un stage à l'île de La Réunion. Les avantages que nous tirons de cette coopération par rapport au co-développement apparaissent au travers des fonds transférés par cette communauté et de la participation aux activités socio-économiques du pays, cette coopération contribue ainsi à la croissance économique.

Malheureusement, très peu d'échanges économiques ont eu lieu dans le cadre du développement. C'est dans cet esprit que le 4 avril 2001 a eu lieu à Saint-Denis une journée de coopération Comores-Réunion. L'objectif de cette journée était de développer ensemble les axes de coopération futurs entre les deux régions. Au cours de ces discussions, quatre priorités ont été co-identifiées, qui s'avéraient indispensables pour le développement économique et social des Comores, et qui constituaient dans le même temps pour La Réunion une possibilité de coopération. Ces quatre priorités sont : le développement économique, l'énergie, le désenclavement et les échanges humains.

Partant de ces priorités, la déclaration de Saint-Denis, cosignée par le Conseil Régional et le Gouvernement comorien, a défini cinq axes de coopération de moyen et long termes. Le premier axe comprend : l'aquaculture, la pêche, le tourisme, l'alimentation, le désenclavement portuaire et aéroportuaire. Le deuxième porte sur l'environnement, l'eau et l'énergie. Actuellement, les Comores ont d'énormes difficultés dans ces secteurs et il apparaît impossible de parler de développement sans parler d'accès à l'eau potable pour la population, mais aussi à une énergie moins coûteuse et disponible. Ces deux problèmes sont actuellement des contraintes réelles au développement des Comores.

Le plan porte aussi sur l'éducation et la formation professionnelle. Là encore, impossible de parler de développement durable sans parler d'une formation des hommes. Sur ce point, l'éducation est assurée, mais la formation professionnelle n'est absolument pas adaptée aux besoins de développement du pays.

Le quatrième axe se situe au niveau de la santé, où certains aspects relèvent de l'urgence, d'autres relèvent d'actions pérennes.

Le cinquième axe de coopération concerne la culture et le sport.

La coopération dans le sens d'échanges, de partena-

riat économique avec La Réunion est une idée récente, elle date d'une année à peine. Parmi les actions déjà accomplies ou en cours pour les Comores, l'intervention médico-chirurgicale arrive aux Comores sur l'île d'Anjouan la semaine prochaine, assurée par l'association sanitaire de La Réunion. Il s'agit d'assistance humanitaire mais indispensable, et il est donc difficile de demander à la population d'attendre des actions beaucoup plus durables. Nous devons répondre à ces besoins urgents, immédiats, mais aussi penser à l'avenir. C'est à la fois notre rôle, et aussi celui de cette association sanitaire de La Réunion que de faire en sorte que les actions ne soient pas ponctuelles mais puissent être pérennes dans le futur.

Nous disposons aussi d'un programme intégré de santé scolaire aux Comores. 60 établissements scolaires sont concernés sur l'ensemble des trois îles. En effet, il est assez difficile de comprendre pourquoi les écoles de nos villages les plus lointains n'ont pas les conditions nécessaires d'hygiène pour les enfants, ni le pouvoir d'éduquer normalement : manque de latrines, manque d'eau potable, etc... d'où ce programme intégré accordé par la Région Réunion, d'un montant de 300 000 francs et qui nous a été d'un grand secours. Ceci a été réalisé en collaboration avec les associations communautaires.

Au niveau de la pêche, les entreprises réunionnaises sont intéressées par la pêche aux Comores, et c'est un sentiment réciproque. La pêche artisanale est pratiquée au niveau de la côte et les ressources halieutiques côtières sont limitées. Puisque nous ne parvenons pas à accéder au large, du fait de nos pauvres moyens techniques, cela compromet l'avenir des ressources halieutiques côtières. Cette campagne exploratoire de pêche est menée par l'ARDA-IFREMER dans une mission de concrétisation de ces essais qui devrait débuter samedi prochain. Elle va permettre aux Comores d'évaluer les ressources en gros pélagiques, mais aussi des transferts de connaissances technologiques pour nos pêcheurs. De même, pour La Réunion, d'assurer aux pêcheurs des revenus de contre saison pendant l'hiver austral aux mois de mai à août.

Samedi prochain arrivera aux Comores une mission dirigée par le Président VERGES, et des entrepreneurs réunionnais viendront discuter avec les Comoriens des solutions envisageables pour favoriser le développement de la pêche, l'aviculture, l'agroalimentaire, les transports maritimes, la téléphonie et l'hôtellerie.

Pour conclure, il me semble qu'au niveau des Comores doivent être relevés deux défis majeurs : lutter contre la pauvreté, car il s'agit d'un fléau énorme, puisque 55 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Ceci est primordial tant pour la génération présente que les générations futures, auxquelles nous nous devons d'assurer une meilleure vie. Ensuite le partenariat Comores-Réunion, avec l'ensemble des autres pays de la région, nous aidera à mettre en place un système afin d'exploiter nos ressources d'une façon durable.



■ **M. Ismaël LOCATE**

Nous passons au débat avec la salle.

■ **Mlle Fabienne M'SAIDIE, CIVAM RÉUNION**

Je suis animatrice dans une association qui travaille sur un concept prenant de plus en plus d'importance à La Réunion, à savoir celui de développement durable. Depuis dix ans, des agriculteurs travaillent sur la déforestation et l'agriculture biologique avec plus ou moins de difficultés, ceci étant lié au fait qu'il existe peu de relais en milieu tropical sur ces concepts précis.

Je souhaite intervenir par rapport à ce que j'ai pu entendre au sujet des Comores et de Madagascar, surtout de la part de M. IMANI, selon qui, il est difficile de parler de co-développement durable lorsque les conditions de vie sont défavorables.

Toutes les personnes avec qui je travaille, et notamment les agriculteurs, pensent au contraire que le potentiel d'innovation de zones liées à des conditions de vie très difficiles est énorme.

En 1998, les agriculteurs de notre association sont allés à Madagascar pour un séminaire international. Ils ont été assez étonnés de voir toute l'ingéniosité et toutes les innovations mises en place par les producteurs malgaches face aux difficultés qu'ils rencontraient dans leur travail quotidien.

Cette constatation a développé chez eux l'envie de travailler avec des agriculteurs malgaches, puis avec des agriculteurs de la zone afin d'échanger les savoir-faire. Cela a abouti en 1998 à la création du réseau Agriculture Durable océan Indien, réseau qui regroupe la plupart des îles de la zone (Madagascar, Maurice, Mayotte, Les Comores). L'Afrique du Sud, intéressée, s'en était aussi rapprochée, attirée par l'idée d'une coopération sur l'agriculture.

Il faut savoir que dans ce réseau, notre association était la seule représentant les professionnels. Le reste des animateurs était constitué d'institutionnels, de chercheurs et de

techniciens. Ce réseau a pris une existence parallèle. Des échanges se sont créés au-delà entre différents organismes, de même qu'entre agriculteurs. Il est moribond aujourd'hui, mais les échanges subsistent.

Je me suis rendue aux Comores en août 2001 et j'ai pu y observer beaucoup de murets de pierre sèche pour lutter contre l'érosion. J'étais étonnée d'en voir dans tant de zones, mais aussi rassurée car notre équipe de techniciens construit aussi des murets de pierre sèche pour lutter contre l'érosion à La Réunion, mais nous avons des difficultés à trouver quelqu'un qui puisse nous apprendre à le faire. Cela prouve qu'il existe des savoir-faire dans la zone et qu'ils sont la base d'échanges intéressants entre les agriculteurs déjà membres.

Concernant la lutte contre la déforestation, il s'agit d'une pratique utile dans des zones comme les Comores, Mayotte ou même Madagascar, et il s'agit de plus d'une pratique reconnue comme une des plus durables en matière de gestion des sols en milieux tropicaux. Il est vrai que la vie aux Comores est très difficile, cela m'a beaucoup touchée. A Madagascar, les conditions de vie sont difficiles aussi, à tel point que les agriculteurs qui s'y sont rendus ont mené ensuite des actions humanitaires, tant ils étaient touchés et voulaient participer au développement. Le but n'était donc pas seulement de rester sur un échange unilatéral, mais véritablement de constituer un travail commun à partir des connaissances et des savoirs traditionnels de chaque pays. Il faut arrêter de penser que seule La Réunion, du fait de son développement, peut apporter quelque chose. Le potentiel d'innovation existe et nous nous positionnons de plus en plus à La Réunion depuis dix ans dans la coopération avec les îles alentours. C'est déjà le cas avec l'agriculture biologique tropicale, et des choses intéressantes sont susceptibles d'en sortir d'un point de vue économique.

Il me semble important de rappeler ces exemples, car ils font prendre conscience que les échanges existent déjà.

■ **M. ISMAËL LOCATE**

C'est un témoignage de qualité, vous auriez pu être intervenante. Modestement, sans être connus, vous avez mené deux expériences de développement durable sur deux territoires, Madagascar d'une part, et Comores d'autre part. Et vous avez surtout souligné quelque chose de très important dans le fait que nous devons apprendre des autres. La Réunion française, européenne, a aussi à apprendre des autres pays de la zone.

■ **M. DAVID GUYOMARD, RÉUNION ÉQUITABLE**

L'association à laquelle j'appartiens fait la promotion du commerce équitable. Je suis très surpris de ne pas avoir entendu ce mot jusqu'à présent. L'association existe depuis environ un an et l'objectif était dans un premier temps de parler de cette notion de commerce équitable à La Réunion. En

quelques mots, cela permet de garantir au moyen d'un partenariat étroit entre consommateurs des pays riches et producteurs des pays pauvres un juste prix et des conditions de développement durable pour les communautés concernées des pays pauvres.

L'intervention de M. RAKOTOVAO a été très intéressante sur ce point, car il a rappelé le manque de synergie dans la zone au niveau de la commercialisation. Et cette piste du commerce équitable mériterait d'être plus creusée.

Dans quelques semaines, l'association va sortir une petite plaquette grâce au soutien du Département, mais aussi de la Région, qui va synthétiser les débats de la Journée du commerce équitable organisée le 24 novembre dernier à Saint-Denis. J'espère qu'il sera possible d'en dégager des pistes d'action concrètes qui s'ajouteront à ce que nous tentons de mettre en place à La Réunion.

Concernant ce que les pays de la zone peuvent apporter à La Réunion, l'idée même du commerce équitable, le fait que des communautés se prennent en main et essaient d'agir directement sur leur propre destinée par des productions et en se mettant directement en contact avec les consommateurs, pourrait être bénéfique pour les communautés les plus défavorisées de La Réunion, notamment les jeunes en insertion, etc....

■ **M. HÉRY RICHARD RAKOTOVAO**

Je remercie Monsieur pour son intervention très importante. En fait, les débouchés sont très difficiles à trouver actuellement sur le marché international. Ironie du sort : l'artisanat malgache n'est pas adopté par les Malgaches car son prix est assez élevé par rapport au pouvoir d'achat. Les principaux consommateurs de l'artisanat malgache sont donc à l'étranger. Le problème est d'abord lié à la qualité, ensuite aux normes et enfin aux débouchés. D'où l'importance du commerce équitable. Nous avons déjà tenté d'aborder ces questions, mais nous avons été découragés par les démarches qui nous imposaient un travail de longue haleine. Au bout de deux ans, nous ne pouvons nous vanter d'avoir amélioré la qualité, mais cela ne saurait tarder. Je m'en remets donc totalement à votre participation pour aller dans ce sens. Je pense que nous nous reverrons.

■ **M. ISMAËL LOCATE**

Voici donc une proposition concrète. Ce type d'échange est mis en place pour favoriser également les relations entre les personnes ayant une expérience dans un domaine et ceux qui ont besoin de régler des problèmes.

M. RAKOTOVAO nous a démontré qu'il est possible de passer de l'économie solidaire à une économie marchande. Effectivement, la filière peut être davantage organisée grâce au co-développement, ce qui satisfait tout le monde. Notre situation consiste donc à travailler ardemment afin de développer une production de qualité.

J'ai noté une chose intéressante dans ce que nous a dit M. MANRAKHAN : l'humain est "la cendrillon" du développement. Qu'est-ce que cela vous inspire ?

■ **M. JACKY CHANE-ALUNE**

Bien des entreprises ont un devoir de l'amener à se développer, et au-delà d'un problème naturel, l'entreprise se base sur les Hommes, leurs connaissances et leurs compétences. Je suis donc tout à fait d'accord pour dire qu'à la base du développement se situe d'abord la formation de l'Homme, et qu'il s'agit d'un des seuls moyens valables pour qu'à la fois le pays, mais aussi l'environnement, se développent. Il est impossible de réaliser quelque chose sans les Hommes, même si nous avons parfois l'impression que ce sont les associations qui gouvernent au niveau des entreprises. La matière principale, au-delà de la matière naturelle, le cœur du sujet, demeure bien entendu l'Homme.

■ **M. IVAN HOAREAU, C.E.S.R.**

Je partage moi aussi cette analyse qui consiste à placer l'Homme au centre. Mais cela ne doit pas rester qu'une bonne intention ; un moment viendra où les uns et les autres devront mettre ce principe en application.

■ **PÈRE STÉPHANE NICAISE**

Il est toujours ennuyeux d'aller à contre-courant. Lorsqu'on entend tout ce qui a été dit ici, chacun a envie d'applaudir des deux mains. Mais cela ne m'empêche pas de penser à une réflexion d'un homme que tout le monde connaît ici, M. CERISOLA : « Il faut consommer pays ». Mais, qui est prêt à payer plus cher le produit pays ? Le goût est certes meilleur. Mais qui est prêt à payer plus cher ? Si vous vous rendez au grand marché à Saint-Denis, vous verrez qu'il regorge d'artisanat malgache, mais à quel prix est-il vendu par rapport à ce qu'a touché l'artisan ? Je suis d'accord avec le principe du co-développement, mais soyons honnêtes, et admettons qu'en vérité, actuellement, cela ne fonctionne pas très bien.

Ce que je dis est certainement blessant, mais c'est la réalité. Si nous souhaitons mettre en valeur les capacités dont nous disposons dans la région, cela a un coût. Nous sommes totalement englués dans une société de consommation de type européen, sommes-nous prêts à dépenser de telles sommes pour un produit du pays, même s'il s'agit d'un produit de qualité ?

■ **M. FONTAINE**

Je suis contraint de prendre la parole afin d'aborder la question de l'entreprise et du développement durable. La formation des hommes est un point important et un atout indispensable. Parallèlement à cette formation, le dialogue et l'échange

entre les personnes sont primordiaux. Sans cela, la mise en place de cette notion de durabilité est compromise. Dans la coopération, nous dialoguons afin de mieux connaître l'autre. Il me semble que le dialogue est aussi indispensable au sein de l'entreprise. On ne répète pas assez souvent que tout doit être construit sur l'échange et le dialogue.

■ **M. HÉRY RICHARD RAKOTOVAO**

Je vais poursuivre ce qui vient d'être dit. Vous disposez effectivement d'une abondance de produits artisanaux sur le marché de Saint-Denis, mais c'est justement pour cela que nous souhaitons l'existence d'un réseau plus équitable, plus juste. Qui touche la plus grosse part des bénéfices dans ce marché ? A Madagascar, l'artisan ne touche rien. Il doit travailler, il travaille. Le commerce équitable pourrait donc garantir des retombées et des revenus équitables à celui qui produit. Nous nous battons pour cela.

Voici le dilemme : quelle serait la dualité entre une entreprise formelle, exportatrice et correcte, et l'association qui va s'intégrer dans ce domaine ? La dualité est peut-être un point important à faire jouer. Mais malheureusement, ce n'est jamais le producteur qui touche de l'argent et améliore sa qualité de vie, c'est le milieu qui prend 300 ou 400 % de marge. Car par rapport aux prix pratiqués ici, je peux vous en demander la moitié pour un produit de meilleure qualité.

■ **M. JEAN FRIED**

Concernant ce qu'a dit M. IMANI sur le problème des générations présentes, il est évident qu'elles sont dans un besoin immédiat et qu'il convient d'intervenir rapidement. Cela ne signifie pas qu'il existe une contradiction avec le développement durable et le co-développement. Mlle M'SAIDIE a montré qu'il se développe de nombreux savoir-faire face aux difficultés quotidiennes, qui peuvent par la suite être exportés et échangés.

Je peux donner un exemple de mon expérience personnelle actuelle avec la Russie. La plupart des laboratoires universitaires russes, particulièrement en Sibérie, sont très pauvres, ne disposent pas de matériel performant et moderne bien qu'il s'agisse de zones de recherche nucléaire qui furent très encouragées au cours d'une période précise de l'Histoire. En chimie par exemple, il n'y a pas de matériel moderne.

Nos collègues russes ont développé en réaction des talents d'ingéniosité. Ils savent utiliser le moindre appareil ancien ou le récupérer. Ils possèdent de telles compétences que nous les invitons maintenant chez nous afin de nous apprendre à travailler sur certaines manipulations. Et réciproquement, nous les aidons à s'équiper en matériel moderne.

Un véritable échange est donc né des difficultés importantes auxquelles ils doivent faire face. Cela nous permet de résoudre des problèmes, et de réaliser des économies, puisque nous n'achetons plus nécessairement lorsqu'un appareil tombe en panne ; nous le réparons. Cela entre parfaite-

ment dans la notion de co-développement durable. Je tenais à vous donner cet exemple complémentaire, moins pessimiste que les propos de M. IMANI.

■ **M. YOUNOUSSA IMANI**

En évoquant des besoins urgents indispensables auxquels nous devons répondre, je n'ai jamais dit que pauvreté et développement durable étaient incompatibles. Mais il est plus difficile pour nous, dans les pays dont le niveau de développement est assez bas, de mener une politique de développement durable aussi efficace que celle des pays du Nord.

Prenons l'exemple concret de l'île d'Anjouan, sur lequel Charif ABDALLAH pourra intervenir et confirmer mes dires. Le fait d'extraire le sable marin détruit tout l'environnement côtier de l'île. Il ne faut pas couper le bois parce que cela détruit la nature. Mais les habitants vous répondent qu'ils n'ont aucune autre alternative pour vivre. D'autres pays ont les moyens de faire venir des machines, d'établir des contrats scierie ou d'autres afin d'apporter des alternatives.

Je peux prendre aussi l'exemple de Mohéli où vivent les tortues de mer, espèce marine rare en biodiversité. Des pêcheurs les attrapent malgré toutes les interdictions, les lois et les contrôles mis en place car il s'agit d'une source de revenus importante. Il faut leur proposer d'autres alternatives afin qu'ils abandonnent ces activités.

Je ne suis donc pas pessimiste, mais le processus est beaucoup plus lent dans des pays comme les nôtres où les difficultés sont réelles et immédiates, alors que pour d'autres pays il suffit de changer les techniques de développement.

■ **M. JEAN FRIED**

Concernant cette idée de difficulté immédiate à résoudre, un point n'a pas été évoqué et porte sur l'existence dans certains pays d'économies parallèles. J'ai été amené, dans le cadre de mes travaux à la Commission européenne, d'intervenir en Amérique du Sud, et notamment dans des pays où la drogue est un élément d'économie important. Tout un problème est alors à résoudre sur le plan du développement économique : comment empêcher ou détourner les personnes de cette économie parallèle en Colombie et même en Bolivie, où l'un des candidats à la présidence a dit récemment qu'il faut maintenir la culture de plantes permettant la fabrication de drogue. En Colombie, la sécurité sociale est payée par les mafias de la drogue... Au mois de novembre, j'étais invité dans le nord de la Thaïlande par le Gouvernement thaïlandais afin de travailler avec un groupe d'urbanistes sur le développement économique du Triangle d'or, et nous avons été confrontés aux gens qui cultivent la drogue dans cette région parfaitement connue, et qui ne veulent pas abandonner cette activité, car il s'agit de leur seule ressource. Nous avons tenté de travailler sur l'idée de cultures alternatives, mais il s'agit d'un sujet délicat, dont je ne souhaite pas parler ici. Je le mentionne simplement comme une possibilité de débat.

■ **M. ALEX HOW CHOONG, C.E.S.R.**

Depuis ce matin, nous avons entendu les théories des intervenants sur le co-développement. Il est vrai que la situation actuelle à Madagascar doit nous interpeller. Que peut-on concrètement proposer à ceux qui veulent s'investir dans le co-développement ?

Il y a quelques mois, un ancien Ministre de l'Éducation malgache disait : « Ce n'est pas parce que la France est un ancien pays colonisateur que nous devons à tout prix garder la langue française. A la limite, nous pourrions nous en passer si la France ne participait pas à la hauteur de ce que nous souhaitons au développement économique de Madagascar ».

Plus récemment, le Président de la Région, au plus fort de la crise malgache, a simplement indiqué qu'en raison du nombre importants de Réunionnais vivant à Madagascar, il était imprudent de prendre une position claire entre l'ancien et le nouveau Président. Quelques jours plus tard, la France, et d'autres grands pays, reconnaissent Madagascar.

Si je me place dans la position d'un entrepreneur ou d'une personne souhaitant coopérer à Madagascar, ne va-t-il pas craindre de s'entendre dire en arrivant : « Votre pays a pris du temps, il s'est fait tirer l'oreille, il vient. Maintenant, nous n'avons plus besoin de vous ». Ce concept de co-développement dépasse à la fois la théorie et les actions concrètes. Les actions de coopération exposées tout le long de la matinée ont montré leurs limites, tant dans l'Humanitaire que dans le développement. Que peut-on dire à un entrepreneur qui viendrait à Madagascar et qui s'entendrait répondre : « Oui, mais vous avez quand même pris votre temps avant de nous reconnaître » ?

■ **M. ISMAËL LOCATE**

Je vais donner la parole à M. RAKOTOVAO, puisque nous avons parlé de la situation à Madagascar. Je pense que cette situation est liée à une crise politique, conjoncturelle par essence. Nous pourrions choisir n'importe quel pays de la planète. Elle est un exemple de ces ressortissants étrangers qui sont entrepreneurs, coopérants, et qui se retrouvent dans ces moments pris entre deux eaux, sans trop savoir quoi faire. Ils sont parfois obligés de plier bagages et de repartir en attendant des jours meilleurs. Tout cela est le propre d'une crise, et n'est pas propre à la situation de Madagascar.

■ **M. HÉRY RICHARD RAKOTOVAO**

Ma réponse n'engage que moi : en tant que Malgache, je me dois de répondre. La situation n'est pas aussi compliquée qu'on le croit. Votre réflexe est normal, mais tout cela ne va pas aussi loin. Le grand problème réside dans une croissance qui est réelle, mais dont les habitants ne parviennent pas à entrevoir les fruits.

Beaucoup d'efforts ont été réalisés depuis 1995-1997,

grâce à la confiance des partenaires financiers, des bailleurs de fonds comme l'Europe ou la Banque Mondiale, qui ont permis à l'économie de redémarrer. Ce qui s'est passé entre le mois de décembre et la fin du mois de juin est une crise politique. Inévitablement, il y a des victimes : les investisseurs étaient en première ligne car la stabilité sur laquelle ils avaient misé a disparu rapidement. Mais je vous assure, vous pouvez revenir, personne ne vous demandera rien. De plus, je pense que nous ne referons pas la même erreur de faire la chasse aux sorcières ou de perdre le temps à courir après ceci ou cela. Nous devons être prospectifs tous ensemble, en commençant par nous, Malgaches. Il en sortira quelque chose, mais nous avons besoin de vous.



■ **M. JAGADISH MANRAKHAN**

C'était simplement pour confirmer le message et ensuite le transmettre.

■ **M. HÉRY RICHARD RAKOTOVAO**

C'est l'effort de tout un peuple, c'est un véritable élan de solidarité. C'est un phénomène inédit, qui n'a jamais été vécu nulle part. Je pense que cela n'était qu'un réveil, que cela ne fait que commencer. Le fait que tout soit encore dans la tête rend la période encore plus difficile. Tout le monde dit : « Nous sommes riches ». C'est vrai, puisque nous avons tout. Mais nous ne volons pas les pauvres. Il faut profiter du réservoir de potentialités que constitue ce séminaire, tout cela n'est qu'une question de volonté, de savoir. Nous ne devons plus être aussi égoïstes qu'avant, et nous avons chacun besoin les uns des autres. C'est à ce prix que nous pouvons parler de coopération durable.

■ **M. JEAN-MARIE DELPECH,**
SARL ARCHITECTES DE L'ÉPERON, LA RÉUNION

Je suis architecte urbaniste à La Réunion depuis presque 20 ans. Je tenais à dire que je n'ai pas eu besoin d'aller en Colombie pour trouver une économie parallèle et des mafieux : 67 % des logements à La Réunion sont construits sans permis de construire. Nous avons environ 48 % de travailleurs au noir et des marchands de sommeil majoritaires à La Réunion.

Tout cela pour dire que le développement durable est chose très intéressante intellectuellement. Je suis content d'avoir entendu parler de commerce équitable. Si nous prenons l'exemple du coton en Afrique, son prix de sortie actuel sur le marché mondial est inférieur au prix de revient des Africains. La raison est très simple, et vient du fait que les USA, afin de maintenir leur paix sociale et leur économie, soutiennent de façon outrancière le cours du coton de manière à faire vivre leurs paysans. Il se passe exactement la même chose avec le sucre, même s'il n'y en a plus pour très longtemps.

L'économie durable, le développement durable, l'économie équitable, tout cela dépend avant tout d'une volonté politique, de la volonté des hommes. Nous pouvons toujours rêver et philosopher sur la qualité de l'Homme, je pense que sa plus grande qualité est le droit de vote. Il faut donc aller voter convenablement afin que se développe une vraie volonté politique, et de bien définir qui a intérêt à enrichir les pauvres.

■ **M. JEAN-MARC CHABOUD, D.D.E. S.G.T.**

Je pose une question à M. IMANI concernant les possibilités de partenariat avec La Réunion. Je n'ai pas vu dans les cinq points principaux le développement et l'entretien des infrastructures routières alors que quelques actions sont déjà menées actuellement avec La Réunion.

Deuxièmement, puisque vous avez cité l'énergie, ne peut-il pas y avoir un apport de La Réunion dans la remise en service des énergies hydrauliques d'Anjouan ?

■ **M. ISMAËL LOCATE**

Une question à M. l'Organisateur : pourquoi ne parle-t-on pas de réalisations ? de formations ? Je sais que la DDE apporte un soutien important aux Malgaches sur la formation des hommes dans le domaine des infrastructures et des réalisations concrètes. Parlera-t-on de ce sujet demain ?

■ **M. DIDIER LAMOTTE, C.E.S.R.**

Oui.

■ **M. ISMAËL LOCATE**

En ce qui concerne les Comores, je vais donner la parole à M. IMANI.

■ **M. YOUNOUSSA IMANI**

Sur l'entretien routier, je n'ai pas connaissance des actions réunionnaises actuellement aux Comores. Quant à l'énergie, je pense que je vais donner la parole à M. Charif ABDALLAH, originaire d'Anjouan, qui connaît très bien le problème énergétique hydraulique.

■ **M. CHARIF ABDALLAH, COMORES**

Effectivement, nous avons des problèmes d'énergie, bien que nous ayons des cours d'eau. Après le conflit entre les îles, beaucoup d'intervenants sont venus à Anjouan. Pas plus tard que la semaine dernière, des entrepreneurs sont venus, mais je ne peux pas vous dire s'ils sont de La Réunion ou d'ailleurs, afin d'évaluer les possibilités d'installation de centrales hydrauliques. Toutes les possibilités sont donc offertes pour ceux qui veulent investir à Anjouan.

■ **M. ISMAËL LOCATE**

Les portes sont donc ouvertes.

■ **MME KOULTHOUM DJAMADAR, COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU PLAN DES COMORES**

Sans doute M. le Commissaire n'a-t-il pas eu encore le rapport de la mission, mais il est vrai que des actions sont menées au niveau de la Direction Nationale des Infrastructures en partenariat avec la D.D.E. de La Réunion. Des actions doivent tenter d'identifier dans quelles mesures La Réunion pourrait apporter un appui à la réorganisation du ministère de l'Équipement, afin que celui-ci puisse notamment remplir ses missions convenablement. A ma connaissance, jusqu'à présent, certaines missions viennent pour un travail, mais il est vrai que nous n'avons pas eu de rapport définitif au niveau du Plan.

■ **M. JEAN-RAYMOND MONDON**

Un vice-président souhaite que je prenne la parole. Je poserai deux questions en rapport avec ce qu'ont dit MM. IMANI et FRIED. Le développement durable ne peut-il se faire uniquement qu'à partir des pays riches ? N'est-ce pas une vision de pays riche ? Compte tenu de ce qui a été dit, nous sommes en droit de nous interroger. Peut-être serait-il souhaitable de recadrer les choses sur ce que nous disons, nous, du co-développement durable.

Jean FRIED parlait d'économie parallèle. N'est-ce pas une vision occidentale des choses ? Ce qui est parallèle pour nous ne l'est peut-être pas pour eux. Nous devons certainement modifier notre langage par rapport aux pays qui se trouvent dans cette situation.

Pour terminer, je voudrais m'adresser au Président du C.E.S. de Maurice. J'ai bien entendu ce qu'il a dit des travaux que compte mener le C.E.S. mauricien dans les prochains mois et dans les prochaines années. Pour notre part, au niveau du

C.E.S.R. de La Réunion, nous développons des travaux, en particulier en matière de prospective. Si nous souhaitons faire du co-développement durable, il serait peut-être bon de rapprocher nos travaux afin d'envisager ce qu'il est possible de développer en commun. Concernant la problématique des Comores, le C.E.S.R. de La Réunion assure la vice-présidence de la Commission Nationale du Littoral au Conseil National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire, et nous menons actuellement un travail sur la Gestion Intégrée des Zones Côtières, et tout ce qui touche le littoral. Je pense que cela peut intéresser les Comores. Nos amis Seychellois n'ont pas encore pris la parole, et cela peut les intéresser également de savoir quelle réflexion nous menons actuellement. Je n'ose pas le dire officiellement, mais nous avons l'intention, si celui-ci se passe bien, d'organiser un autre séminaire sur la problématique de la Gestion Intégrée des Zones Côtières, afin de savoir ce qui est réalisé au niveau de La Réunion et de l'océan Indien. Ce sera aussi l'occasion d'échanger et de réfléchir à ce que nous pouvons réaliser en commun.

■ **M. JEAN FRIED**

Au sujet des économies parallèles, il ne s'agit pas seulement d'une vision de pays développé ou de pays riche. Les expériences que j'ai eues en Amérique du Sud ou dans d'autres pays du monde montrent au contraire que les responsables de ces pays sont extrêmement préoccupés de l'émergence de ce genre d'économie, car il s'agit d'une économie mafieuse, de gangsters. C'est une sorte de totalitarisme, une économie dirigée par des clans, par de grandes familles, où tous les aspects qui nous tiennent à cœur, la démocratie, la liberté, l'indépendance, etc... ne peuvent pas exister car ce sont des intérêts personnels et non des intérêts collectifs qui dominent. L'économie parallèle est parfois utile puisqu'elle permet à certains groupes de personnes de survivre, certes. Mais si elle est remplacée par une économie collective bien organisée, ils peuvent trouver absolument les mêmes intérêts. Dans le cas des économies mafieuses, elle est très rapidement prise en main par une ou deux personnes.

Il existe de même un manque évident d'éducation, auquel il faut pallier, notamment au travers d'une meilleure organisation institutionnelle et politique. Lorsque j'étais en Amérique du Sud, des problèmes d'utilisation de l'eau et de l'électricité en dérivation existaient ; tout le monde se branchait sur l'eau sans passer par les compteurs. Mais le Gouvernement essayait de lutter contre ce genre de pratiques car cela conduit à une anarchie dont les puissants font la meilleure utilisation, des puissants qui sont souvent des gangsters. Je serai beaucoup plus réservé quant à l'utilité de cette économie parallèle. Elle existe, elle est également apparue en Russie lors de l'effondrement du système institutionnel soviétique et il faut reprendre la main petit à petit, car il ne s'agit pas d'une solution d'avenir. C'est une solution au coup par coup, très dangereuse car, à long terme, elle met en servitude les gens qui la prati-

quent.

Le développement durable est-il exclusivement réservé aux pays riches ? Nous nous sommes déjà posé la question au sujet de l'environnement. Lorsque nous parlions d'environnement avant de parler de développement durable, nous disions : « Oui, vous, pays développés, vous avez pollué au XIX^e siècle pour vous développer industriellement, vous n'avez pas hésité. Maintenant, vous voudriez que nous supportions les conséquences de ce que vous avez fait au siècle précédent ? » Nous avons au contraire acquis une expérience dans ce domaine et nous nous sommes aperçus que cela créait de graves problèmes à moyen terme et long terme. Toute l'idée, et c'est sur ce point que le co-développement durable intervient, de même que la solidarité : les pays développés doivent aider dans leur démarrage les pays moins développés ou sous-développés, mais sans faire les fautes que nous avons pu commettre. Nous avons essayé les plâtres et c'est désormais à nous d'aider puisque nous disposons de moyens financiers et économiques. C'est aux pays riches de faire preuve de solidarité pour préserver l'ensemble du monde. Nous devons donc pour ce faire convaincre les dirigeants des pays en voie de développement, mais aussi convaincre nos propres dirigeants, nos propres entreprises, nos propres responsables politiques, afin qu'ils comprennent que notre avenir passe par la solidarité avec les autres. C'est ce message très important que je souhaite voir porté par le co-développement durable.

■ **M. ALAIN COUDERC, COLLECTIF POUR MADAGASCAR**

Convaincre les politiques de plus de solidarité est certes important, et il faut le dire, mais je trouve que le mot a été quelque peu galvaudé depuis ce matin. Nous ne devons pas nous voiler la face. Pour revenir sur le problème de Madagascar, la position de La Réunion en tant que département français au milieu de pays souverains pose un problème évident dans la mesure où nous souhaitons conserver un véritable co-développement durable. Une grande majorité d'hommes politiques et de citoyens réunionnais n'a pas accepté le diktat imposé par le Gouvernement français dans la situation de la crise malgache. Nous sommes à La Réunion des Français de France, et nous tenons à rappeler que nous connaissons mieux les Malgaches. A ce titre, nous acceptons très mal des consignes données à 10 000 kilomètres de distance. Nous étions fort opposés au règlement de la situation du conflit de Madagascar, et donc nous ne nous alignons pas sur ce qui s'est passé sur le plan national.

Concernant la représentativité de La Réunion lors d'une politique régionale, le problème a été soulevé ce matin à propos du Ministère de la Coopération et des politiques régionales gérées par la Région. Nous devons clarifier les choses et voir si la volonté politique d'une coopération et d'un véritable partage existe réellement.

A ce propos, se donne-t-on à La Réunion les moyens de connaître ses frères malgaches, comoriens, mauriciens,

seychellois ? Je n'en suis pas si sûr. A ce niveau, il existe un problème éducatif qu'il faut revoir à la base. Peut-être qu'en suite des rapports réellement fraternels pourront s'inscrire dans un véritable élan de solidarité, non pas dicté par des paroles, mais dicté par le cœur.

Tout cela est d'une importance capitale. Nous vivons dans une île qui s'appelle La Réunion, et on y apprend plutôt à diviser les gens. Nous vivons dans une zone nommée indio-océanique où nous apprenons à voir nos partenaires comme des rivaux. J'en veux pour exemple les Jeux des Iles, qui m'apparaissent plutôt comme des jeux contre les îles. Rendez-vous compte que vouloir y faire participer Mayotte pose de graves problèmes, alors qu'il ne s'agit que de jeux, de partage, d'amour et d'amitié (c'est du moins ce qu'on m'a appris du sport). Il y a donc de nombreuses choses à revoir selon moi. Je vous apparais certainement terre à terre, très sensuel, très philosophe, et de ce fait loin de l'économie, mais il me semble que tous ces problèmes doivent être revus largement si nous souhaitons établir une véritable coopération sur le long terme entre les îles de l'océan Indien.

■ M. ISMAËL LOCATE

En un mot : « Soyons solidaires à l'égard des pays de la zone ». N'allons pas sur place avec nos gros sabots et sachons rester humbles.

■ M. GEORGES-MARIE LEPINAY

Premièrement, ayons assez de respect pour nos amis de Madagascar et ne nous immisçons pas ainsi dans leurs affaires. Si nous cherchons à savoir aujourd'hui qui est responsable de quoi à Madagascar, nous allons devoir monter une deuxième expédition et cela nous prendra du temps. Tout semble aujourd'hui se remettre en place, prenons en acte et voyons quoi faire avec les Malgaches et les autorités dont ils se sont dotés.

Deuxièmement, la légère mise en cause de notre connaissance du sujet que contenait la réponse de normand de notre ami alsacien (FRIED) ce matin est une affaire strictement réunionno-réunionnaise : nous n'allons tout de même pas *ad vitam æternam* reprocher aux autres ce qu'ils font, sous prétexte que nous allons à Paris lorsque nous avons un problème, et que nous revenons ensuite avec une soi-disant solution. C'est là encore une donnée objective de notre comportement, et nous ne pouvons pas obliger les autres à se rendre en Métropole.

Malgré cela, mon interprétation est différente de ce qu'a dit M. IMANI tout à l'heure. Je le rejoins lorsqu'il explique que nous sommes confrontés à des problèmes quotidiens auxquels nous devons faire face. Il ne me semble pas que cela soit incompatible avec les notions d'économie et de développement durable. Ce dernier n'est d'ailleurs pas une vue de l'esprit, mais le résultat des grands problèmes actuels. M. IMANI est confronté aux problèmes et nous interpelle : que peut-on faire et com-

ment, sans que cela soit à sens unique ? Ce n'est pas à moi de dire à M. IMANI : « Vous avez une route là-bas, je vais vous la faire comme ça, je vous enverrai après mes voitures ». Ce n'est pas à moi de dire cela. J'ai tout de même noté que le troisième point de la déclaration de Saint-Denis concerne le dés-enclavement, et je considère cela comme une forme d'interpellation.

Je voudrais simplement rapporter une anecdote : j'ai rencontré il y a quelques mois un Ministre mauricien, et nous avons parlé de développement. Il me disait, avec ce charmant accent mauricien : « Vous, les Réunionnais, vous ne savez pas comment dépenser votre argent ». Je pense que c'est profondément vrai et au fond, nous parlons un peu la bouche ouverte du développement durable et du co-développement, tandis que les autres sont confrontés à d'autres types de problèmes.

Nous devons donc écouter les autres si nous voulons savoir comment procéder avec eux, mais cette écoute doit être réciproque. Je peux vous parler d'une autre de mes expériences dans le domaine de la formation professionnelle à Madagascar, près d'un centre que j'ai visité, à l'époque, avec l'A.F.P.A. Nous souhaitons développer des coopérations. Nous avons vu des ouvriers travailler de façon extraordinaire avec des outils très simples, tant en mécanique qu'en tôlerie ou en menuiserie, avec des engins qui ne coupaient pas, ce qui ne les empêchait pas de produire des choses intéressantes. Dans ce cas, les coopérations auraient été enrichissantes, nous aurions appris énormément et nous aurions peut-être apporté quelque chose aux autres, par exemple redresser les lames de machines à raboter.

Nous étions parvenus à des projets d'accords avec l'I.M.P.F., avec les autorités malgaches, avec l'A.F.P.A. qui est aussi installée à Madagascar, mais finalement nous n'avons trouvé personne pour signer, car cela ne relève pas des compétences de la Région. Nous avons eu le même problème avec ceux de Paris, et nous avons dû mettre en place quelque chose d'autre. Je comprends donc tout à fait la démarche de Monsieur RAKOTOVAO.

Concernant l'économie parallèle, un distinguo est à effectuer, car il en existe de plusieurs formes. Il existe effectivement une économie mafieuse telle que nous la connaissons en Italie, mais également une économie souterraine seulement en partie mafieuse, tournée vers la construction et qui rapporte des devises, ce qui n'est pas le cas dans d'autres domaines. Et il y a l'économie elle-même, n'en déplaise à M. Delpech, y compris dans son propre domaine, dans celui de l'architecture, etc... Je connais de nombreuses constructions à Saint-Gilles possédant juste le label, le reste est un peu parallèle, y compris dans des établissements publics, notamment une pyramide... L'économie parallèle est donc bien réelle à La Réunion, mais il faudrait l'étudier non pour la normaliser, mais afin d'établir les bases d'une réflexion.

■ M. ISMAËL LOCATE

Il existe une étude de la D.D.T.E.F.P. sur l'économie souterraine et informelle à ne surtout pas confondre avec l'économie parallèle telle que l'a décrite le Professeur FRIED.

■ INTERVENTION DANS LA SALLE

Lorsqu'on parle de co-développement durable, je pense qu'on l'oppose souvent à la coopération régionale. Dans le co-développement durable, il y a selon moi deux choses importantes. Concernant le mot durable, j'ai compris ce matin qu'il porte à la fois sur l'écologie mais aussi sur le respect de l'Homme et des traditions. Cela me semble fondamental. Mais lorsqu'on parle du co-développement à La Réunion, il est possible d'imaginer qu'il s'agit de projets qui vont permettre de développer le pays en question, mais aussi La Réunion. L'accent est donc mis sur le bien mutuel de La Réunion et des pays environnants. J'attire votre attention sur ce point car beaucoup de personnes commettent des erreurs en parlant de coopération régionale à La Réunion, notamment parce qu'ils n'ont pas une vue à long terme. Or, nous sommes de plus en plus nombreux à penser que le développement de La Réunion passe par celui de la zone entière, et qu'il est impossible de développer un milieu de prospérité artificielle dans un océan de pauvreté. Plus les pays autour de nous vont se développer, et plus nous trouverons les moyens de nous développer ensemble. Mais nous devons réfléchir sur des projets mutuels et concrets. Concernant l'économie, les projets de développement, par exemple dans le domaine du tourisme, de la forêt, il convient d'être pragmatique et de plancher sur des projets susceptibles d'apporter un plus à La Réunion, notamment dans le domaine du tourisme, des transports aériens ou des échanges maritimes. Concevoir des réseaux performants et à des coûts acceptables est un élément indispensable du développement durable.

Je me pose donc à la lumière des différents débats de cet après-midi : ne faut-il pas chercher des projets mutuellement porteurs ? Nous risquons sinon d'en arriver toujours au même schéma qui consiste à dire que nous développons de la coopération régionale Nord-Sud avec un assistant et un assisté ; nous savons bien que cette solution est rejetée, même par les pays qui sont bénéficiaires.

■ M. ISMAËL LOCATE

Nous devons jouer gagnant-gagnant, si je peux me permettre l'expression, comme l'a expliqué Mlle M'SAIDIE tout à l'heure dans son intervention : chacun peut apprendre et prendre de l'autre.

■ M. HÉRY RICHARD RAKOTOVAO

Dans le continent africain, il a été remarqué que les échanges sont généralement faibles ; les Africains n'achètent

pas, contrairement à ce qui s'est passé dans le Sud-Est asiatique où ils ont pu avancer rapidement grâce à un grand nombre de consommateurs des biens qu'ils produisaient. C'est un constat partagé.

■ M. ISMAËL LOCATE

Nous passons à l'intervention de M. VITTORI, éditeur à La Réunion, qui va nous expliquer son métier.

■ M. CHRISTIAN VITTORI

Je vais vous parler d'une expérience vécue, donc d'une chose concrète.

Avant de commencer, je voudrais remercier le Conseil Régional, M. le Président du Conseil Régional, M. le Président du Conseil Général, M. le Préfet et M. MONDON, d'avoir bien voulu accepter que j'intervienne pour présenter les éditions Azalée. Il s'agit d'une expérience unique car j'interviens à l'université pour la première fois au bout de vingt et une années de travail à l'île de La Réunion.

Ceci est donc pour nous un moment d'Histoire qui se couple avec celle des bouleversements dans la zone océan Indien, liée à la reconnaissance officielle par notre pays, la France, de Madagascar, et au nouveau Gouvernement malgache de Marc RAVALOMANANA. Il me semble qu'il s'agit d'une bonne chose pour nous Français, mais aussi pour nous Réunionnais. Il est possible que cela nous ouvre de nouvelles perspectives et nous sorte des discours parfois passésistes que j'ai pu entendre. Il faut toujours laisser sa chance à celui qui initie un mouvement nouveau, et c'est le cas pour le nouveau président.

Mme Christiane RAKOTOLAHY et le Père URFER ont évoqué les notions de lenteur et d'accélération. Je ne suis pas certain que cette dernière soit essentielle. On ne changera pas la mentalité des peuples, et je préfère utiliser la notion d'honnêteté, même si le mot est parfois galvaudé. Si cela fonctionne, nous disposerons de nouvelles perspectives. C'est donc dans ce sens que je vais évoquer mon expérience, celle des Editions Azalée, qui existent depuis septembre 1981, soit presque vingt et un ans, à l'île de La Réunion. C'est aussi en ce sens qu'il manque, selon moi, à notre débat une dimension réunionnaise. Il serait intéressant qu'un jour le département de La Réunion, la Région, l'État et la société civile se retrouvent pour évoquer un co-développement durable entre les acteurs économiques, culturels et ce monde politique dont nous avons effectivement besoin.

Commençons par l'Homme. Un proverbe wolof dit : « L'Homme est le meilleur remède à l'Homme ». Ce proverbe, nous l'avons édité dans une de nos premières productions concernant une association humanitaire nommée Médecins du Monde, dont mon frère fait partie. C'était une de nos premières éditions. Concernant Madagascar, cela est encore plus ancien. Nos actions sont souvent liées au souvenir, à travers la culture, et c'est cette même notion de souvenir qui a, en partie, été une

des causes de mon engagement récent.

L'édition relève de la microéconomie. Tout à l'heure, Alex HOW CHOONG est intervenu, et j'aurais aimé qu'il donne son sentiment profond en qualité d'ancien Président de la Chambre de Commerce.

M. le Président du C.E.S.R., vous avez très bien organisé ce colloque, mais invitez plus de chefs d'entreprises et d'acteurs économiques la prochaine fois. Il n'y en a peut-être pas suffisamment. Je suis donc ce porteur de parole d'une microéconomie. Par essence, l'Édition brasse beaucoup de culture mais peu de chiffres. Il existe néanmoins un rapport constant entre les pays de la zone.

En qualité d'éditeurs, nous recevons régulièrement des manuscrits, nous discutons avec les gens, nous sommes en intervention permanente sur ce qu'ils pensent, sur ce qu'ils font, et nous avons par exemple des relations avec l'île Maurice, laquelle a accompli un développement remarquable par certains aspects. Elle dispose de deux maisons d'édition : l'une est assez étatisée, et l'autre, Les Éditions du Printemps, avec laquelle nous avons eu des relations. Mais qu'il s'agisse de l'île Maurice, de Madagascar ou de Mayotte, j'ai remarqué qu'en général les gens s'intéressent plutôt aux Éditions de leur région. Il est extrêmement difficile, voire quasiment impossible, de pénétrer ces marchés différents, car les habitants sont souvent centrés sur eux-mêmes. Mais il existe néanmoins une exception, et celle-ci est franco-malgache.

Tout à l'heure, nous avons évoqué le fond malgache qui existe chez les Réunionnais à travers l'Histoire. Lorsque les premiers marins bretons sont arrivés à l'île de La Réunion, il n'y avait pas de femmes : les premières étaient donc des malgaches. Sont venues ensuite les portugaises, mais le contingent étant toujours insuffisant, on amena des personnes de la Salpêtrière. Voilà donc le fond profond de l'histoire du petit peuple de La Réunion.

C'est cette Histoire que l'on retrouve à travers des attitudes, des mots, des sentiments, une sensibilité, mais il y a aussi cette relation, insuffisamment évoquée, inter-îles entre Maurice, Madagascar, La Réunion, les Comores, Mayotte, les Seychelles. Cette interaction ne date pas d'aujourd'hui, mais de trois siècles, au cours desquels il y a eu des écrits, des écrivains, d'où une aventure éditoriale relativement passionnante car on y découvre l'Histoire de l'océan Indien, et aussi le monde au travers de celle-ci.

La francophonie est un point commun important dans tout cela, c'est un des fers de lance de notre développement. La France semble bien comprendre, comme elle l'a fait récemment au travers de sa reconnaissance, qu'il est important de se développer ensemble. Comme le dit l'adage, il n'est jamais trop tard.

D'un point de vue éditorial, nous sommes longtemps restés peu développés sur le marché, et nous avons tenté quelques expériences, lesquelles sont un peu les archétypes de celles de tous les chefs d'entreprises réunionnais. La relation avec l'île Maurice existe, et elle passe essentiellement par

le biais des imprimeurs. Celle avec Madagascar est particulière. En ce qui nous concerne, nous avons édité en 1991 *La Marche de la Liberté* de Charlotte RAFENOMENJATO, dont le retentissement fut très fort. Je me souviens encore d'une manifestation d'envergure au marché de Saint-Denis et de l'appréhension qu'avaient certains Malgaches à acheter ce livre, car nous n'étions pas véritablement en démocratie.

Ensuite, nous avons sorti un deuxième ouvrage assez important, toujours dans ce domaine de la littérature politique, *Famadine**, lequel retrace l'histoire complexe, douloureuse, difficile, de la mise au pouvoir d'un système et d'hommes en 1975. D'après ce que nous disait l'auteur, Gilbert MANES, cela évoque l'histoire tragique du Général RATSIMANDRAVA. Voici nos relations avec Madagascar.

Une autre expérience intéressante fut celle de notre travail avec un jeune médecin dans le cadre de l'association Médecins du Monde. Il a trouvé une épouse à Madagascar, a monté son entreprise et ensemble nous avons sorti le premier guide touristique édité depuis 1960. Il y a eu deux rééditions par la suite, puis les relations sont devenues extrêmement difficiles, notamment cette année. L'un des grands problèmes que pose le co-développement est celui de la fluidité des biens : comment passer un bien d'un endroit à l'autre sans qu'il soit taxé ? Il est évident et normal qu'une partie soit taxée, cela fait partie de l'économie, mais pas qu'il soit surtaxé. De plus, cela entraîne des tracasseries administratives énormes (paperasse, etc...).

Le problème a été largement évoqué dans le cadre de l'humanitaire, car des conteneurs entiers restaient bloqués simplement pour des problèmes d'ordre administratif. Il s'agit là d'une des clés du développement, le reste est constitué de bonne volonté.

La 17^e tribu, comme le disait le Président TSIRANANA affectueusement, ces Français de Madagascar, les Zanatanes s'expriment beaucoup et ont gardé un souvenir ému de leur hymne car ils sont écartelés entre leur cœur malgache et leur langue française. Certains parlent heureusement malgache, et nous avons notamment publié beaucoup de poésie de ce type. Le fond réunionnais, à travers Madagascar, est dans Les Hauts. Comme on dit : « Le piton (nous pouvons faire une métaphore poétique) pointe son doigt vers le ciel, vers l'endroit où il fait froid ». Et c'est une bonne chose que Pierre BONNOT, Président du Collectif, soit là, car j'aurais souhaité l'entendre s'exprimer, de même que d'autres amis, Dominique, etc., LEPI-NAY avec qui nous avons eu un contretemps.

Merci malgré tout à La Réunion, car il s'agit d'un pays où il est possible de s'exprimer, même lorsque les avis divergent. C'est réellement la grande richesse de l'île. Je souhaite, M. le Président, que votre séminaire soit une parfaite réussite et constitue un début historique vers un véritable développement. Il faut désormais entrer dans des choses concrètes, mettre en place des modules, partir sur des bases chiffrées et des projets concrets car nous ne restons pour l'instant que dans des intentions.

■ M. ISMAËL LOCATE

Je crois que cela répond en partie au souci qu'exprimait M. RAKOTOVAO précédemment, d'Alain COUDERC également puisque celui-ci nous a expliqué que faire du co-développement économique et social passe par la connaissance des autres, donc forcément par la culture, par des échanges sportifs également. Nous avons donc un exemple de pont entre La Réunion et les pays de la zone sur l'Édition, dans le domaine culturel. Avez-vous des questions, des réflexions ?

■ M. HÉRY RICHARD RAKOTOVAO

Une question à M. VITTORI : vous avez fait l'inventaire des travaux réalisés avec Charlotte, avec les guides, etc... Vous pourriez mettre un peu plus en avant cet aspect co-développement, car s'il s'agit uniquement de faire de l'édition, un auteur vient, vous propose quelque chose, il y a des prix à payer, et vous vous partagez les bénéfices. Comment voyez-vous cette notion de co-développement durable au niveau de l'édition ?

■ M. CHRISTIAN VITTORI

Tout d'abord, des lois précises doivent être mises en place, notamment dans le rapport franco-malgache ou réunionnais-malgache, afin que nous puissions être certains de nous investir sur un marché, que ce marché soit libre, qu'il existe des relations, etc... La coédition avec des éditeurs malgaches est tout à fait possible, mais il faudrait que la filière malgache, en matière d'imprimerie, puisqu'elle existe, se modernise, et aille de l'avant.

Ensuite, j'ai apporté ici un petit lémurien en peluche, non pas pour le décor, mais parce qu'il est fabriqué à l'île Maurice, et qu'il serait possible d'envoyer partout des petits lémuriens. La relation n'existe pas qu'en matière d'édition.

Je souhaite donc une mise en place saine de la structure économique, et qu'à cela s'ajoute un développement touristique souhaitable, et inévitable car nous n'avons pas d'autre choix. De même, nous avons un grand problème en matière de développement local car La Réunion possède un potentiel touristique extraordinaire, freiné par les problèmes posés par le littoral. De très grands travaux sont donc à réaliser.

L'île Maurice les a déjà effectués, mais elle est plus petite ; en ce qui concerne Madagascar, il faut profiter de l'espace, car il s'agit d'un énorme champ. Le développement de Tamatave, le développement de Tuléar, le développement de Diégo Suarez, Les Hauts de la brume, constitue un énorme éventail de possibilités. En matière d'édition, cela restera modeste, mais il existe de nombreux autres domaines. Vous parlez de l'artisanat, il y a véritablement une carte à jouer entre La Réunion, département français, région française, et les îles ; c'est le cas en particulier avec l'île Maurice. Cela n'a jamais été possible jusqu'à présent, où seulement en partie comme c'est

le cas avec une compagnie aérienne, mais de nombreuses initiatives ont été proposées. Mais s'il existe une volonté politique de la part de notre Gouvernement, de la Région, du Département, de Madagascar et des îles, je pense que notre potentiel est énorme, exceptionnel. De plus, les habitants cherchent à rester dans une zone relativement paisible, ils veulent une certaine tranquillité, et de nombreux progrès sociaux ont été effectués.

Concernant les jeunes, toutes les expériences de jeunes Réunionnais du Chaudron qui sont allés à Madagascar sont extrêmement formatrices, car ils se retrouvent face à leurs racines pour la majorité, et face à un autre monde dans lequel ils sont obligés de se débrouiller. Maintenant, ils y découvrent peut-être d'autres valeurs. Une complémentarité forte se met donc en place.

Enfin, je n'ai rien contre l'artisanat malgache. Je sais que la demande existe, puisque je suis administrateur d'une association effectuant la promotion de produits artisanaux. L'un des problèmes que nous avons souvent avec Madagascar est celui du suivi dans le ravitaillement, mais c'est terminé. Le problème réunionnais est un tout autre sujet. La demande est très forte et les artisans réunionnais ne parviennent pas à suivre la demande, d'où de grandes potentialités. Ce n'est qu'une intuition, mais je pense et j'espère que tout cela se réalisera dans le futur.

■ M. YAN RIVIERE, CIVAM RÉUNION

Depuis tout à l'heure, nous parlons d'économie, d'artisanat local, mais l'artisanat est basé sur des productions primaires comme l'agriculture ou l'arboriculture. Ne pensez-vous pas que le développement durable général passe aussi par la protection, l'aménagement, l'amélioration de la plantation des arbres ou le développement durable dans l'agriculture ? La majorité des Malgaches et des habitants de Mayotte vivent de l'agriculture.

Ne faudrait-il pas penser à parler du développement de l'agriculture avant de parler de l'économie ?

■ M. ISMAËL LOCATE

L'agriculture fait partie de l'économie.

■ M. YAN RIVIERE

Disons, en partie, de la protection des ressources naturelles, et de leur remplacement lorsqu'on coupe des arbres pour faire des chaises, pour l'artisanat, etc...

■ M. ISMAËL LOCATE

Il est évident que dans une démarche de développement durable, au moins deux sujets doivent être équilibrés : le développement économique et la protection de l'environne-

ment. Si nous devons couper des arbres centenaires pour la construction, le mobilier, à Madagascar ou ailleurs, nous devons également replanter. Les arbres sont comme les hommes, ils sont faits pour malheureusement partir à un moment donné, et sont ensuite remplacés.

■ **M. YAN RIVIERE**

Je voulais parler de l'érosion.

■ **M. ISMAËL LOCATE**

Il devait y avoir l'intervention d'un ami Rodriguais, mais je crois qu'il n'a pas pu être présent parmi nous. Cela pourrait être un sujet de discussion dès demain dans un atelier.

■ **M. YAN RIVIERE**

Ce n'est pas uniquement la valeur des arbres qui compte, mais aussi les conséquences de la coupe des arbres. C'est le problème de l'érosion.

■ **M. ISMAËL LOCATE**

C'est le problème de la consolidation des rivages, des allées côtières. Cela pourra être développé demain plus avant.

■ **M. GEORGES-MARIE LEPINAY**

C'est ce que disait M. IMANI tout à l'heure : l'homme au centre et tout le reste en découle, ou devrait en découler.

■ **MME DOMINIQUE DAMBREVILLE**

Si nous revenons sur les principes du co-développement durable, nous avons vu depuis ce matin qu'il est fondé sur l'Histoire, l'implication des décideurs dans la durée, dans le temps, la gestion des actions, la définition des priorités, les besoins de l'autre, etc..

Pour revenir à l'intervention de Christian VITTORI et à la préoccupation de M. RAKOTOVAO, il me semble que l'acte même d'écrire, l'acte de produire de l'écrit, nous permet de réfléchir sur notre Histoire, notre Culture. Il ne faut pas voir l'édition uniquement en tant que livre objet, gestion, espace économique, etc...

A Madagascar comme à l'Ile Maurice, je peux prendre l'exemple du 5^e Sommet de la francophonie et de ce que nous avons pu réaliser avec les enfants réunionnais, mauriciens et du Zimbabwe : nous avons produit pour eux et avec eux. Le temps de trouver les mots qui sonnent sur nos émotions, de clarifier nos idées, c'est la plume qui nous permet de le prendre ; l'oral renvoie au fil de la pensée, alors que l'écrit nous permet de nous poser.

Sans vouloir précipiter les choses, il serait intéressant de disposer à la fin de ce séminaire, d'ateliers, d'espaces de réflexion afin de lister certains axes importants, à la manière de

ceux dont parlait M. IMANI. Dresser une sorte d'état des lieux précis par le dialogue et tout consigner dans un cahier des charges, un protocole d'accord consenti et fabriqué par tous. Par où commencer ?

C'est à ce moment précis que l'écrit a son rôle à jouer, et nous pourrions disposer d'une bibliothèque, d'un thésaurus, de notre forêt de livres. A partir de là naîtraient la réflexion et la mise en place des actions, que celles-ci soient ponctuelles, à long terme, à moyen terme, dans l'urgence. Ceci dans le but de nous construire et de fabriquer l'Histoire ensemble afin que demain soit meilleur, ailleurs mais aussi ici. Le travail est donc à long terme pour certains et à moyen terme pour d'autres.

Je n'ai pas beaucoup entendu parler, peut-être cela viendra, de l'éducation. Chacun prêche pour sa paroisse et je trouve enrichissant d'être en contact avec des gens passionnés par leur domaine, car cela nous permet d'avancer dans la réflexion.

Dans le domaine de l'éducation, si je prends le cas de Maurice, des Seychelles ou de Madagascar, des gens de la France métropolitaine arrivent avec des idées et remplis de bonne volonté, mais avec un catalogue d'actions. Puis ils repartent, font venir des livres et mettent tout en place. Les Malgaches connaissent d'ailleurs très bien le Projet d'Education Malgache, très éphémère et ponctuel.

Je me demande donc pourquoi La Réunion ne jouerait-elle pas un rôle de plaque tournante qui fédérerait notre savoir-faire avec ce qui arrive de la Métropole ? Le conseiller culturel, avec ses actions, et les chefs de projets coopération à Madagascar œuvrent déjà pour ce genre de choses. Du fait de la proximité de La Réunion, de Madagascar et de Maurice, pourquoi ne pas décider d'un lieu à l'issue de ce séminaire où il serait possible de discuter, où nous serions nous-mêmes acteurs et force de propositions, afin que ceux venant momentanément dans le pays puissent en profiter. Ceci est surtout important dans le domaine de l'éducation, étant donné le prix d'un P.E.M., surtout lorsque l'on entend au bout de quelques années un chef de projet partir et dire « C'est reparti pour un tour avec autant de dollars alignés ». Je ne peux m'empêcher de penser qu'à l'Ile de La Réunion, avec la collaboration de nos homologues malgaches, mauriciens, etc., nous pourrions réfléchir sur des projets éducatifs comme d'autres le font sur l'agriculture ou autre ?

Il me semble que nous devons avancer autrement, chacun intervenant à sa manière. Je ne pense pas que cela soit catastrophique. Certains disaient ce matin : « C'est peut-être trop tard ». Je pense personnellement qu'il n'est jamais trop tard pour bien faire, si chacun a la volonté de construire, trouve sa place et y met du cœur. Cette idée d'un après séminaire est à creuser afin de déterminer le type d'action, le cahier d'évaluation, le cahier des charges, les protocoles d'accord, les réalisations à court, moyen ou long terme, dans l'urgence, etc...

■ **M. ISMAËL LOCATE**

Merci pour ce témoignage qui montre la nécessité d'union des bonnes volontés et des compétences dans une logique de mise en place de projets. Nous allons devoir écrire le Livre coloré du développement durable, par opposition au Livre blanc.

Le grand mérite de cet après-midi réside d'abord dans la mobilisation : il s'agit d'un point très positif ; l'autre est ce début d'émergence de la culture de co-développement durable. Nous parlons souvent de coopération ; cette notion de co-développement est relativement récente, nouvelle, et au-delà des autorités, des personnes officielles, notre intérêt réside aujourd'hui dans notre diversité. Nous voyons dans la salle des personnes de toutes professions, de toutes organisations, des jeunes et des moins jeunes. L'existence d'une culture commune est le préalable à la mise en place des actions, nous devons savoir ce que nous souhaitons réaliser et bien nous comprendre.

Merci aux uns et aux autres.



© Mercredi 17 juillet 2002

■ **M. ARMAND HOAREAU**

Avant de commencer, un mot de remerciement pour les personnes qui organisent ce séminaire, en particulier l'AGORAH, M. GRANDVAUX et son équipe, qui ont assuré à la fois l'organisation et l'accueil de ce séminaire.

Nous allons continuer ce matin les travaux commencés hier, et poursuivre avec les témoignages de nos partenaires des pays de la zone. Nous aurons l'intervention de M. de CAMARET de la Croix Rouge Française qui nous parlera des actions de l'association dans l'océan Indien. Nous passerons ensuite à un témoignage d'une association malgache sur le compagnonnage à Madagascar. Puis Mme VALMONT viendra nous parler des actions de terrain aux Seychelles. En fin de matinée, nous assisterons à un exposé de M. KAUPPAYMU-THOO de l'île Maurice et de M. SALVA qui nous parlera de la coopération de La Réunion.

■ **DOCTEUR PHILIPPE DE CAMARET,**
CROIX ROUGE FRANÇAISE

Je suis bénévole de la Croix Rouge française à La Réunion. Je représente M. Christian PAILLET, directeur des Opérations Internationales de la Croix Rouge sur la zone, absent actuellement du département. L'action de la Croix Rouge s'inscrit dans celles plus vastes et plus diverses des nombreuses associations de volontaires et de bénévoles travaillant dans la zone. La question posée est celle de la place de la société civile, des Organisations Non Gouvernementales et des populations dans les processus de décision, de contrôle et d'action en matière de développement durable.

La Croix Rouge française anime actuellement dans la zone de l'océan Indien une trentaine de programmes, et je vais rapidement vous présenter le programme régional de préparation et de réponse face aux catastrophes.

En préliminaire, deux particularités de notre groupe. L'appartenance au mouvement Croix Rouge impose à toutes nos actions deux principes fondamentaux. Premièrement, le fait que ce sont toujours les sociétés Croix Rouge et Croissant Rouge des pays concernés qui agissent, les autres ne viennent qu'en soutien et uniquement à la demande des sociétés nationales opératrices. Deuxièmement, la Croix Rouge est un auxiliaire des pouvoirs publics et les sociétés nationales de Croix Rouge et de Croissant Rouge interviennent donc sur mandat des pouvoirs publics et en collaboration avec eux.

Ce programme s'insère donc dans l'action internationale de la Croix Rouge française. Actuellement, une trentaine de programmes sont développés dans la zone, par exemple

aux Comores, dont un programme de santé scolaire a été cité hier, un programme de finalisation de l'éradication du choléra sur ces îles. Sur Madagascar, nous venons de terminer la construction d'un centre de santé de base dans la région de Andrakala, et le renforcement des capacités de la société nationale de la Croix Rouge malgache est un gros programme actuel qui vient de trouver un financement important avec l'aide de la Hollande. Il y a le positionnement d'un lot d'interventions rapides à Madagascar, mais l'objet n'est pas de faire la liste de nos actions.

Concernant ce projet relatif à la lutte contre les catastrophes, incluant la préparation et la réponse aux situations de catastrophe, il s'agit d'une chose importante dans la zone. Nous vivons tous dans des îles exposées à des risques de catastrophes naturelles et de catastrophes liées à l'activité humaine. Les niveaux de préparation sont divers. Il a semblé important à l'ensemble des sociétés Croix Rouge de la zone de se préparer et de mettre en commun réflexions, outils pédagogiques et moyens d'action afin de mieux faire face aux situations de catastrophe. Le programme est en fait une coordination entre cinq sociétés nationales avec en plus le soutien technique de la Fédération Internationale de la Croix Rouge et du C.I.C.R. Elles visent à constituer un outil multinational commun de prévention et de réponse aux situations de catastrophe tourné vers les populations civiles, articulé avec les plans de préparation et de réponse des États concernés, et avec pour support le réseau des sociétés nationales de la Croix Rouge et du Croissant Rouge. Dans la zone, cela représente 6 000 volontaires actifs et un réseau de plus de 600 comités pour Madagascar, les Comores, Maurice, les Seychelles, Mayotte et La Réunion.

Le programme dont nous parlons possède deux composantes : la PIROI et le BROI. Le BROI est le Bureau Régional pour l'océan Indien, il s'agit d'un organisme de la Croix Rouge française. Celle-ci a décidé de coordonner l'ensemble de ses actions sur l'océan Indien et prochainement aussi pour l'Afrique de l'Est à partir de La Réunion. Nous avons donc créé un bureau où actuellement travaillent deux personnes dont M. Payet que je représente. Les missions du BROI sont donc au départ d'animer et de coordonner des projets et des programmes bilatéraux entre Croix Rouge française et sociétés nationales de la région, et, depuis le programme de préparation aux catastrophes, le BROI a aussi pour tâche de coordonner les actions visant à rendre opérationnelle la Plate-forme d'Intervention Régionale (PIROI).

Cette Plate-Forme d'Intervention Régionale océan Indien est donc le cœur du projet que nous développons maintenant depuis quatre ans. Les objectifs sont d'accroître les moyens de réponse rapides en extrême urgence suite à une catastrophe naturelle ou due aux activités humaines, mais aussi d'atténuer les effets de la catastrophe par une meilleure préparation et information des populations exposées. L'outil est donc le réseau des sociétés Croix Rouge et Croissant Rouge. Pour cela, il faut identifier les aléas, ce qui est un mécanisme

classique de lutte contre les catastrophes, savoir ce qui se passe, s'y préparer, et aussi développer les capacités opérationnelles des sociétés nationales par le renforcement de leurs structures, la formation de leurs secouristes, la préparation au quotidien des secouristes et des populations concernées. L'objectif du projet est aussi de développer l'entraide entre les sociétés nationales.

Il y a des objectifs spécifiques dans ce programme. Nous avons constitué cette PIROI à La Réunion, et un premier lot d'urgence positionné à La Réunion, dont nous verrons le détail tout à l'heure. Nous avons constitué un fonds financier d'urgence pour les catastrophes qui nous permet de réaliser les premières interventions, les premières évaluations, l'envoi des premières équipes. Nous avons constitué une équipe départementale d'intervention rapide à La Réunion, car c'était dans nos plans d'action locaux. Ce n'est pas forcément dans les plans d'action locaux de tous les pays, donc nous disposons d'une ÉNIR (Equipe Nationale d'Intervention Rapide) en fin de constitution à La Réunion. L'idée est reprise actuellement à Madagascar aussi, qui va probablement constituer sa propre ÉNIR.

Il y a donc eu la constitution d'une équipe régionale de personnes ressources, dont nous verrons tout à l'heure les missions, et nous sommes maintenant en train d'élaborer un plan régional d'intervention après catastrophe qui reprendra notamment les plans nationaux. Actuellement, quatre plans nationaux sont finalisés et opérationnels, et deux restent encore à finaliser, ceux de Maurice et de Mayotte. Enfin, il y a renforcement de la formation des réseaux de secouristes des sociétés nationales.

Nous avons d'abord dit qu'il y avait un lot d'urgence. Il y a aussi des ressources humaines, donc un stock, un fonds et une base de données d'information. Les ressources humaines sont constituées par les gens qui gèrent l'entrepôt dont vous avez vu deux photos. C'est le personnel d'encadrement et de gestion, essentiellement des membres du BROI. Il y a une équipe de volontaires qui gère l'entrepôt au niveau logistique, des secouristes dans chaque société nationale. Nous avons des spécialistes par domaine regroupés dans l'équipe régionale, des personnes ressources qui sont des gens compétents en matière d'eau, de santé, d'abris, de logistique et de fourniture d'énergie. Enfin, il existe des conseillers de la Fédération et du C.I.C.R.

Le stock et le fonds d'urgence ont pour but de permettre l'assistance à 10 000 personnes pendant un mois : abri et hébergement temporaire, l'eau de masse et l'eau de boisson, les soins de santé de type sanitaire et les télécommunications.

Avec la base de données, il s'agit de connaître les facteurs de risque, les dispositifs de secours de chaque pays, d'essayer de les harmoniser et de renforcer la place de la Croix Rouge dans ces dispositifs. Par exemple, à La Réunion, la Croix Rouge a maintenant intégré le plan ORSEC au niveau de la Préfecture et développé les capacités d'intervention de chaque société nationale.

Il y a des missions d'urgence, ce sont les missions classiques d'évaluation, d'intervention, de monitoring. Il y a de même des missions d'assistance technique aux sociétés nationales : conseil, accompagnement, formation et évaluation.

Actuellement, les gens qui travaillent sur ce programme bénéficient d'une réunion annuelle de suivi technique, et d'une rencontre annuelle de coordination. Nous avons mis en place plusieurs formations, qui ont été créées par les sociétés nationales : ce sont des formations originales. Nous avons formé des formateurs sur la catastrophe, qui travaillent surtout sur les problèmes de vulnérabilité, donc il s'agit de savoir repérer la vulnérabilité et comment y faire face. Comment diminuer l'impact des phénomènes catastrophiques, surtout naturels pour l'instant ? Il y a eu la formation de l'équipe régionale de personnes ressources. Actuellement, un programme est en cours de finalisation pour former dans chacune des sociétés nationales des gens qui vont être capables de fournir de l'eau de masse, non plus à 10 000 personnes, mais à 50 000 ; et aussi de l'eau de boisson. C'est donc un partenariat avec une société privée réunionnaise qui va nous permettre de mener à bien ces formations dans l'ensemble des pays de la zone. La dernière manœuvre en date a eu lieu à La Réunion, à Sainte-Suzanne, où nous avons pu déployer un camp d'hébergement provisoire et mettre en œuvre un traitement d'eau et des missions.

Actuellement, nos moyens sont les suivants : nous disposons d'abris d'urgence temporaires, nous pouvons installer un camp pour 10 000 sinistrés. Nous pouvons mettre en œuvre l'accueil de personnes non accompagnées ou dépendantes, ce qui est classique ; la distribution des articles domestiques de première nécessité est en place ; la distribution alimentaire est actuellement possible et doit l'être dans trois des cinq sociétés nationales, et enfin le soutien psychologique, qui est le métier de base de la Croix Rouge. En matière d'eau de masse, nous pouvons distribuer actuellement 150 000 litres d'eau traités par jour, ce qui suppose captage, stockage, analyse, traitement, purification et distribution.

Nous avons des soins de santé de base de type sanitaire pour 10 000 personnes pour un mois, très centrés sur les besoins de santé communautaire, plus un kit particulier, le kit choléra, qui a été utilisé récemment aux Comores. Enfin, nous disposons d'un réseau de télécommunications largement développé par le C.I.C.R., qui désormais couvre l'ensemble des pays de la zone en moyens VHF et H.F. Ce sont les moyens dont nous disposons déjà. Nous en sommes à la troisième année et voilà les moyens déployés aujourd'hui.

Concernant l'équipe régionale des ressources, la première a été créée en novembre dernier, elle regroupe une vingtaine de spécialistes. Ils sont capables de former et ont deux grandes missions : ils sont tous spécialistes d'un domaine, qu'il s'agisse de l'eau, des télécommunications, de l'énergie, des abris, de la logistique, et en même temps ils ont une formation importante sur les phénomènes catastrophiques, leur prévention et le repérage de vulnérabilité. Ils ont donc deux missions :

l'une étant d'apporter un appui à la société, en termes de réflexion, de repérage de la vulnérabilité, de mise en place de plans de prévention locaux, ce qui constitue leur activité tout au long de l'année. L'autre mission relève de leurs capacités, sur un phénomène catastrophique, à se projeter auprès d'une société nationale qui en ferait la demande et d'aider à faire l'évaluation initiale, à faire les demandes de fonds éventuelles au niveau international, les demandes d'aide. Ils sont capables de renforcer les staffs de décision et les équipes de crise des sociétés nationales. Ils sont capables aussi de déployer l'ensemble des matériels dont je vous ai parlé tout à l'heure. Actuellement, cela regroupe vingt personnes des cinq pays concernés. A la demande de la Fédération, nous envisageons l'extension de leurs compétences sur la zone de l'Afrique de l'Est.

En matière de schéma d'action, nous agissons d'abord à la demande des pouvoirs publics des pays concernés et ensuite de la Société nationale de la Croix Rouge ou du Croissant Rouge du pays concerné. Nous n'intervenons pas dans d'autre cadre précis. Il faut une demande formelle d'aide de la Société nationale Croix Rouge ou Croissant Rouge opératrice, l'accord d'intervention de la Croix Rouge française, ceci essentiellement pour des problèmes de recherche de budgets au niveau européen et la coordination de la Fédération et du CICR.

Après trois ans de fonctionnement, nous avons jusqu'à maintenant des financements exceptionnels sur des actions ponctuelles. Depuis cette année, nos financements sont bouclés, ils vont nous permettre d'augmenter notre activité, avec en particulier le positionnement de lots d'intervention d'urgence dans les différents pays de la zone. Le premier sera à Madagascar et il sera installé cette année.

Rapidement, je vous explique ce que nous faisons avec cette plate-forme créée en 2000. Cette même année, nous sommes allés au Mozambique lors des inondations catastrophiques, nous avons réalisé des actions en abris et en apport d'eau potable.

En 2001, il y a eu une réactivation pour l'Inde. Finalement, ce n'est pas nous qui sommes partis, une intervention plus importante est partie de Paris, mais il a été nécessaire de réaliser tout un travail de préparation de la projection.

En 2002, l'activité a été assez lourde. A La Réunion, il y a eu l'éruption volcanique. Pendant cinq jours, 15 volontaires de la Croix Rouge française, avec la logistique de la PIROI que nous mettions sur la zone, ont été dépêchés.

Ensuite, nous avons préparé une intervention à Goma que le passage du cyclone Dina a empêché de finaliser. L'intervention s'est donc faite là encore de Paris, mais au moment où Dina est arrivée, l'ensemble du matériel était positionné sur l'aéroport de Gillot et l'avion était à Nairobi quand la société d'assurance lui a demandé de ne pas venir chez nous.

Nous avons ensuite eu le cyclone Dina à La Réunion; pendant 14 jours, 65 volontaires de la Croix Rouge ont été mobilisés. Nous l'avons vécu ici, je n'insiste donc pas, mais

voilà ce qui a été fait par la branche française grâce aux outils de la PIROI dans cette zone : évaluation des besoins, une réhabilitation de logements, des installations de centres d'hébergement. Il y a eu le traitement de l'eau au Tampon pour 50 000 personnes pendant quelques jours, en tout 1 200 bâches de la PIROI ont été ventilées à La Réunion, certaines sont encore à la Montagne. Il y a eu de l'aide alimentaire au tout début, notamment sur Salazie et sur Cilaos, des distributions de vêtements et de produits d'hygiène et du soutien psychologique, essentiellement dans les centres d'hébergement.

Voici les photos du Tampon, pour vous montrer qu'actuellement l'île de l'océan Indien ayant le plus bénéficié de l'intervention, de la préparation et des matériels de la PIROI est l'île de La Réunion. Nous avons bénéficié des matériels et de toute la réflexion qui a conduit à la création et au développement de cette initiative.

Actuellement, pour finir, les Comores connaissent une épidémie de choléra. Vous savez qu'une épidémie importante s'y est développée. 48 volontaires ont été mobilisés pendant six mois ; une première intervention d'urgence avec le kit choléra de la PIROI, durant laquelle les personnes qui sont parties ont pu aider à mettre en place un programme de lutte contre la maladie qui est maintenant quasiment financé, puisqu'il n'en manque qu'un peu moins de 20 %. L'objectif ambitieux est d'éradiquer cette maladie aux Comores autant que faire se peut.

■ M. ARMAND HOAREAU

Merci pour votre exposé très riche. Nous allons répondre aux questions ou réflexions des participants.

■ PÈRE SYLVAIN URFER

J'ai quelques questions à vous poser. Vous avez apparemment comme interlocuteurs les pouvoirs publics, et pour le reste, le champ total de toutes les interventions. Il se trouve que, lors d'un cataclysme, d'autres organismes, M.S.F., Caritas, Catholic Urgence Service, etc... sont sur la brèche. Nous avons l'impression qu'il n'existe aucune structure de coordination et encore moins de préparation, de spécialisation, de répartition des tâches. Au moment des cataclysmes, nous assistons à une sorte de surenchère où chacun essaie de sauver plus de pauvres et de malades qu'il ne le peut.

Concernant la spécificité de votre travail, je vois que vous faites de l'éducation sanitaire, des écoles, de la santé de base, de la prévention, mais quelle est votre spécificité ? Est-ce l'urgence ou un travail de prévention, de préparation ? Et quel rapport avez-vous avec les autorités sanitaires du lieu ? Il est louable de reconstruire un centre de santé de base, mais il existe aussi des responsabilités des Gouvernements. Comment vous situez-vous par rapport à cela ? On constate une tendance pour un certain nombre d'organismes à se substituer en fin de compte au rôle de l'État.

Vous parlez de cyclones, de tremblements de terre, de choléra. Avez-vous une place dans le programme de la

Banque Mondiale contre le choléra ? Intervenez-vous en cas de famine ? Et pour les sauterelles ? Bref, j'aimerais que la spécificité de votre tâche soit précisée.

■ DOCTEUR PHILIPPE DE CAMARET

Tout d'abord, j'ai bien précisé au début de mon intervention que je considère l'intervention de la Croix Rouge ici comme celle d'une des très nombreuses associations qui travaillent sur la zone. Je crois effectivement qu'il est complètement illusoire de penser qu'une seule structure, association, agence, quelle qu'elle soit, puisse répondre à l'ensemble des besoins. Effectivement, de très nombreuses associations, en particulier sur la préparation aux catastrophes, notamment sur Madagascar, sont à pied d'œuvre. Notre programme ne concerne que 10 000 personnes.

En même temps, la question est : avec un réseau de 6 000 volontaires sur la zone, comment faire pour prendre en compte les problèmes de vulnérabilité, de prévention, de préparation, de réponse aux situations catastrophiques, et qu'il ne s'agisse pas uniquement d'une intervention d'urgence extérieure sans lendemain et sans perspective ?

Je crois qu'un des problèmes des situations catastrophiques, et Madagascar l'a beaucoup vécu, c'est qu'elles se répètent. Si nous prenons l'exemple de la zone de Tamatave, nous avons eu trois cas de phénomènes cycloniques qui se sont succédés en moins de dix ans, avec à chaque fois une fragilisation de plus en plus grande de la zone, et donc un effet cumulatif des catastrophes entraînant que les populations étaient de plus en plus exposées aux conséquences. L'idée, qui est celle de tous les gens qui travaillent sur ces lieux, est d'essayer d'en sortir plus forts et plus compétents.

Concernant le choléra, il s'agit d'un programme avec l'OMS. Le centre de santé que nous avons déployé à Andrakala a été construit par le gouvernement malgache, financé par la Région et a été remis aux autorités. C'est par l'intermédiaire d'un conseil de village qu'il fonctionne actuellement.

La spécificité de l'action de la Croix Rouge est donc d'essayer de s'appuyer sur un réseau de volontaires et de bénévoles nationaux, de faire en sorte que les gens sur place s'approprient les problèmes, les traitent et disposent des moyens nécessaires pour les régler. La question de l'urgence est cruciale dans ces situations, y compris du point de vue des bailleurs de fonds puisqu'il est actuellement très facile, et peut-être même trop facile, de trouver des fonds pour répondre à l'urgence. Par contre, les actions de développement sont complètement sous-financées, et elles constituent un véritable parcours du combattant.

L'action que nous vous avons décrite apparaît peut-être ambitieuse, mais elle concerne 10 000 personnes par mois, ce qui est l'objectif du projet actuel. Elle a été mise en œuvre en 1999 et trouve ses financements en 2002. A l'heure actuelle nous mettons 20 000 F par an pour l'essentiel sur les fonds propres du BROI. Ce n'est que cette année que nous

avons commencé à trouver un financement collectif. L'autre problème est de savoir qui sont les promoteurs potentiels de ce type d'action afin de récupérer des fonds par la suite.

■ PÈRE SYLVAIN URFER

Simplement, n'avez-vous pas une structure de collaboration régulière avec les autres intervenants ? Elle n'apparaît pas dans votre organigramme.

■ DOCTEUR PHILIPPE DE CAMARET

Effectivement, elle n'apparaît pas. Je suis à la Croix Rouge depuis deux ans, et j'ai découvert un mouvement assez fier de sa spécificité. Cela est encore plus vrai dans une branche spécifique, le CICR, qui est une voie magnifique, active, mais très secrète. La leçon que nous avons tirée de ces dernières années est que la coordination est une nécessité impérative, même si celle-ci n'est pas évidente. A La Réunion, par exemple, au moment de Dina, nous nous sommes souvenus que nous avions plus ou moins réparti les rôles peu de temps avant entre les diverses associations et collectivités, mais rien n'était fonctionnel. Dina a été une leçon très importante pour La Réunion car nous avons pu constater que personne n'était prêt, tant au niveau des associations que des collectivités. Nous avons donc énormément travaillé sur Dina, et je tenais à vous montrer que c'est La Réunion qui a le plus bénéficié de cette action de coopération.

Concernant Madagascar, ceux qui travaillent là-bas savent que la coordination existe, qu'elle est certes imparfaite et qu'elle ne fonctionne pas toujours très bien, mais elle s'est imposée du fait des réalités de terrain. Lors des événements récents, il y a eu des tentatives de coordination à Tananarive.

■ M. ARMAND HOAREAU

D'autres questions, d'autres réactions ?

■ INTERVENTION DANS LA SALLE

Je pensais que le débat porterait sur la place des associations plutôt que sur le rôle de la Croix Rouge. En matière de co-développement durable, le rôle respectif des différents acteurs doit être précisé plus finement. Les collectivités, les entreprises, les associations et les populations civiles travaillent, et il me semble impossible de faire l'économie d'un débat sur la place de chacun tant en termes de décision qu'en termes de visibilité.

■ M. ARMAND HOAREAU

Il convient effectivement de rappeler le rôle des associations, car nous ne pouvons travailler sans elles. Le C.C.E.E. organise une rencontre le 21 septembre, et j'invite les personnes qui y seront présentes à une table ronde sur les rôles socio-éducatifs à La Réunion, car nous avons constaté qu'il s'agit

aussi d'un moyen d'éduquer à l'environnement, au développement durable, à la citoyenneté. Les associations ont donc toute leur place et jouent un rôle essentiel.

Nous pouvons peut-être passer au témoignage suivant.

■ **MME CÉLESTINE RAZANAMAHEFA,**
RESPONSABLE DU PROGRAMME NATIONAL D'ENTRETIEN
DES OUVRAGES D'ART

Je vais parler des communications à Madagascar. C'est l'une des plus grandes îles de l'océan Indien, avec une grande surface et une longueur de routes praticables et de communications de 15 000 km. Il existe encore des routes de désenclavement qui donnent au total 30 000 km. Ces infrastructures ont été réalisées afin de relier la capitale Tananarive aux quatre grands ports que sont Tamatave, Mahajanga, et Tulear et Antsiranana au Nord. Pour que la communication soit meilleure entre ces capitales et ces ports, il faudrait que les routes soient en bon état, c'est-à-dire que les ouvrages soient aussi en bon état. Cela nous a donc obligés à développer une politique de gestion des ouvrages d'art. Sur ce point, nous étions en coopération avec la D.D.E. de La Réunion et sous le financement de la coopération française et de l'Union européenne afin d'avoir un compagnonnage sur le volet ouvrages d'art de Madagascar.

Dans ce compagnonnage, l'objectif global était de redynamiser la politique de gestion des ouvrages d'art à Madagascar. Pourquoi redynamiser ? Parce que nous avons déjà eu une politique de gestion en 1988 mais, compte tenu des financements insuffisants, on ne l'a pas réussie. En 1997, on a reconfirmé un compagnonnage et on a trouvé un financement pour mieux entretenir les ouvrages d'art. Mieux entretenir les ouvrages d'art veut dire assurer la libre communication des biens et des personnes en rendant les ouvrages d'art en bon état de service parce que nous avons compris qu'un seul ouvrage, qu'il soit abîmé ou coupé, entraînerait une mauvaise communication des biens et des personnes. Donc ce serait un handicap.

Cinq compagnonnages se présentaient sous quatre aspects. Les témoignages et les expertises nous ont permis de structurer une véritable politique de gestion des ouvrages d'art à Madagascar. Des personnes ressources nous ont aidés à réaliser un guide d'entretien et d'inspection des ouvrages d'art. Tout cela a été suivi par des appuis techniques de formation et des outils techniques, c'est-à-dire des mesures d'accompagnement pour la politique de gestion des ouvrages d'art. Nous avons institué différents niveaux de responsables des ouvrages d'art.

Du point de vue de l'expertise et dans les quatre parties d'aspect que je vais exposer, il convient de noter l'objet, les intervenants sur la D.D.E., intervenants sur Madagascar, et le résultat. Nous avons évalué la dégradation d'un pont de 300 mètres de long dans le Sud de Madagascar (un des ports que

j'ai cité tout à l'heure). Nous avons pu réparer l'ouvrage, et il assure la communication dans le Sud.

Deuxième point : formulation des politiques de gestion des ouvrages d'art. Nous avons pu formuler et déterminer les attributions de chacun dans la hiérarchie de gestion des ouvrages d'art. Aux ministères, central et régional, des services s'occupaient du suivi des ouvrages d'art. Nous avons nommé celui du ministère central, cellule de programmation d'entretien des ouvrages d'art, et nous avons des cellules régionales d'ouvrages d'art. Chacun prend ses responsabilités dans le suivi des ouvrages.

Troisièmement, ceux que j'ai nommé les personnes ressources, nous ont aidés afin d'élaborer un guide technique de surveillance, d'entretien et d'inspection des ouvrages d'art. Il y avait donc des représentants de la D.D.E. et toute une équipe de Madagascar.

En appui technique, la quatrième partie, on a fait des formations ambulantes pour que l'équipe centrale soit bien en collaboration et en bonne concordance avec les équipes régionales. Il y avait quelques personnes de la D.D.E. de La Réunion, vous voyez que c'est marqué plusieurs fois M. CHABOUD, qui était à Madagascar, il est présent ici, donc c'est vraiment un témoignage.

A Madagascar, nous avons pu mettre en place une équipe de formateurs : ceux des directions régionales dans les six provinces pouvaient former leurs collaborateurs jusqu'aux subdivisions et sections des Travaux Publics. Les ouvrages d'art sur 15 000 km étaient au nombre de 3 000 supérieurs à 5 mètres d'ouverture. Pour 3 000 ouvrages, un régiment serait nécessaire. Dans cette équipe de formateurs, les six responsables régionaux ont été formés à 100% dans les cellules régionales d'ouvrages d'art. On a pu former à 55% les correspondants "ouvrages d'art", qui représentent 45 subdivisions. Mais nous avons aussi formé des ingénieurs et techniciens du privé car il était nécessaire de travailler et de coopérer avec les bureaux d'études. Nous avons donné une formation commune dans le sens du guide afin d'utiliser un langage commun et de nous comprendre.

Nous avons aussi réalisé des appuis techniques dans le sens d'audits techniques, audits de recensement et de diagnostic des ouvrages d'art. Sur les 15 000 km avec 3 000 ouvrages d'art, nous avons pu recenser jusqu'à présent 1 500 ouvrages d'art et en diagnostiquer un peu plus de 500. Ce sont les ingénieurs spécialisés du Ministère qui ont réalisé cela, et le résultat est établi dans deux directions régionales, soit dans deux provinces.

Nous avons toujours poursuivi l'appui technique et la formation dans le sens du renforcement des qualités opérationnelles et des expériences du réseau d'ouvrages d'art avec des mesures d'accompagnement de la politique. Nous avons ajouté des formations de personnel et programmé ensuite des interventions ayant conduit à des réalisations de 1997 jusqu'en 2000. Le crédit était disponible grâce au programme national d'inspection des ouvrages d'art, et nous souhaitons que ce

financement soit continué.

Nous disposions aussi au début d'une cellule "ouvrages d'art" dans les mesures d'accompagnement. Mais, depuis 2002, cette cellule a été intégrée à la direction des ouvrages d'art car la responsabilité est devenue plus grande. J'en suis actuellement la responsable.

Je vais ajouter un quatrième compagnonnage, dans ma description : *descriptif de photos*

1 - *Expertise. Vous voyez que nous avons un pont courbe qui fait presque 300 mètres de long, mais qu'il n'a plus de garde-corps. Après réhabilitation, le pont est devenu plus solide, la sécurité des piétons est assurée et les piles ont été repeintes.*

2 - *Le guide. Le guide comporte deux volets, dont le volet inspection constitué de cinq parties. Concernant la nomenclature des ouvrages, nous avons dû adopter un langage commun du nord au sud de Madagascar.*

3 - *Nous avons classé les ouvrages suivant leur durée de vie, les matériaux, les formes porteuses de structures du tablier. Et nous avons défini une vérification à faire pour l'inspection des ouvrages.*

4 - *Nous avons défini les défauts et dégradations des ouvrages dans un même langage, de même que l'équipement recommandé pour l'inspection d'un ouvrage. Le deuxième volet concerne l'entretien et les actions à réaliser.*

Il y a trois semaines, nous avons réalisé à La Réunion une formation sur la conception des ouvrages d'art courants, afin de pouvoir établir un deuxième guide sur cette conception adaptée pour Madagascar. Lors de cette formation, la collaboration fut parfaite entre la D.D.E. de La Réunion et celle de Madagascar car nous avons pu former communément quatorze ingénieurs venant de bureaux d'études et de services publics de Madagascar, et 11 techniciens de la D.D.E.

Vous n'êtes pas sans savoir que la crise politique de Madagascar s'est soldée par une crise technique : les ponts ont été détruits. Celui qui figurait sur la couverture de notre guide a été le premier dynamité le 29 mars, un jour particulier pour Madagascar car il commémore le passage de la décolonisation à la demande d'indépendance de 1947. L'ensemble des circonstances était donc difficile.

Ces destructions se sont poursuivies sur neuf autres ponts, lesquels ont été entravés. Il existait donc une relation entre l'objectif même de la politique et la gestion des ouvrages d'art, car la crise a entraîné une rupture des moyens de communication, laquelle s'était encore aggravée à cause du cyclone Kessiny, particulièrement sur Tamatave, où tous les ponts furent emportés. Un grand travail reste encore à faire, car nous devons reconstruire ces ponts. Nous avons besoin pour ce faire d'un financement de l'ordre de 131 milliards de francs malgaches, soit 20 millions d'euros, qu'il faudra trouver, sans quoi la communication restera handicapée. Il s'agit donc du grand problème que nous devons actuellement résoudre à Madagascar, et nous souhaitons que cela soit résolu le 26 juillet à Paris.

J'espère que vous serez à nos côtés pour rétablir ces ouvrages d'art.

■ **M. ARMAND HOAREAU**

Nous passons maintenant à l'intervention de Mme Valmont des Seychelles qui nous parlera des actions de développement. Ensuite, nous consacrerons le débat aux deux interventions.

■ **MME SYLVIANNE VALMONT,**
DIRECTRICE DES OPÉRATIONS DES DISTRICTS, DIVISION
DES COLLECTIVITÉS LOCALES, SEYCHELLES

Je vais commencer directement en remerciant tout d'abord les organisateurs de ce séminaire pour leur aimable invitation et l'opportunité qu'ils m'ont offerte de prendre la parole et de témoigner de l'exemple de partenariat régional qui existe entre le ministère des Collectivités Locales aux Seychelles et le Commissariat à l'Aménagement des Hauts de La Réunion. Je tiens à souligner fortement l'engagement de mon Ministère dans ce partenariat que les deux parties concernées considèrent comme un projet de coopération qui œuvre pour le développement durable.

En octobre 1996, suite aux contacts établis entre le bureau des Coopérations internationales de notre Ministère et M. Jean-Maurice HOAREAU, un agent de l'Association réunionnaise pour la Promotion Rurale, le Commissariat à l'Aménagement des Hauts de La Réunion a manifesté son souhait d'établir des relations de travail avec le ministère des Collectivités Locales, des Sports et de la Culture. Je peux dire qu'à cette époque ce n'était pas la Culture mais c'était la Jeunesse.

Depuis cette date, des rencontres ont été organisées à La Réunion puis aux Seychelles pour aboutir à une proposition de partenariat autour des problématiques de développement local et de participation active de la population aux différentes stratégies d'aménagement du territoire à La Réunion et aux Seychelles. Le principe d'une formation-action favorisant l'échange de savoirs, se déroulant impérativement à La Réunion et aux Seychelles, est retenu. Un programme de formation a été élaboré et proposé en 1999 par M. Daniel GUERIN, un intervenant de l'A.P.R. pour le compte du Commissariat à l'Aménagement des Hauts de La Réunion. Le premier volet de formation s'est déroulé en 2000 et a été reconduit en 2001 et actuellement nous organisons la troisième édition.

Situation de départ : Le projet favorise l'échange de savoir-faire, le partage de la réflexion entre les administrateurs de districts des Seychelles et les agents de développement à La Réunion.

Aux Seychelles, l'administration régionale est assurée par le Ministère des Collectivités Locales, des Sports et de la Culture par l'intermédiaire de la division Collectivités Locales où je travaille.

Les Seychelles sont subdivisées en 25 districts gérés chacun par un administrateur de district. Les principales fonctions de chaque administrateur de district consistent à assurer la gestion administrative de son district, à identifier les projets de développement local de son district et suivre leurs réalisations, faciliter et encourager la participation communautaire, assurer la mise en application des politiques de gouvernement au niveau local.

Les animateurs du Plan d'Aménagement des Hauts de La Réunion sont aussi confrontés dans un contexte différent aux mêmes préoccupations.

Par exemples : comment augmenter la participation de la population ? Comment répondre aux exigences de la population ? Comment clarifier la relation entre élus, techniciens et animateurs ? Comment travailler en partenariat avec les représentants des diverses administrations ou collectivités ?

Prenant en compte le fait que le rôle des administrateurs du district n'a cessé d'évoluer ces dernières années. Nous avons jugé très utile de mettre en place une formation alternée entre théorie et travail sur le terrain, et une étroite collaboration avec une institution à vocation similaire.

Je passe sur les objectifs de la formation échange.

La formation échange traite des problématiques suivantes : le concept de développement local et du développement participatif, les fonctions globales des animateurs du Plan d'Aménagement des Hauts et des administrateurs des districts, la capacité à faire participer activement les habitants aux différentes politiques et stratégies d'aménagement du territoire, l'étude des techniques d'animation, la façon de mener une politique d'aménagement et de développement du territoire et d'échange d'expériences de terrain entre animateurs de La Réunion et administrateurs des districts des Seychelles. La formation échange s'articule autour de deux ou trois modules par an abordant sept grands axes de travail :

- 1 - Analyse comparative des fonctions de l'animateur du PAH et d'un administrateur de district ;
- 2 - Démarche d'aménagement du territoire, par exemple développement social, urbain, structuration des quartiers ou de districts ;
- 3 - Développement agricole, agroalimentaire, valorisation et transformation de produits (autre exemple : sensibilisation à la protection de l'environnement, lutte contre l'érosion) ;
- 4 - Développement du tourisme, de l'agrotourisme, équipement, hébergement, schéma de randonnées et activités de loisirs, analyse des besoins de la clientèle, structuration de l'offre des îles en jouant la complémentarité et création d'emplois ;
- 5 - Formation-action, accompagnement. Filière bâti-

ments : auto-construction, filière agroalimentaire filière animation sportive et culturelle ;

6 - Analyse des dispositifs de planification institutionnelle comme règlements et outils, par exemple schéma d'aménagement, lignes financières, répartition des compétences. Opérateurs : communes SEM ou ONG ;

7 - Diagnostic et cartographie. L'ensemble des axes a été traité à travers un outil opérationnel de connaissances et de suivi de l'évolution d'un territoire : le diagnostic permanent du territoire. Cet outil est élaboré de façon participative et s'appuie sur un système informatique, géographique qui permet grâce à l'informatique, de croiser diverses données cartographiques.

Je peux aussi dans ce contexte souligner la base d'un principe de co-développement durable qu'est la justification de chaque projet de développement en identifiant ses objectifs, les besoins auxquels ils doivent répondre et les priorités des populations concernées.

Je passe aux résultats de cette formation-échange.

En 2000, trois modules entre sept et dix jours ont été organisés dont deux aux Seychelles et un à La Réunion. Le même groupe de huit animateurs du Plan d'Aménagement des Hauts et huit administrateurs de district ont participé aux trois modules. Lors du troisième module, le diagnostic du district de Grand Anse Mahé aux Seychelles a été réalisé.

Lors de la session 2001, deux modules de sept jours se sont alternativement tenus à La Réunion et aux Seychelles. Pour chaque module, il a été mené deux stages en parallèle la formation-échange pour un nouveau groupe de huit animateurs de PAH et huit administrateurs de district. Une formation cible pour deux cadres seychellois, afin de préparer la présentation finale du diagnostic de territoire, a aussi été réalisée.

Le module Seychelles a permis de réaliser le diagnostic du district d'Au Cap, le champ du partenariat local a été élargi en associant deux cadres du Ministère seychellois de l'Aménagement du Territoire et de l'Habitat.

Session année 2002 : il est envisagé d'assurer deux modules. Le premier à La Réunion en septembre et le second aux Seychelles en octobre. Le nombre de participants du côté seychellois a été augmenté pour compléter la formation des administrateurs de districts et permettre les prochaines années la réalisation des diagnostics de tous les districts. Le projet formation échange est maintenant bien établi dans le calendrier des administrateurs de districts. Il est important de noter que les stagiaires se partagent non seulement les aspects méthodologiques et pratiques du travail, mais aussi la valorisation des potentialités culturelles de chaque île. En ce qui concerne le financement du projet, la partie seychelloise reçoit un appui financier de l'Ambassade de France aux Seychelles.

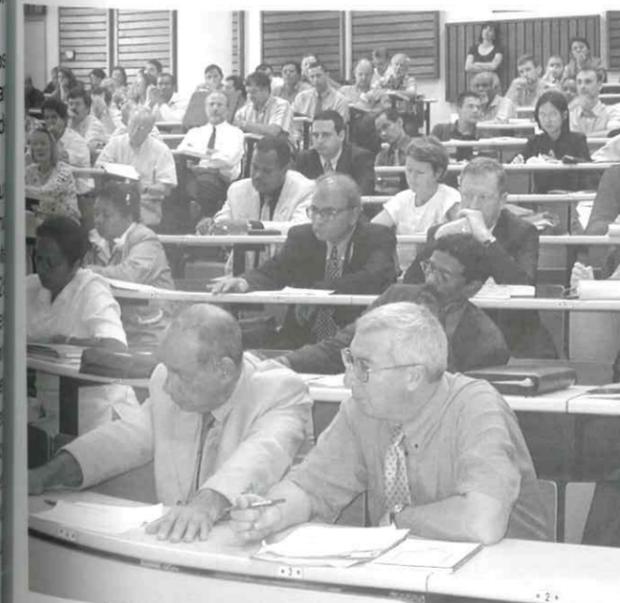
Je veux souligner aussi un principe opérationnel du co-développement durable, qu'est la responsabilisation de tous les partenaires par la mise en œuvre de ressources financières, humaines et naturelles de chacun. Je peux dire aussi que mon Ministère a la volonté, trouve ce programme très intéressant et continue à le porter, à donner le support afin que nous puissions continuer pendant peut-être quatre ou cinq ans à mener ce programme d'aménagement de l'eau.

Pour finir, je vais revenir sur les retombées. En prenant en compte les objectifs du co-développement durable, la partie seychelloise peut confirmer les retombées suivantes : amélioration de l'habitat et maîtrise du plan de développement des districts ; animation du tissu social ; coordination des projets communautaires ; amélioration de la planification et de la gestion ; prise en compte des implications socioculturelles ; mise en place d'un réseau de communication en milieu local entre partenaires ; la formation facilitée des cadres au niveau local ; utilisation optimale des cadres au niveau local ; utilisation optimale des ressources disponibles et établissement d'un standard dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes et des regroupements.

En conclusion, je tiens à souligner que ce partenariat est exemplaire avec des objectifs à la fois sur le plan professionnel, pédagogique, humain et social. Il mérite d'être soutenu, reconduit et amélioré suivant l'évolution des besoins en matière d'ingénierie territoriale. J'apprécierai que M. Daniel GUERIN, un des coordinateurs de ce programme, puisse prendre la parole et vous faire part des commentaires de la partie réunionnaise sur ce partenariat.

M. ARMAND HOAREAU

Nous avons eu là deux exemples de co-développement durable et je pense que cela nous encourage à aller au-delà. Nous attendons maintenant vos questions, vos réflexions.



M. DOMINIQUE THIRIET, MAIRIE DU TAMPON

Ma question est d'ordre général. Ce n'est nullement une critique, mais au contraire je me félicite de ce séminaire qui nous permet d'espérer qu'une coopération durable sera mise en place entre les pays de la zone. Cependant, il ne faudrait pas, à l'instar de ce séminaire, que nous nous limitions à écouter ce qui se fait et à faire des déclarations de bonnes intentions. Nous avons écouté beaucoup d'acteurs développant des actions très riches et il faut s'en féliciter. Mais si nous voulons donner une véritable dynamique au co-développement durable régional, il faut créer une structure régionale regroupant un nombre raisonnable de professionnels qui sera le moteur du co-développement durable régional.

La Région, initiatrice et qui déploie déjà des efforts et des moyens en matière de coopération régionale, devrait être l'établissement public qui met en place et donne les moyens de fonctionner à ce mini-ministère local de la Coopération chargé de coordonner et d'impulser la coopération régionale pour l'avenir.

M. DANIEL GUERIN, A.P.R.

Donner l'avis de la partie réunionnaise sur cette opération risque d'être un peu long. Je ne savais pas que nous faisons du co-développement durable avant ce séminaire. Lorsque nous avons commencé à travailler avec les Seychelles sur ce point, nous essayions déjà d'établir un partenariat entre deux îles qui *a priori* ont le même passé, la même situation géographique, les mêmes racines, les mêmes sources de peuplement, etc... et nous étions soucieux, en allant travailler avec les autres, de voir comment nous allions nous améliorer dans cette confrontation non belliqueuse.

L'élément positif à retirer de ces modules est que nous sommes d'accord sur les grands principes, notamment sur celui du développement local dans le sens où les habitants d'un territoire doivent gérer les ressources de celui-ci en mesurant eux-mêmes les risques et les enjeux. Dans ce sens, il me semble que nous devons aller dans le sens du développement durable car les gens savent ce qui est bon pour eux, que ce développement doit s'appuyer sur la culture, sur l'organisation des groupes d'habitants sur ce territoire, et que toute intervention exogène en matière de développement doit s'appuyer sur une compréhension préalable et partagée avec les partenaires et les habitants, une compréhension réelle du territoire et de son fonctionnement. Cette précaution, avant une intervention extérieure, doit permettre d'éviter pas mal de dégâts.

L'autre point important est que l'outil technique sur lequel nous avons travaillé en situation pratique, le diagnostic permanent de territoire, a été réalisé en commun. Pendant une semaine, les seize participants, j'ai envie de dire l'équipe d'encadrement, a vécu un moment de travail, de collaboration qui oblige chacun à revoir son positionnement, sa manière de fonctionner, ses modes de pensée, ses modes d'action. C'est cer-

tainement l'effet le plus positif car il laisse des traces qui seront ensuite utiles dans l'action quotidienne de tous les jours.

Concernant les effets induits, le fait de travailler ensemble en permanence permet de créer des liens, de l'interconnaissance, de dépasser les préjugés, et nous savons que dans la coopération les préjugés sont un facteur de parasitisme. Les supprimer permet ainsi de créer des liens durables.

■ M. HÉRY RICHARD RAKOTOVAO

Ma remarque vient en complément de ce que Mme RAZANAMAHEFA a exposé. Il s'agit d'une bonne chose que d'avoir établi la coopération dans le domaine des ouvrages d'art à Madagascar. Je ne m'y connais pas tellement, mais nous savons qu'il existe des lacunes énormes dans la formation aux métiers du bâtiment et du génie civil à Madagascar. Nous avons donc un vrai besoin, et mis à part cette première expérience très enrichissante pour les ingénieurs, il me semble nécessaire d'aller aussi plus loin au niveau des chefs de chantiers, des ouvriers, des travaux du bâtiment et des ouvrages d'art. C'est un véritable appel car nous manquons réellement d'ouvriers spécialisés. Il n'existe aucune école actuellement, sauf peut-être deux ou trois à Tananarive. Dans le programme PAISE, j'ai omis de préciser hier qu'il existait un projet mis en place à Mahajanga, à partir des matériels déclassés de La Réunion, concernant tout ce qui touche aux ouvrages métalliques et aux travaux de second œuvre du bâtiment. Ce projet n'en est encore qu'à ses débuts. Je lance donc un appel et je vous encourage à poursuivre dans cette direction.

■ MME JUSTINE EDMOND, ASSOCIATION COOPÉRATION HUMANITAIRE

Notre association connaît actuellement une expérience sur Madagascar et je voudrais intervenir auprès de Mme RAZANAMAHEFA pour lui poser quelques questions : nous avons, le 4 janvier de cette année, envoyé quelques jeunes réunionnais pour la construction d'un orphelinat à Madagascar. Nos jeunes ont suivi un stage de formation pendant cinq mois. Ils sont revenus à La Réunion enchantés de ce qu'ils ont vécu à Madagascar, car cela leur a donné une approche du bâtiment différente de ce qu'il y a chez nous.

Actuellement, ils ont tous trouvé auprès de nos partenaires des contrats de qualification, mais leur souhait le plus cher est de se perfectionner justement dans ce qui existe à Madagascar. Puisque notre D.D.E. travaille en collaboration avec le gouvernement malgache, pourquoi ces jeunes réunionnais, qui ont déjà une expérience de Madagascar dans le bâtiment, ne pourraient-ils pas repartir se perfectionner dans ces ouvrages d'art s'il existe une possibilité ?

■ MME CÉLESTINE RAZANAMAHEFA

Je remercie Mme EDMOND d'envisager ce projet de Réunionnais, qui sont déjà venus à Madagascar et qui s'intéressent aux ouvrages d'art. Évidemment, le travail d'entretien et de réparation d'ouvrages se communique, donc nous sommes volontiers prêts à nouer une relation par l'intermédiaire de la D.D.E. qui nous connaît déjà, puisque cette volonté s'exprime

■ MME JUSTINE EDMOND

Nous avons aussi beaucoup de choses à apprendre de Madagascar. C'est pour cette raison que les chefs d'entreprises de La Réunion étaient d'accord pour donner un contrat de qualification aux jeunes qui ont accepté de travailler à Madagascar. Pourquoi ne pas continuer dans ce sens si nous pouvons établir l'échange ?

■ MME CHRISTIANNE RAKOTOLAHY

J'ai quelques questions à poser à Mme RAZANAMAHEFA. Vous avez souligné qu'un pont important a été dynamité le 29 mars 2002.

Pouvez-vous nous donner la toponymie, la signification du nom de ce pont ? A La Réunion, nous effectuons des recherches depuis une dizaine d'années sur la toponymie malgache à La Réunion, et nous avons découvert par exemple que Cilaos ou Salazie viennent du malgache.

Ma deuxième question est technique : quelles sont les techniques de remise en état, en admettant que vous disposez des fonds nécessaires pour la réfection de ces ponts ? Combien de temps faudra-t-il pour remettre en état ces ouvrages d'art ?

Ma troisième question concerne le lien que vous avez souligné entre la crise politique et la crise technique. Maintenant qu'ont été identifiés les ponts dynamités et les besoins de financement, existe-t-il une réflexion sur la fragilité des réseaux structurants à Madagascar suite à ces crises politiques et techniques ? Existe-t-il une réflexion sur la stratégie d'amélioration puisque nous disposons d'axes principalement transversaux par rapport à trois capitales provinciales, régionales, et à la capitale ? S'agit-il de réparer seulement temporairement, puisque tout cela est très récent ? La réflexion stratégique sur l'ensemble du réseau national existait-elle déjà préalablement à cette crise, ou est-elle en train d'être revue à ce niveau-là ? Auquel cas nous pourrions repenser la consolidation technique en même temps que la consolidation politique en pensant à la fragilisation des populations coupées de leur environnement pendant cette crise.

■ MME CÉLESTINE RAZANAMAHEFA

Merci d'avoir posé toutes ces questions. Évidemment le nom malgache du premier pont dynamité est un nom bizarre car, il signifie que des cadavres ont été trouvés dessous. C'est

du temps de la colonisation ou bien après la crise de 1947 que ce nom macabre lui a été donné.

Concernant la deuxième question, le temps de reconstruction n'avait pas été prévu, mais ce pont figurait déjà dans un programme de réhabilitation. Nous nous sommes demandés si ce n'était pas la raison pour laquelle il a été dynamité. Actuellement, l'ouvrage provisoire est un pont "Mabey". Nous avons rétabli la circulation en simplement cinq jours.

La reconstruction de ce pont est dans notre programme, nous espérons la terminer dans dix-huit mois. Nous commençons actuellement l'étude de la reconstruction, et le style de ce pont est caractéristique de la période coloniale. Nous allons donc le reconstruire selon d'autres critères artistiques, en double voie et faire qu'il soit plus résistant.

Vous avez parlé de la fragilité des réseaux structurants. Dans le guide où les ouvrages sont classés suivant les âges, les matériaux, etc..., nous voyons que Madagascar a hérité de plusieurs ouvrages de la colonisation, ne serait-ce que ce pont dynamité qui date de 1930. D'autres ouvrages datant des années 30-50 sont encore utilisés. Nous réfléchissons actuellement aux travaux de réhabilitation de ce pont qui n'a pas été très bien entretenu. Nous avons pour cela nommé notre objectif, dans ces volets d'ouvrage, « redynamisation de la gestion des ouvrages d'art ».

■ M. JEAN FRIED

Deux questions à Mme RAZANAMAHEFA. Tout d'abord, concernant le compagnonnage à Madagascar, savez-vous si les participants réunionnais ont pu profiter de l'expérience malgache elle-même et transporter à La Réunion des compétences qu'ils ont pu utiliser ensuite dans le cadre réunionnais ? Cela illustrerait le « co » de co-développement, le passage de compétences malgaches vers La Réunion. Ensuite, puisque vous parlez de fragilité de réseaux structurants, pouvez-vous profiter du fait qu'il existe une remise en cause des transports routiers due à cette fragilité ? Pensez-vous mettre en place une politique de gestion durable des déplacements, notamment par l'approche globale dont nous parlions hier : route, fer et transport maritime, avec éventuellement le développement durable des ports tournés vers l'intérieur des terres, et évidemment vers la mer.

■ MME CÉLESTINE RAZANAMAHEFA

Pour répondre à la première question, je peux d'abord dire de mon côté qu'en ayant édité le guide, nous avons pris des expériences des deux parties car elles se complétaient. M. CHABOUD peut le confirmer. Je vais lui donner la parole et je continuerai ensuite sur la politique de gestion des ouvrages fragilisés sur les réseaux structurants.

■ M. JEAN FRIED

C'est la politique de gestion des déplacements, c'est-à-dire une espèce d'intermodalité route, fer, transport maritime.

■ MME CÉLESTINE RAZANAMAHEFA

Oui, nous avons un objectif et nous disposons déjà d'infrastructures ; malheureusement, elles ne sont pas opérationnelles. Par exemple, concernant les infrastructures de transport maritime et de transport fluvial, nous avons dépensé beaucoup d'argent avec la Banque Mondiale pour construire le long de tout le littoral Nord-Sud de Madagascar un canal qui devrait désenclaver les produits d'exportation de toute la zone. Mais du fait d'une rupture avec la Banque Mondiale, nous n'avons pas pu le mettre en fonctionnement, si ce n'est qu'à hauteur de 10 % seulement, ce qui n'a pas eu l'effet escompté. Nous tenons actuellement à utiliser tous les potentiels de transport de Madagascar.

J'ai ainsi dans ma Direction, la Direction des Ouvrages d'Art et des Travaux Maritimes, donc les Infrastructures Portuaires, afin de pouvoir mettre ces infrastructures à disposition du ministère des Transports. Mais il faudrait auparavant qu'elles soient dans un état convenable pour supporter ce trafic. Nous nous occupons aussi des Travaux Fluviaux, comme ce que j'ai appelé le canal de Pangalane, ainsi que sur d'autres rivières exploitables sur Madagascar, en particulier sur la côte Est où elles sont particulièrement nombreuses.

■ MME DOMINIQUE DAMBREVILLE

Je souhaite brièvement parler d'organisation et de suivi de séminaire, et je réagis à ce qu'a dit M. THIRIET de la commune du Tampon. Il pensait faire chapeauter l'ensemble par la création d'une structure régionale mais, du fait de ce qui s'est dit depuis ce matin et hier, et vu le statut et l'appartenance des gens à un ministère donné dans les pays respectifs, cela semble difficile. Il se dégage souvent un débat frontal car chacun apporte une pratique au nom d'un ministère donné. Si au niveau de l'organisation, et donc aussi de l'après séminaire, une réflexion forte sur une structure d'intervention, de réflexion des différents pays était engagée, nous serions en mesure de proposer un travail plus efficace à chacun. Je vois l'absence du système éducatif et je prêche pour ma paroisse. Si nous avions face à nous des personnes compétentes dans ce domaine pour les Seychelles, des ministres, il est évident que nous parlerions davantage du système éducatif dans le cadre de la coopération, et de tout ce que nous avons mis en place en matière de bibliothèques (la Bibliothèque Nationale des Seychelles), d'écoles, etc... Si pour Maurice nous avions face à nous les interlocuteurs concernés, nous aurions davantage parlé des bibliothèques offerts par l'ambassade de France, par exemple.

Je ne vais pas rappeler l'ensemble des pays où nous avons travaillé depuis des années, mais il serait souhaitable



qu'à l'avenir, dans chaque pays, un ensemble de personnes qui œuvre dans le cadre de la coopération, se penche sur cette idée de « co » comme l'expliquait M. FRIED. Qu'est-ce que la coopération ? Qu'entend-on par durable ? Il est nécessaire que chacun réfléchisse dans son pays au sein d'une cellule forte installée dans la durée. A un certain moment, il va falloir avancer et donner la parole à tous les ministères des pays respectifs. L'organisation de l'après séminaire est encore plus importante que le séminaire lui-même.

■ **M. JEAN-MARC CHABOUD**

Je ne peux pas dire que je représente mon service mais depuis 1995, je participe à des actions de compagnonnage avec Madagascar et les Comores. Ce que je voulais répondre à M. FRIED, c'est qu'en dehors des contacts humains que nous avons avec nos collègues malgaches, il existe un réel apport de leur part, notamment pour tout ce qui concerne les ouvrages métalliques. A La Réunion par exemple, nous avons très peu d'ouvrages de ce type, et ils utilisent à Madagascar une construction de ponts provisoires appelés "ponts Mabé", en référence au nom du constructeur. A La Réunion, nous sommes en retard à ce niveau car nous utilisons les ponts Bellay qui datent de la guerre. Et actuellement, l'un des objectifs de notre D.D.E. est d'essayer de s'équiper en ponts provisoires "Mabé", beaucoup plus faciles à mettre à œuvre et beaucoup plus résistants. Il s'agit d'un des points importants vu sur Madagascar, mais il en existe bien d'autres.

Je voudrais répondre au sujet de la formation des entreprises. En dehors du programme "ouvrages d'art" pour lequel j'ai collaboré avec Mme RAZANAMAHEFA, nous avons également travaillé dans le cadre de missions avec la coopération française pour l'entretien routier, donc en dehors des ouvrages.

Je citerai simplement un exemple : en 1997, j'animais un stage de formation pour les ingénieurs des entreprises et les chefs de chantiers. L'expérience a été intéressante car nous avions l'autre partie du volet, celui concernant l'entreprise.

Depuis que nous travaillons sur le programme "ouvrages d'art", nous formons également dans nos séminaires des ingénieurs de bureaux d'études privés malgaches. Il est très important de travailler avec eux.

Je suis comme M. GUERIN, je n'avais pas l'impression de faire du co-développement durable. Toutes les actions menées dans le cadre de notre service ont été réalisées intégralement avec des collègues malgaches, et nous avons trouvé à Madagascar énormément de compétences. Nous sommes parvenus à travailler avec les équipes malgaches, et chaque fois que nous animons une action de formation, un séminaire, nous travaillons avec eux.

Pour répondre à Mme EDMOND qui souhaitait faire travailler de jeunes Réunionnais à Madagascar dans le domaine des ouvrages d'art, je pense que cela est tout à fait possible. Néanmoins, il s'agit de techniques particulières, et le problème

d'entretien des ouvrages d'art et des routes à Madagascar est avant tout un problème financier. L'entretien lui-même est très peu financé par les bailleurs de fonds, ce qui est souvent un problème, et malheureusement les actions menées sur les réparations, l'entretien des routes sont souvent du domaine du ministère, lequel n'a pas beaucoup de fonds propres.

■ **M. ARMAND HOAREAU**

Merci beaucoup. Nous allons nous arrêter pour la pause.

Pause

■ **M. MARTIAL HENRY, REPRÉSENTANT MAYOTTE**

Merci. Je commence par remercier les organisateurs de ce séminaire de nous avoir invités, M. le Président et moi-même. C'est avec plaisir que nous avons répondu à cette invitation. Je ferai un exposé très bref sur ce que pensent les décideurs mahorais de la coopération régionale.

Au-delà du choix politique de chacune de nos îles de l'océan Indien, les décideurs mahorais sont de plus en plus convaincus de la nécessité du dialogue pour mieux se comprendre, se connaître, de la nécessité d'une coopération régionale, en particulier dans les domaines sportif, culturel, sanitaire et économique, non seulement en raison de la proximité géographique mais aussi en raison des origines communes de nos peuples ou populations.

Hier, au cours des débats qui ont eu lieu, un intervenant vous a parlé de la population de La Réunion, des Bretons qui sont arrivés, qui se sont mariés avec des Malgaches, des Indo-Asiatiques, vous savez ainsi comment est fondée la population de La Réunion. Je voudrais dans mon exposé, parler de la culture et du contexte mahorais, et plus particulièrement de l'histoire du peuplement de l'archipel des Comores qui est, me semble-t-il, peu connu ou mal connu dans nos îles de l'océan Indien.

L'archipel des Comores a un fond commun afro-arabe et afro-Chirazi mis en place avant et après le XVI^e siècle. Passage obligé des navigateurs qui depuis la plus Haute Antiquité reliaient les rives de l'Arabie et de l'Asie du Sud-Est aux pays du Sud-Ouest de l'océan Indien.

Nous allons voir ce qui est arrivé avant 1941, date de la prise de possession de Mayotte par la France, et après comment a été construite, ensuite, la société mahoraise.

Avant 1941, il convient de distinguer trois époques : une époque préislamique des origines jusqu'au VII^e siècle, une époque Bantou, une époque Chirazi. Les Comores sont fréquentées à l'époque préislamique par les Sémites jusqu'au VIII^e siècle. Ensuite, ils sont supplantés par les Omanis appuyés par leurs voisins Perses et qui occupent les Comores vers le IX^e siècle. En termes culturels, notons que ces Arabes Sémites Omanis étaient païens ou polythéistes, ils semblaient être accompagnés par des Africains liés à eux par des contrain-

manipulaires, selon des lois en vigueur, dont je vous fais grâce des noms, des mots, dans le langage local de ces populations.

Au cours de la même époque, les proto malgaches d'origine indonésienne en route vers la grande Ile atteignent la côte orientale d'Afrique au début de l'ère chrétienne. Ils transitent à Anjouan et à Mayotte probablement entre le V^e et le VII^e siècle, et très probablement à la Grande-Comore et à Mohéli.

L'époque Bantou est située par les historiens entre le VII^e et le XV^e siècle, parallèlement aux implantations de petites colonies arabes musulmanes des pays de la Mer Rouge et de l'Irak. Entre le VIII^e et le XIII^e siècle, Mayotte accueille d'importants contingents de bantous marins (les Makwas) et agriculteurs. On assiste alors à la mise en place du fonds essentiel de la civilisation mahoraise, pré-Chirazi, avec 42 chefferies matrilineaires et l'usage du shimaoré ancien, langage parlé dans les familles de Mayotte, shimaoré qui est très proche de l'anjouanais, du comorien, du mohélien. Cette langue a ses origines en Afrique de l'Est avec le Swahili, ce sont les mêmes mots qui sont utilisés dans ces îles.

L'époque Chirazi est située entre le XIV^e et le XIX^e siècle, dans laquelle il faut distinguer deux phases : l'époque Chirazy proprement dite (1441-1930) et l'époque malgache car elle est également importante dans l'histoire (1787 à 1844).

Selon Kadi Omar Boubaka, les Chiraziens étaient depuis au moins 500 ans sur les cités côtières de l'Afrique orientale, quand ils émigrent à Mayotte, s'allient avec les chefs locaux par le biais de mariages et de cette manière fondent le sultanat et la dynastie royale jusqu'à Andriantsoli. Fervents musulmans, ils répandent l'Islam à travers un réseau d'écoles, les madrassas. Ceci explique la prédominance de la religion musulmane dans ces quatre îles, y compris Mayotte, où à peu près 84 % de la population est de confession musulmane.

La deuxième phase de cette époque Chirazi est dominée par l'émigration Sakalave du XVI^e siècle, puis de 1787 à 1820 par l'intervention de plusieurs peuples alliés aux Antalaotses et aux Sakalavas du Nord et enfin par les aventures guerrières d'Andriantsoli qui devient le dernier sultan de Mayotte de 1832 à 1841. Sous son règne, de nombreux Sakalavas viennent s'établir à Mayotte. C'est l'explication du fait que les villages de Mayotte ont deux langues maternelles : la shimaoré qui est dérivé du Swahili et le Sakalave, le Malgache qui est parlé jusqu'à aujourd'hui dans certains villages où la population est d'origine malgache de la côte Nord-Ouest de Madagascar.

De 1841 à nos jours, il faut noter l'abolition de l'esclavage en 1846 alors qu'elle n'a eu lieu qu'en 1848 dans les colonies françaises. La société esclavagiste comprend trois groupes sociaux : les Kabailas, Swahilis ou plus généralement métissés arabes Chiraziens et Mahorais ; ils constituent pour ces gens de Mayotte la classe détentrice du pouvoir, propriétaire des terres et des esclaves, puis les paysans vivant d'auto-suffisance et qui n'étaient ni nobles, ni esclaves, et enfin des descendants d'esclaves arrivés avec les premiers migrants ara-

bes, chiraziens ou zanzibarites, ou amenés par les trafiquants arabes, européens, malgaches ou par la traite d'esclaves du début du XVII^e siècle.

On peut affirmer que les conditions de travail sont encore plus douloureuses dans la société post-esclavagiste que lors de la période précédente. Voilà donc cette histoire du fondement de la population de Mayotte. C'est une île qui est une sorte de trait d'union entre Madagascar et les îles de l'archipel des Comores, voire la côte Est africaine.

Je disais en préambule que nous sommes convaincus que la coopération régionale et le co-développement sont des réponses à une harmonisation des relations des populations des îles, comme de la grande île de Madagascar, de La Réunion, de Maurice et des îles Seychelles.

■ **M. Armand HOAREAU**

Nous passons à l'intervenant suivant, qui nous vient de l'île Maurice.

■ **M. Vassen KAUPPAYMUTHOO, océanographe, ingénieur environnement, Maurice**

J'opère dans la zone de Maurice en ce moment. Je voudrais tout d'abord remercier le C.E.S.R. de La Réunion pour cette invitation à participer à ce séminaire et je vais essayer de vous broser brièvement les étapes suivies par le Gouvernement mauricien et la vision du développement et du co-développement durable à l'île Maurice.

Je vais commencer par expliquer le contexte dans lequel nous évoluons à l'île Maurice car chaque pays a sa spécificité et ses priorités. Comme base de développement durable, la spécificité du pays doit être décrite.

Par la suite, je vais parler de l'évolution du développement durable à Maurice, la manière dont elle s'est effectuée, quelles sont les étapes passées. J'expliquerai ensuite comment est vu le principe de co-développement durable actuellement. Je vais poursuivre par un exemple de co-développement durable d'une mission effectuée à Maurice par la Commission de l'océan Indien, et je terminerai par ce que je considère être les limites au co-développement durable dans la région, et ce qui est envisageable pour parvenir à cette étape où nous pourrions dire que nous sommes une véritable communauté au niveau de l'océan Indien et qu'il faut agir ensemble pour atteindre ce développement durable.

Sur le plan du contexte géopolitique, la République de Maurice comprend l'île Maurice mais comprend également les îles de Rodrigues, Agaléga, Saint-Brandon, l'archipel des Chagos et Tromelin (cette dernière île est actuellement en cogestion avec la France).

L'île Maurice est la principale île qui connaît un développement économique, étant la plus peuplée et la plus grande. Elle a une superficie de 1 865 km², environ 330 km de linéaire côtier et une population dépassant 1,2 million d'individus. Le

PNB est d'environ 3 415 euros par habitant. Le contexte géographique et démographique en fait un territoire limité où la pression démographique et le développement économique, ainsi que les paramètres environnementaux et socioculturels, interagissent constamment.

La jeune République de Maurice n'a que 34 années d'existence pendant lesquelles elle a dû faire face au challenge de la survie dans un monde en perpétuelle évolution. Indépendante en 1968, elle ne comptait tout d'abord que sur les ressources agricoles liées à la canne à sucre pour sa survie économique. Les années qui suivirent furent difficiles avec les fortes variations du prix du sucre sur le marché mondial et la nécessité de mettre en place un système capable de satisfaire les demandes d'une population grandissante.

Le développement économique inconditionnel fut en premier lieu une priorité pour le pays afin d'apporter des emplois à la population et d'avoir la possibilité de s'affranchir de la dépendance de l'économie vis-à-vis du sucre. C'est ainsi que naquit la zone franche dans les années 1974, naissance qui fut suivie dans les années 1985 du développement des secteurs manufacturiers (principalement le textile) et du tourisme. Le secteur manufacturier profite alors de la main-d'œuvre bon marché, alors que le tourisme exploite le patrimoine environnemental de l'île (ses plages et ses lagons) pour se développer rapidement. On parlait à l'époque du « miracle » mauricien.

Mais une fois ces secteurs en pleine expansion, on se rendit rapidement compte qu'il fallait atteindre un rythme de croissance soutenu tout en prenant en ligne de compte les facteurs environnementaux et socioculturels, faute de quoi cette croissance s'auto-limiterait et éventuellement détruirait ses ressources. Cette prise de conscience fut particulièrement importante dans le secteur touristique où une croissance soutenue était inexorablement liée à la préservation du milieu littoral et des lagons.

En 1988, le premier document officiel faisant état de la notion de développement durable était l'*Environmental Investment Program for Sustainable Development*. Ce rapport mettait l'accent sur le fait que Maurice n'avait pas encore atteint le point où les problèmes environnementaux freinaient le développement et la qualité de la vie, mais que cette situation pourrait changer si l'industrialisation et le développement continuaient au rythme de l'époque. L'approche était principalement basée sur l'élaboration d'une stratégie qui intégrait les paramètres environnementaux dans le processus de développement, et ce afin de prévenir d'éventuels coûts liés aux dégradations des ressources dans le futur.

La même année, le *National Environment Action Plan* fut rédigé pour identifier les problèmes environnementaux majeurs et proposer des mesures adéquates et concrètes à court, moyen et long terme pour y faire face. Les recommandations furent compilées et soumises sous forme de 32 projets spécifiques avec des budgets et une échéance pour leur réalisation.

En 1990, le *White Paper on National Environmental*

Policy, faisait état du besoin urgent de comprendre et de résoudre les causes aux problèmes environnementaux de l'époque, et notamment de définir les objectifs, les infrastructures à mettre en place pour soutenir l'action politique ainsi que la ligne de conduite à tenir par le Gouvernement mauricien. Il soulignait également la nécessité d'une interconnexion entre les dimensions économiques, environnementales, sociales et culturelles. L'*Environment Council of Mauritius* fut mis en place pour servir d'organe consultatif interministériel pour la prise de décisions en matière d'environnement. Ce texte mit également l'accent sur la responsabilisation des acteurs économiques face aux problèmes environnementaux et la mise en place de partenariats entre le gouvernement, le secteur privé, les groupes communautaires et les ONG.

Si on suit le cheminement de 1974, avec la création de la zone franche en 1990, on se rend compte qu'il faut 16 ans pour arriver à un processus où on commence à se dire que le développement est intéressant, mais qu'il faut un développement durable.

Ensuite, ce qui va déstabiliser un petit peu cette notion de développement durable, ce sera le texte de loi *Environment Protection Act* de 1991 qui vient mettre en place toutes les structures administratives et les institutions pour la protection et la gestion des ressources environnementales de Maurice, ainsi qu'une coordination entre différents domaines touchant l'environnement. Ce texte de loi permit la mise en place : du ministère de l'Environnement, du département de l'Environnement pour la Gestion de l'Environnement au Quotidien, le *National Environment Commission* qui réunit les ministres concernés par les sujets environnementaux traités, l'*Environment Advisory Council*, comme conseil technique, et l'*Environment Coordination Committee* correspondant à un comité exécutif.

Donc l'approche du Gouvernement est tout d'abord sectorielle, développement du secteur manufacturier, développement du tourisme, etc., et de plus en plus intégrée dans le sens où le ministère de l'Environnement va regrouper en son sein des conseillers et représentants de tous les autres ministères afin d'atteindre un développement durable de tous les secteurs à la fois.

Un autre rapport fut publié en 1992, le *State of the Environment*. Ce rapport fut publié par le Gouvernement mauricien pour être présenté à la Conférence de Rio qui eut lieu la même année. Ce document fut une reconnaissance de la nécessité d'une approche intégrée et de la protection de l'environnement pour atteindre une croissance économique à long terme. La politique qui s'en dégageait, faisait état de l'interconnexion et de la coordination entre les différents secteurs du gouvernement mauricien. L'île Maurice a participé à la Conférence de Rio en 1992. Cette conférence mit l'accent sur le fonctionnement d'un partenariat de nouvelle nature fondé sur la coopération internationale et la solidarité afin d'accélérer le développement économique, tout en préservant les différentes composantes environnementales. Cependant, en aucun cas la politique de coopération internationale ne devait se sub-

stituer à la politique économique nationale, ni la diminuer. Elle devait plutôt la supporter et la compléter. Le résultat fut un engagement global de la communauté internationale pour un développement durable avec un programme d'action en 39 points pour atteindre ce but. La République de Maurice a ratifié ce programme d'action qu'on appelle l'Agenda 21.

L'île Maurice a également participé à la Conférence globale des Nations Unies sur le développement durable des petits États insulaires à La Barbade en 1994. Cette conférence mit en avant les priorités et les spécificités des États insulaires dans ce domaine, notamment en ce qui concerne : les changements climatiques et le relèvement du niveau de la mer, les désastres naturels et environnementaux, la gestion des déchets, les ressources côtières et marines, les ressources en eau douce, les ressources terrestres, énergétiques, touristiques, les ressources liées à la biodiversité, le transport et les communications, la science et les technologies, le développement des ressources humaines, le développement des institutions nationales et administratives, le développement des institutions régionales et la coopération technique.

En 1997, le ministère de l'Environnement mauricien publia l'*Agenda 21 National Report* qui fit un point sur la situation depuis la Conférence de Rio avec une réaffirmation des principes de protection de l'environnement et de développement durable ainsi qu'une responsabilité globale partagée dans les domaines économiques, environnementaux et culturels. Ce rapport reprit également les spécificités des petits États insulaires comme définies durant la Conférence de La Barbade en 1994 selon lesquelles il est nécessaire d'établir une alliance ferme entre tous les pays car l'atmosphère, les océans, les écosystèmes ne peuvent être gérés que sur une base commune. Le ministère de l'Environnement mauricien s'engagea alors au niveau sous-régional, régional et international et il présida notamment pendant un certain temps le Comité technique permanent de l'environnement au sein de la COI.

Par la suite, le *National Environment Action Plan for the Next Decade* et le *National Environmental Strategies* furent revus en 1999, et les priorités du pays s'insèrent dans : le profit maximal et la rétention des capitaux étrangers, la conservation de l'héritage culturel, le maintien de l'identité nationale et la baisse de la pauvreté, la préservation des écosystèmes, de la biodiversité et des ressources naturelles nécessaires aux secteurs économiques et environnementaux. Les notions de *Sustainable Tourism* et de *Sustainable Land Management* (gestion durable des terres) firent leur apparition dans ces documents.

Le Gouvernement mauricien est actuellement en train de mettre en place une nouvelle législation environnementale votée par le Parlement et sur le point d'être ratifiée par le Président la République afin de perpétuer une certaine harmonie entre la qualité de la vie, la protection de l'environnement et le développement durable.

On voit avec ce nouveau texte de loi la création de nouveaux organes comme la Police de l'environnement, le

National Network for Sustainable Development, le *Technical Advisory Committee* et le *ICZM Committee*.

Basée sur ce qui précède, nous voyons que la priorité du Gouvernement mauricien est tout d'abord le développement inconditionnel par le privé, les emplois et la participation au développement économique en 1974. En 1988, il y a prise de conscience que ce développement devait se poursuivre uniquement sur une base durable et que cela ne se ferait qu'en considérant les autres paramètres sociaux, économiques et environnementaux, la mise en place d'une législation pour cristalliser le tout et ensuite la révision de la législation et la remise en cause permanente de toutes les décisions qui ont été prises afin de pouvoir suivre les évolutions à Maurice et dans la région.

Développement durable à Maurice, oui, mais qu'en est-il du co-développement durable ?

La République de Maurice intègre le co-développement durable, elle a ratifié beaucoup de conventions internationales, notamment la Convention sur les changements climatiques en 1992, la Convention sur la diversité biologique, la Convention de Bamako sur l'interdiction de l'importation des déchets dangereux en Afrique, la Convention sur la désertification, la Convention de Bâle sur les mouvements transfrontaliers des déchets dangereux et de leur enfouissement, la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone et le Protocole de Montréal, la Convention des Nations Unies sur la loi de la mer, la Convention MARPOL et la Convention de RAMSAR sur les zones humides.

En suivant le chapitre 2 de l'Agenda 21, des actions ont été prises au niveau de la Conférence de Rio, car il affirme qu'« Un partenariat des Nations du monde est essentiel pour une économie globale efficace et équitable qui peut aider tous les pays à atteindre le développement durable. La République de Maurice s'est donc attachée en premier lieu à l'aspect économique avec cependant certaines réserves liées à la fragilité du marché en cas d'élimination de toutes les barrières commerciales.

Le chapitre 8 de l'Agenda 21 donne les bases d'une coopération intersectorielle intégrée avec une large participation aux décisions plutôt qu'une planification sectorielle. Cette approche est confortée par l'acceptation par le Gouvernement mauricien du principe selon lequel beaucoup de problèmes environnementaux sont globaux et il doit y avoir une concertation sur la scène régionale ou internationale pour développer et appliquer des solutions justes et efficaces.

La République de Maurice s'est ainsi engagée dans la voie du co-développement durable avec ses partenaires régionaux dans l'océan Indien. Donc, au niveau national, la législation, la Conférence de Rio et ensuite l'élargissement au niveau régional.

Je vais maintenant expliciter un exemple d'action de coopération durable à travers la COI. La République de Maurice fait partie de la COI et celle-ci met en pratique une démarche spécifiquement régionale qui contribue à donner un



en l'occurrence un Traité, qui justifie la présence de représentants élus de la Région et du Département au sein des diverses instances de la COI, et notamment au sein du Conseil des Ministres.

III - QUEL EST MAINTENANT LE CHAMP D'INTERVENTION GÉOGRAPHIQUE DE NOTRE COOPÉRATION ?

Notre politique de coopération s'est donnée pour ambition de s'adresser à tous les États de l'océan Indien avec lesquels des partenariats mutuellement avantageux peuvent être mis en œuvre. D'ailleurs, et selon la définition qui lui a été donnée par l'ONU en 1979, l'océan Indien regroupe à la fois "les États du littoral et ceux de l'arrière-pays", soit un vaste ensemble de plus d'une cinquantaine d'États représentant près de 2,5 milliards d'individus, soit encore plus du tiers de l'humanité tout entière. La plupart de ces États se retrouvent pour la plupart engagés dans un vaste processus d'intégration régionale qui se traduit par la constitution progressive de blocs régionaux préférentiels (SADC, COMESA, IOR).

Bien sûr, notre île n'a pas, et sans doute n'aura jamais, la capacité d'établir des relations durables et privilégiées avec l'ensemble de ces pays. C'est pourquoi, nous avons établi des priorités géographiques en définissant plusieurs cercles.

1 - IL Y A D'ABORD, ET C'EST TRÈS NATUREL, LES " PAYS DU PREMIER CERCLE "

Il s'agit des autres îles du Sud-Ouest de l'océan Indien: Union des Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles, avec lesquelles nous avons des relations historiques et culturelles extrêmement étroites et avec lesquelles également notre coopération a été institutionnalisée dans le cadre de la COI en 1986.

2 - IL Y A ÉGALEMENT LES " PAYS DU DEUXIÈME CERCLE "

Il s'agit des pays d'Afrique australe et orientale et des autres États riverains de l'océan Indien. Néanmoins, afin de ne pas trop nous disperser, nous avons voulu cibler quelques pays en particulier, et parfois même au sein de certains de ces pays, cibler quelques régions particulières. Il s'agit de l'Inde, plus précisément de l'État du Karnataka, de l'Afrique du Sud, et plus particulièrement de la région du Cap et de celle du Kwazulu Natal, du Zimbabwe, du Mozambique ou encore de la Tanzanie.

3 - ENFIN, LES " PAYS DU TROISIÈME CERCLE "

... regroupent les pays non riverains de l'océan Indien, mais avec lesquels nous avons souhaité établir des partenariats durables. Il s'agit principalement du Vietnam et du Québec.

IV - EXAMINONS MAINTENANT LES ACTIONS CONDUITES DANS LA ZONE Océan Indien ET LEUR MODE DE FINANCEMENT

Il n'est pas possible, faute de temps, de dresser la liste

de toutes les actions de coopération conduites entre La Réunion et les pays de la zone, aussi bien par l'État que par les collectivités locales.

Aussi, je me contenterai de formuler quelques généralités :

1 - Sur le plan des principes d'abord, l'État et les collectivités locales inscrivent leur action dans le respect de leurs compétences respectives, même si parfois certains secteurs comme la culture, le sport ou l'enseignement supérieur par exemple, font l'objet d'interventions croisées.

2 - Sur le plan de la méthode, comme c'est déjà le cas dans bien d'autres secteurs, l'État et les collectivités locales travaillent en étroite partenariat, qu'il s'agisse de la COI ou de la coopération bilatérale. Ces partenariats ont d'ailleurs récemment abouti, après une large concertation, à l'adoption d'un plan d'actions au bénéfice des Comores : M. IMANI en a longuement parlé. Les Seychelles devraient prochainement faire l'objet d'une démarche identique.

3 - En ce qui concerne les secteurs d'activité qui peuvent faire l'objet d'actions de coopération, tous les secteurs sont en règle générale concernés, notamment ceux où La Réunion dispose de pôles de compétence ou de pôles d'excellence et disposent donc d'une grande expertise que nous souhaitons mettre à la disposition des États de la zone. Il s'agit principalement :

- de l'éducation et de la formation professionnelle
- de la recherche/développement
- de la protection de l'environnement
- de la prévention des catastrophes naturelles
- des technologies de l'information et de la communication
- du développement rural, de la pêche, de l'aquaculture
- ou encore de la santé

Bien d'autres secteurs mériteraient d'être également cités : je pense en particulier aux échanges économiques, touristiques, culturels, sportifs ou encore à la mobilité éducative et professionnelle de nos jeunes dans l'océan Indien.

Enfin, pour être complet, La Réunion ne manque jamais de manifester sa solidarité à l'égard des pays voisins lorsque ceux-ci sont malheureusement victimes de catastrophes naturelles, ou sont confrontés à de graves crises politiques, comme c'est le cas à Madagascar.

4 - Comment ces différentes actions sont-elles financées ?

Afin de mettre en œuvre ces diverses actions, l'État et les collectivités locales peuvent mobiliser trois grandes sources de financement :

- des financements de l'Europe tout d'abord au titre des crédits du FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) prévus par le DOCUP (Document Unique de Programmation) 2000-2006, et au titre de ceux d'INTERREG III

- ceux de l'État ensuite, notamment les crédits du Fonds de Coopération Régionale

- ceux, enfin, de la Région et du Département qui disposent au sein de leur budget de crédits spécifiquement réservés à la coopération régionale

La mobilisation de ces crédits, ceux de l'Europe en particulier, n'est pas toujours aisée car leur engagement nécessite des procédures très contraignantes, notamment en matière de délais.

V - LES PERSPECTIVES

Mon exposé ne serait pas complet s'il ne comportait pas un chapitre sur les perspectives de la coopération régionale, et nous sommes là au cœur du débat. C'est pour cela que j'évoquerai tout d'abord les principaux obstacles auxquels se heurte notre politique de coopération régionale et j'essaierai, ensuite, et modestement, de proposer quelques pistes de réflexion.

1 - Les obstacles vous le savez, sont très divers ; je n'en citerai que quelques-uns :

- l'insuffisante circulation de l'information stratégique aussi bien entre les acteurs réunionnais de la coopération, donc entre nous-mêmes, qu'entre La Réunion et les pays de la zone. C'est ce constat qui a d'ailleurs conduit la Région, en partenariat avec l'État, à créer ce qu'on appelle un Centre d'Intelligence Economique

- deuxième obstacle : le coût des transports aériens et les difficultés pour obtenir un visa que rencontrent les étrangers souhaitant se rendre à La Réunion

- troisième constat : l'insuffisante connaissance de La Réunion par les États de la zone, mais aussi par les diverses institutions internationales qui y sont présentes. Et, en sens inverse, l'insuffisante connaissance qu'a La Réunion des pays de la zone et des mécanismes d'aide publique au développement

- autre obstacle : la multiplication des partenaires publics ou privés impliqués dans la coopération régionale, ce qui bien souvent peut être source de confusions, voire de redondances

- la complexité de notre système administratif, encore aggravée par notre statut de région mono-départementale, puisque sur un même territoire, on trouve une Région et un Département

- la difficulté de mobiliser les financements correspondant à la participation de La Réunion aux programmes de la COI. Et la difficulté également de mettre en œuvre des interventions conjointes du FEDER, auquel peut prétendre La Réunion, et du FED (Fonds Européen de Développement), réservé aux seuls États ACP

- l'inégale perception, et c'est sans doute un euphémisme, qu'ont les administrations parisiennes et aussi parfois bruxelloises, des spécificités de la coopération régionale menée ou souhaitée par La Réunion

- l'insuffisante prise en considération de La Réunion - avec ses forces et aussi ses faiblesses - par les bailleurs de fonds internationaux présents dans la zone

Il est évident que la réduction, ou la suppression de ces obstacles - et il y en a bien d'autres - ne pourra que favoriser le développement de la coopération régionale.

2 - Aussi, à partir de ces différents constats, je voudrais maintenant formuler quelques pistes de réflexion et je le ferai sur le mode interrogatif :

- Comment mieux intégrer La Réunion, avec ses forces et ses faiblesses, dans l'aide publique au développement bilatérale comme multilatérale, dont bénéficient les États de la zone, et qui bien souvent porte sur des sommes considérables ?

- Deuxième question : quel sera l'impact sur La Réunion du nouvel accord de Cotonou qui prévoit notamment la signature à l'horizon 2008 - et les négociations démarrent en septembre prochain - d'Accords de Partenariat Economique, ce qu'on appelle les APE, entre l'Europe et les États ACP regroupés dans de vastes ensembles ?

- Troisième piste : comment mieux coordonner, et donc rendre plus efficace et cohérente, l'action des divers acteurs de la coopération, notamment, mais pas uniquement, dans les domaines culturel et humanitaire ?

- Autre question : comment valoriser pleinement notre double appartenance à l'Union européenne (c'était le deuxième défi) et à l'océan Indien (c'était le troisième défi) ? Ou comment faire de La Réunion, en sa qualité de RUP, la " frontière active de l'Europe dans l'océan Indien " ?

- Que faire pour que la coopération régionale ne soit plus l'affaire de quelques-uns - politiques, fonctionnaires ou experts en tous genres -, mais devienne bien l'affaire de tous et de chacun ? En d'autres termes : comment passer d'une " coopération d'en haut " à une " coopération d'en bas " ?

- A quel moment, et selon quelles modalités, la LOOM tant attendue sera-t-elle enfin pleinement appliquée ?

A cet égard, il existe actuellement deux écoles de pensée dont la confrontation pourrait nous rappeler la querelle des Anciens et des Modernes.

L'École des Anciens aboutirait, sans doute par corporatisme, par jacobinisme ou tout simplement par conservatisme, à vouloir recentraliser l'action internationale de La Réunion, et ce, bien sûr, au détriment des élus locaux. Ce serait, à n'en pas douter, un grand pas en arrière.

L'École des Modernes, en sens inverse, viserait à donner aux élus locaux de La Réunion davantage de libertés et de responsabilités en matière d'action internationale, non seulement en droit mais aussi dans les faits, et ce dans le cadre d'un approfondissement, souhaité par beaucoup, de la décentralisation.

- Dernière réflexion enfin : La Réunion, qui ne partici-

pe pour l'heure qu'à la seule COI, ne risque-t-elle pas de se retrouver de plus en plus marginalisée par rapport aux autres États de la zone qui appartiennent à d'autres ensembles plus vastes, comme la SADC ou le COMESA.

Au terme de cet exposé consacré à notre politique de coopération régionale à La Réunion, je voudrais maintenant conclure : longtemps ignorée, parfois même combattue, surtout avant les années 1980, la coopération régionale est maintenant devenue une réalité incontournable qui correspond à la fois à une volonté politique de l'ensemble des responsables du développement de notre pays et à un impératif économique, social et culturel pour notre société.

La question qui se pose aujourd'hui n'est plus de savoir : pourquoi faire de la coopération régionale ? Même si certains se posent encore cette question.

La vraie question est celle-ci : comment inscrire notre pratique de la coopération régionale, et donc notre savoir-faire en ce domaine (et qui remonte à plus d'une quinzaine d'années maintenant), au service d'une véritable politique de co-développement durable entre La Réunion et les pays de la zone de l'océan Indien ?

En même temps que notre île aura pu relever un tel défi, elle aura aussi appris à se réconcilier avec sa propre histoire et avec sa géographie. C'est tout le bonheur que l'on souhaite à La Réunion ainsi qu'à ses partenaires de l'océan Indien.

En ayant le sentiment d'avoir été quelque peu bavard, j'espère néanmoins que la longueur de mon propos ne vous conduira pas à me réserver le même sort que celui que connaît SAINT-JUST : il perdit la tête sur l'échafaud !

Je vous remercie de votre attention.

■ M. ARMAND HOAREAU

Nous allons consacrer environ quinze minutes aux interventions et aux échanges.

■ MME MONIQUE VEYRE, ATD QUART MONDE Océan Indien

Je n'ai malheureusement pas le talent brillant des précédents orateurs entendus ce matin et j'espère que la faim ne tenaille pas trop les estomacs.

Je voulais juste dire qu'en recevant l'invitation au séminaire j'avais été très enthousiaste, et je le suis toujours, grâce au « co » et au « durable », car nous sommes tous des agents de développement et nous savons ce que le développement a apporté. Mais nous savons aussi ce que visent ceux qui sont restés en dehors de ce développement, ceux qui n'ont pas attrapé le train parce que celui-ci allait trop vite. Depuis hier, je cherche ce qu'il y a dans le « co ». J'ai compris, grâce aux interventions, qu'il y a la collaboration entre les pays de la région et que, de cette collaboration, chacun souhaite une réciprocité. Dans le « co », j'ai aussi compris qu'il y a la collabo-

ration entre les acteurs institutionnels, les acteurs dits de terrain, associatifs ou autres et qu'on souhaite s'apporter des choses les uns aux autres.

Mais dans le « co », n'y a-t-il pas non plus la participation des populations à qui prétend s'adresser le développement ? Et en parlant de participation, ne va-t-on pas trop vite en pensant qu'il est nécessairement bon d'associer la population aux projets conçus pour elle ? Nous sommes heureux lorsque les gens participent à notre projet.

Dans la participation des populations pour lesquelles le développement est pensé, n'est-il pas important de connaître ce que pensent les familles concernées par les projets ? Connaître ce qu'elles pensent pour leur avenir, ce qu'elles pensent de leur situation, ce qu'elles pensent du développement qui leur est proposé ? Et connaître aussi ce qu'elles font déjà sans nos moyens et sans les institutions.

J'aurais tellement aimé savoir ce que pensent les familles de squatters à Maurice, ceux de Petite-Rivière, ou d'ailleurs. Que pensent-elles de l'avenir de leurs enfants quand ils apprennent leurs devoirs au lampadaire ? J'aimerais savoir ce que pensent ces familles de tel quartier à Tananarive, qui n'ont pas de papiers, qui n'existent pas en tant que citoyens, qui pendant toute la crise se sont cachées car elles avaient peur de se présenter aux barrages. Ce sont ces mêmes familles, lorsque nous leur parlerons de développement rapide, qui auront peur d'être déplacées de leurs bidonvilles innombrables pour que Tananarive apparaisse comme une ville propre.

Que pensent, à La Réunion, les jeunes de 18 à 24 ans qui vont de projets de réinsertion en CAP, de l'ANPE en CES, en stages multiples et qui, désespérés, se disent que finalement le RMI arrive à 25 ans et que ce n'est pas si mal.

Toutes ces populations ont en commun une même expérience de l'échec de notre développement, souvent trop rapide.

Ces familles sont-elles comprises dans le « co » en tant que partenaires ou en tant qu'assistées ? Est-ce que l'ambition de ce séminaire est que les populations concernées par le développement soient partenaires ? C'est ce que j'avais cru comprendre des propos de M. FRIED ou de certains intervenants, mais je ne sais pas quelle va être la suite du séminaire.

Va-t-on travailler ensemble ? Quels sont les moyens nouveaux ? Quelles sont les mesures nouvelles ? Quels sont les changements dans nos pratiques associatives et institutionnelles ? Le séminaire va-t-il travailler pour l'avenir durable ?

Ce terme de « durable » prend tout son sens dans la mesure où nous savons tous mener des projets avec ou sans partenariat, avec ou sans financement. Nous savons faire avancer nos institutions, mais nous avons d'énormes difficultés à faire participer les populations à leur propre développement, car elles ne sont pas habituées aux analyses et aux prises de parole. Que faire, M. SALVA, pour que la coopération régionale ne soit plus la coopération de quelques politiques ou leaders associatifs, ni la coopération d'en haut, mais celle d'en bas ?

■ M. IVAN HOAREAU, C.G.T.R.

J'ai entendu beaucoup d'interventions depuis hier, toutes très intéressantes. Mais elles comportent souvent un fort contenu économique, et le social apparaît comme la résultante de l'économique. Si nous ne changeons pas cela, nous aurons un problème.

On découvre par exemple aujourd'hui que la précarité n'est pas simplement un problème social, mais un obstacle à un véritable développement. Le social ne peut donc pas être uniquement la résultante de l'économique. Dans un certain nombre des discours d'aujourd'hui, on parle de co-développement durable mais toujours sur fond d'économie. Une révolution est donc à faire sur ce point.

Comment faire un co-développement lorsque l'on est sur une pensée unique de privatisation ? Celui qui se bat contre les privatisations de services publics aujourd'hui est considéré comme un dinosaure. Sans invoquer les statistiques qui résultent des plans d'ajustement structurel, la casse de toute la gestion des biens publics, mise en place par les États d'une façon dogmatique, est liée à la privatisation. Je lisais un article sur le NEPAD, le nouveau partenariat africain, qui repart sur les mêmes bases de la privatisation, de la casse des services publics ! Comment peut-on faire un co-développement durable sans revoir le court-termisme des entreprises, qui consiste à choisir une gestion qui va rapporter beaucoup, même lorsque l'on sait qu'à terme elle va faire capoter l'entreprise, comme c'est le cas pour Marks & Spencer ?

Je veux juste citer l'expérience de la C.G.T.R. Depuis le milieu des années 1980, on a essayé de lancer une coopération syndicale avec les pays du Sud-Ouest de l'océan Indien, notamment Madagascar, Maurice, Seychelles, Comores et Mayotte. Nous avons mis en place une OISO (océan Indien Sud-Ouest), symbolisée par notre oiseau blanc, le paille-en-queue. L'OISO s'est battu sur deux thèmes : l'apartheid, qui a disparu institutionnellement, mais pas économiquement, et sur l'océan Indien zone de paix, et je crois que le problème reste toujours d'actualité même si la guerre froide n'existe plus.

Nous avons été capables d'avancer sur ces deux thèmes, mais nous avons des difficultés : le problème des distances, des communications avec les syndicalistes malgaches, mauriciens, comoriens, mahorais, et le problème financier. Quand vous organisez un séminaire à La Réunion et que les syndicalistes des pays étrangers n'ont pas les moyens de payer le coût, vous devez payer le voyage de tout le monde, ce qui est difficilement supportable financièrement. De même, l'absence d'unité syndicale sur ces questions, pour de nombreuses raisons, pose d'énormes problèmes. Si nous n'arrivons pas à La Réunion à nous entendre entre syndicalistes, les pouvoirs publics nous rétorqueront : « Entendez-vous d'abord », espérant que nous ne nous entendrons jamais et que la coopération reste ainsi très institutionnelle.

La responsabilité des organisations syndicales est donc mise à contribution, mais nous avons aussi besoin d'une

véritable politique de baisse du coût du travail selon les institutions.

Nous sommes aussi confrontés au problème de Madagascar. Je reste convaincu que la coopération syndicale n'avancera que si le problème de Madagascar est résolu, car j'envisage difficilement une coopération syndicale sans ce grand pays et ses syndicalistes.

Depuis quelques temps, l'Organisation Internationale du Travail a pour principe le tripartisme : l'État, l'employeur et les syndicats de salariés. Dans quel pays de la COI le tripartisme est-il appliqué ? Aucun, cela reste uniquement un beau principe fondamental. Nous avons été mandatés, à la C.G.T.R., par les syndicalistes des pays étrangers afin de relancer le processus. Nous avons écrit au Président de la COI, nous n'avons jamais reçu de réponse. Jusqu'à maintenant, malgré les changements et les lettres adressées, nous n'avons aucune réponse. Les syndicalistes de chacun des pays ont écrit à leur gouvernement, aucune réponse. Mais ils continuent à nous dire : « Le tripartisme, nous sommes pour, il faut y aller ». A ce jour, la COI est une rencontre du politique, de l'institutionnel et de l'économique. Elle est financée à 80% par la Communauté Européenne, elle règle par exemple la réunion du Syndicat des importateurs de viande bovine. Les organisations syndicales, d'une façon générale, n'émergent pratiquement jamais au budget de la COI. On nous demande donc de proposer des actions, sans se poser la question de la capacité d'expertise et d'organisation des organisations syndicales elles-mêmes.

Comment parler de co-développement durable quand, dans chacun de nos pays, rien n'est mis en place ? Pour nous, il est manifestement évident que l'ensemble des financements de la COI va pour le Politique et pour l'Économique, tandis que les organisations syndicales sont renvoyées à une société civile, sans trop savoir d'ailleurs ce qu'elle est.

Doit-on être une organisation syndicale à côté de la régie de quartier de telle commune ? Nous avons nos spécificités, nous sommes dans le processus de production, et n'en déplaise à certains, il s'agit d'une spécificité à laquelle nous tenons.

Des politiques d'intégration régionale sont mises en place dans l'océan Indien : sont-elles un contrepoids à cette mondialisation néo-libérale ou seront-elles un tremplin pour mieux la faire avancer ? Sur cette question, les salariés ne sont pas dans le coup, les syndicats non plus. Ils ont leur part de responsabilité, de même que ceux qui promeuvent les grands principes de cohésion sociale ou de développement durable.

Dernier point : les accords de Cotonou ont été signés. Il y a manifestement des moyens de faire se rencontrer les organisations syndicales, mais celles des pays en question n'ont pas l'expérience nécessaire, ni les moyens humains et financiers pour utiliser les accords de Cotonou. Puisque dans ce genre d'accord sont proposés des appuis techniques aux employeurs, des appuis techniques aux politiques, pourquoi n'en serait-il pas de même pour les organisations syndicales ?

Je disais hier : « Attention à ne pas institutionnaliser

le concept de co-développement ». Ce soir, nous serons contents et nous nous coucherons en pensant : « Nous avons bataillé pour le co-développement ». En attendant, les salariés et les autres restent la bouche ouverte, et attendent toujours de voir des résultats concrets... Les politiques d'intégration régionale qui se mettent en place dans le Sud-Ouest de l'océan Indien se font sans les salariés, c'est-à-dire, finalement, contre eux.

■ **M. ARMAND HOAREAU**

Merci. Simplement, je voudrais dire en passant combien le président de séance est sensible à tes propos et combien il peut t'assurer de la solidarité de certaines organisations syndicales.

■ **M. JEAN FRIED**

J'ai été vraiment impressionné par votre contribution, par votre intervention, car vous êtes parvenu en peu de mots à traduire le message que je souhaitais faire passer. Dans le même temps, vous avez su exprimer l'angoisse qui m'étreint. Et j'avoue que je casse les oreilles à M. MONDON depuis quelques jours : je suis très angoissé sur le suivi que nous allons donner à ce séminaire. Le séminaire en lui-même peut être une réussite, nous sommes très contents de nous rencontrer, de bavarder, d'échanger des idées, de montrer des expériences, mais il s'agit juste d'un premier pas. Tout le problème est de savoir quel suivi concret et immédiat nous pouvons lui donner.

Demain, ma synthèse ne sera pas un résumé de ce qui a été dit, mais j'essaierai de faire des propositions concrètes et de donner des directions de suivi qui soient réalistes, notamment dans ce domaine qui nous préoccupe tous, et pas seulement maintenant, de la participation du public, des populations. Il s'agit d'un élément fondamental et nouveau du co-développement : il existe des expériences éparses, rien n'est structuré, rien n'est systématique. Nous devons donc avoir une réflexion en profondeur pour savoir assez rapidement comment faire participer ces populations, notamment ces populations démunies qui n'ont pas accès à la parole, qui n'ont quelquefois même pas accès à une citoyenneté, notamment lorsqu'elles viennent de certains pays, qu'elles en habitent d'autres, etc. Nous essaierons demain d'en discuter.

Juste un mot à Ivan sur ce qu'il a dit concernant les problèmes de libéralisation. Ce sujet nous préoccupe énormément. Je voudrais juste citer un article que j'avais écrit, en avril 1995, à la demande de *La Revue française d'administration publique*, sur le rôle de l'État, car nous n'en avons peut-être pas assez discuté ici. J'avais écrit la chose suivante : « Par la recherche de l'équilibre entre une planification et une gestion d'économie purement socialiste, et une libéralisation systématique rejetant toute forme de contrainte institutionnelle, par la garantie de l'équité sociale, enfin par la régulation et le contrôle

qu'elle peut fournir, notamment dans les processus de privatisation, la puissance publique a une importance cruciale dans la mise en œuvre du développement durable ». Déjà, en 1995, nous réfléchissions sur ce point. Le rôle de l'État n'est pas nécessairement celui d'un mastodonte, il a mille formes, l'État est parfois très proche du public. Il faut d'ailleurs le rendre public, et ceci correspond peut-être à des éléments de solution à ta préoccupation qui est également la nôtre. Il ne s'agit pas de faire de la libéralisation outrancière. Je voudrais juste dire à ce propos que j'étais très récemment aux États-Unis, et l'USA ID*, qui est leur organisme d'aide internationale, est lui aussi revenu de cette idée de libéralisation outrancière. Ce n'est, par contre, pas la même chose en Chine. Les Russes balancent, optent parfois pour la planification intégrale, et maintenant préconisent le tout libéral avec la naissance des mafias, etc. Je ne sais pas si mes propos te rassurent, mais nous sommes absolument sur la même longueur d'onde.

■ **M. ARMAND HOAREAU**

Je laisse la parole à M. MOUEN pour la dernière intervention de la matinée.

■ **M. SAMUEL MOUEN**

Quel talent ! Quel talent ! Et quels moyens ! Mais quel gâchis ! Vous m'excuserez, peut-être ne saurais-je pas me faire comprendre, mais je vais essayer de parler avec tout ce qu'il y a de plus profond en moi et le plus simplement du monde pour que les plus élevés d'entre nous m'entendent et comprennent.

Quand je dis « quel talent ! », c'est sans aucun complexe et sans aucun préjugé, car chacun aura reconnu la brillance des exposés ! Qui pourrait mettre en doute la teneur, la saveur, le bien-fondé et la détermination des uns ou des autres qui se sont exprimés ici ?

Mais lorsque je dis que je m'interroge sur les moyens, c'est aussi pour vous faire remarquer, et pour que cela soit noté et retenu avec force, que nous voyons toujours les mêmes partout, ce sont toujours les mêmes mots, les mêmes résolutions. J'aurais pu dire mot après mot, syllabe après syllabe ce que Mme VEYRE a dit. Cela signifie que lorsque je m'interroge sur les moyens, je suis affolé par le gâchis. Le gâchis parce que, voyez-vous, nous sommes très à l'aise dans cette salle, mais ces populations au nom desquelles nous parlons, ces populations pour lesquelles nous voulons ce développement, ce co-développement, cette coopération et ce qui l'accompagne ne sont jamais là. La population ne s'exprime que lorsqu'on a besoin d'elle, par la voie des urnes. Mais lorsqu'on propose des espaces pour intégrer cette nécessité, cet appel, ce souhait, cette demande de la population, les initiés, c'est-à-dire ces hommes et femmes qui font des propositions, ne sont pas écoutés. La plupart du temps, on les prend pour des larbins, ce sont des perturbateurs, et j'en suis un par excellence.

Je voudrais compléter mon propos par un espoir et deux propositions que je vous soumets. Il était important que je m'exprime comme je viens de le faire. Je considère que nous avons échoué, même si j'ai bon espoir qu'à partir des résolutions de ce séminaire un pas, un train avec les moyens et les hommes, est mis en marche, non pas dans les mots mais dans les faits, à partir de quoi un certain nombre d'éléments avancés par les spécialistes autour de cette table, deviendra possible. Ici même, à La Réunion, j'ai formulé il y a sept ans une proposition de ce type, la Maison du Citoyen et de la Famille, dans laquelle se retrouveraient tous les acteurs, toutes les personnes ressources qui nous intéressent aujourd'hui et pour lesquels nous pourrions bâtir cet espoir dans les faits, tous les jours, grâce à l'éducation sous toutes ses formes.

Ce que nous sommes en train de faire ici en ce moment, cela aurait pu avoir lieu dans tous les quartiers de La Réunion, dans tous les quartiers des îles ou des pays qui sont représentés ici. Pourquoi n'en est-il pas ainsi ? Parce que nous n'avons pas mis en place les moyens nécessaires, ni les hommes, parce que nous n'avons pas pris en compte les structures nécessaires dans ce but.

Ce document dort dans toutes les collectivités de notre département, dans toutes les structures, les institutions publiques et parapubliques, et se nomme la Maison du Citoyen et de la Famille. Je suis disposé à en remettre un exemplaire à chacun des intervenants qui a participé à ce séminaire.

Pause méridienne

■ **M. ANTOINE MINATCHY, CONSEIL RÉGIONAL**

Nous allons reprendre le travail au long de cet après-midi. La première partie de cette séance de travail consistera en un exposé de M. SCHILDKAMP, Conseiller pour le développement rural pour la Commission européenne à Maurice, et le thème sera le suivant : « L'appui de la Communauté internationale au processus de coopération et d'intégration régionale ». Je propose qu'il y ait un échange, un débat à l'issue de cet exposé. Puis, nous écouterons l'intervention de M. BERTILE, Secrétaire général de la COI, qui sera également suivie d'un débat. Je vous proposerai en cours de route, soit pour l'exposé de M. SCHILDKAMP, soit pour l'exposé de M. BERTILE, que nous reprenions éventuellement quelques points évoqués ce matin. En effet, c'était, à mon avis, assez important et nous n'avons pas eu le temps d'échanger les points de vue car les exposés étaient assez denses, si bien que nous avons largement consommé le temps prévu pour le débat. Par conséquent, nous allons remettre le sujet en situation pour ne pas trop nous égarer.

Après la pause, nous pourrions écouter l'exposé de M. SQUARZONI, Professeur d'Université à La Réunion. Le thème en est le suivant : « Atouts et contraintes en matière de co-développement durable dans l'océan Indien ». Cet exposé sera à son tour suivi d'un débat. Vous pouvez remarquer qu'entre M. SCHILDKAMP et M. BERTILE, le sujet est le même.

■ **M. PAUL SCHILDKAMP,**
CONSEILLER POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL À LA
DÉLÉGATION DE LA COMMISSION EUROPÉENNE À MAURICE

Je suis invité ici pour parler de la possibilité de l'aide publique fournie par l'Union européenne. Je travaille pour la délégation de la Commission européenne à Maurice et je suis concerné par le développement rural, ainsi que par le développement au niveau de la coopération régionale avec l'océan Indien.

Nous avons vu ce matin que les instruments disponibles pour la coopération sont les suivants : le FEDER, INTERREG III, le partenariat de Cotonou, et spécifiquement le Fonds Européen de Développement, le neuvième fonds de développement, et la décision d'association des PTOM à la Communauté spécifiquement prévue pour Mayotte dans la région océan Indien.

Il convient tout d'abord de signaler que le Fonds Européen de Développement n'est pas le seul qui soit mis à disposition par l'Union européenne. Pour le développement et le commerce, nous avons développé des accords de partenariat économique avec les pays ACP et, l'année dernière, nous avons lancé l'initiative « Tout sauf les armes » pour les pays les moins développés. Tous ces instruments existent dans le cadre d'une politique de développement de la Communauté qui a été formulée l'année dernière, et il s'agit de définir des objectifs, des stratégies et des domaines prioritaires.

La politique de développement formulée l'année dernière a été approuvée par le Conseil européen. Il s'agit d'un principe de développement humain et social durable, équitable et participatif. C'est le principe, le *principal*, en anglais, pour cette politique de développement.

Ce principe inclut la promotion des droits de l'homme, la promotion de la démocratie, la promotion de l'état de droit et la promotion de la bonne gestion des affaires publiques. L'objectif de cette politique, son seul objectif, est la réduction de la pauvreté et, à terme, son élimination. Cela inclut un appui au développement économique, social, environnemental, durable, la promotion de l'intégration progressive des pays en développement dans l'économie mondiale et la lutte contre les inégalités, entre les pays mais aussi au sein des populations dans les pays mêmes.

Quelle est la stratégie pour obtenir cet objectif ? En principe, c'est la consolidation du processus démocratique, la paix et la prévention des conflits. En effet, nous savons qu'en Afrique, c'est le conflit, c'est la guerre qui est la cause de pauvreté dans les pays.

En Somalie, en République du Congo, et, un peu plus près, à Madagascar, nous voyons que la mise en place d'un processus démocratique se déroule difficilement.

Cette stratégie inclut également le développement des politiques sociales, l'intégration des objectifs sociaux et environnementaux dans le programme des réformes macroécono-

miques. C'est un aspect que l'on discute plutôt avec la Banque Mondiale. Qu'est-ce que le monde de la politique de développement dans les années 80 ? La prise en compte de l'égalité entre les hommes et les femmes est également un élément important.

Une autre stratégie réside dans la réforme pour la mise en place d'un cadre institutionnel approprié car cela ne fonctionne pas sans l'Etat. Cela implique le renforcement des capacités des acteurs publics et privés, la préparation aux catastrophes naturelles qui a aussi, au niveau institutionnel, une importance spécifique dans ces régions.

La Commission a décidé de concentrer cette politique de développement dans quelques domaines prioritaires, qui sont le lien entre commerce et développement, appui à l'intégration et à la coopération régionale. Elle a également décidé d'apporter un appui aux politiques macroéconomiques, le transport, la sécurité alimentaire, le développement durable et le renforcement des capacités institutionnelles.

Ce sont les six domaines prioritaires de la Commission européenne pour le développement.

Les instruments que j'ai déjà indiqués sont, en premier lieu, les fonds structurels. La caractéristique commune des fonds structurels est qu'ils sont budgétisés annuellement. Le projet financé par les fonds structurels est décidé par la Commission européenne, mais la gestion de ce fonds est laissée à la responsabilité de l'État européen bénéficiaire. Comme l'a déjà indiqué M. SALVA, La Réunion est éligible comme bénéficiaire de ces fonds. Ces fonds sont le FEDER, qui a une gestion au niveau de l'État, à Paris. Pour le FEDER, il n'est pas possible de financer les actions en dehors de La Réunion, c'est un point important pour la coopération régionale, mais je ne suis pas expert.

L'autre fonds structurel est INTERREG III. Ce fonds est spécifiquement destiné aux régions frontalières d'Europe pour coopérer avec les pays hors Europe, bénéficiaires du fonds FED. La gestion d'INTERREG III se fait directement par la Commission européenne à Bruxelles après une proposition des actions au niveau des pays européens.

Mais comme je l'ai déjà indiqué, je pense que M. SALVA de la Région de La Réunion a une meilleure connaissance des fonds structurels que moi, sachant qu'en ce qui me concerne, j'ai surtout travaillé pour le Fonds Européen de Développement, le FED.

Quelles sont les caractéristiques du Fonds Européen ? Le partenariat de Cotonou a un budget financier qui est décidé pour cinq ans, il n'est pas annuel. Toutefois, et il est important de l'indiquer, toutes les décisions pour les programmes sont prises par les États membres, et non par la Commission européenne. Nous proposons, mais la décision est prise par les États membres de l'Union européenne, qui est le comité de fait. La gestion des fonds européens se fait par la Commission européenne, et La Réunion n'est pas éligible comme bénéficiaire. Pourquoi ? Je l'indiquerai ultérieurement.

Le neuvième FED dont nous parlons pour le moment

concerne l'accord de partenariat ACP et de Cotonou. Cet accord a été signé l'année dernière le 23 juin, mais il n'est pas encore ratifié. C'est spécifique aux États membres de l'Union européenne, ils n'ont pas tous ratifié cet accord. Au niveau de la Commission, nous espérons que ce sera fait avant la fin de l'année. À cause de cela, le neuvième FED n'est pas opérationnel pour le moment.

Le deuxième accord financier décidé par le FED concerne la décision relative à l'association des pays des Territoires d'Outre-Mer à la Communauté européenne. C'est la dernière décision, signée le 27 novembre 2001. J'en parlerai un peu plus tard.

Le partenariat de Cotonou a pour objectif central, comme la politique du développement de l'Union européenne, d'atteindre l'éradication de la pauvreté, en cohérence avec les objectifs du développement durable et l'intégration progressive des pays ACP dans l'économie mondiale. C'est l'article 1 de l'accord de Cotonou. Quel est le principe ? Les principes fondamentaux sont les suivants : l'égalité des partenaires et l'approbation des stratégies de développement. Nous sommes partenaires, l'Union européenne ne peut pas décider unilatéralement de l'utilisation du fonds européen. C'est un partenariat avec les pays ACP. Nous travaillons ensemble.

L'autre principe fondamental est la participation, non de l'État mais des partenaires au niveau des populations. Le dialogue et l'engagement mutuel sont également importants, ainsi que la différenciation et la régionalisation.

Nous ne proposons pas la même chose pour tous les pays. En revanche, nous avons proposé aux pays ACP de travailler ensemble car nous estimons que cela facilite les choses.

Qui est le bénéficiaire ? Ce sont les soixante-dix-sept pays ACP et, dans ces pays ACP, ce sont les autorités publiques, c'est le secteur privé, ce sont les partenaires économiques et sociaux qui incluent les organisations syndicales et la société civile.

Quel est le budget ? Le neuvième FED a un total de 13,5 milliards d'euros avec 10 milliards d'euros au niveau national à long terme : 1,3 milliard pour le développement régional et 2,2 milliards pour les facilités d'investissement qui sont assurés par la Banque Européenne d'Investissement. Il faut compter en plus 1,7 milliard d'euros pour les prêts par la Banque Européenne d'Investissement, ainsi que le reliquat d'un sixième, septième et huitième prêt, qui se montait à 10 milliards d'euros au moment de la signature l'année dernière. Tout cela mis ensemble, on obtient une somme allant de 25 à 27 milliards d'euros qui est disponible dans les cinq à six prochaines années pour le développement par la Commission et par l'Union européenne. En plus, il faut considérer, naturellement, les montants donnés par les États membres, en bilatéral avec les pays des ACP. Tout cela fait de l'Union européenne le plus grand bailleur de fonds du monde.

Pour la coopération régionale, l'océan Indien n'est pas une région spécifique identifiée. Les régions fonctionnelles, ce sont les régions identifiées à notre niveau pour un programme

de coopération régionale : c'est l'Afrique de l'Est et du Sud et l'océan Indien. C'est une combinaison de plusieurs systèmes, y compris la COI, cela concerne presque vingt-six pays dans le monde.

Le budget est disponible pour les actions régionales. Il n'est pas complètement décidé, mais, à titre indicatif, je peux vous indiquer qu'il représente 223 millions d'euros pour les cinq prochaines années.

Les secteurs de concentration qui sont proposés par les pays et les organisations de la région, et qui sont toujours à décider finalement par les États membres liés au comité du FED, sont les suivants : l'éducation, le commerce, la gestion des ressources naturelles, les transports et les communications; un montant hors concentration inclut l'éducation, la coopération culturelle et le renforcement institutionnel.

Je pense que la prochaine personne qui interviendra après moi parlera un peu plus de ce qui se passe avec ce montant.

Quelle est la participation de La Réunion dans cette coopération régionale ? Que prévoit l'accord de Cotonou en la matière ? L'article 28 de l'accord de Cotonou indique que la coopération régionale peut également concerner les PTOM et les Régions Ultra-Périphériques. Il y a donc des possibilités, mais l'article 28 indique aussi que la coopération contribue à la réalisation des objectifs et priorités fixés par les États ACP. Pour cette coopération régionale, l'initiative vient des pays ACP, et pas de l'Union européenne.

L'Article 58 indique que l'éligibilité au financement dans le contexte régional reste limitée aux pays ACP. Le Fonds Européen de Développement est seulement destiné à financer les actions des pays ACP. L'article ne prévoit pas le financement d'un État membre de l'Union européenne. Néanmoins, l'article 65.1 indique, à la demande des États ACP, que les moyens de financement peuvent être affectés à des cofinancements, en particulier avec des organismes et des institutions de développement des États membres de la Communauté. Il est donc possible d'avoir un cofinancement avec les collectivités de La Réunion et un programme financé par le FED.

L'annexe 4 porte sur la mise en œuvre du fonds indiqué au chapitre 2 pour la coopération régionale. Cette coopération peut également concerner les pays des Territoires et Départements d'Outre-Mer ainsi que les Régions Ultra-Périphériques. Pour la programmation au niveau de la coopération régionale, il est possible de prendre connaissance de la présence d'une Région Ultra-Périphérique, comme La Réunion ou un Territoire, une Collectivité Départementale comme Mayotte, mais les crédits nécessaires à la participation de ces territoires sont additionnels à la part du Fonds Européen de Développement.

Au chapitre 3 concernant la mise en œuvre du projet, il est indiqué à l'article 15.2 que les dossiers des projets ou des programmes préparés et soumis pour le financement doivent contenir tous les renseignements nécessaires à l'instruction. C'est un élément dont nous discutons toujours avec la COI.

Dans le cas de fonds faits au niveau régional, pour avoir un cofinancement avec La Réunion, peut-être avec Mayotte, il est nécessaire d'avoir un document de programmation, qui est ajouté au document préparé pour l'instruction du projet financier par le FED, et qui donne au comité du FED toutes les informations nécessaires pour prendre une décision.

Les personnes à La Réunion ont la possibilité de participer à des actions financées par le FED. L'article 20 indique que la participation aux appels d'offres des marchés est ouverte aux personnes physiques, sociétés ou entreprises, organismes publics ou à la participation publique des États ACP et des États membres de l'UE. Ainsi, La Réunion a la possibilité de participer aux appels d'offres. Il en va de même pour les sociétés coopératives, personnes morales de droit public ou de droit privé des États membres ou des États privés. C'est la combinaison des groupements ACP-États membres qui a le droit de participer aux appels d'offres.

Dernier point, la participation est aussi ouverte à toute entreprise commune ou groupement d'entreprises ou de sociétés des États ACP et des États membres. Avec cela, il est possible pour La Réunion, comme entité, de participer.

Une autre part du fonds de développement provient de la décision du conseil relatif à l'association de PTOM. L'objectif de cette décision est la promotion du développement économique et social des PTOM et l'établissement des relations économiques étroites entre ces derniers et la Communauté dans son ensemble. Cette décision est fondée sur l'article 182, du traité instituant la Communauté * identitaire.

Les principes fondamentaux sont plus ou moins les mêmes : le développement économique et social, le développement des relations économiques, la prise en compte de la diversité, la spécialité de chaque PTOM et l'amélioration de l'efficacité en termes financiers.

Qui sont les bénéficiaires ? Ce sont les 21 PTOM, notamment les 7 considérés comme les moins développés, y compris Mayotte.

Pour Mayotte, 15 millions d'euros sont disponibles pour un programme indicatif territorial. Il est possible pour Mayotte de participer à la coopération régionale avec ses propres fonds.

Cela indique que les accords de partenariat économique ne sont pas les accords de Cotonou, mais ceux actuellement discutés et négociés. Les objectifs sont d'avoir une relation approfondie avec les pays en développement et de mieux insérer les pays pauvres dans l'économie mondiale.

Très important : c'est une nouvelle stratégie commerciale, avec le résultat que les pays ACP ont un droit d'entrée en Europe et aussi à La Réunion pour tous leurs produits.

La négociation de cette nouvelle stratégie commerciale démarrera en septembre et, en principe, elle sera finalisée en janvier 2008.

Depuis l'année dernière, il existe une initiative spécifique « Tout sauf les armes », qui a donné à 48 pays les moins développés la possibilité d'exporter tous les produits, sauf les

armes, et pour le moment, sauf les bananes, le riz et le sucre, sans quota et hors taxes en Europe. Cela inclut aussi les pays membres.

Je n'aborde pas les conclusions car c'est à vous de les rendre. C'est à vous de déterminer s'il est possible, avec ces instruments, ces politiques, de développer une politique de co-développement durable au niveau régional, et quels sont les objectifs pour les négociations au niveau régional entre La Réunion et les pays concernés.

■ **M. ANTOINE MINATCHY**

Merci, M. SCHILDKAMP. Votre exposé, assez technique, concerne le mécanisme existant au niveau de la Commission européenne, qui permet aux pays ACP de coopérer avec l'Union européenne, La Réunion, et les pays qui l'environnent, par conséquent, par rapport à l'Europe. Avez-vous des questions ?

Je pense que, indépendamment de l'aspect répétitif et technique des chiffres, il s'agit d'un enjeu majeur. Une réunion du COMESA s'est tenue récemment à Addis-Abeba, et les 223 millions évoqués par le professeur ont été un sujet de discussion. La Réunion y participait comme invitée. Les projets concernent d'abord ce périmètre. Or, au vu des projets retenus par le COMESA à l'aune de cet objectif du développement durable, on peut se demander comment La Réunion va s'insérer. Nous avons la chance d'avoir ici d'autres pays de l'océan Indien, mais pour eux aussi, la question de leur insertion dans ces projets se pose. Si ce sujet vous inspire, le professeur se fera un plaisir de vous répondre. Profitez-en. Il y a des questions techniques d'articulation, sachant que certains articles permettent et que d'autres corrigent en même temps. Nous ne pouvons pas faire tout et n'importe quoi, mais nous ne sommes pas sans moyens de coopération.

■ **Mlle FABRIENNE M'SAIDIE**

Je suis animatrice dans une association d'agriculteurs. Je vous ferai simplement part d'une petite observation : je constate que beaucoup de moyens existent pour la coopération, mais y avoir accès est difficile. En ce qui me concerne, j'ai entendu parler d'INTERREG III, j'ai essayé d'avoir des informations à ce sujet pour savoir comment constituer le dossier et pour obtenir des informations de base, simples, et cela a été vraiment une difficulté. Il serait intéressant pour nous de savoir comment avoir accès à ce genre de programme financier à notre niveau d'association, et je pense que plusieurs acteurs ici présents sont dans la même situation que moi, c'est-à-dire qu'ils aimeraient avoir des informations assez simples et qu'il soit possible de les appréhender de façon pratique.

■ **M. IVAN HOAREAU**

Mon intervention vient appuyer celle de Madame,

Monsieur dit que les accords de Cotonou concernent également les partenaires économiques et les syndicats. Or, c'est la quadrature du cercle pour y accéder. Les organisations syndicales de Maurice, de Madagascar, de La Réunion n'ont pas l'expertise nécessaire, n'ont pas les compétences requises et n'auront pas l'appui technique indispensable pour accéder à ces financements. Cessons de dire que les partenaires économiques et sociaux seront les bénéficiaires potentiels principaux alors que, dans les faits, tout concorde pour qu'ils n'y accèdent pas !

■ **M. VASSEN KAUPPAYMUTHOO**

Mon propos vient à son tour appuyer ce que les deux personnes précédentes ont dit ; nous avons monté à Maurice un projet pour la conversion des pêcheurs artisanaux en pêcheurs professionnels. Le projet a été présenté selon un format du PNUD. Nous avons eu des fonds du PNUD, mais aussi de la France, de l'Australie, et du Canada pour monter le projet. Celui-ci a été présenté à l'Union européenne, et il a été rejeté. Donc, les fonds ne sont pas toujours accessibles, même si les dossiers sont bien montés pour d'autres organisations internationales.

■ **M. BERNARD BOX**

Je voudrais juste faire une demande de précision : sur les tableaux que vous avez présentés, on lit que les reliquats sur le FED représentent entre 6, 8 et 10 milliards. Je voudrais savoir pour quelle raison ces reliquats sont aussi importants.

■ **M. PAUL SCHILDKAMP**

Je reconnais que l'accès aux fonds n'est pas du tout facile. L'important, et c'est logique, est de poser la bonne question à la bonne personne. En ce qui concerne les fonds INTERREG III, les propositions sont observées au niveau de l'État membre. Cela peut être un acquis. Au niveau de la délégation de la Commission européenne à Maurice, nous n'avons pas encore travaillé avec ces fonds.

Pour accéder à ces fonds, il est bien indiqué qu'apporter une proposition directement à la Commission européenne ne fonctionne pas, car ce n'est pas elle qui décide. Les décisions sont prises par les États membres de l'Union européenne après une proposition des États membres ACP. Avec cela, il est nécessaire de trouver un support au niveau de l'État. A Maurice, c'est le ministère de l'Économie, aux Seychelles, c'est le ministère des Affaires étrangères, à Madagascar, je ne sais pas. Mais il est en principe nécessaire de trouver un soutien au niveau de l'État pour donner ou pour transférer ces propositions à la Commission européenne, pour finaliser.

Tous les projets qui sont proposés ne sont pas financés ni acceptés. Plusieurs possibilités peuvent se présenter. Je connais bien le projet pour les pêcheurs. Nous avons indiqué

que, au niveau de Maurice, d'autres fonds, par exemple des fonds des agréments de pêche, sont possibles. Il n'est pas facile de concilier les différentes sources des différents bailleurs de fonds. En effet, les réglementations sont différentes.

Quelqu'un a posé une question concernant les reliquats. Plusieurs raisons les expliquent, et la raison la plus importante est que pour les 6^e, 7^e et 8^e FED, au démarrage du fonds, tous les pays ACP ont donné un montant indicatif, mais tous les pays ne l'utilisent pas. Il y a un montant 6^e et 7^e FED pour la Somalie, mais l'État n'existe pas en Somalie, et pour cette raison, il n'est pas possible d'utiliser le montant. Dans quelques pays, pour des raisons politiques et autres, les fonds FED sont gelés. Ainsi, nous avons des problèmes depuis plusieurs années avec le Nigeria : un montant de 400 millions d'euros est gelé parce que nous n'avons pas agréé le gouvernement militaire au Nigeria à utiliser notre fonds. Et ce fonds a été inclus voilà trois semaines dans le fonds du 9^e FED pour le Nigeria.

Certains pays n'utilisent pas tous les crédits. Il y a parfois des retards d'utilisation pour des raisons de programmation, de difficultés politiques ou de désagréments. En Côte-d'Ivoire, nous avons des problèmes ; nous avons gelé les fonds FED pour deux ou trois ans, et il y a donc un retard important

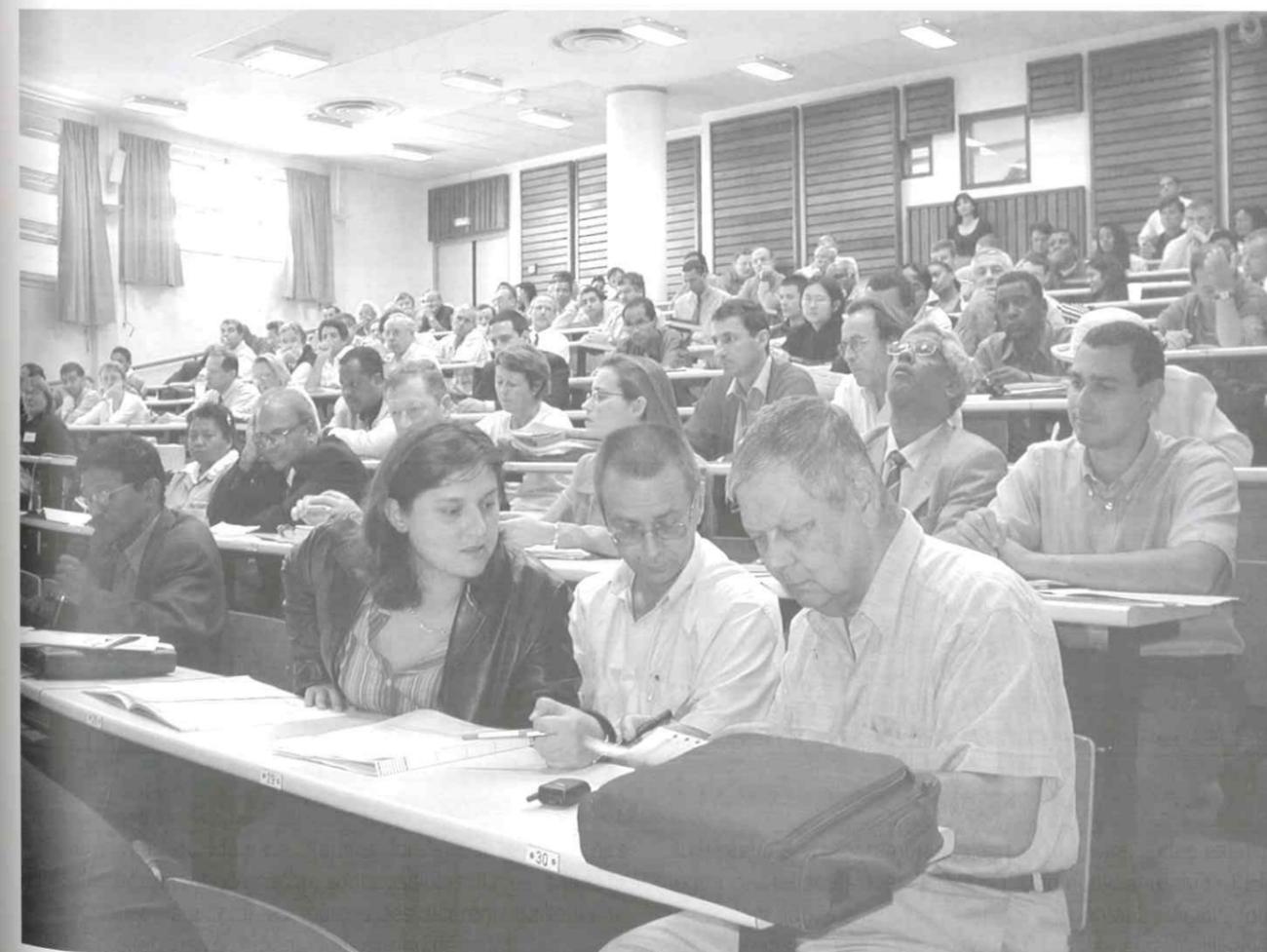
au niveau de la programmation en Côte-d'Ivoire. L'idée est d'intégrer ces reliquats avec le 9^e FED. Une nouveauté du 9^e FED, le montant donné à un pays n'est pas un montant indicatif. Tous les deux ans, on voit avec le pays quel est le degré d'utilisation du fonds. Quand le pays est très rapide à l'utiliser, nous pouvons lui donner un peu plus ; en revanche, dans le cas où les pays sont très lents à utiliser le fonds, on retire le montant. Nous espérons ainsi que, en 2007 ou 2008, nous aurons utilisé presque tous les montants disponibles.

■ **M. ANTOINE MINATCHY**

Etes-vous satisfait de la réponse, M. BOX ? C'est un problème de bonne gouvernance. Plusieurs cas sont possibles. A propos d'INTERREG, M. SALVA pourrait nous dire deux mots pour éclairer la question de Madame, avec l'accord de M. SCHILDKAMP. Puis, la parole sera à M. HOAREAU.

■ **M. BERNARD SALVA**

On peut parler d'INTERREG, mais le problème est





beaucoup plus global que cela. En premier lieu, il convient de signaler que les accords de Cotonou ne sont pas applicables car ils n'ont pas été ratifiés par l'Europe ; au mieux cela n'interviendra pas avant fin 2003, ce qui nous laisse le temps de nous pencher sur la question. Donc, parlons de choses auxquelles nous pouvons accéder.

A propos d'INTERREG, je pense que dans les recommandations, il peut être souligné qu'il y a beaucoup d'argent, que ce soit à La Réunion où dans les États de la zone, mais que, soit nous ne le savons pas, soit nous ne savons pas comment faire pour y accéder.

Ce que je dis peut paraître un peu réducteur, mais c'est exactement cela. Je dois dire, notamment à ceux qui ont des demandes de subventions déposées dans les collectivités locales, qu'à La Réunion (mais je pense que c'est pareil ailleurs, puisque M. SCHILDKAMP a parlé des reliquats énormes des FED précédents), on est parfois obligé de rendre de l'argent, à Paris et surtout à Bruxelles, ce qui pose un problème. Alors, avant de parler d'INTERREG III, essayons d'abord de consommer les crédits qui sont à notre disposition.

Tout bon projet trouvera un bon financement, que ce soit des fonds européens ou pas, et je pense que nous avons un vaste champ de réflexions et des propositions à faire par rapport à ces masses financières considérables, qu'elles soient nationales, internationales, communautaires ou non, précisément au bénéfice du Développement.

■ **M. ANTOINE MINATCHY**

C'est un problème de rencontre bilatérale.

■ **M. IVAN HOAREAU**

Vers qui les associations peuvent-elles se tourner, à La Réunion, pour avoir des informations sur le financement des projets ? Il existe une structure spécifique à La Réunion, l'AGILE, qui est une structure gérée à la fois par la Région, le Département et l'État. La raison pour laquelle Bernard SALVA n'en parle pas, c'est peut-être qu'il a des informations concernant l'AGILE ... Toujours est-il que, cette semaine, se tient justement le Conseil National de Suivi des Fonds Structurels.

■ **M. GEORGES-MARIE LEPINAY**

Si j'ai bien compris, pour faire une bonne coopération syndicale avec l'île Maurice, les Seychelles et Madagascar, il faudrait que mon camarade se rende à Paris pour saisir le ministre compétent qui pourra défendre son dossier à Bruxelles. C'est bien cela ? C'est la coopération de proximité, je suppose. Je reviendrai tout à l'heure sur cet aspect des choses.

J'ai entendu ce que disait M. SALVA. Mais j'observe une chose qui rejoint ce que disait M. le Professeur, à savoir qu'il y a ici ceux qui savent comment obtenir des fonds et qui

gardent précieusement l'information, ceux qui ne savent pas, et ceux qui finissent par savoir que des fonds sont disponibles mais qui ne savent pas comment s'y prendre pour y accéder, et personne ne leur donne la marche à suivre.

■ **M. IVAN HOAREAU**

Je dis simplement qu'à La Réunion, aucun interlocuteur n'est présent pour répondre à ces questions. On nous donne les documents de Cotonou, les documents de l'ACP, et nous devons nous débrouiller avec tout cela, sans aucun accompagnement.

■ **M. RENÉ SQUARZONI, UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION**

Très confraternellement, puisque nous sommes tous les deux du même côté de la tribune, nous sommes tous les deux fonctionnaires, c'est vrai qu'il y a une véritable exaspération autour de cet accès aux fonds européens. Il y a là un vrai problème d'adhésion à l'Union européenne autour de ces questions. Peut-être que tous les bons projets ont un financement, à condition que ce ne soit pas une vision utopique, c'est-à-dire que tous les projets financés ont été des bons projets ; on ne définit pas un bon projet comme un projet qui a été financé. Je crois qu'il y a là un vrai problème. Cela peut expliquer des résultats comme celui du référendum européen en Irlande où, finalement, un pays qui a été favorisé, ne vote pas pour le nouveau traité alors que, dans le même temps, 70 % des Turcs rêvent d'adhérer à l'Union européenne mais ne savent pas encore comment accéder aux fonds structurels et aux fonds régionaux. Là, il y a aussi un vrai problème.

■ **M. PAUL SCHILDKAMP**

Au niveau de l'Union européenne et des politiques de développement, il y a un principe très important, c'est le principe de complémentarité. Ce principe indique que les décisions pour le fonds européen sont à prendre au plus près possible du bénéficiaire. Pour les fonds structurels, le FEDER, c'est l'État français qui doit prendre la responsabilité, qui donne chaque année un budget décidé au niveau de la Commission européenne, mais les propositions de gestion de programmes et l'exécution de programmes sont sous la responsabilité de l'État français. Et tous les États de l'Union européenne ont à régler ces gestions un peu différentes. Nous travaillons en ce moment avec le fonds FED à la délégation, et je ne sais pas ce qui est spécifiquement réglé en France et à La Réunion avec l'accès au FEDER.

Il y a un problème. L'année dernière, les pays de l'Union européenne n'ont pas utilisé le fonds FEDER pour un montant de 10 milliards d'euros. C'est ce montant qui nous a été retourné. Sur un budget de presque 55 milliards d'euros, 10 milliards sont retournés parce qu'ils n'ont pas trouvé de programmes ou de projets. Ce n'est pas la responsabilité de la

Commission européenne, ce n'est pas la responsabilité ou la faute de la bureaucratie bruxelloise. C'est la responsabilité de l'État membre lui-même qui a la responsabilité de la gestion de ces fonds.

■ **M. ANTOINE MINATCHY**

Cette question se rattache au problème de l'accession aux fonds structurels. Le constat dressé indique que c'est très compliqué.

On évoque ce que certains ont vécu dans leur vie quotidienne, mais je ne pense pas que c'est ainsi que l'on simplifiera l'accès à ces fonds. Il faut trouver la méthode. Je vous propose de reprendre ce débat après l'exposé de M. BERTILE.

■ **M. WILFRID BERTILE, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA COI**

Mon exposé ne sera pas exhaustif car, d'une part, nous n'avons pas le temps, et d'autre part il s'inscrit dans une série d'autres exposés sur le même thème. Certains aspects ont été soulevés par Bernard SALVA, d'autres par M. SCHILDKAMP, et d'autres encore seront évoqués tout à l'heure au niveau des atouts et des contraintes par M. SQUARZONI. Quant à moi, je vais simplement apporter un certain nombre d'éclairages.

J'organiserai mon propos autour de trois points. Je vais d'abord rappeler ce qu'est la COI. Puis, je parlerai de l'intégration économique régionale. Enfin, je parlerai des nouvelles problématiques qui sont apparues depuis quelques années ou quelques mois.

La COI, Commission de l'Océan Indien, est une organisation régionale de proximité. Il existe 70 accords régionaux de coopération. La COI est l'une des plus vieilles organisations régionales qui existent au monde ; ce n'est pas la plus vieille, mais elle commence à avoir une certaine ancienneté puisqu'elle a été créée en 1984 par l'accord de Victoria. C'est une organisation qui regroupe les Comores, Madagascar, Maurice, les Seychelles, et la France au titre de La Réunion. En fait, en 1984, les Comores, La Réunion, la France, n'en faisaient pas partie. Dans le cas des Comores, Ahmed ABDALLAH était arrivé au pouvoir par un coup d'Etat de mercenaires, donc il n'a pas été reçu. La France, quant à elle, était considérée comme une puissance impérialiste de l'océan Indien, si bien qu'elle n'avait pas non plus été acceptée. Mais le poids de l'histoire et de la géographie était tel que, deux ans après, en 1986, les Comores et la France, au titre de son "département - région" de La Réunion, étaient admis.

Cette Commission de l'océan Indien comprend un certain nombre d'organes : des organes de décisions et des organes d'exécution. Les organes de décision, c'est d'abord le Conseil des ministres, Conseil des ministres des Affaires étrangères qui se réunit une fois par an, qui donne les grandes orientations et qui prend les grandes décisions au niveau des programmes, des projets, etc. Entre deux conseils des ministres,

se tient ce que l'on appelle le Comité des OPL, les Officiers Permanents de Liaison (qui ne sont pas officiers du tout mais qui sont fonctionnaires). Ces fonctionnaires, entre deux conseils des ministres, suivent l'action de la COI pour voir si les grandes orientations passent vraiment dans les faits. Ce Comité se réunit autant que de besoin, mais globalement trois fois par an : une fois avant le Conseil des ministres en début d'année, une fois au milieu de l'année, et une autre en fin d'année.

Les OPL devraient être (le conditionnel est de rigueur) l'articulation, la charnière entre les États membres et le Secrétariat Général de la COI. Mais souvent, dans un certain nombre de pays, les OPL n'ont pas les moyens de remplir correctement leur mission.

Ensuite, au niveau de l'exécution, le Secrétariat Général applique les décisions. Il s'appuie pour cela sur un certain nombre de chargés de mission, un certain nombre de personnels d'appui, et il est aidé dans sa tâche, puisque depuis 1999 le Secrétariat Général est ordonnateur du Fonds Européen de Développement. Il est également aidé par une assistance qui lui est fournie par l'Union européenne, que l'on appelle chez nous l'Unité technique de gestion et qui gère administrativement et financièrement les projets financés par le FED.

Au niveau de ses financements, on peut relever deux lignes budgétaires importantes, deux sections. Il y a d'abord une section de fonctionnement, celle-ci est financée par la contribution des États. Le budget de fonctionnement de la COI est très petit puisqu'il est de 2,2 millions de Francs, financé à 40% par la France, Réunion, à 29 % par Madagascar, à 20 % par l'île Maurice, à 6 % par les Comores et à 5 % par les Seychelles. À côté de ce petit budget de fonctionnement, des programmes d'investissement sont financés essentiellement par l'Union européenne. 80 à 90 % de nos programmes sont financés par l'Union européenne dans le cadre de différents FED. Tout à l'heure, je vous dirai un mot sur les problématiques du 9^e FED.

Ceci m'amène à parler des interventions de la COI. Si l'on regarde les accords de Victoria, aucun domaine n'est étranger à la COI, depuis la coopération politique et diplomatique jusqu'à la coopération judiciaire, en passant par l'intégration économique. Or, dans la réalité, la COI a surtout porté un certain nombre de programmes que l'on appelle des programmes régionaux. En théorie, il faut que les programmes dans lesquels nous intervenons avec des financements européens, concernent au moins deux États. En réalité, nous essayons d'être à quatre et même à cinq, en associant la Région Ultra-Périphérique de La Réunion. Ces programmes concernent les domaines les plus variés : le tourisme, l'artisanat, il y a eu beaucoup de programmes environnement, et, un peu comme M. Jourdain, la COI a fait du co-développement durable et du développement durable sans le savoir, du moins en avance par rapport à la mise en place du concept. Nous avons monté des programmes dans le domaine de la pêche, et des pays comme

les Seychelles en ont retiré un bénéfice extrêmement important. Nous avons également organisé des programmes au niveau de l'Université de l'océan Indien, ainsi que dans le domaine de la culture, avec une aide à des festivals comme Nossi-Bé, Rodrigues, Festival créole des Seychelles, et puis le grand festival culturel tournant de l'océan Indien que nous sommes en train d'organiser, dont l'édition malgache a dû être différée et qui se tiendra à Maurice en avril prochain.

Il y a également des programmes météorologiques. Le détail de ces programmes figure dans le rapport d'activité de la COI, et dans celui de la délégation de l'Union européenne à Maurice aussi.

La plupart de ces programmes sont financés par l'Union européenne mais, depuis toujours, à la COI, nous disons qu'il faut diversifier nos financements pour ne pas être trop dépendants de l'Union européenne, parce que c'est vrai que la COI apparaît quelquefois comme le bras armé et technique de l'Union européenne. Nous avons donc essayé de diversifier les financements. C'est ainsi que la COI a pu être choisie par la Banque Mondiale pour porter un programme de lutte contre le déversement des hydrocarbures, contre les marées noires. Notre position, sur ou à proximité, du canal de Mozambique, qui est le pôle du pétrole, montre que c'est un programme extrêmement important. Ce programme sera sans doute élargi aux pays côtiers de l'Afrique orientale.

Nous avons également des programmes financés entièrement par la France, et notamment un programme de sécurité civile. Nous avons aussi des programmes du PNUE, Programme des Nations Unies pour l'Environnement ; nous avons participé à un certain nombre de travaux avec le PNUE. En outre, nous venons de passer une convention de partenariat avec l'ONU sur le SIDA, et dès le mois de septembre, nous allons organiser une réunion de mise en place d'un groupe de travail technique pour voir comment créer un programme régional de lutte contre cette pandémie.

Enfin, la COI mène depuis quelques mois une action politique de proximité. Nous avons été sollicités dans le cadre des événements des Comores pour envoyer des observateurs et c'est ce que nous avons fait, mais c'est quasiment la première fois que nous conduisons une action politique depuis la création de la COI. Nous avons également suivi de très près et participé aux événements de Madagascar.

S'agissant de l'intégration économique régionale, le programme de la COI, c'est le Programme Régional Intégré de Développement des Echanges, le PRIDE. Dans le cadre du PRIDE, nous avons surtout essayé de mettre en place un démantèlement tarifaire pour les échanges des pays ACP de la zone. C'est ainsi qu'entre Madagascar et l'île Maurice, il y a eu un désarmement tarifaire quasi-total. Les Comores et les Seychelles ont également écrit à la COI en indiquant qu'ils étaient d'accord sur les désarmements tarifaires, c'est-à-dire le droit de douane zéro sur les échanges d'un certain nombre de produits. Pour des raisons internes, ni les Comores, ni les Seychelles n'ont pu mettre en œuvre cette décision, mais l'ad-

hésion de principe a été prise.

Nous intervenons également dans les problèmes de normes, je ne vais pas les évoquer dans le détail, mais nous pouvons répondre à un certain nombre de questions.

En ce qui concerne l'intégration économique régionale au niveau de la COI, le sommet des chefs d'État et de Gouvernement qui s'est réuni à La Réunion en décembre 99 avait dit qu'il fallait créer une zone de libre-échange au niveau de l'océan Indien à laquelle serait associée La Réunion ; or, cette zone de libre-échange se fait, par la force des choses, au sein du COMESA (Marché commun de l'Afrique australe et de l'Est) puisque les quatre pays ACP de la COI font partie du COMESA. Depuis l'an 2000, le COMESA est une zone de libre-échange et doit se transformer, en 2004, en union douanière, c'est-à-dire qu'à la frontière de cette zone de libre-échange, il y aura un tarif douanier extérieur commun.

Il y aura donc cette zone de libre-échange, mais qui est beaucoup plus facile à ratifier sur le papier que dans la réalité. En effet, nous avons appris au COMESA, il y a deux mois, que l'union douanière risque d'être retardée.

Avec le COMESA, nous devons travailler également pour le 9^e FED. Jusqu'à présent, les crédits européens, qui concernent plus de 80 % de nos programmes, nous étaient octroyés pour cinq ans dans le cadre d'un programme interactif régional. Et jusqu'à présent, la COI avait un programme propre de 30 millions d'euros sur cinq ans.

Avec la mise en œuvre des accords de Cotonou, l'Union européenne a souhaité faire appel à des "régions fonctionnelles", comme M. SCHILDKAMP l'a dit tout à l'heure. La COI fait partie d'une région d'Afrique australe et de l'Est, avec les îles de l'océan Indien, et nous avons une programmation du 9^e FED de 223 millions d'euros avec le COMESA, avec l'IDAC* (Comité intergouvernemental pour le développement), qui est une organisation régionale autour de l'Érythrée, Djibouti, qui lutte contre la sécheresse, et l'*East African Community* qui regroupe l'Ouganda, la Tanzanie, le Kenya. Ce qui fait que nous n'avons plus d'enveloppes, maintenant, pour les années à venir. Nous faisons partie d'une région élargie mais nous participons à la programmation puisque chaque organisation régionale est membre d'un CIRC (Comité InterRégional de Coordination). Les programmes vont donc être arrêtés en commun, mais il faudra cette fois être très performant. Si la COI met en place des programmes performants, ils seront financés jusqu'à concurrence des crédits existants. En revanche, si la COI, et les autres organisations régionales ne sont pas performantes, elles n'auront pas de financements du tout. Donc, le premier arrivé sera le premier servi, comme on dit, mais à condition, bien sûr, d'avoir de bons programmes. Voilà pour ce qui concerne le crédit pour le 9^e FED. La COI participe également à la mise en œuvre des accords de partenariat économique, soit le deuxième volet des accords de Cotonou, lesquels seront appelés à remplacer, à partir de 2008, les dispositions commerciales des conventions de LOME.

Enfin, se pose le problème de la place de La Réunion

dans cette intégration économique régionale. La problématique a été posée tout à l'heure, au regard des textes, de la participation de La Réunion au programme FED. La Réunion, c'est l'Europe, donc c'est l'espace économique européen, c'est l'Union douanière européenne, et on peut difficilement appartenir à deux unions douanières différentes ou à deux zones de libre-échange différentes. C'est cela, la problématique qui est posée. Les collectivités locales, dans le prolongement d'un premier rapport, le rapport Salmon, ont voté un certain nombre de crédits afin de voir, sur le plan juridique, comment dépasser cette apparente contradiction.

Enfin, pour terminer, je parlerai des nouvelles problématiques qui concernent la COI. Celle-ci tente d'élargir ses horizons même si elle se positionne comme une organisation régionale de proximité. Nous travaillons en relation avec d'autres organisations insulaires mondiales, notamment le CAPCOM pour les Caraïbes et le Forum du Pacifique Sud pour le Pacifique, afin de promouvoir la problématique des îles. Nous en faisons la promotion dans deux directions spécifiques. La première direction, c'est au niveau de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce). Pas plus tard qu'hier, j'étais avec le responsable de l'océan Indien de l'OMC qui était de passage à l'île Maurice, et nous avons posé le problème de la coopération entre l'OMC et les organisations régionales. Celles-ci apparaissent, jusqu'à présent, aux yeux de l'OMC (comme aux yeux des États-Unis, d'ailleurs, mais c'est presque un pléonasm) comme des obstacles à la libéralisation des échanges.

Donc, les organisations régionales vont accompagner les pays membres qui n'ont pas beaucoup de ressources humaines et financières dans le cadre de ces négociations commerciales internationales. C'est le cas, par exemple, des Seychelles ou des Comores qui ne font pas encore partie de l'OMC.

Nous avons obtenu au Qatar un statut d'observateur et nous y avons provoqué la création, à l'OMC, d'un groupe de travail sur les petites économies vulnérables. Le terme d'économie insulaire est en effet un peu réducteur, certains petits pays enclavés ont autant de difficultés que les îles. Un groupe de travail doit rendre ses conclusions à ce sujet avant la fin de l'année.

La deuxième action est un peu le pendant de l'OMC, c'est le Sommet mondial du développement durable de Johannesburg. La COI a été un point focal de la conférence des ministres de l'Environnement africains, qui ont publié un grand rapport, rendu public voilà quelques semaines à Kampala en Ouganda. Ce rapport porte sur l'environnement en Afrique, tout l'aspect insulaire, c'est la COI qui l'apporte.

Enfin, la COI a mis l'accent sur le développement de la société civile, d'abord car il s'agit d'une préconisation des accords de Cotonou, mais surtout parce que nous ressentons idéologiquement la nécessité d'impliquer la société civile. Grâce à un crédit européen, nous avons lancé une étude sur le renforcement des capacités des ONG, des associations dans le monde indien océanique, et nous travaillons en étroite relation

avec la Fondation * de l'océan Indien qui est à La Réunion et qui fédère des collectifs d'associations des pays de la zone. Nous avons également de bons rapports avec l'AVCOI (Association des Villes et Collectivités de l'océan Indien), puisque nous faisons du développement "au ras du sol" en faveur des populations des communes malgaches, etc...

En conclusion, je dirais que la COI souffre d'une non-définition de ses objectifs. Quelle intégration régionale voulons-nous pour l'océan Indien ? Nous ne l'avons pas encore défini. Nous avons pour cela lancé de nouvelles orientations stratégiques qui sont à l'étude. Nous organiserons un atelier de restitution d'ici à la fin de l'année. Se posent également des problèmes communs non seulement à l'ensemble de pays de la zone, mais aussi à toute l'Afrique et au monde entier, comme celui de la multi-appartenance des pays. Certains appartiennent à l'Union Africaine, au COMESA, à la SADEC, au Commonwealth, à la COI. Chaque fois, il faut payer des cotisations, et disposer de personnes disponibles pour se rendre à chaque réunion. Cela coûte cher, c'est une dispersion, donc c'est un des problèmes posés. L'un des rôles de la COI consiste également à faire une jonction entre les États, et notamment la région Réunion qui est un peu orpheline dans le cadre des relations internationales, et de grandes organisations comme la Conférence des ministres africains de l'Environnement, comme l'Union africaine, comme le COMESA, comme l'*Indian Ocean Rim*, etc.

Voilà les quelques éléments que je peux vous donner. Nous sommes, bien évidemment, à votre disposition pour répondre à vos questions.

■ M. ANTOINE MINATCHY

Merci, M. BERTILE, pour cet exposé qui concernait autant la COI que les perspectives de coopération possibles.

■ M. JEAN-MARC CHABOUD

Mon propos rejoint un peu l'exposé de M. BERTILE, mais également le problème rencontré par M. HOAREAU, de la C.G.T.R. J'interviens ici, non pas en tant que représentant de la D.D.E., mais en tant que membre d'une association sportive. Selon moi, au-delà du développement économique, le développement passe également par le rapprochement des populations. Existe-t-il actuellement, au niveau du FED (puisque cela concerne l'ensemble des États de la zone), un programme destiné à faciliter les échanges ? En effet, le problème majeur dans un secteur reste quand même le coût des transports aériens. Un fonds est-il prévu pour faciliter les échanges sur la zone entre les différents pays ?

■ PÈRE STÉPHANE NICAISE

Je voudrais rebondir sur les propos de M. Ivan HOAREAU, lorsqu'il disait ce matin que, finalement, nous sommes dans le « tout économique ». Il me semble que nous étions

quand même plusieurs à ressentir un petit malaise. Peut-être est-ce de l'ordre d'une insatisfaction ou d'une impatience, car en cette fin de deuxième jour de séminaire, si je considère le parcours réalisé, je note que nous avons entendu depuis hier après-midi un certain nombre d'exemples que je classe, sans être péjoratif en quoi que ce soit, dans le cadre d'une coopération assez traditionnelle, même si d'autres nous permettent de voir s'amorcer quelque chose de l'ordre du co-développement, sur le plan humain au moins, d'un échange entre des professionnels de deux îles. Il faut noter qu'à chaque fois, La Réunion faisait partie de ces deux îles : Madagascar-Réunion, Seychelles-Réunion. Et cet après-midi, les instruments présentés par M. SCHILDKAMP sont essentiellement des instruments financiers. C'est le nerf de la guerre, me direz-vous. Certes, mais pour quel combat ? Que devient le co-développement dans tout cela, tel qu'il a été énoncé au début ? On a parlé d'un concept nouveau. Je l'attends. Franchement, je l'attends encore un petit peu.

Je cite ce que M. le Président MONDON a énoncé dans son introduction : « S'appuyer sur la connaissance et le respect de la culture de chacun », « mettre à jour les phénomènes d'inter culturalité ». Puis, dans les perspectives qu'il nous a données, le Professeur FRIED a d'ailleurs bien dit, certainement à dessein : « Le point le plus délicat de l'approche globale est la prise en compte des dimensions historiques et culturelles des populations ». Chacun a dû noter ce qui suit. Tout cela pour dire que, concrètement, maintenant que nous avons sillonné un certain nombre d'expériences qui nous conduisent peut-être (je le souhaite) vers le co-développement, que nous avons eu l'exposé des moyens, si vraiment il doit y avoir débat et propositions dans ce séminaire, je me demande ce que nous pouvons énoncer les uns et les autres ou quelles perspectives concrètes nous pouvons commencer à ébaucher.

Je me permets néanmoins de donner quelques pistes : Quelle collecte de données adopter afin d'acquérir une meilleure connaissance mutuelle, une reconnaissance de ce qui nous réunit et en même temps nous distingue ? Nous ne savons pas très bien comment définir cette identité india-océanique. J'utilise l'image d'une étoile, avec un noyau dur, dont il faut d'abord savoir s'il est commun ou non. Et les extensions marquent nos particularités.

Ne faut-il pas chercher des actions qui associeraient des acteurs de terrain ? Il est réconfortant de voir dans la salle des gens de terrain, des associations, des syndicalistes, même si les grands absents, bien qu'ils soient présentés comme ceux qui peuvent agir, décider, sont nos élus locaux. Si nos élus étaient plus partenaires et solidaires, nous ne serions pas obligés de monter à Paris : ils viendraient uniquement demain matin pour nous donner les conclusions d'un séminaire auquel ils n'auraient pas participé.

■ M. JEAN-RAYMOND MONDON

Je partage tout à fait ce qu'a dit le Père NICAISE, le

fait que les gens puissent s'exprimer était l'un des buts de ce séminaire sur le co-développement durable.

Un terme, depuis hier matin, traverse les discussions, c'est celui de «gouvernance» ou de «nouvelle gouvernance». J'aimerais savoir où elle se situe, puisque tout le monde l'a à la bouche. Nous avons parlé tout à l'heure de la société civile, des associations ou autres. Moi j'apprends, en tant qu'institution représentant la société civile, qu'un certain nombre de discussions, de préconisations ont été établies, en particulier sur l'environnement. Ça s'est passé à Kampala, Cotonou, je ne sais pas exactement le lieu, il y a une quinzaine de jours. J'aimerais qu'en tant que société civile, nous soyons aussi informés.

Je ne sais pas si mon collègue Président du C.E.S. mauricien a été informé, mais cela donne l'impression que des réflexions sont menées en huis clos par des politiques et des économistes, qui prennent les décisions sans consulter la société civile, alors que celle-ci existe et est organisée. On vient nous dire ensuite : «Voilà, nous avons pris cette décision, nous avons fait cette réflexion, vous n'avez plus qu'à appliquer». Je souhaite qu'au niveau de la COI, il y ait moyen de développer une bonne fois pour toute cette société civile organisée, C.E.S. de l'île Maurice, C.E.S. de La Réunion, et pourquoi ne pas mettre en place un C.E.S. à Madagascar, aux Seychelles et aux Comores, afin que nous puissions nous organiser et discuter.

De même, nous en avons déjà discuté avec le Secrétaire Général de la COI lorsqu'il est venu au C.E.S. de la Région Réunion, il est primordial que cette société civile puisse être associée aux discussions. C'est aux politiques de prendre la décision en dernier ressort, mais nous pouvons donner notre avis et voir comment les choses évoluent. Sans quoi la COI sera comme l'Union européenne, soit une chose qui existe quelque part, ailleurs. Tout à l'heure, nous parlions d'étoile, j'ai parfois l'impression qu'il s'agit d'une étoile filante, et qu'elle passe très vite dans le ciel de nos pays.

■ M. IVAN HOAREAU

"Cotonou" est un enterrement de première classe des accords de Lomé, qui malgré son côté double, aide les pays en développement (mais, en même temps, nous sentons le cadre du pré-carré colonial de la France) et qui a été apprécié par les pays en voie de développement. C'est un enterrement de première classe. On aimerait que cet aspect soit abordé : c'est la fin de la non-réciprocité commerciale, c'est tout un tournant de la politique africaine de la France qui a été réalisé. Il est souhaitable, en parlant de Cotonou, d'aborder cette dimension fondamentale, et qui, à mon avis, est une rupture dans la politique africaine de la France.

■ M. ARASI, COMITÉ COMORIEN À LA RÉUNION

Ma question vient illustrer ce qui a été dit depuis ce matin. Voilà quelques années qu'à l'Université, des conférences sont mises en place par des universitaires pour montrer les aspects culturels dans l'océan Indien. Le problème soulevé en

permanence est que nous n'avons pas toujours le matériel pour régénérer cette culture. Par exemple, à l'atelier de musicologie, il a été montré à plusieurs reprises la difficulté de faire régénérer la culture et la tradition comorienne. Le problème est toujours le même, il n'y a pas de financement et nous effectuons une demande permanente de formation des musiciens, etc... Cela permettrait d'organiser ce festival qu'a annoncé M. BERTILE. Ma question est celle-ci : qu'en est-il de la formation des acteurs qui sont sur le terrain, dans des milieux associatifs, dans des maisons beaucoup plus structurelles comme le CNRS ou autres ? Où trouver les financements ?

■ M. BERNARD SALVA

Je ne suis pas professeur, je suis simple citoyen de l'océan Indien et éventuellement militant de la coopération régionale.

Je rejoins ce qui vient d'être dit à propos du séminaire : nous sommes au cœur du débat. J'ai un peu l'impression que depuis dix minutes, le séminaire vient de véritablement démarrer. Et il s'arrête dans deux heures.

Deuxièmement, je rappellerai qu'il y a tout de même deux élus locaux assis à la table officielle. Il est donc toujours possible d'enlever sa casquette et de répondre à telle ou telle question. Comme je le disais ce matin, mais dans un autre secteur, je pense qu'il n'y a pas d'un côté ceux qui posent des questions et de l'autre ceux qui essaient d'y apporter des réponses, sinon ce n'est plus un séminaire. Nous butons sur un problème de méthode. Il y a des dimensions qui ont été longuement abordées hier et auxquelles personne n'a répondu. Je sais que nous devons faire une synthèse ce soir, mais quelle synthèse, notamment sur l'aspect culturel ?

■ M. ANTOINE MINATCHY

La parole est à la salle autant qu'à la tribune pour répondre, puisqu'il s'agit d'un échange. Parlons-nous bien de la coopération, du co-développement ? Nous le saurons à la fin, demain à midi. Mais pour l'heure, il est bon de refaire un point en cours de route pour réajuster. Il faut tenir compte de ce qui a été dit aujourd'hui : comment impliquer la population dans le co-développement durable ? Il était nécessaire d'apporter un peu d'information. Celles du terrain sont nécessaires, mais il faut aussi repérer le cadre de référence dans lequel nous travaillons, plus ou moins longuement, c'est un problème d'appréciation, en remerciant au passage ceux qui ont pu mettre en place quelques données de principe qui balisent l'enjeu de la coopération. Celle-ci ne se met pas en place n'importe comment, et il faut effectivement la faire avec les hommes et les femmes de cette région de l'océan Indien.

Dans la première partie, la question posée par le Père NICAISE parlait du tout économique. On en sort, de l'économie, on a fini. Nous allons parler des Hommes, de la Culture et de l'océan Indien, comme vous avez commencé à le faire. Concernant les élus locaux, il est difficile de répondre. Viennent

ceux qui peuvent, qui le désirent, qui sont concernés par la coopération régionale. Certains s'en occupent de manière technique, d'autres sont plus ou moins militants, d'autres y croient, mais certains ne sont pas là, mais ils croisent tout le monde et ils y consacrent beaucoup de temps, même s'ils ne sont pas dans le séminaire, la preuve en est que des actions de coopération régionale sont en cours. Mais je remercie les élus qui sont présents. Mais la question devait être posée publiquement ; ceux qui prennent les décisions doivent au moins participer aux échanges et à la réflexion.

La question posée par M. MONDON sur la gouvernance et la société civile est au cœur du problème. Cela rejoint ce que disait le Père NICAISE tout à l'heure et le sujet du problème culturel. Je laisse qui de droit répondre, sinon, je dirai un mot sur la gouvernance et la société civile.

■ M. WILFRID BERTILE

Je voudrais faire quelques brèves remarques. Quand la COI dit que l'océan Indien compte en commun 18 millions d'habitants dont 16 à Madagascar, cela justifie le fait que l'économie ne doit pas être le cœur du projet. Le projet de l'océan Indien n'a pas la masse critique pour les économies d'échelles, pour qu'on puisse bâtir un programme économique. Donc, la coopération des peuples est bel et bien l'objectif premier. Et ce qui nous relie, c'est beaucoup plus l'Histoire, la Culture, les échanges humains que les problèmes économiques.

En ce qui concerne le co-développement, sans vouloir plaider pour une paroisse que j'occupe depuis un an, tous les programmes COI sont des programmes de co-développement car pour être acceptés et financés, ils doivent concerner plusieurs États, au minimum deux, mais en général nous avons pris les quatre, sinon les cinq. Quand on équipe les services météorologiques nationaux de moyens de décryptage d'images satellitaires, on fait du co-développement. Quand on met en place un réseau de surveillance et de suivi des récifs coralliens dans la zone, c'est du co-développement. Quand on met en place un programme pour harmoniser les normes sanitaires, à la fois pour sauvegarder la santé des populations et permettre aux pays de la pêche, notamment, d'accéder aux marchés mondiaux, c'est également du co-développement. Mais nous ne pouvons pas nous en satisfaire et il faut effectivement travailler plus loin.

Concernant l'accès aux financements, il est vrai que ceux-ci existent. Il y a de l'argent et des lignes budgétaires au niveau régional, étatique, européen et même au niveau international. Il est aussi vrai que l'information est très difficile, mais seulement pour les ONG et les associations. Il y a une ligne budgétaire à l'Union européenne, à Bruxelles, propre aux associations et qui est loin d'être utilisée à sa capacité. Par conséquent, comme on l'a fait dans les régions en France concernant l'Europe, il faudrait que l'on puisse créer un point focal, un point d'information à La Réunion, pour les financements européens (mais l'AGILE existe et je crois aussi qu'il y a quelque chose au

niveau de la Chambre de Commerce et d'Industrie). Il faut populariser ces existences, faire savoir aux gens que cela existe et qu'ils peuvent s'y adresser. Dans son information des citoyens, l'Europe met en place des points focaux dans chacun des pays, parfois même dans chacune des régions, et on peut s'en inspirer, aussi bien concernant les crédits européens que les crédits de coopération régionale.

■ M. JEAN FRIED

Je voudrais simplement dire que le mot "gouvernance" me fait toujours un peu peur, et il est très utilisé actuellement. Je vais reprendre, à tout hasard, une définition qui avait été donnée dans le livre La composition de l'État en Europe. Je dirais que la gouvernance est quelque chose de très complexe, "un vaste éventail d'institutions, de réseaux, de directives, de réglementations, de normes et d'usages politiques, sociaux et administratifs, publics ou privés, écrits ou non, qui contribuent tout autant à la stabilité, à l'orientation, à la capacité de diriger un régime politique qu'à son aptitude à fournir des services et à assurer sa légitimité". C'est une définition complexe. Ce qui nous préoccupe tous ici est de savoir comment nous pouvons faire participer ce que tu nommes la société civile, ce que moi j'appelle les populations, le public, de façon moins technique, les faire participer aux décisions relatives à leur propre développement. C'est un grand problème pour nous en France. Je disais hier, à notre dîner, à M. SOUCHON, qu'un très bon exemple de ce type de participation existe déjà en France. Malheureusement, il n'a peut-être pas fait école, c'est la loi sur l'eau de 1960 qui a créé les agences de bassin. Là, nous avons déjà, dès 1960, dans notre pays, un exemple de parlement populaire qui est le Comité de Bassin, dans lequel des représentants de la société civile, et pas nécessairement d'associations, donnent directement leur avis? Et il faut faire attention, car souvent les associations se posent en uniques représentants de la société civile. Avec la loi de 1901, il suffit d'être deux pour déclarer une association, sauf en Alsace où il faut être sept, mais c'est une loi locale. Il faut donc faire très attention ce qu'on appelle la société civile, ne pas oublier les organisations professionnelles, les syndicats, à côté des associations, et les simples citoyens. Dans l'exemple que je donnais hier de la Maison du développement durable prévue à Bobigny, le simple citoyen peut venir quand il le veut. Il faut seulement indiquer les dates des débats publics pour discuter tel ou tel projet d'urbanisme.

Au cœur de notre séminaire, notre préoccupation fondamentale de bien dire que ce qui nous intéresse en premier lieu, est la manière de consulter la société civile, de la faire participer, de faire participer le citoyen au débat relatif à son développement, non seulement le citoyen officiel mais également les populations qui n'ont peut-être pas de citoyenneté mais qui habitent chez nous ou chez d'autres, et qui sont là par la force des choses, pour des raisons économiques, pour des raisons affectives, parce que les familles se retrouvent, etc ... Tous les

habitants, ceux qui sont dans un endroit donné, doivent participer à leur développement. Je pense que cela devra faire l'objet d'un élément essentiel de nos propositions demain. Mais il est prématuré, dans le cadre de ce séminaire, de rechercher des solutions. Nous ne pouvons que poser un problème. Et par contre, comme le suggérait le Père NICAISE tout à l'heure, il est peut-être possible de mettre en place des organes de réflexion, de recherche, une véritable recherche au sein du système universitaire.

■ M. PAUL SCHILDKAMP

Je voudrais simplement dire quelques mots sur les notions de gouvernance et de bonne gouvernance. Comme je l'ai déjà indiqué dans mon discours, l'un des principes de la politique de développement de l'Union européenne est la promotion et la bonne gestion de la République, ceci étant combiné entre autre avec une promotion des États de droit et de la démocratie. Voilà ce qu'est la bonne gouvernance. En partant de cela dans le sens de notre politique de développement, je pense que la gouvernance est vraiment dans le sens de notre action.

Au niveau de la participation de la société civile, pour les programmes éducatifs nationaux et régionaux pour le 9^e FED, nous allons demander, au niveau national, aux pays ACP une consultation nationale pour telle action qui est financée par le fonds FED. Ce n'est pas facile car dans de nombreux pays, les États, le pouvoir, ont une définition différente de ce qu'est la société civile, de ce qu'est le fonctionnaire dans le bureau ou le syndicat, etc... Mais le débat a lieu et nous pensons qu'avec un peu plus d'expériences, cela va fonctionner.

L'autre question est de savoir si les élus ne sont pas les représentants de la société civile ?

■ M. ANTOINE MINATCHY

En principe nous sommes déjà à la fin de la pause. Le débat a été plus long que prévu, mais le problème c'est que nous avons pris en compte des éléments exposés ce matin et nous avons anticipé quelque peu sur l'exposé de M. SQUARZONI qui va arriver. Cette première partie était très intéressante. Un point acquis, évoqué par les uns et les autres, est qu'à travers la question de gouvernance, c'est un problème de démocratie au sens premier du terme qui est posé ; et sans la participation de la population à ce nouveau concept de co-développement durable, point de salut.

La démarche de l'Agenda 21 prend cette direction. Ce qu'a dit le Professeur est très important. Il ne s'agit pas d'apporter une recette, ce serait le contraire de ce que nous disons, mais d'engager une réflexion avec une méthode, et l'obligation de résultats dans le court terme. J'ai résumé rapidement les acquis de cet après-midi au terme des exposés.

Pause

■ M. RENÉ SQUARZONI

Une première précision : je ne suis plus professeur d'économie, je suis professeur de sciences de l'éducation, et j'en suis particulièrement content, car j'ai eu le sentiment que montait un climat de Saint-Barthélemy des économistes. Je ne suis plus économiste depuis un an, je suis passé de la 5^e section en 70^e section, je suis donc maintenant professeur de sciences de l'éducation. Il ne faut donc pas me tirer dessus, ce n'est plus pour moi.

La deuxième chose est qu'il s'est passé dans ce colloque une partie de ce que j'avais prévu, à savoir que beaucoup de choses ont été dites ; et notamment aujourd'hui, nous avons eu des exposés assez structurés sur les interventions de la Région, de l'Union européenne, de la COI, et par conséquent j'ai pensé qu'il n'était peut-être pas utile que je fasse une intervention très professorale, mais peut-être redire les choses telles que je les ai ressenties en matière de coopération régionale, de co-développement durable si possible, même si la terminologie est tout à fait récente et s'il ne faut pas demander, par anachronisme, à des gens d'avoir fait du co-développement durable il y a vingt ans alors que les problématiques n'existaient pas.

Je vais vous parler de deux ou trois choses que j'ai vécues, des initiatives auxquelles j'ai participé, et une à laquelle je n'ai pas pris part.

Il y a vingt ans, en 1982, Edmond LAURET, dernièrement directeur de l'Agriculture et de la Forêt à La Réunion, qui est maintenant chargé de mission auprès du Préfet, était le Secrétaire du C.E.S.R. (Établissement Public Régional, avant la décentralisation française). Il m'avait proposé de réfléchir à un institut international de formation des agents de développement dans l'océan Indien. Puis il avait recherché quelques crédits pour que puissent être conduites des missions à Maurice, aux Seychelles, à Madagascar, aux Comores. Personnellement, je suis allé en 1983-1984 à Maurice et aux Seychelles.

J'ai donc entrepris à ce moment-là une réflexion sur ce qu'aurait pu être la mise en place d'un institut formant des agents de développement. L'idée étant, bien entendu, d'aller vers un co-développement, d'avoir des formations communes et de faire, autant que possible, des transferts croisés d'expériences, de compétences. Cela me permet de revenir sur ce qu'était l'océan Indien en 1982. C'est important parce qu'on parle des mentalités, des cultures, mais il y a aussi une histoire récente qui marque énormément les structures économiques et politiques, et la situation locale.

On ne va pas revenir sur la situation de 1982 en détail car il y a eu tellement d'évolutions que ce n'est pas descriptible à proprement parler dans le temps qui nous est donné. Évidemment, l'océan Indien était en 1982 un espace de tensions, ne l'oublions pas, c'était la guerre froide. S'il y avait un tiers-monde, c'est parce qu'il y avait déjà deux autres mondes qui s'affrontaient. C'était après les chocs pétroliers, notamment le

deuxième, et il y avait donc des problèmes d'économie d'énergie, mais plus en matière d'économie de devises qu'en matière d'économie de ressources non reproductives. C'était un espace de tensions, il y avait des choix difficiles à effectuer. On pouvait ne pas choisir son camp et faire la coquette, on pouvait choisir le développement autocentré, on pouvait choisir le développement extraverti. Et puis les choix qui ont été faits ont été différents et, évidemment, ont éloigné les économies, ont éloigné les élites les unes des autres par leurs pratiques. Il y avait aussi les questions de démocratie, de Droits de l'Homme dont on a reparlé. Moi, j'arrivais d'Europe quelques années avant, j'avais fait attention à ne pas aller dans l'Espagne franquiste, la Grèce des colonels, la Yougoslavie de Tito ou la Roumanie de Ceausescu. Dans l'océan Indien, il n'y avait pas beaucoup d'endroits où on pouvait aller en rencontrant du parlementarisme, plusieurs partis, plusieurs journaux, plusieurs syndicats, des alternances politiques. C'est pour cela que je parlerai essentiellement de la situation mauricienne et de la situation réunionnaise pour évoquer les évolutions.

En 1982, à Maurice, la situation était très mauvaise. J'y ai enseigné et les jeunes Mauriciens que je rencontrais dans l'enseignement supérieur étaient extrêmement inquiets pour leur avenir. Il y avait un chômage massif. L'agriculture, on l'a rappelé ce matin, ne se portait pas très bien, le tourisme démarrait quand la France mettait en place le contrôle des changes et les carnets de changes avec 5 000 F par tête. Évidemment, le nombre de touristes à Maurice déclinait brutalement. La zone franche était en place, mais elle représentait 10 000, 12 000, 15 000 emplois maximum. Donc, le développement mauricien, le modèle mauricien, n'a finalement qu'une vingtaine d'années d'existence, 1982 n'étant d'ailleurs pas un point de départ. C'est l'exemple que je prends de mon passage dans cette île.

Si nous connaissons aujourd'hui quasiment le plein emploi, des problèmes de maîtrise des salaires, des problèmes d'importation de main-d'œuvre, d'exportation de savoir-faire et de productions, c'est une situation tout à fait nouvelle qui montre aussi ce que l'on peut parcourir en vingt ans dans un sens. On peut peut-être en faire beaucoup aussi dans un autre sens.

La Réunion, en 1982, sortait *grosso modo* d'une trentaine d'années de départementalisation, au sens de rattrapage du retard sur la Métropole. On était à peine au début de la régionalisation, dans les trois sens du mot régionalisation, ici, c'est-à-dire l'installation de la Région, la décentralisation. On était encore loin, évidemment, de la bi-départementalisation, du Congrès et peut-être, d'ici la fin de l'année, du droit à l'expérience pour les collectivités locales.

Deuxième sens du mot régionalisation, c'est La Réunion Région d'Europe. En 1982, un Institut de Développement Régional que j'avais contribué à créer avec d'autres, travaillait à préparer une Opération Intégrée de Développement. Si La Réunion est dans l'Union européenne depuis 1957, l'arrêt Hansen n'est que de 1978 et la première Opération Intégrée de Développement, nous la mettions seulement en place en 1982. Nous formions des élus locaux en leur

coup plus responsables et plus engagés. Madagascar avec le Falda faisait la même chose à Tananarive avec les pêcheurs, avec les agriculteurs, et d'autres...

Aujourd'hui, nous sommes là pour essayer de parler de ces choses-là, je crois qu'il faudra revenir dessus et essayer de comprendre comment cela s'est mis en place, ce qu'il faut faire pour synchroniser davantage les pays de l'océan Indien et pouvoir avancer ensemble dans ce développement social et humain.

■ **M. PIERRE ARLES, DOCTORANT AU CERESUR,
LABORATOIRE D'ECONOMIE, UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION**

Je voulais juste apporter une contribution sur un sentiment que j'ai depuis hier sur une apparente séparation sectorielle des interventions qui sont faites dans les pays de la zone et qui transparaissent dans les discussions peut-être hors champ du séminaire. Il arrive de ne pas être au courant des possibilités logistiques et des interventions du ministère des Transports ou autres, sanitaires, etc... et un déficit de relation entre les différentes strates concernées par le nouveau processus relationnel se crée, induit par l'exigence de participation du co-développement durable.

Je veux juste évoquer une proposition élaborée par des doctorants de Maurice, de Madagascar et de La Réunion que nous avons saisie pour une initiative privée, à savoir l'opportunité des nouvelles technologies, notamment du satellite qui arrose aujourd'hui la zone évoquée comme la zone du deuxième cercle et qui devrait permettre d'offrir une information commune, une co-information, une relation à la fois transversale et verticale à l'ensemble des intéressés des pays de la zone.

■ **M. ANTOINE MINATCHY**

C'est une idée qui est évoquée, mais ce sont des problèmes structurels facilement solubles.

■ **M. GEORGES-MARIE LEPINAY**

Je vais revenir sur l'intervention de Florence RIVIERE. Je pense que co-développement, le « co » nous paraît relativement simple, il signifie ensemble, avec, dans l'intérêt commun, dans le respect des uns et des autres, des relations profitables à tout le monde. Mais j'ai une observation à ce sujet, car nous ne pouvons pas faire abstraction de l'environnement tel qu'il est, sans quoi nous sommes déjà à contre courant de cette évolution. La notion de durabilité, à mon sens, si j'ai bien compris ce qu'a dit M. le Professeur FRIED et l'intervention de M. MONDON, n'est pas mesurable. Ce n'est pas une notion quantitative, me semble-t-il, c'est une notion qualitative. Pour rebondir sur ce que disait M. SQUARZONI tout à l'heure, lorsqu'on parle du développement de l'océan Indien, il s'agit de quelque chose de durable, qui contribue à la durabilité, à la différence d'autres expériences dans ce domaine qui ont duré dix ans, vingt ans, trente ans, je pense notamment à la Sakay et à d'au-

tres formes plus anciennes de coopération dans la région qui ont duré plus d'un siècle, voire peut-être deux, et qui n'étaient pas durable qualitativement. C'est dans ce sens que la démarche est nouvelle, car elle joint le qualitatif, l'éthique. Et là encore, on ne peut pas faire abstraction de l'environnement tel qu'il est.

Par le rapprochement de ces deux qualificatifs, nous sortons un peu de la problématique qui avait fait florès à l'époque, à savoir les micro-projets. Il y a une vingtaine d'années, on pensait avec le micro-projet révolutionner l'Afrique, faire que notamment les pays en voie de développement sortent de leur situation critique. Sur ce plan, c'est toute une démarche qualitative nouvelle qu'il faut mettre en place. L'objectif est de peser sur les décisions étatiques, sur les politiques étatiques et les politiques de groupe pour leur redonner un peu d'humanité et de cœur également.

Deuxième observation sur ce sujet : comment peut-on faire à La Réunion et dans cette zone de l'océan Indien ? Il est impossible de laisser à la fois subsister un certain nombre d'ambiguïtés et de faire l'impasse sur la situation particulière des Iles, sur leur passé commun et sur les restes de ce passé des Iles de la zone. Comment nous, Réunionnais de La Réunion, sommes-nous perçus par les autres ? Je crois que, si notre seule richesse était l'argent, nous serions bien pauvres. Nous avons autre chose et nos amis doivent voir en nous autre chose qu'un simple bailleur de fonds. Toute cette démarche est donc nécessaire.

Un autre problème est la situation particulière de La Réunion. J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt certaines interventions et je suis parti chercher hier soir le discours de l'actuel Président de la République concernant la coopération. Il disait une chose : « Les Antilles et la Guyane doivent être les acteurs de plein exercice de la coopération avec leur environnement régional. Je souhaite qu'un terme soit mis à cette situation singulière dans laquelle il y a d'un côté ceux qui ont la compétence et de l'autre ceux qui ont les moyens. Et pour ça il faut mettre les moyens à la disposition de ceux qui ont la compétence et la volonté ». Et il dit même : « Il faudrait faire en sorte que les Réunionnais, les Martiniquais soient les véritables acteurs de la coopération régionale et non pas de celle de leur caution ». La solution la plus simple, me semble-t-il, je crois que M. SALVA l'a bien décrite ce matin avec cet arsenal où il y a l'État, la Région, le Département, est d'aller à Paris. A qui notre interlocuteur mauricien, comorien, malgache s'adresse-t-il dans cette jungle administrative de compétences entrelacées ? Il vaut mieux parfois, pour reprendre une expression, s'adresser directement à Paris ou ailleurs qu'à la caution. C'est donc un handicap sérieux sur le plan de la coopération régionale. L'idée se répand chez les élus d'en tenir compte et, avec ces forces de terrain, comment réinverser les choses pour que nous puissions effectivement tous être véritablement les acteurs de la coopération régionale.

■ **M. VASSEN KAUPPAYMUTTHOO**

J'aurais juste deux petites remarques à faire. La première est qu'on n'atteindra jamais le co-développement durable si on essaie de calquer un modèle, de le prendre et de l'appliquer à tous les pays. Chaque pays a ses spécificités, chaque pays a son système juridique, chaque pays est arrivé à un certain niveau de développement, chaque pays a certaines conceptions et si nous essayons de prendre un système et de dire : « Voilà, on va atteindre le co-développement durable dans l'océan Indien en prenant ces mesures », ce sera une erreur. La deuxième chose est qu'on aura beau prendre toutes les résolutions au cours de ce séminaire, tant que nous n'aurons pas une institution qui sera au-delà des États, et de leurs systèmes administratifs et juridiques différents les uns des autres, cela sera inefficace. Tant que nous ne disposerons pas, à l'instar de la communauté européenne, d'une institution supranationale, où les lois et les décisions prises supplantent les lois nationales, il sera très difficile d'atteindre un co-développement durable.

■ **M. JEAN-MICHEL STRETTA, INSTITUT DE RECHERCHE
POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉUNION**

Je voudrais évoquer un problème soulevé lors de ces journées en filigrane, à savoir celui de la recherche. L'IRD, plus connu sous l'ancien sigle ORSTOM, est spécialisé dans la recherche en coopération. Des chercheurs vont sur le terrain, dans les différents pays de la zone, en l'occurrence pour l'IRD dans la zone tropicale, pour des développements du savoir, et surtout pour la formation locale. C'est un mot que je n'ai pas entendu souvent employé. Dans mon cas personnel, c'est la formation à la recherche par la recherche. Qu'y a-t-il de plus durable dans le co-développement que de former des hommes qui vont ensuite travailler sur le terrain ? Un autre point qui n'est pas évoqué est celui de la coopération Nord-Sud, La Réunion étant classée dans les pays du Nord. On souhaite promouvoir une coopération Sud-Sud. Il existe de nombreuses compétences dans les pays du Sud que les gens ne connaissent pas. En Amérique latine, des problématiques existent qui pourraient être appliquées dans les pays de la région, y compris à La Réunion d'ailleurs. Il y a donc cette coopération Sud-Sud qui est à développer. L'autre problème de La Réunion et de la région est celui des bourses, par exemple les bourses régionales de recherche, de thèse pour des doctorats qui ne sont réservées qu'aux Français et aux Européens. Un bon étudiant de la région, un Malgache, un Mauricien, un Seychellois, n'a pas le droit à cette bourse, ce qui est dommage car on pourrait faire du co-développement durable sur place en formant de jeunes chercheurs qui après, dans leur pays, pourraient aussi à leur tour faire de la recherche, du développement, etc.

■ **M. ANTOINE MINATCHY**

Merci. Il est vrai que nous n'avons pas assez large-

ment parlé de la formation. Mais cela rejoint un peu la durabilité, M. FRIED en a parlé en citant les sujets sur lesquels nous coopérons. Mais cette remarque sur la formation et la rencontre des hommes est importante.

Pour revenir sur un point abordé tout à l'heure, nous parlons d'organisme supranational, capable de s'organiser, de bloquer des projets, d'en développer d'autres, transversaux par rapport aux pays, et portés surtout par les populations dans la mesure où nous parviendrons à établir une gouvernance interne qui se retrouvera dans une gouvernance en quelque sorte internationale, disons extra régionale. Le problème se résume par la phrase suivante : « Un projet ne peut trouver de la force que s'il s'appuie sur une population qui le porte et qui coopère avec les populations ». C'est l'idée forte qui rejoint celle de la participation des hommes et de la transversalité des projets.

Pour reprendre ce qu'a dit le Père URFER, il est essentiel d'étudier le culturel. Ce sont les hommes qui coopèrent. Les peuples ne se comprennent pas, donc il est nécessaire pour se comprendre de se rencontrer, et de se connaître pour se rencontrer. Mais nous partons sur une base très intéressante, qu'aucune autre contrée ne connaît. Maurice, Madagascar, La Réunion et Seychelles, sont des pays peuplés quasiment par les mêmes civilisations, d'Afrique, d'Asie et d'Europe, comportant un grand métissage. Je me sens chez moi dans l'océan Indien, c'est même le seul endroit où je me sente réellement chez moi. Ailleurs, je suis un peu à l'étranger. Je suis Français, j'aime la France, j'y vais, mais là où je suis arrivé étudiant, comme beaucoup d'entre nous, j'ai trouvé quelque chose de différent. Mais l'océan Indien est doté d'un grand dénominateur commun, néanmoins, tout n'est pas gagné d'avance. Ce n'est pas parce que l'histoire et la géographie nous ont posés où nous sommes, que nous nous comprenons très bien. Par conséquent, la chose culturelle doit préexister à tout. Essayons d'abandonner l'idée de l'Homme en tant que catégorie économique et sociale, c'est une catégorie culturelle. C'est un homme avec une sensibilité, avec un nom, avec une histoire, qui communique avec d'autres. Si cela est compris, ils se respectent, et de nombreuses choses sont possibles à partir de ce moment. Nous avons donc une chance inouïe au départ, qu'aucune contrée ne possède. La compréhension entre les hommes, et donc la préexistence de la culture, est un élément important du co-développement durable. Nous devons mettre ces paroles en œuvre, et les projets culturels ne doivent plus être considérés comme de mauvais projets, comme la cinquième roue de la charrette des projets d'échanges entre les peuples. Ce sont d'ailleurs les plus faciles à monter aujourd'hui, contrairement à ce que certains disent : il est plus facile de faire rencontrer des artistes, des musiciens, mais je ne sais pas s'il est possible de faire participer des peuples afin de monter un projet commun.

L'autre idée mise en circulation, dans la mouvance de ce que réalise Jean LINON et d'autres, c'est le problème du mouvement associatif, du mouvement caritatif, de l'Humanitaire, qui a devancé tout le monde dans la générosité,

tionnelle, les aspects environnementaux, les techniques et les compétences de tous les pays de la zone.

Cet observatoire pourrait également être chargé de l'analyse de cette information au sens du co-développement durable, afin d'obtenir une connaissance pratique des pays de la région, de leurs besoins réels, de leur expérience, de leurs capacités et des possibilités de faire appel à ces capacités pour une meilleure coopération. Il pourrait également, éventuellement, prendre en charge l'identification de demandes et d'intérêts d'éventuels coopérants.

Dans ce guichet, une unité de prospective pourrait être chargée, par exemple, d'évaluer les coûts et bénéfices économiques, sociaux, environnementaux de projets, au sens du co-développement durable. Je pense qu'il est très important de savoir où l'on va lorsqu'on lance un tel projet, mais aussi de savoir quelles répercussions il aura sur d'autres politiques ou sur d'autres aspects de la vie que celui pour lequel il est destiné. Il faut donc évaluer les conséquences de choix d'actions de développement sur les Etats de la région de façon globale, c'est-à-dire systématiser l'approche globale des problèmes de développement.

La troisième composante de ce guichet serait une unité chargée de l'orientation des demandes et des propositions de stages provenant des pays de l'océan Indien vers les organismes de La Réunion, de la Métropole française ou de l'Union européenne, ainsi que de l'identification des formateurs. Nous avons pris, à titre d'exemple, quelques domaines possibles, qui pourraient être les suivants : l'organisation administrative des collectivités territoriales, le fonctionnement des services municipaux, la distribution d'eau, le traitement des eaux usées, la collecte et l'élimination des ordures ménagères et des déchets solides en général, les transports urbains ou les transports en général. L'administration nationale est également très importante, et nous n'avons peut-être pas suffisamment parlé du rôle de l'État dans les actions de co-développement, et bien entendu - je crois que M. Ivan HOAREAU y tient - du rôle respectif des secteurs privés et publics.

Voilà des sujets de discussion, des thèmes d'atelier de réflexion, notamment pour cette unité qui pourrait être également une unité pratique d'orientations de demandes et de propositions de stage.

Le guichet aurait donc une fonction de veille dans ces aspects de formation, par exemple en matière de projets de coopération France-Europe dans l'océan Indien, assorti d'une mission de conseil. En effet, on s'est aperçu d'un cloisonnement et d'un manque de clarté dans les rôles et fonctions de chacun. C'est la raison pour laquelle nous avons imaginé une veille. Nous avons également pensé à un relais vers l'océan Indien des organismes et associations français et européens s'occupant, par exemple, du suivi de Rio, de Johannesburg, ou voulant travailler dans cette région.

Le guichet serait également chargé de l'évaluation de projets au sens du co-développement durable et, ce qui a été

mentionné par plusieurs d'entre vous au moment de la discussion avec le représentant de la Commission européenne, de l'assistance à l'élaboration de dossiers financiers de projets soumis à des bailleurs de fonds, par exemple, justement, l'Union européenne, mais d'autres également. Donc, pourquoi ne pas avoir un guichet, un endroit unique ? Cela permettrait de savoir où s'adresser, de trouver une assistance sérieuse pour élaborer des dossiers financiers, étant donné leur complexité, bien soulignée pendant l'intervention de M. SCHILDKAMP. Surtout, ce guichet pourrait indiquer les temps nécessaires pour obtenir les premiers crédits, de façon à éviter les faillites et dépôts de bilan. Lorsque je travaillais à la Commission, j'ai constaté plusieurs faillites ou dépôts de bilan qui étaient fortement liés aux retards dans les premiers paiements.

Enfin, sur des thèmes spécifiques qui sont apparus dans le cadre de ce séminaire, il est question de mettre en place des ateliers de réflexion et de propositions afin de poursuivre la démarche initiée aujourd'hui. Les participants actuels du séminaire pourraient s'inscrire aux différents ateliers définis, et les résultats de ces réflexions pourraient être communiqués lors de ce séminaire de suivi que j'ai mentionné. Ce serait une manière, dans la continuité, d'organiser peu à peu le séminaire de suivi, en plus des ateliers nationaux que j'ai cités au début.

Enfin, pourquoi ne pas envisager (toujours hors du guichet) la mise en place d'un C.E.S. de l'océan Indien ? Je laisserai au Président MONDON le soin de développer cette idée.

Nous avons fait un point rapide sur les moyens éventuels à mettre en place pour assurer ce plan d'actions. Tout d'abord, et cela a été demandé par plusieurs d'entre vous, il faut mettre en place très rapidement un groupe de travail qui permettra de suivre la mise en œuvre du plan d'actions, en particulier la construction du guichet, ce qui n'est pas simple. Personnellement, j'ai une expérience en la matière car j'avais introduit le guichet lorsque je travaillais avec la Commission européenne, et nous en avons fait deux : l'un pour le Maghreb et l'autre pour l'Amérique du sud, mais dans un domaine très particulier, à savoir la gestion des ressources en eau. Tout cela suppose un important travail de mise en place, et bien entendu, un groupe de travail pour la préparation d'un éventuel séminaire ministériel d'appropriation politique de nos résultats.

Par ailleurs, j'ai discuté avec plusieurs d'entre vous de la création d'un lobby, au sens anglo-saxon du terme, c'est-à-dire que cela n'est pas péjoratif. Il s'agirait d'un lobby auprès des institutions françaises qui sont essentiellement à Paris (nous sommes encore centralisés), et bien entendu un lobby à Bruxelles, auprès de l'Union européenne pour obtenir les soutiens politiques et surtout les moyens financiers nécessaires à la mise en place de ce plan d'actions et à la concrétisation des résultats importants de notre séminaire.

Enfin, même si nous n'en avons pas parlé au cours du séminaire, nous pourrions envisager, à terme, l'élargissement du projet à un autre cercle de l'océan Indien. Nous avons pensé notamment à l'Inde, qui pourrait être, plus tard, une étape d'é-

largissement. Voilà, chers amis, ce que notre petit groupe de quatre personnes a concocté hier soir. Peut-être nous sommes-nous laissés emporter par la fatigue, et c'est donc sans doute loin d'être parfait. Mais en tout cas, cela permet de lancer la discussion. Ensuite, notre groupe se réunira en début d'après-midi pour reprendre ce projet de synthèse et de recommandations et en faire quelque chose d'acceptable par tous. Merci.

■ M. JEAN-RAYMOND MONDON

Mesdames et Messieurs, comme vous l'a annoncé le Professeur FRIED, la synthèse et les préconisations qui vous ont été soumises ce matin sont sujettes à débat et à de nouvelles propositions. Durant à peu près une demi-heure, la parole vous sera accordée, si vous le souhaitez, de manière à enrichir cette synthèse et ces préconisations. Compte tenu des délais, je souhaiterais que les prises de parole soient synthétiques, précises, de manière à ne pas laisser de propositions en suspens dans la salle.

■ M. ALEX HOW-CHOONG

J'ai apprécié la synthèse qui nous a été présentée. Je souhaiterais que l'accent puisse être mis sur le développement des moyens logistiques, de transports aériens ou de marchandises et d'échanges de données entre les pays de la zone. En effet, actuellement, il n'y a pas de coopération, une évolution et un développement de ces moyens, c'est pourquoi il faudrait mettre l'accent sur cet aspect.

En outre, dans un certain nombre de domaines tels que le tourisme, la pêche, etc., il faudrait concevoir des études où l'on puisse travailler ensemble. Peut-être serait-il possible d'étudier un certain nombre de filières pour lesquelles les différents pays de l'océan Indien seraient concernés. Merci.

■ MME KOULTHOUM DJAMADAR

J'ai beaucoup apprécié la synthèse du Professeur FRIED, et je le félicite, car il n'est pas toujours facile de faire la synthèse de deux jours de travail avec autant de participants. Je regrette cependant un peu que l'accent ne soit pas mis sur les aspects pragmatiques du co-développement qui, j'en reste convaincue, est surtout une affaire de terrain. Je pense qu'il faudrait que des propositions concrètes donnent suite au constat qui a été dressé. Nous avons vu notamment que se posaient des problèmes de circulation des personnes. Y a-t-il des moyens pour résoudre ces problèmes ? N'y a-t-il pas des moyens concrets que l'on peut mettre en œuvre ? Nous avons nos amis de la France ici, nous pourrions peut-être leur proposer de faciliter les visas. Personnellement, en tant que Comorienne, je ressens vraiment très mal le fait d'avoir à demander un visa pour aller à Mayotte. Il convient donc de voir sérieusement où se situe toute la problématique. Nous ne pouvons pas sortir de ce séminaire avec l'air d'avoir fait quelque chose de bien si nous ne proposons pas des actions vraiment

concrètes pour résoudre ces problèmes dans la région. Sur les quatre points qui ont été constatés, des choses très concrètes pourraient être proposées pour rendre ce co-développement réellement efficace. C'est peut-être une déformation professionnelle, mais le Professeur Fried a mis l'accent sur la réflexion, les outils et les observatoires alors que, selon moi, nous devrions être beaucoup plus des hommes de terrain que des hommes de réflexion. Nous avons mené beaucoup de réflexions, mais qu'avons-nous fait concrètement sur le terrain ? Une dame est intervenue hier, elle a parlé avec beaucoup d'émotion de tout ce qui se passe au niveau des populations sur le terrain ; que sommes-nous prêts à faire ? Là est le problème. Nous avons vu que la coopération entre la Métropole et les zones un peu reculées de l'océan Indien est beaucoup plus difficile, car nous les considérons la France comme un bailleur qui a quelque chose à nous donner. Donc, nous sommes toujours en position d'assistés. En revanche, la coopération dans la région pourrait être facilitée par le fait que les apports peuvent



être réciproques, par la réciprocité dans l'entente mutuelle, dans la fraternité. Nous nous ressemblons tous ici ; vous voyez la Seychelloise, la Comorienne, nous nous ressemblons, donc c'est beaucoup plus facile et c'est vraiment un atout qui est beaucoup plus à exploiter. Merci.

■ M. JEAN-RAYMOND MONDON

Il est bien évident que si nous sommes présents ce matin, c'est parce que c'est la salle qui émet les propositions concrètes venant du terrain ; le terrain, ce n'est pas que la tribune, il faut que des propositions concrètes soient faites à partir de la salle. Le problème des visas a été évoqué à de multiples reprises, notamment pour les Comores, Madagascar ou l'Afrique du Sud. Cela pose un véritable problème d'échanges entre les pays de la zone. Mais je suis intimement persuadé que le Président du Conseil Régional ou celui du Conseil Général, qui ont fait de nombreuses interventions auprès des différents ministères parisiens, apporteront des réponses.

■ **PÈRE SYLVAIN URFER**

Pour rester dans la continuité de ce que le Professeur FRIED a dit à propos du co-développement durable de notre séminaire, je pense qu'il ne faudrait pas se disperser. Je crains que l'on veuille mettre en place beaucoup de choses dans une première étape, et je me demande s'il ne serait pas plus prudent de commencer par identifier ou mettre en place d'abord, dans l'esprit de ce guichet unique mais sans lui confier trop de responsabilités, simplement une structure de collecte et de diffusion. En effet, il ne suffit pas de collecter et d'analyser, il faut diffuser. Quels sont les meilleurs supports pour une diffusion ? Il a été question de séminaires. Or, si j'en crois l'expérience que je constate à Madagascar, les séminaires et les ateliers se succèdent et il n'en sort quasiment rien qui ressemble à un support accessible à l'opinion, qui permette d'être utilisé et qui, dans l'utilisation, conduise progressivement à changer les pratiques et les mentalités. S'il y avait ceci comme objectif dans le cadre d'un guichet unique, ce serait d'avoir un interlocuteur à La Réunion : puisque les choses se passent ici, elles sont sans doute plus faciles à réaliser, ici. Ensuite, il faudrait identifier des relais dans les pays voisins, des relais qui soient des personnes disponibles. Ici, c'est vrai, la plupart des gens sont sur le terrain, ils ont leurs responsabilités et il est difficile de leur attribuer encore des charges supplémentaires. Donc, il faudrait identifier les relais à travers une structure légère, par exemple une personne qui ferait un peu le lien et qui serait en cheville avec les Universités, avec les politiques, dans le cadre des Conseils économiques et sociaux, mais aussi avec les journalistes et tous ceux qui maîtrisent les médias, pour diffuser ce qui a été collecté. Il conviendrait de trouver dès à présent des lieux d'application de ce qui a été collecté et diffusé. Par exemple, chaque année, à Tananarive, il y a une formation des Français qui arrivent. Ne pourrait-on pas en profiter pour faire passer un message ?

L'enseignement, c'est bien, mais ne serait-il pas préférable de définir d'abord des critères de l'action pour ceux qui sont dans des projets concrets ? Quels critères correspondraient à la mise en œuvre d'un co-développement durable ? Il faudrait mettre cela au clair, en fonction des conditions locales, culturelles et historiques. Voilà pour l'essentiel quelques suggestions. Je préconise de partir prudemment, simplement, et que cela se complexifie au fur et à mesure que les gens qui sont en place ont fait la preuve de leurs capacités. Merci.

■ **M. JEAN-RAYMOND MONDON**

J'aimerais que les prises de parole soient encore plus synthétiques car le temps se déroule très rapidement et les demandes sont nombreuses.

■ **M. JEAN-LOUIS GRANDVAUX, AGORAH**

Je serai bref. J'ai l'impression que le thème du déve-

loppement urbain a été un peu absent du débat. Or, nos villes sont en pleine croissance démographique dans toutes les îles de l'océan Indien. Il nous semble donc important de parler de ce thème, notamment du thème de l'habitat.

■ **M. JEAN-MARC SOURNIA**

Je voudrais intervenir sur deux points. Je suis collaborateur du secrétaire général de la COI. Wilfrid BERTILE nous a dit que la COI avait besoin de diversifier à la fois ses sources de financement et de partenariat. Dans cet esprit (et j'espère que ces deux propositions rejoindront les préoccupations qui ont été énoncées au cours de ces trois jours, à savoir être plus près des populations, plus près des décideurs de base), nous sommes en train de travailler sur deux projets : l'un qui concernerait les ONG et les associations, et l'autre les collectivités territoriales. Pourquoi les collectivités ? Simplement, parce que ceux qui connaissent la région le savent, c'est une expression de la société civile, même si ce terme a été un peu critiqué hier et quelquefois galvaudé, c'est quand même l'expression d'une forme de démocratie. Et Madagascar, les Comores maintenant, les Seychelles et l'île Maurice depuis un peu plus longtemps, sont en train de se doter de collectivités territoriales. Il me paraissait important qu'il y ait une communauté de vue, d'esprit et de formation. Donc, nous lançons ce projet en direction des collectivités territoriales, mais c'est à l'étude et nous devons en discuter avec nos partenaires en franco-français, d'une part, et ensuite, bien sûr, en international.

Je voudrais simplement vous dire deux choses, je ne sais pas si elles enrichiront vos conclusions. J'ai le sentiment que la façon dont a été abordé le développement durable dans cette salle a un peu succombé à la globalisation des choses. Je veux dire par-là, et je m'inscris un peu en faux par rapport à la personne qui vient de parler de l'habitat, que j'ai eu le sentiment que l'on traitait du développement durable comme si on en avait parlé en Allemagne et en Suisse. En outre, il m'a semblé que l'on avait trop urbanisé la problématique. Je voudrais rappeler un point d'histoire important qui a tendance à être oublié : Rio a été la base du développement durable, mais vingt ans après Stockholm. Or, Stockholm, en 1972, c'était la prise de conscience que l'Homme avait influé sur l'évolution de la planète. Stockholm, a marqué la création du concept, et ensuite, Mme BRODLAND, qui est une femme extrêmement respectable et astucieuse (mis à part le fait que, étant Premier ministre de la Norvège et porteuse du développement durable, elle a été la première à défendre la chasse à la baleine)... Simplement, je voulais dire par là que...

■ **M. JEAN-RAYMOND MONDON**

Le sujet que vous avez abordé, c'est-à-dire le développement durable vu de l'Occident, nous l'avons déjà abordé précédemment.

■ **M. JEAN-MARC SOURNIA**

Je n'ai pas vu dans les conclusions de propositions qui se rapportent véritablement aux pays en voie de développement. Or, aujourd'hui, dans le pays où 60 ou 70 % de la population est rurale, l'accès à la ressource, l'accès à la forêt, l'accès aux pâturages, c'est-à-dire ce qui fait vivre la majorité de la population, n'a pas du tout été abordé, comme, d'une façon générale, l'accès à la ressource naturelle qui fait vivre la plupart de ces pays pour l'instant. Malheureusement, Madagascar n'est pas La Réunion, et ce pays est confronté à de nombreux problèmes, tout comme les Comores, qui ont des problèmes liés à l'accès à la ressource naturelle des populations. Je n'ai pas vu exprimé ce point de vue dans les conclusions.

■ **M. JEAN-RAYMOND MONDON**

Les conclusions se voulaient synthétiques. Ces points ont été abordés tout au long des journées. Nous avons eu des interventions de Malgaches et de Comoriens nous présentant cette situation de manière bien précise.

■ **M. THEUNIS (AFRIQUE DU SUD)**

J'ai été très heureux de participer comme observateur à ce séminaire. J'apprécie beaucoup la synthèse finale. Mais comme un observateur étranger, je pense qu'il est un élément important qui a été souligné plusieurs fois hier et qui n'a pas été repris : c'est une demande des gens de la base, et c'est dans ce cadre-là que je voudrais ajouter une recommandation, ou peut-être insister sur la recommandation d'un guichet. Je pense que plusieurs personnes ont exprimé hier le désir d'avoir un lieu de rencontre. On a parlé de maison collective ou de maison de la population et de la famille où les acteurs de terrain peuvent se rencontrer, où ils peuvent échanger, mettre en commun des outils, et où des petites formations peuvent se faire. Il me semblerait très important que, dans chaque entité, que ce soit aux Comores, aux Seychelles, à Madagascar, il y ait déjà ces maisons ou ces guichets locaux, un guichet qui rassemblerait l'ensemble. En effet, je pense (c'est l'expérience d'Afrique du Sud) qu'un nombre très important d'initiatives existent déjà, et il faut en prendre conscience. Moi-même j'ai été étonné. Je reviens de l'île Maurice, nous avons un outil très important à Lumko qui s'appelle *Training for transformation*. Je viens de trouver la traduction française de ce manuel. On m'a dit à Maurice : « Ce n'est pas connu dans les autres îles ». Voilà des choses qui viennent de la base, qui existent, des outils intéressants et que l'on ne connaît pas. Ce que je veux souligner par mon intervention, c'est la nécessité, d'abord, de mise en commun de tout ce qui se fait déjà, que les acteurs de terrain se rencontrent, réfléchissent ensemble, mettent leurs outils de travail ensemble, et ensuite puissent communiquer avec le guichet central. Merci.

■ **M. CHRISTIAN VITTORI**

Je voudrais évoquer deux choses, mais il en est une dont je ne parlerai pas, c'est l'aventure du frère Jacques TRONCHON. C'est un sujet apparemment tabou mais qui me semble intéressant dans la mesure où il pose la notion du développement dans des zones agricoles. Je pense que ce sujet n'a pas été suffisamment abordé, mais je l'évoquerai à travers des écrits puisque je me suis engagé à ne pas en parler.

Le deuxième sujet, qui m'intéresse plus directement, est celui de l'édition. Je ferai juste une réflexion : il y a deux ans, j'étais au Salon de Paris, des dizaines de fonctionnaires réunionnais étaient présents pour défendre le livre réunionnais, mais ils ne connaissaient pas les œuvres. J'étais moi-même dans un réseau d'outre-mer avec lequel je me sentais moyennement en affection dans la mesure où il n'y avait pas cette Histoire commune. En revanche, avec les îles de l'océan Indien, Madagascar, Seychelles, Maurice, nous avons justement cette Histoire commune. Il s'agit donc là d'un appel d'un petit éditeur réunionnais, d'un éditeur d'en bas, comme on dit : il serait bon d'aller sur le terrain, dans les grandes capitales, pour faire rayonner la francophonie de l'océan Indien. On pourrait le faire ensemble avec peut-être la Région, le Département et l'État. C'est un aspect très important dans la mesure où la diffusion des idées sert la promotion de tout ce grand développement touristique qu'il nous reste à faire aboutir.

■ **M. JEAN-RAYMOND MONDON**

Merci M. VITTORI. Nous passons maintenant à la droite de la salle. Il y a beaucoup de propositions, beaucoup de préconisations ; et j'ai peur que l'on ne charge tellement la barque qu'elle ne finisse au fond de l'eau.

■ **M. JEAN-CLAUDE ODON, CENTRE INTERNATIONAL D'ETUDE PÉDAGOGIQUE DU TAMPON**

Mon domaine d'intervention concerne la formation des hommes, les enseignants du premier et du second degrés, les étudiants, mais aussi l'organisation de séminaires dans le domaine éducatif sur toute la zone de l'océan Indien. J'ai écouté avec intérêt votre conclusion et j'y souscris entièrement. Cela étant, je voudrais vous faire part d'un problème que nous rencontrons au Centre et que beaucoup rencontrent ici. A un moment où nous affichons la volonté de La Réunion de s'ouvrir sur l'océan Indien et de coopérer, on s'aperçoit que nous nous isolons de plus en plus. Les lignes aériennes avec les pays riverains se ferment. Il existait auparavant des lignes avec Djibouti, avec le Kenya, avec le Zimbabwe, et elles n'existent plus. Nos collègues d'Afrique ou d'océan Indien qui veulent venir nous rencontrer et échanger avec nous le font de moins en moins ; ils préfèrent se diriger vers Paris parce que c'est plus rapide et moins cher. Vous avez proposé la création d'un C.E.S. de l'océan Indien. Cela pourrait être un sujet de réflexion : comment réouvrir les lignes aériennes entre tous ces pays et La Réunion,

à un moment où nous affichons cette volonté forte de coopérer ? Merci.

■ **M. HÉRY RICHARD RAKOTOVAO**

En circulant dans les couloirs, j'ai pu avoir des conversations avec beaucoup de monde, ce qui m'amène à dire que beaucoup de choses ont été faites dans le sens du co-développement, même si on ne l'a pas dit dans ce sens-là. Je proposerai d'abord de renforcer les acquis. Comment le faire ? Il faut commencer par identifier tous les projets qui ont été conduits, et capitaliser les expériences afin d'éviter de répéter les mêmes erreurs, faute d'informations. Donc, en attendant le guichet unique, qui serait peut-être un centre de réflexion, il serait bon de regrouper les acteurs dans les secteurs d'activité afin de partager les expériences et de se communiquer des renseignements utiles : Où ont été trouvés les financements ? Quelles sont les actions qui ont été entreprises ? A partir de cela, il serait envisageable de revenir au séminaire un peu plus tard et de faire des extensions. Merci.

■ **M. JAGADISH MANRAKHAN**

M. le Président, au risque de faire un peu plus couler le bateau, je voudrais suggérer l'eau comme un projet dans le plan de travail, parce que sans eau, pas de développement durable possible.

■ **M. JACKY CHANE-ALUNE**

Comme je représente un syndicat, vous ne vous étonnerez pas que je demande que l'on inscrive dans le rapport la demande très forte d'un développement de la coopération inter-syndicale. En effet, il ne faut pas faire les mêmes erreurs qu'au niveau de l'Europe. Si l'on veut mettre en place un développement durable dans l'océan Indien, il faut que cela s'accompagne d'une harmonisation des lois sociales au niveau des différents partenaires, des pays. Il faut que les élus, voire l'État qui va mettre en place le développement, essaient d'associer chefs d'entreprise et représentants syndicaux lors des visites. Lorsque le Président Chirac part en Chine, il emmène 150 chefs d'entreprises. Il serait bon que les élus, voire l'État, s'adjoignent également des représentants syndicaux volontaires et organisent des rencontres puisqu'il faut que cette harmonisation des lois sociales accompagne le développement durable.

En conclusion, j'aimerais que l'on demande à l'État et aux élus de réfléchir aux propositions émises à l'occasion de ce séminaire et d'essayer de se les approprier, sachant que si l'on ne demande pas cela aux élus ni à l'État, on réfléchit dans le vide. Donc, il faut absolument que ce soit repris par l'État et les élus, mais il faut également une consultation de la base.

Pour terminer, s'agissant de l'organisation de ce séminaire, j'aurais aimé avoir à ma disposition une fiche pour essayer de faire passer mes impressions à ce sujet, mais on m'a dit que ce n'était pas prévu. C'est dommage. Il serait bon

que l'on puisse mettre par écrit nos impressions et vous faire part des remarques des participants du séminaire. Merci.

■ **M. DANIEL GUERIN**

Je n'ai pas de proposition à vous soumettre, il y a juste un point sur lequel je veux insister, c'est celui que vous avez placé sous le titre « travailler sur un substrat culturel commun de l'océan Indien ». Je pense que c'est l'un des points les plus urgents parce qu'il est préconisé dans le cadre du développement durable, c'est la préservation de la diversité des groupes humains, de leurs pratiques culturelles, de leurs modes de vie. Si nous, dans l'océan Indien, nous constituons une entité dont nous ne connaissons pas encore les bases, il y a danger. Il est urgent de créer une forme de résistance face à quelques forces qui n'attendent ni les séminaires, ni les colloques, ni les décisions politiques pour harmoniser leurs pratiques : il s'agit des grandes surfaces et de la parabole. Cela va complètement modéliser les pratiques, les valeurs, les modes et les goûts culturels et cela risque d'entraîner une disparition de nos spécificités. Or, sans culture forte, nous ne serons pas sûrs de nous-mêmes, nous ne pourrions pas nous ouvrir aux autres, et nous ne ferons pas de « co ».

■ **M. PIERRE ARLES**

En écho à une proposition qui a été évoquée hier par des doctorants mauriciens, malgaches et réunionnais, nous disposons depuis à peine un an aujourd'hui d'un dispositif technologique qui nous permet de diffuser toutes sortes d'informations via la télévision de manière interactive, c'est-à-dire par Internet, des émissions au choix. Nous avons un satellite qui couvre le deuxième cercle qui a été évoqué hier. Il reste à réaliser l'offre, l'information de documentation que chacun est à même de mettre à disposition pour la construction d'un savoir commun.

■ **M. JEAN-RAYMOND MONDON**

Si ma mémoire ne me trompe pas, il me semble que, lors du débat que nous avons eu au mois de février, cette proposition avait déjà été faite et un Directeur de RFO, qui n'est plus là malheureusement, avait pris l'engagement de mettre son antenne à notre disposition pour cette diffusion. Nous y reviendrons.

■ **M. SAMUEL MOUEN**

Nous sommes toujours très radins dans les propositions, et il me semble que c'est par là que nous péchons ; il peut y avoir un éventail de propositions, c'est dans la qualité de celles-ci que nous devons nous reconnaître et qu'il est intéressant, à mon sens, de faire émerger un certain nombre d'actions et d'initiatives que l'on pourrait explorer ou expérimenter. Je voudrais répéter la proposition que j'ai formulée ici. Vous voyez

bien que les voix s'élèvent de plus en plus pour aller dans cette direction. Tant que nos débats restent purement intellectuels et dans les milieux autorisés, nous n'arriverons à rien. On ne peut pas faire le développement des populations contre leur volonté ou sans les populations. J'insiste, en affirmant encore une fois que, même dans le cadre du co-développement, il est nécessaire aujourd'hui de mettre un outil, que nous avons appelé une maison du co-développement, une maison du Citoyen, on peut l'appeler comme on veut, un outil où les populations, les acteurs peuvent s'identifier et se reconnaître, un outil qui emporte leur adhésion pour susciter leur implication. Cela me paraît absolument nécessaire aujourd'hui, parce que si nous restons avec La Réunion d'en haut, La Réunion d'en bas manquera. A nous de mettre à profit la contribution d'aujourd'hui.

■ **MME DOMINIQUE DAMBREVILLE**

Nous avons retenu deux projets : celui d'agent de développement, et le compagnonnage. En effet, nous avons eu une démonstration de ce qui se passe et cela mérite un suivi, une réflexion pour un projet plus dense et dans la continuité. A mon avis, quand on parle de co-développement, c'est une terminologie récente. Il faut une culture du co-développement, et on ne peut pas exclure la jeunesse de cette réflexion, et ce, d'autant plus que l'on parle de durée, de tolérance, de droit à la différence, des citoyens mobiles (physiquement mais aussi intellectuellement). Cela passe par la génération future, donc il faut penser à l'avenir. On peut retrouver cela dans cette idée de guichet, avec des commissions de réflexion. Ce n'est pas pour charger la barque, mais je pense qu'il faut mettre en troisième position, après le compagnonnage, la jeunesse et l'éducation.

A présent, il faut être plus pragmatique. Vous avez vu nos partenaires, nos amis. Il faut dire à quoi servira ce guichet unique, et comment il sera mis en place. Nous arrivons au terme de deux jours de réflexion, il faut être plus pragmatique, sinon on passera à la conclusion avec un point presse et ce sera terminé. Soyez un peu plus concret, dites-nous ce qu'il y a dans ce guichet unique, à quel moment il sera opérationnel. De toute façon, s'il y a pas d'échéance, ce ne sera qu'un séminaire de plus.

■ **M. JEAN-RAYMOND MONDON**

Bien, d'accord. Peut-être que ce sera un séminaire de plus mais je rappelle, une fois encore, que nous avons bien dit que la vérité ne venait pas uniquement des gens qui avaient élaboré la synthèse pour les propositions. Faire le constat du manque, c'est facile pour tout le monde. Le plus difficile, c'est le passage à l'acte, c'est-à-dire faire un certain nombre de propositions concrètes et pas simplement attendre que cela vienne des autres.

■ **M. ANTOINE MINATCHY**

Je voudrais souligner que ce qui a été dit en premier

dans les acquis du séminaire me semble important. Il faudrait mettre cette partie-là bien en exergue, car elle énonce les valeurs communes partagées ici et les notions mises en circulation par les uns et les autres et légitimées par tous. C'est le constat sur la connaissance des pays, sur les valeurs culturelles à mettre en avant, le minimum culturel à mettre en commun, etc.

Il y a également une partie concernant l'application des politiques. Nous sommes à la fin du séminaire et, tout à l'heure, nous écouterons diverses interventions pour sa conclusion. Il ne faut pas prendre un séminaire comme une fin en soi, mais comme un début. Les indications qui vont être données constituent le début des actions qu'il faudra mettre en place, et on a parlé de l'application des politiques. Mais avant d'agir, il convient d'établir un état des lieux plus approfondi, il ne faut pas agir comme si la coopération n'existait pas. Tout à l'heure, on parlait du co-développement durable, encore faudrait-il que les gens qui coopèrent partagent les valeurs du développement durable pour coopérer au niveau du co-développement durable. Donc, se pose un problème qui a été soulevé dans une partie du séminaire, à savoir celui de la gouvernance dans les pays, qui permet de faire participer les populations aux projets de développement et à la prise de décision. Par exemple, aujourd'hui, les collectivités et l'État coopèrent déjà dans des cadres qui existent.

Il faut donc partir de ce qui existe. Et l'observation de ce qui est fait aujourd'hui nous montre que, parfois, lorsque la gouvernance n'est pas équivalente de part et d'autre, la coopération devient difficile (par exemple à Madagascar). En revanche, si l'on peut coopérer aujourd'hui avec les États d'Afrique du Sud, c'est parce que la démocratie s'y est installée. Par exemple, un État comme le Kwazulu Natal peut coopérer avec La Réunion dans le développement durable et sur beaucoup de secteurs comme la recherche, l'agriculture, la formation, etc.. Il en va de même pour les Seychelles et les Comores aujourd'hui. La stabilité politique aux Comores, les retrouvailles avec la démocratie du peuple comorien, sont des facteurs favorables qui permettent à la Région, à l'État et au Département de mettre en place des projets de coopération. L'enjeu fondamental reste cependant le suivant : comment faire participer les populations à ce cadre de coopération régionale ? Comment inciter les acteurs de terrain, ceux qui sont volontaires, passionnés, qui font de cela une règle morale, à participer à ce qui existe déjà en prenant en compte ce qui a été dit lors du séminaire ?

Nous avons parlé de guichet unique. Voyons s'il existe, si cela peut fonctionner, mais évitons de mettre en œuvre certaines suggestions faites aujourd'hui, car je crois que l'on ne retiendra pas cela entièrement à la fin. Si l'on met en place un observatoire, un groupe de recherche, un guichet, des ateliers, un C.E.S. pour les pays en même temps, cela risque de trop complexifier la situation ; il faut situer le niveau de ces différents organismes. Je ne dis pas que c'est une mauvaise idée, je dis que cela viendra par étapes, naturellement commandées

par l'action. Donc, graduons dans le temps l'utilité des organismes à mettre en place pour que ce soit efficace.

■ **M. JEAN-RAYMOND MONDON**

Nous allons nous arrêter là. J'ai entendu que beaucoup voulaient faire part de leurs propositions ou de leurs sentiments sur le séminaire. Je rappelle que, tout au long de celui-ci, a circulé un cahier sur lequel les personnes pouvaient noter leur nom et leurs coordonnées. Nous leur ferons parvenir les actes du séminaire très rapidement, et elles pourront user de fiches par lesquelles elles nous retourneront ce qu'elles ont pensé du séminaire et de la discussion qui a eu lieu aujourd'hui, afin que celle-ci puisse se poursuivre. Je laisse à présent parole à Jean FRIED pour qu'il nous indique ce qu'il a retenu de tout ce que vous avez dit.

■ **M. JEAN FRIED**

Un certain nombre d'idées émises pendant nos travaux ont été reprises, et cela nous a permis d'insister sur certains aspects. Comme je vous l'ai promis, avec mon petit groupe de travail, nous allons reprendre cette proposition de synthèse et de recommandations en tenant compte de ce qui a été dit.

Ce qu'a dit le Père URFER me semble particulièrement important au plan pragmatique. Dans l'idée du long terme, j'avais parlé de procéder par étapes dans chaque projet. Ici, il s'agit aussi d'un projet. J'ai voulu d'abord brosser une vision générale, parce que ce séminaire était une prise de contact, donc il ne fallait pas simplement s'arrêter à quelque chose de très concret et limité dans le temps, dans les six prochains mois, il fallait plutôt donner une vision globale. L'idée du guichet, de la responsabilisation politique, ce sont des visions à plus long terme, cela donne un cadre. Cependant, il est clair que le guichet ne fonctionnera pas avec toutes ses composantes dès le début, c'est une évidence. Je suis donc tout à fait d'accord avec la proposition du Père URFER de commencer tout d'abord par la collecte et la diffusion des informations, en essayant, si possible, de trouver un moyen plus humain qu'Internet. En effet, j'ai l'expérience de faire des cours à distance, et j'avoue que, ni mes étudiants, ni moi n'apprécions cela. Rien ne vaut le contact humain. Donc, pour la collecte et la diffusion, il serait bon de créer un guichet réel, humain, où l'on puisse se retrouver. M. THEUNIS, d'Afrique du sud, a bien souligné l'idée d'un lieu de rencontre. Je crois que c'est très important et que ce sont des choses qui peuvent être mises en place assez rapidement.

Nous n'avons pas parlé de la francophonie, mais je pense que c'est un lien extrêmement important pour nous dans l'océan Indien (j'avais cité le séminaire que je suis en train de monter à Irkoutsk en Sibérie dans le cadre de la francophonie). Je pense qu'il faudra également reprendre certains aspects liés à ce langage commun que nous avons.

En ce qui concerne les aspects pratiques qui ont été

soulignés par Mme DJAMADAR, j'avoue qu'ils dépassent ma compétence. Nous nous retournerons donc vers les représentants de l'État pour cela. Le problème de la facilitation de la circulation des personnes, les problèmes de visas, le problème des transports : autant d'aspects très concrets auxquels il faut s'attacher. En tout cas, je pense que la facilitation de la circulation des personnes est une condition pour exercer des pressions amicales et des lobbys, à Paris ou à Bruxelles, en montrant que c'est le point de départ d'un véritable co-développement durable, parce que le co-développement, durable ou non, ne peut se faire sans se connaître et sans se rencontrer.

Voilà les quelques commentaires que je souhaitais apporter. Je suis très sensible, par déformation professionnelle, à la proposition de M. MANRAKHAN du C.E.S. de Maurice sur le problème de l'eau : la gestion des ressources en eau, les problèmes d'érosion des sols, les problèmes de désertification, la gestion des eaux en zone de pénurie d'eau.

Hier, j'ai également parlé de démocratie participative, et j'ai cité l'exemple lancé par la France dès 1960, avec le système des comités de bassin qui étaient une première réalisation concrète d'une démocratie participative où le citoyen, et pas seulement les associations, le citoyen individuel pouvait participer à la gestion de sa propre ressource en eau. Donc, je pense que le domaine de l'eau est exemplaire et pourrait être pris comme un domaine prioritaire de réflexion et de mise en place d'actions concrètes dans le co-développement durable.

■ **M. JEAN-RAYMOND MONDON**

Je vous remercie, M. le Professeur. Il nous revient maintenant de laisser la parole aux politiques et à l'État de manière à pouvoir clore ce séminaire.

Au cours de ces deux jours et demi, nous avons eu de nombreux débats, de nombreuses prises de parole. Avant de laisser à la parole à René SOUCHON, qui représente le Président du C.E.S. de la République française, je voudrais remercier tous ceux qui ont participé à ce séminaire. Je sais que les attentes sont fortes, et nous essaierons d'être à la hauteur de ces attentes au cours des prochains jours et des prochaines semaines. Le débat ne doit pas s'arrêter là, nous l'avons bien compris. Je pense que nous essaierons, tous ensemble, de proposer des réponses communes aux questions que vous avez posées. Cela sera peut-être difficile, cela demandera de notre part de trouver une hiérarchisation dans nos actions et dans nos propositions de manière à être efficaces, sans oublier, et je le dis très sereinement, la forte demande que le terrain soit écouté, entendu et participe.

Nous reprendrons contact avec vous par l'intermédiaire des adresses que vous avez laissées dans le cahier qui circule (d'ailleurs, on m'a signalé que certains gardent le cahier pour prendre des adresses). Il serait bien que, avant la fin du séminaire, ce cahier ait circulé dans toute la salle afin que tout le monde participe. Si vous n'avez pas vu ce cahier, je vous propose de vous adresser au C.E.S.R., de nous

téléphoner pour laisser vos coordonnées.

Mesdames, Messieurs, je laisse la parole à M. René SOUCHON, qui représente le Président du C.E.S. de la République française, M. Jacques DERMAGNE.

■ **M. RENÉ SOUCHON, C.E.S. NATIONAL**

M. le Préfet, M. le Président du Conseil Régional, M. le Président du Conseil Général, M. le Président du C.E.S.R., Mesdames, Messieurs, je voudrais vous dire le plaisir que j'ai eu à être parmi vous pendant ces deux jours. Comme vient de le dire M. MONDON, je suis ici en tant que représentant du C.E.S., et plus particulièrement de son Président, M. DERMAGNE, qui souhaitait que notre institution puisse répondre positivement à votre invitation et, au passage, tenait à saluer et encourager votre démarche régionale. Je précise que je suis aussi un élu local, maire d'une ville moyenne depuis vingt ans, ancien conseiller général ; bref, je suis un praticien du développement local.

Le thème de votre séminaire, « le co-développement durable », a fait l'objet de travaux approfondis de la part du C.E.S. de la République et de sa section des relations extérieures (relations internationales, si vous préférez) que j'ai le bonheur de présider. Bien entendu, nous avons abordé le problème de façon globale, et pas de façon ciblée comme vous le faites ici pour l'océan Indien.

En février 2001, un peu plus d'un an auparavant donc, M. François COURSIN a élaboré, pour notre section, un rapport tout à fait remarquable sur la contribution de la France aux progrès des pays en voie de développement. C'est un document volumineux, une véritable bible du développement, et nous avons complété cela en juin 2001 par une étude réalisée par Mme RENE, membre de section, « De l'exode à la mobilisation des compétences dans le cadre d'un véritable co-développement » (c'est une étude plus légère mais qui complète bien le premier gros document). Vous trouverez ces deux documents sur le site Internet du CES, et ils sont publiés au *Journal officiel* de la République française, comme tous les documents que sort le C.E.S.

Les propositions formulées dans ces deux textes se retrouvent très largement, pour l'essentiel, dans un projet d'avis du C.E.S. européen, lequel a été réalisé à partir de la communication de la Commission européenne et s'intitule « Vers un partenariat mondial pour un développement durable ». C'est dire que le sujet du co-développement durable est à la mode et au centre de toutes les réflexions, tant il est vrai que la paix dans le monde, l'épanouissement des peuples, passe par la capacité à impulser ce développement et à partager la richesse, car au fond, c'est de cela qu'il s'agit.

Pour le C.E.S., le développement durable est d'abord défini comme une coproduction de tous les acteurs. Et des politiques d'aide au développement ne doivent plus être définies unilatéralement, de façon centralisée, mais dans le cadre d'un large dialogue mené par le pays bénéficiaire avec les repré-

sentants de la société civile (je reviendrai sur cette notion très importante) et sur l'ensemble des domaines.

Ce développement durable, compte tenu de la globalisation et de la mondialisation des problèmes, doit être multidimensionnel, vous avez largement souligné cela, tout à la fois environnemental, social, économique, culturel et politique. Je pense qu'il faut également bien insister sur ces deux dimensions culturelles et économiques. J'ai eu beaucoup de plaisir à entendre que beaucoup d'intervenants mettaient l'accent sur ces dossiers.

Le développement durable doit donc résulter d'un effort considérable de cohérence et ce que l'on obtient en son nom ne doit pas être menacé ou détruit par d'autres logiques, économiques le plus souvent, d'autres mécanismes que l'on mettrait en œuvre ailleurs. Le conflit le plus marquant étant celui qui oppose développement durable et libéralisation des échanges, sachant que la motivation première de la libéralisation des échanges est la recherche du profit le plus important possible.

Vous le savez, sous la pression de leur population, certains États, développés ou non, sont de plus en plus amenés à adopter des mesures, des normes, des interdictions de certains produits, qui sont autant de mesures protectionnistes freinant le développement durable. Et ce n'est pas chez les pays moins développés que l'on trouve le plus de freins. C'est la raison pour laquelle le C.E.S. a maintes fois appelé les grandes organisations internationales telles l'Organisation Mondiale du Commerce, l'Organisation Internationale du Travail, l'Organisation Internationale des Nations Unies, à travailler



ensemble, ce qui est loin d'être toujours le cas.

Du point de vue du C.E.S. de la République, les priorités pour aboutir à ce développement durable sont d'abord la consolidation de l'État de droit et l'enracinement de la démocratie. Dans cet esprit, il nous semble que la France devrait, chaque fois que cela est possible, encourager la création de conseils économiques et sociaux ou d'institutions similaires, qui favorisent l'expression des individus et contribuent à ce développement de la démocratie.

L'éducation et la culture constituent un puissant levier du développement, de la cohésion sociale et de la paix. La coopération scientifique et technique devrait permettre de favoriser les transferts de technologies de première génération, permettant de créer le premier noyau de cadres et de techniciens qualifiés sur lequel repose l'essor d'une industrie moderne, viable et compétitive. En quatrième lieu, je n'insisterai pas, on peut citer des politiques de santé ambitieuses.

De toute façon, l'hétérogénéité des niveaux de développement économique et des potentiels de recherche dans les pays en voie de développement suppose de privilégier, au moins dans un premier temps, l'approche régionale. C'est justement ce que vous êtes en train de faire en vous interrogeant sur la façon d'impulser le co-développement dans l'océan Indien. Cette voie paraît la bonne du point de vue de l'analyse que nous avons faite dans notre C.E.S. Le but ultime doit être de faciliter l'émergence d'économies équilibrées, plus diversifiées, et donc moins vulnérables, capables de s'insérer progressivement dans le marché mondial.

Cela passe d'abord par une dynamique de développement durable. Cela paraît évident à tous ceux qui font du co-développement depuis longtemps, mais je me demande si on ne l'a pas parfois un peu oublié.

Cela passe aussi par la valorisation des ressources et compétences du tissu économique local. Les très petites entreprises du secteur informel, qui assurent un nombre considérable d'emplois, devraient être mieux accompagnées, notamment par le compagnonnage d'entreprise. C'est sans doute un champ d'expérimentation déjà testé pour vous, mais sur lequel il y a sans doute matière à travailler davantage. Cela s'appuie également, naturellement, sur la mise en place de financements et de systèmes financiers adaptés aux besoins, et de fonds propres, mobilisation coopérative de l'épargne locale, systèmes de micro-crédits permettant la création et le développement de micro-entreprises. J'ai entendu dire, pendant le séminaire, que les micro-entreprises et le micro-développement avaient été « la tarte à la crème » dans les deux dernières journées. Je reconnais que c'est un peu vrai, mais, aujourd'hui, n'a-t-on pas trop tendance à oublier ce micro-développement à partir de la micro-entreprise, qui de toute façon est la base de l'auto-développement ? Certes, cela ne peut pas tout régler, cela ne mettra pas les pays en voie de développement sur le chemin de la prospérité, mais c'est sans doute quelque chose qu'il ne faut pas négliger. Personnellement, à la lumière de mon

expérience, je dirais que c'est le B.A.-BA par lequel il faut commencer.

C'est enfin, en matière agricole, et ce point ne me paraît pas avoir été abordé suffisamment dans ce séminaire, la mise en place de véritables filières impliquant des regroupements de producteurs, et la maîtrise des techniques commerciales, qui est l'aspect le plus difficile. Produire est une chose, commercialiser en est une autre, c'est un autre métier extrêmement difficile. Et puis, derrière tout cela, il ne faut pas oublier l'accès aux standards de qualité et le développement des échanges au sein de blocs régionaux, aux productions complémentaires et aux autonomies interdépendantes.

Pour réussir à l'échelle non plus régionale mais mondiale, la France plaide pour une augmentation de l'aide publique au développement, et c'est maintenant une approche largement partagée, en tout cas dans les discours. Le C.E.S. européen a pris position sur ce sujet. Le sommet du G8, récemment, a confirmé la volonté des pays développés d'accroître leur effort. Sur le plan du discours, tout va bien. Reste à passer aux actes et, comme cela a été souligné au cours de ce séminaire, le passage à l'acte, en cette matière comme en d'autres, est quelque chose de difficile.

L'effort quantitatif des pays riches doit aussi s'accompagner d'efforts qualitatifs pour les pays receveurs. C'est ce que souligne l'initiative des pays fondateurs du NEPAD. Vous connaissez cela, l'Afrique du Sud y a pris une part active. Il s'agit d'attirer les investissements privés dans les pays en voie de développement, et surtout dans les pays les moins avancés qui en ont besoin d'une façon urgente. Il faut s'engager, pour les pays receveurs, sur un certain nombre de conditions et d'objectifs propres à rassurer les investisseurs : respect de l'État de droit, des Droits de l'Homme, lutte contre la corruption et les systèmes mafieux (il en a été question au cours de ce séminaire). Ce n'est qu'à ces conditions que le climat de confiance nécessaire aux investissements, aux investisseurs, se créera. Ce n'est qu'à ces conditions que l'on pourra parler de co-production, qui est la clé du co-développement et donc de sa durabilité.

Par-delà l'aide des États, la coopération décentralisée telle que la proposent les collectivités locales françaises, est une bonne opportunité, notamment parce qu'elle emprunte souvent des instruments d'intervention régionaux et qu'elle s'adresse à des ensembles régionaux bien identifiés. A cet égard, le C.E.S. a tenu à réaffirmer l'intérêt de la place particulière que peuvent prendre les DOM-TOM dans la coopération décentralisée, de par leur position géographique, leur Histoire, leur situation économique et sociale, leur patrimoine et leur voisinage culturel. De ce point de vue, l'action conduite par La Réunion est exemplaire et doit être encouragée. J'ai beaucoup apprécié ce qui pouvait être fait, M. le Président, par le Conseil Régional que vous présidez.

L'un des points essentiels pour la réussite du co-développement durable est celui du rôle de la société civile. J'ai vu hier combien ce problème vous préoccupait, et j'ai noté que le

Professeur FRIED avait repris cela comme un élément clé de ses conclusions ce matin. Je voudrais, sur ce point, même si j'en choisis certains, apporter la contribution du C.E.S. de la République puisque nous avons travaillé sur cette question très récemment (au mois de juin). Lorsque l'on parle de société civile, il faut savoir de quoi on parle. Se pose un vrai problème de définition de la société civile.

Par société civile, on entend le plus souvent l'ensemble des citoyens, dans la diversité de leurs appartenances professionnelles et sociales, qui constituent la société et expriment leur volonté de participation à travers des organisations, associations et structures extrêmement diversifiées. Celles-ci ont pour finalité de concourir à la poursuite d'objectifs à caractère économique, social, culturel, éducatif, sportif, humanitaire, civique ou autres, qui ne ressortent pas directement à la sphère politique ou étatique. Or, notre assemblée a éprouvé le besoin de pousser plus avant l'analyse, pour réfléchir en particulier à la place du secteur marchand, du secteur de production dans la société.

Il nous est apparu que, en fait, on pouvait considérer que la société civile couvre un large espace, et qu'elle est distincte de l'État et, dans une certaine mesure, du secteur marchand. Elle couvre donc un espace à l'intérieur duquel les citoyens exercent des activités autonomes, collectives et structurées.

A ce titre, elle inclurait, pour nous, C.E.S., un ensemble très varié comportant notamment les partenaires sociaux, les autres organisations représentatives des milieux sociaux et économiques, les associations constituées pour la défense des grandes causes, les associations de proximité, les organismes religieux ou philosophiques. Dans tous les cas, la société civile ne saurait être confondue (et c'est là qu'existe, à mon sens, la plus grande ambiguïté) avec cette réalité passive, réactive et diffuse qu'il est convenu d'appeler l'opinion publique.

Pour nous, la société civile n'est pas l'opinion publique. On ne peut pas confondre davantage société civile et participation des citoyens isolés. J'ai une grande expérience, en tant qu' élu local, de la participation à la fois de la société civile organisée et des citoyens isolés. Bien sûr, il faut prendre en considération ces citoyens, mais leur action s'exprime rarement dans la durée, et lorsqu'ils sont isolés, ils embrassent rarement des causes universelles, ils embrassent plutôt leur cause personnelle. Il est donc très difficile de faire la différence entre ce qui relève de cette participation du citoyen isolé et de la société civile.

Alors, vous le sentez bien, il est un peu vain de vouloir donner une définition précise et exhaustive de la société civile. Je suis d'autant plus prudent que cette définition peut varier selon les époques mais aussi selon les lieux. Je me doute bien que la société civile à Madagascar ou aux Comores n'est pas tout à fait la même qu'à La Réunion. Cependant, je pense que si nous voulons nous comprendre entre nous, il vaut mieux nous entendre sur les grandes lignes que recouvre la forme.

Dans l'avis qu'il a voté sur le sujet, le C.E.S. a porté

son attention sur la durabilité des organisations professionnelles ou associatives qui composent cette société civile, sur leur fonctionnement démocratique, et sur la possibilité d'apprécier d'une façon ou d'une autre la représentativité. Que représente telle ou telle association ? C'est, de façon semblable, la manière dont l'association internationale des C.E.S. et institutions similaires apprécie les candidatures des nouveaux membres.

Mais en définitive, quelles que soient la définition précise et la forme que revêt l'expression de la société civile, notre conviction est claire, elle en satisfera plus d'un ici, et en contraindra peut-être quelques autres : il ne peut y avoir de développement durable qui ne repose sur l'épanouissement de la société civile locale.

Cela suppose une démarche d'autonomie et de valorisation, tant des ressources que des compétences locales. Je reconnais que c'est plus facile à dire qu'à faire et que les obstacles politiques à l'organisation de la société civile, particulièrement dans les zones où la démocratie est encore balbutiante, sont souvent considérables, tant on craint qu'il y ait là des contre-pouvoirs qui pourraient porter ombrage au pouvoir politique.

Il me semble que tout cela plaide pour une organisation régionale, et de ce point de vue, il est significatif que ce séminaire ait été organisé par le C.E.S.R., avec, bien sûr, l'appui des autorités locales, de la Préfecture de région, de la Région, du Département. Au-delà de la coopération inter-étatique ou des collectivités décentralisées, qui est une coopération toujours indispensable, il démontre notre volonté d'asseoir le co-développement (et cela a été largement repris par le Professeur FRIED dans ses conclusions) sur l'implication des sociétés civiles régionales si l'on veut que ce développement ait un caractère durable.

Il est vrai que cette société civile n'est pas encore totalement organisée partout dans la Région. Elle n'est pas organisée à Madagascar, et je ne crois pas qu'elle le soit aux Comores, ni à Mayotte, mais les choses vont évoluer. Je formule donc ici l'idée et le vœu que, pour donner de la force au co-développement institutionnel, étatique ou décentralisé dans votre zone géographique, la société civile puisse trouver les moyens d'une organisation et d'une concertation permanente.

Je ne suis pas certain qu'il faille créer un C.E.S. de l'océan Indien. Pardon, Professeur, de ne pas être tout à fait d'accord avec vous sur ce point, mais je suis un élu local, vacciné contre la lourdeur des procédures. Donc, je cherche à faire simple plutôt que compliqué. Et il me semble que la coordination de la société civile à l'échelon de la Région serait déjà quelque chose de tout à fait essentiel. Aussi, je pense que, si le C.E.S.R. trouve l'idée pertinente, il pourrait prendre l'initiative de ce rassemblement et de cette coordination à l'échelle de l'océan Indien, sans oublier l'Afrique du sud, qui me paraît être un acteur tout à fait essentiel et qui, lui, est structuré. Il existe un C.E.S. ou l'équivalent en Afrique du Sud, qui appartient à notre Association internationale, comme pour l'île Maurice, dont le président est parmi nous depuis deux jours.

Cette coordination serait sans doute un moyen de donner une nouvelle impulsion au co-développement et de pousser les institutions, y compris celles de la République, dans les pistes que vous avez évoquées, qui sont problématiques : je pense notamment au problème des visas et à la continuité territoriale. La force de la société civile sur ces dossiers est à prendre en compte, croyez-moi.

Nous sommes prêts à vous aider si vous le souhaitez, notamment avec l'association internationale des C.E.S. ou institutions similaires, dont notre C.E.S. national assure le secrétariat.

Merci, M. le Président, de m'avoir invité, et merci de votre engagement au service du co-développement, ceci s'adresse aussi à vous tous. Je vous souhaite beaucoup de succès dans vos initiatives. Tel est, Mesdames, Messieurs, le message que, au nom du C.E.S. de la République, je voulais vous porter ici comme preuve de l'intérêt attentif que vous suscitez auprès de notre Institution par votre dévouement. Merci.

■ **M. SERGE CAMATCHY, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA RÉUNION**

Monsieur le Préfet, Monsieur le Président du Conseil Régional, Monsieur le Président du C.E.S.R., Mesdames, Messieurs les représentants des pays de l'océan Indien, je voudrais en premier lieu, au nom du Département de La Réunion, remercier les intervenants, ainsi que le public, qui ont animé ces trois jours de séminaire consacrés au co-développement durable dans notre région de l'océan Indien. Ce séminaire était placé sous la responsabilité du Professeur FRIED et en présence du Président de la section des relations extérieures du C.E.S.

Cette rencontre aura été le lieu d'échanges fructueux et constructifs sur la coopération régionale ainsi que sur la mise en œuvre d'un véritable co-développement durable dont pourra bénéficier la population de nos îles respectives.

Vous allez certainement, cher Professeur FRIED, retrouver dans mes propos quelques passages qui corroborent votre analyse. Sans nous consulter et nous rencontrer, nous partageons le même souci.

Nous sommes tous conscients que la problématique essentielle pour nos îles, au cours des prochaines années, est la prise en compte des besoins et des attentes de la population en termes de développement économique et social et de préservation de l'environnement.

Il s'agit, bien sûr, de privilégier les actions à long terme et de tenir compte de la Culture, donc de l'histoire, des traditions, des habitudes mentales et sociales de nos régions, des capacités d'évolution des populations partenaires afin d'identifier au mieux leurs vrais besoins.

A travers le co-développement durable, nous devons chercher à éviter le transfert systématique et strictement commercial de méthodes et de technologies, en stimulant un partenariat actif et réciproque.

Il suppose que chaque partenaire soit responsable de son développement, qu'il sache évaluer ses propres capacités et accepter les actions susceptibles de les améliorer, et qu'il mobilise réellement ses propres ressources humaines, financières et techniques et s'efforce de faire connaître, valoriser et utiliser au mieux son propre savoir-faire. Il ne s'agit pas de « faire pour eux », il s'agit de « faire ensemble ».

Dans le cadre de cette philosophie générale, la coopération régionale est devenue une réalité pour nous tous, et elle doit privilégier les complémentarités interrégionales là où elles sont possibles, conformément au programme de développement et des échanges.

Les projets india-océaniques de coopération et de co-développement durable, pour être pleinement efficaces, doivent en effet mieux se coordonner, se compléter et chercher une plus grande cohérence. Il est vrai que la tâche n'est pas simple, et que les acteurs sont multiples. Mais cette complexité, due en partie à nos différences socioculturelles, n'est pas insurmontable. La diversité des expériences acquises à Antananarivo, à Port-Louis, à Victoria, à Moroni ou à Saint-Denis, constitue une grande richesse et à coup sûr le point de départ de comportements nouveaux. Je parle notamment dans le domaine de la santé, des métiers qui fonctionnent très bien aujourd'hui avec nos pays voisins; je pense à la mise en place du SAMU, je pense au 15 ou au SMUR qui, chaque jour, contribuent à sauver de nombreuses vies.

Car, à mon sens, il n'existe pas de modèle unique de développement durable. Chacun peut et doit apporter sa pierre à la construction d'un édifice commun. Le développement durable replace l'Homme au cœur de l'action politique.

Dans cette perspective, l'objectif est de répondre à des problèmes immédiats en préparant des solutions efficaces à long terme grâce à des mesures d'accompagnement telles que, par exemple, la formation professionnelle.

La formation de nos jeunes joue un rôle fondamental. Nous sommes tous conscients que la demande d'encadrement est forte dans nos pays, et ce, dans des domaines aussi variés que l'éducation, la santé, l'économie, la technologie, la



recherche. Or, nous ne disposons d'un système éducatif moderne que depuis trois ou quatre décennies.

Afin de faciliter les échanges pour nos jeunes, La Réunion a déjà signé une convention portant sur la mobilité des jeunes réunionnais en Afrique du Sud, fruit d'un partenariat entre l'Etat, l'Université, la Région, l'ANT, l'ANPE et le Département.

Il est possible d'étendre ce type d'expérience à d'autres pays proches vers lesquels nous souhaitons une ouverture, de même qu'il nous faut nous ouvrir davantage, comme l'a souligné ce matin le Professeur FRIED, vers l'Asie du Sud-Est ou encore l'Inde, qui sont des régions de peuplement de nos pays.

Voilà, Mesdames et Messieurs, en quelques mots, les réflexions du Département de La Réunion que je voulais porter à votre connaissance au terme de cette rencontre. Je souhaite que l'esprit de ce séminaire continue d'alimenter notre réflexion et nos actions pour un meilleur développement commun.

Je vous remercie de votre attention et j'espère que ce séminaire, qui a duré quelques jours, se renouvellera, peut-être une fois tous les semestres ou tous les ans pour que nous puissions évaluer les actions en cours, les réajuster et avancer.

■ **M. PAUL VERGES, PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL**

M. le Préfet, M. le Ministre représentant le C.E.S National, M. le Vice-Président du Conseil Général, M. le Président du C.E.S.R., M. le représentant du Conseil de la Culture, de l'Education et de l'Environnement, Mesdames et Messieurs les représentants de la Commission européenne, Mesdames et Messieurs les représentants des pays de l'océan Indien, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames, Messieurs, à entendre les conclusions de ce séminaire, nous constatons qu'elles ont été riches en réflexions, en propositions et en volonté d'avancer. Ce qui fait que nous avons eu des analyses, des constats, des points de vues théoriques et des propositions pratiques dans tous les domaines. Je crois que c'est ce qui marque le début d'une nouvelle voie ouverte.

Le Conseil Régional vient de lancer son agenda 21. Il est en cours de réflexion et en cours d'élaboration, avec des mesures concrètes et le co-développement est le pendant obligatoire de notre orientation. Je ne reviendrai pas sur les principes à la base du développement durable, mais il est évident lorsque nous parlons de co-développement durable, c'est que nous supposons que les mêmes principes doivent s'appliquer dans les différents pays, ces mêmes principes devront s'appliquer pour les relations entre les pays du sud-ouest de l'océan Indien notamment et plus généralement dans le monde.

C'est l'application du principe d'égalité, du principe de solidarité, un esprit de tolérance, la conviction que le bénéfice est réciproque dans notre relation, ce qui explique une tendance à dire que nous donnons, nous proposons, nous faisons et les autres doivent comprendre. Nous leur voulons du bien et

c'est peut-être le plus difficile de comprendre que dans ces relations nous en bénéficions autant que ceux avec qui nous les établissons. Nous avons également la conviction que la diversité est un enrichissement.

Ces problèmes sont au cœur des réflexions actuelles depuis la conférence de Rio et demain à Johannesburg. Mais lorsque nous énumérons cela, les principes d'égalité, les principes de tolérance, les principes de respect de l'autre, il nous faut bien voir qu'un élément essentiel du développement durable, du co-développement, c'est de prendre conscience que ces principes que nous voulons appliquer, n'ont été appliqués pendant des siècles, dans notre propre pays. Si nous ne partons pas de cette donnée culturelle, nous émettrons des principes magnifiques, nous allons nous congratuler et nous ferons le contraire parce que nous sommes tous porteurs d'un héritage socioculturel. Il nous faut assumer notre histoire à La Réunion, même si elle est courte. Et notre histoire commence par l'esclavage. Vous avez peu de pays dans le monde dont l'histoire est marquée pour moitié par l'esclavage : de la deuxième moitié du XVIIIe siècle jusqu'en 1848, près d'un siècle et demi. Et il est évident que les principes qui régissaient la société esclavagiste à La Réunion n'étaient pas des principes de liberté, d'égalité, de tolérance et d'enrichissement par la diversité ; et cela imprègne notre population. En plus, quelle est l'origine de notre population esclave ? Ce sont nos pays voisins. Nous avons été les chercher à Madagascar, en Afrique, au Mozambique... Et après l'abolition de l'esclavage, on a eu le régime de l'engagisme pendant un demi-siècle et on a été prendre en Inde du Sud, dans l'Inde dravidiennne autant de populations qu'il en existait à La Réunion. 100 000 habitants en 1848, 100 000 contrats d'engagisme de 1848 à 1885. Il est évident que les récits même de notre propre histoire montrent que les principes que nous préconisons aujourd'hui pour le développement durable de La Réunion et pour présider à ces relations avec nos voisins, ces principes sont le contraire total de ce que nous avons vécu pendant toute la moitié du XIXe siècle. Et il nous faut être francs avec nous-mêmes, quitte à être désagréables avec tout le monde mais, sur ce plan, après l'abolition de l'esclavage, la colonisation, l'engagisme a duré jusqu'à la fin du XIXe siècle. Nous avons eu ensuite une colonisation directe jusqu'en 1946 ; et après 1946 une politique d'assimilation, qui dure depuis presque 60 ans. La condition première pour nous, si nous voulons vraiment pratiquer un développement durable à La Réunion et un co-développement durable, c'est le renversement de tout le système de valeur qui a présidé à notre société pendant des siècles, c'est-à-dire le problème de reconnaître à tous sans restriction mentale, le droit à la dignité, le respect des droits humains, l'égalité, et la certitude que la diversité nous enrichit et c'est cela qui doit être à la base de nos relations avec l'extérieur. Or, La Réunion étant une des anciennes colonies françaises, un reste du premier empire colonial du XVIIIe siècle, elle est l'un des pays le plus assimilé.

Un de nos romanciers les plus connus, Prix Goncourt, disait que " La Réunion était une colonie colonisatrice " et regard

dez nos monuments, nous rendons hommage, la plus grande statue que nous avons, c'est celle de Mahé de Labourdonnais qui a élargi l'influence de La Réunion et qui a porté la guerre jusqu'aux Indes. Si vous allez dans le Sud, un de nos compatriotes à qui l'on rend hommage, c'est François De Mahy, Ministre de la Marine, initiateur de la conquête de Madagascar en 1885. Et nous rendons hommage tous les ans à ces personnages, mais nous ne pouvons pas comme ça avoir des casiers dans notre tête, on rend hommage à un moment donné et puis on rend hommage à des principes qui disent exactement le contraire. Je crois que cela exige que nous ayons sur ce plan beaucoup de franchise avec nous-mêmes. Il nous faut renverser nos habitudes de pensée et d'actions.

Et, de ce point de vue, je crois qu'il nous faut voir objectivement les données, tant que nous étions colonies jusqu'en 46, nous avons eu des relations étroites avec nos voisins qui étaient des colonies, avec Madagascar, qui nous fournissait nos aliments, le riz, etc., et dès le moment où nous sommes devenus Département sur la volonté exprimée des Réunionnais, on a privilégié les relations avec le Nord et on a coupé pratiquement toutes les relations avec les pays voisins. On a établi des relations Nord-Sud et on a coupé les relations Sud-Sud, c'est-à-dire une aggravation dans la période moderne de ces conditions objectives. Et quelqu'un soulignait tout à l'heure, qu'on ne peut pas imaginer un co-développement durable si nous n'avons pas de relations entre nous. Nos relations aériennes n'ont été longtemps que des relations avec le Nord et uniquement avec le Nord.

Je pense qu'il faut faire un bilan de cette situation. Elle est contradictoire, elle est très contrastée. Et nous devons voir la réalité concrète d'une population de 750 000 habitants aujourd'hui qui, et à mon avis, c'est un phénomène presque unique dans le monde, est le produit d'un métissage biologique et culturel qu'on ne voit nulle part ailleurs. Ce qui fait que le génie de cette population, c'est d'avoir inventé une langue créole et d'avoir maîtrisé une autre langue qui est le français, c'est-à-dire la règle de notre pays c'est la diglossie et le problème, c'est de sortir de son caractère de discrimination sociale pour l'élargir à tous pour permettre l'enrichissement de tous.

Et nous réussissons à faire le compromis de ce qui apparaît à première vue comme des contradictions. Dans notre population, du fait de sa formation historique, le sacré et le rituel ont joué un rôle considérable dans le fonctionnement de notre société. Et, compte tenu de ce rôle considérable du rituel et du sacré, nous avons mis la laïcité comme base de la cohérence de notre société, et de l'intégration sociale.

Je crois qu'il nous faut voir que nous sommes aujourd'hui, compte tenu de tous ces aléas de notre histoire, c'est notre point de vue en tout cas, en plein processus de structuration d'une entité commune à partir de constituants très nombreux, très diversifiés, mais d'éléments qui nous soudent et qui sont notamment l'enseignement, la formation sociale etc. Mais, compte tenu de cela, et nous assumons ce passé en bloc, nous voyons que nous avons des gros problèmes économiques et

sociaux, on y reviendra. Mais il n'empêche qu'il faut rapprocher deux chiffres, tous les ans la croissance démographique nous amène 9 000 à 10 000 jeunes en âge de travailler. Et vous avez tous en tête qu'au récent baccalauréat il y a eu 9 000 candidats à La Réunion sur lesquels les trois quarts ont été reçus. C'est la donnée décisive pour le présent et pour l'avenir de La Réunion. Avec une université qui compte 10 000 jeunes et qui, suivant les schémas de services collectifs, va en compter 30 000 en 2020, 40 000 avant 2030, c'est là l'acquis principal, c'est un acquis principal qui constitue une exception dans notre environnement géo-économique. Notre environnement géo-économique, c'est 180 millions d'habitants dans la SADC aujourd'hui, c'est 300 millions en 2020 qui viennent d'accéder à l'indépendance il y a quelques décennies et qui ont à construire des Etats. Sur ce plan, il y a une demande de transferts de connaissances techniques des pays développés vers les pays qui le sont moins. La Réunion peut jouer ce rôle d'interface à condition d'être modeste, humble et de se rappeler toujours son histoire, de lire dans les yeux de l'autre quelle image ils reçoivent de nous, alors nous seront prêts à jouer ce rôle irremplaçable dans la Région. Et nous devons voir aussi qu'à côté de ces performances nous avons une fracture sociale héritée de la période coloniale qui fait que nous avons ici deux mondes et deux mondes qui sont de plus en plus séparés et qui ne peuvent pas être un exemple pour nos pays voisins dont beaucoup d'entre eux connaissent moins de ruptures, de fracture sociale que nous-mêmes ici.

Et sur ce plan nous devons prendre conscience que nous avons un héritage où il faut combattre les aspects négatifs, notamment dans nos mentalités, et développer tous les aspects positifs parce que nous sommes tous, dans ces îles, des cousins, nous y avons tous des parents. Nous descendons tous des mêmes ancêtres, de même mélange et souvent nous parlons la même langue. En tout cas, nous sommes sensibles au même manifestation culturelle que ce soit la musique ou la danse, etc.

Et, sur ce plan, je crois que si nous analysons ce passé, nous voyons, pour aller vers des relations avec nos voisins, plus d'aspects positifs que d'aspects négatifs à condition d'en avoir conscience. Mais il nous faut essayer d'appréhender notre avenir, ne pas l'aborder avec uniquement de bons sentiments. Il est évident que, lorsque nous avons dans les pays du premier cercle, 250 000 habitants en 1950, nous en avons 750 000 aujourd'hui, nous allons vers 1 million vers 2025. Nous avons toute l'aide de la France, de l'Europe, et nous n'arrivons pas à maîtriser ce problème. Les problèmes qui en découlent sont l'emploi, les équipements, la formation, nous n'arrivons pas à les maîtriser. Alors que dire de nos pays voisins ? 250 000 habitants chez nous en 1950, 4 millions à Madagascar, 750 000 aujourd'hui chez nous, 16 millions d'habitants aujourd'hui à Madagascar, 1 million en 2020 chez nous, 30 millions à Madagascar. Et je pense que nous devons aller au-delà de l'immédiat. J'ai été comme vous tous à l'école primaire et j'ai énormément appris ; et j'en suis éternellement reconnaissant à mes

enseignants. Mais je remarque une chose c'est que la France a mis des siècles, de Hugues Capet à Louis XIV, pour construire un Etat. Et l'histoire montre qu'il a fallu combattre notamment la corruption, l'atteinte aux droits de l'Homme sinon il n'y aurait pas eu la Révolution française. Ce qu'on a mis des siècles à faire, on l'exige à des peuples à qui on a nié tous droits humains il y a encore 50 ans. Ils étaient incapables de voter, ils étaient incapables de désigner une municipalité, et on leur dit aujourd'hui : " Soyez des modèles de démocratie et faites en 80 ans ce que nous avons péniblement fait en huit siècles ". Je pense qu'il nous faut avoir là un regard historique si nous voulons dominer les problèmes. Vous avez donc cette donnée : le bassin de l'océan Indien sera celui qui va connaître la plus grande croissance démographique dans les trente prochaines années, c'est là que tout va se passer. Et c'est là qu'est jeté à chaque peuple un défi extraordinaire, qu'il soit grand comme l'Inde pour passer de 375 millions d'habitants en 1947 au moment de la proclamation de l'indépendance à plus d'un milliard aujourd'hui, c'est-à-dire deux fois la population de l'Union Européenne quand elle sera à 25 membres. Et vous prenez le plus petit pays, je prends l'exemple de Mayotte, 374 km², 195 000 habitants dans vingt ans c'est comme si à La Réunion nous devions avoir dans 20 ans 3 millions d'individus au lieu d'1 million à La Réunion dans vingt ans. Aucun pays n'échappe à ce défi et ce défi est sous-estimé dans les cercles pensants de l'Occident parce qu'on assiste au phénomène inverse, au vieillissement et à la diminution de la population. Nous avons à faire face à cela. Dans toute notre région, nous avons un autre problème, c'est que nous sommes à La Réunion, vous constatez que notre hiver est à l'inverse aujourd'hui de l'hiver métropolitain. Mais, sur ce plan, nous sommes une île tropicale, nous sommes donc dans la ceinture intertropicale de la planète, dans la zone des cyclones, dans la zone des grands courants océaniques et nous avons l'Antarctique au Sud. C'est là que tout va se passer pour les changements climatiques, tout va partir des océans et des grands courants. Nous sommes au cœur des changements que le monde connaîtra dans les années qui viennent, dans le siècle qui vient et qui sera le plus grand changement depuis des siècles, et nous sommes là au premier rang. Et tous les pays voisins vont avoir à les subir.

Et nous avons aussi le problème de la mondialisation, aucun pays n'échappe aujourd'hui aux conséquences des échanges et, sur ce plan, nous avons des conséquences générales mais directement régionales. Nous avons les accords de Cotonou. L'année prochaine il y a la rencontre entre l'Union européenne et les pays ACP dans le cadre des regroupements régionaux. L'Union européenne vient de signer avec les pays les moins avancés, qui sont nos voisins, la Tanzanie, le Mozambique etc. " l'accord tous sauf les armes ", mais qui porte sur le riz, nous n'en sommes pas producteur, sur la banane et nos amis des Antilles réfléchissent, et sur le sucre dont nous sommes producteurs. Nous ne pouvons pas faire un co-développement durable pour un développement durable sans appréhender ces problèmes qui sont décisifs pour l'avenir.

Par exemple, la balance commerciale. Nous avons en 1946, 300 000 tonnes d'exportations, 300 000 tonnes d'importations nous étions en équilibre. Dans la misère coloniale de La Réunion, aujourd'hui, nous sommes toujours à 300 000 tonnes d'exportations mais nous importons 3 500 000 tonnes, onze fois plus et nous importons d'Europe. Ce n'est pas fait pour faciliter ce co-développement durable.

Nous avons également les conséquences de la révolution scientifique et technique, c'est l'enjeu du siècle qui vient : est-ce qu'il y aura la fracture numérique entre les pays les moins avancés et les plus avancés ? Nous avons réussi à obtenir un satellite géo-stationnaire et nous avons réussi à obtenir le câble optique sous-marin, qui relie le Cap à Kuala Lumpur, c'est-à-dire que nous nous trouvons de plain-pied dans le réseau mondial. Et le problème pour nous, c'est comment développer à La Réunion l'application de ces nouvelles techniques dans les années qui viennent pour que cela n'aggrave pas la fracture numérique avec les pays les plus avancés. En même temps faisons en sorte que dans notre politique de co-développement, notre application de ces découvertes n'aggrave pas notre fracture numérique avec nos pays voisins. Et c'est typique, le câble SAFE passe à La Réunion suite à notre intervention, on nous avait oubliés. Et ça nous devons réfléchir dans notre politique de co-développement.

Et puis il y a le problème de la diversité biologique, ce n'est pas simplement un objectif mondial pour l'humanité, mais nous sommes au cœur d'un système insulaire qui fait qu'avec le détachement de Madagascar à l'Afrique, nous avons à Madagascar une diversité biologique unique au monde. Vous ne retrouvez pas à Madagascar les mêmes espèces qu'en Afrique, que ce soit sur le plan animal ou végétal. Et comment les sauvegarder ?

Nous avons enfin l'affirmation identitaire, nous sommes dans une zone qui augmente en population, qui s'affirment sur le plan culturel. Ces populations vivent dans des pays dont les frontières ne respectent pas les frontières naturelles ou les aires de développement de ces populations, mais qui découlent de rapports de force issue de la conférence de Berlin à la fin du XIX^{ème} siècle. Toutes les conditions sont créées: frontières artificielles, croissance démographique, appauvrissement, jeux des grandes puissances pour qu'éclatent partout des affrontements. Et ce qu'on connaît, ce qu'on a connu en Afrique, qu'on connaît en Asie, ou en Europe, dans les Balkans, c'est ce qui risque d'intervenir dans tout le bassin de l'océan Indien. Si vous consultez les statistiques de l'ONU, les études de l'institut national démographique sur le développement des religions liées à la croissance démographique, le centre gravité de la chrétienté se déplacera vers l'Amérique latine, et en même temps que le centre de gravité de l'Islam se déplace de la Méditerranée vers l'océan Indien. Nous sommes et nous serons demain le grand Océan du déploiement musulman dans le monde.

Je crois que nous ne pouvons pas, à une génération près, ne pas nous projeter dans cet avenir pour déterminer nos

conditions. Et dans cette affirmation identitaire, avec toutes ces risques, ces probabilités d'affrontement, je crois que La Réunion peut être un exemple de respect mutuel, de tolérance, d'intégration c'est-à-dire de préfiguration des valeurs de l'humanité après cette crise qui s'annonce.

Dans ce cadre, nous devons identifier nos obstacles, et vous les avez soulevés ici. Nous avons un statut de Département d'Outre-Mer, Région d'Outre-Mer, nous nous sommes battus à l'intérieur de la Communauté européenne pour avoir le statut de RUP, respectant nos spécificités, mais il est évident que c'est un statut d'intégration à un des états de l'Union européenne. Alors, comment, au vu des regroupements continentaux, régionaux, voisins : quel est l'avenir de La Réunion ? seule à côté du regroupement de 300 millions d'habitants ? dans les décennies à venir.

C'est le problème qui nous est posé : comment imaginer nos relations et multiplier et augmenter nos relations avec des structures d'intégration comme la SADC, le COMESA, ou avec l'Indian Ocean Rim ? Comment faire en sorte d'établir des relations sans y être intégrés compte tenu des contraintes juridiques. C'est une des conditions de développement, d'une politique de co-développement à La Réunion.

Et, sur ce plan, on peut voir quel peut être notre avenir dans dix ou vingt ans selon la voie que nous prendrons,



nous nous intégrerons avec un rôle énorme, essentiel comme interface entre une Europe développée et une demande de soutien technique dans tous les domaines par nos voisins ou alors nous serons comme les Malouines au large du cône Sud des Amériques, coupée de l'Argentine et des pays du cône Sud et exportant de la laine en Angleterre et en recevant de la bière. Et c'est schématiquement le problème qui nous est posé.

Ce que nous voulons dire, c'est qu'à la suite de ce trop long exposé très schématique, nous croyons que La Réunion est un laboratoire des problèmes du monde, que ce soit les conséquences de notre marché ouvert, la croissance démographique, que ce soit le développement équilibré, nous rencontrons toutes sortes de problèmes ici et nous y sommes confrontés comme dans un laboratoire.

Et, sur ce plan, nous avons à assumer dans beaucoup de domaines un véritable renversement des valeurs héritées de notre passé esclavagiste et colonial.

C'est une révolution copernicienne des mentalités. Eradiquer les séquelles de cette période et comme nous avons la volonté d'aller dans cette voie juste, il est évident que la question qui revient, c'est la pérennisation de l'expérience commencée aujourd'hui : comment établir des structures, des rencontres, pour nous inscrire dans la durée. Je pense que ce séminaire est typique, je pense que c'est l'objectif de l'Agenda 21, et je suppose que nous n'arriverons pas à appliquer ici les orientations et les décisions de l'agenda 21 si nous n'avons pas ce lieu de rencontres, d'échanges et de propositions de réalisations concrètes, c'est tout au moins l'intention de la Région.

Mais ce que je voudrais dire à la fin, c'est que nous sommes 750 000, les jeunes représentent une part essentielle, ils joueront un rôle décisif demain, il n'y a pas de grand changement, il n'y a pas de grand but, mais nous pouvons proposer à notre jeunesse une utopie réaliste, c'est-à-dire un rêve, mais qui est réalisable. Alors, sur ce plan, je crois que l'objectif à donner à notre population, à notre peuple, et à notre jeunesse, c'est de dire : Nous commençons ce siècle, et c'est prémonitoire, le poète avait dit : " ce siècle n'a que deux ans ". L'humanité va passer d'1 milliard à 7 milliards d'habitants aujourd'hui, à 10 milliards dans cinquante ans. C'est la première et grande révolution dans l'histoire de l'espèce humaine, et nous allons la vivre. Sur ce plan, je pense qu'il nous faut préparer nos jeunes à une participation lucide à ce bouleversement dans l'histoire de l'humanité, non pas simplement en nombre, mais ce bouleversement fait que plus de 80 % de l'humanité va exiger que sa dignité et que ses droits humains soient respectés. C'est une révolution à l'échelle du monde, c'est une crise de civilisation dans laquelle nous rentrons parce qu'il faut assumer développement, création artistique, culturelle, ... qui s'est appliquée à 20 % de l'humanité et les 80 % restant exigent aujourd'hui la même chose, on n'a jamais vu une telle lutte pour des principes d'égalité et de liberté. Et la participation lucide des Réunionnais et des jeunes Réunionnais à mon avis est un but exaltant à leur proposer. Comment participer utilement à travers les désordres, à travers les guerres, à la création d'une

nouvelle civilisation ? Car elle ne laissera aucun être humain en dehors de la marche en avant. Et puisqu'on a parlé d'une longue marche, nous allons connaître, je le dis souvent, de quelqu'un qui s'y connaissait, soulignait qu'une longue marche commence toujours par un premier pas. Peut-être sommes-nous en train de faire aujourd'hui ce premier pas avec un objectif exaltant et que vous pourrez dire que vous avez contribué à la préparation de ce premier pas, cette longue marche. Je vous remercie.

■ M. Gonthier FRIEDERICI, Préfet de La Réunion

Monsieur le Président du C.E.S.R., Monsieur le Vice-Président du C.E.S. de la République, Monsieur le Président du Conseil de la Culture, de l'Education et de l'Environnement, Monsieur le Président du Conseil Régional, Monsieur le Vice-Président du Conseil Général, Madame, Messieurs les représentants de la Commission européenne, Mesdames et Messieurs les représentants de Mayotte, de Madagascar, de Maurice, des Seychelles, des Comores et d'Afrique du Sud, Mesdames et Messieurs les "séminaristes", si vous me permettez, pour l'instant, cette expression.

Il m'est agréable, au terme de ces trois journées dédiées au co-développement durable, journées organisées par le C.E.S.R. avec la participation du C.C.E.E. et qui ont été parrainées par le Conseil Régional, le Conseil Général, l'Europe et l'État, de vous adresser, M. le Président du C.E.S.R., cher ami M. MONDON, mes félicitations pour cette heureuse et cette très utile initiative. J'associe, bien sûr, à ces félicitations, le Président du C.C.E.E., les membres de vos institutions ainsi que vos collaborateurs qui ont su relever ce défi de réunir, ici, à l'Université de La Réunion, les principaux partenaires de la coopération régionale de l'océan Indien, acteurs de terrain, chercheurs, responsables associatifs, responsables politiques, et de leur donner une occasion privilégiée de partager un ensemble de pratiques et de savoirs, d'accéder à un ensemble d'expériences à la fois variées, concrètes et démonstratives, et d'échanger sur ce thème essentiel qu'est le développement durable.

Vous me permettez de saluer plus spécialement nos amis étrangers, partenaires dans le cadre de la coopération, qui nous ont fait la gentillesse de venir d'Afrique du Sud, des Comores, de Madagascar, de Maurice et des Seychelles. La France-Réunion, comme nous avons l'habitude de le dire à la Commission de l'océan Indien, se réjouit de votre participation et souhaite qu'elle contribue à conforter, à approfondir les partenariats qui associent d'ores et déjà nos pays. Je voudrais aussi, Mesdames et Messieurs, remercier les personnalités qui ont fait un long déplacement pour nous faire bénéficier de leur expérience, en particulier M. René SOUCHON, ancien ministre, Vice-Président du C.E.S. de la République, intervenu tout à l'heure devant vous, ainsi que M. Philippe BARRET, délégué interministériel du Développement durable. Je salue la délégation de la Commission européenne, conduite par Mme

LAVERIERE qui est actuellement en mission à La Réunion et avec nous aujourd'hui.

Naturellement, Professeur Jean FRIED, je voudrais vous remercier d'avoir assuré l'animation de ces journées, en nous faisant profiter à la fois de vos connaissances en la matière, mais également de votre enthousiasme et du talent avec lequel, je l'ai constaté ce matin encore, vous avez pu dégager les lignes de force de tant de témoignages et de tant d'interventions.

Il nous sera naturellement précieux, pour l'action de l'État à La Réunion et pour sa coopération avec les institutions réunionnaises, de disposer, M. le Président, des analyses, des propositions, des conclusions de ce séminaire dès qu'elles seront transcrites. A ce stade de vos travaux, et après trois journées pendant lesquelles d'éminents spécialistes, des hommes et des femmes d'expérience ont échangé leurs réflexions sur le co-développement durable, après les propos de conclusion qui ont été tenus devant moi, après le vaste parcours, le vaste champ, M. le Président du Conseil Régional, M. VERGES, que vous avez donné, tant en ce qui concerne l'espace géographique que l'espace de durée en partant des racines de ce que fut La Réunion et sur l'évolution du Monde, je vais prendre le risque de quelques propos qui vous paraîtront probablement un peu rustiques, et je m'en excuse d'avance, en forme de messages qui me paraissent concerner le développement de La Réunion elle-même et son rôle dans le développement durable de cette région du Monde.

Il ne me paraît en effet pas indifférent que le besoin d'une telle manifestation se soit exprimé ici, précisément, à La Réunion, et précisément maintenant. En effet, notre île est confrontée à un certain nombre d'enjeux majeurs, enjeux démographiques, économiques, écologiques qui invitent chacun à réfléchir sur le modèle de développement qui soit adapté à notre environnement. Par environnement, j'entends non seulement ce qui caractérise l'île, sa population, ses activités, ses villes, ses paysages, mais l'ensemble géographique qui constitue la zone sud-ouest de l'océan Indien, et en particulier l'ensemble des pays qui la constituent, mais également la très vaste étendue d'eau que nous partageons. La Réunion est à la fois une région développée dans un ensemble plus vaste, mais les besoins de développement restent immensément forts; de plus, La Réunion est également une entité fragile et dépendante qui doit réussir à faire valoir ses propres atouts pour un développement de meilleure qualité.

Ce sont donc ces deux types de nécessités qui ont conduit les Réunionnais à fortement investir ce domaine du co-développement :

D'une part, la nécessité d'assumer localement les responsabilités d'une Région européenne Ultrapériphérique, partie intégrante d'un État développé. A ce titre, La Réunion, et en particulier ses collectivités territoriales que sont la Région et le Département, ont depuis longtemps compris l'importance de ces relations extérieures, et de contribuer au développement des pays de cette zone. La Réunion se sent en particulier

concernée par le destin des pays partenaires avec lesquels elle a des liens historiques et culturels très étroits.

D'autre part, la nécessité de ne pas se couper de ses racines et de trouver auprès de ces mêmes partenaires, à la fois des expériences originales pouvant améliorer nos propres pratiques, et d'élargir l'horizon d'une île confrontée à son propre isolement.

Dans ce contexte, le séminaire de Saint-Denis sur le co-développement durable prenait donc un sens particulier, mais il correspondait aussi à un moment privilégié dans l'évolution des réflexions de notre Société. La Réunion, vous le savez, s'est récemment engagée dans une démarche d'élaboration d'un Agenda 21, c'est-à-dire dans la déclinaison locale des objectifs posés dix ans auparavant lors du sommet de Rio. Il s'agit de rechercher une meilleure intégration des dimensions économiques, culturelles, environnementales, de son développement, ainsi que des pratiques, et selon la formule consacrée, répondre aux besoins présents sans compromettre les capacités de nos générations futures à répondre aux leurs.

Initié par le Conseil Régional, rejoint dans ses préoccupations par les autres collectivités, par les assemblées consultatives, les chambres consulaires, et naturellement l'État, ce processus, en cours, a conduit de nombreux acteurs de la vie économique, syndicale, culturelle, associative et institutionnelle, à se rassembler au sein d'ateliers pour dégager des lignes d'actions prioritaires dans des domaines aussi importants que l'habitat, la construction, le cadre de vie, l'énergie, les déplacements, le développement économique, la cohésion sociale, les métiers de l'environnement ou encore l'éducation relative au développement rural.

Ce travail en est encore au stade des préliminaires, mais il suscite, parmi ses participants, une attente extrêmement forte qui montre à quel point le concept de développement durable rejoint les préoccupations actuelles de nos citoyens. L'État, Mesdames et Messieurs, continuera à s'impliquer, comme il s'y est engagé, dans cette démarche essentielle pour l'avenir de notre territoire.

Cette dynamique ne peut évidemment ignorer la

coopération régionale, tant le développement durable d'un territoire ne peut se concevoir isolément et encore moins, comme cela a pu cependant se faire dans le passé, aux dépens des territoires qui l'entourent. Le co-développement durable est aussi l'expression d'une solidarité objective et de la conscience de partager un espace fini, un espace fragile.

Si le co-développement n'a pas fait partie en tant que tel des thèmes traités au sein des ateliers de l'Agenda 21 réunionnais, c'est essentiellement en raison de la nécessité de faire appel à une expérience élargie et au témoignage des acteurs venant des autres territoires de la Région. Il figurait à l'origine parmi les domaines devant constituer cet Agenda. Nul doute, pourtant, que ce séminaire s'inscrit dans cet esprit, mais il s'est aussi inscrit dans la démarche de l'Agenda 21, qui est d'associer le plus étroitement les populations concernées par le développement d'un territoire à la définition de leur avenir pour contribuer à formuler le terme d'un destin collectif.

Grâce à l'apport des acteurs que vous êtes, directement impliqués dans le travail de terrain, vous avez ainsi contribué à repenser la coopération pour en faire un instrument de réduction des inégalités entre les pays, et de reconnaissance de la validité des expériences de développement de chacun. Le co-développement durable constitue ainsi un essai d'une meilleure approche de la coopération à travers le prisme du développement durable. De ce point de vue, je considère que le séminaire qui s'achève est un vrai succès.

Je voudrais, en conclusion, Mesdames et Messieurs, vous indiquer qu'il faut mieux reconnaître et mieux orienter les projets de développement et de coopération actuels que nous avons enclenchés pour l'avenir, dans le sens d'un développement durable. C'étaient les enjeux de ce séminaire. Je suis persuadé que cette première étape du travail fondateur, cette première marche, ce premier pas, que vous, que nous avons entrepris, sera très vite relayée par l'approfondissement, et que, grâce à vos travaux, La Réunion, avec le concours des éminents représentants des pays de la zone qui sont présents à nos travaux, aura fait ici œuvre utile pour apporter sa pierre à la mise en œuvre d'une authentique politique de co-développe-

ment durable, au profit, au bénéfice de l'ensemble des pays de l'océan Indien. Merci, Mesdames, Messieurs, pour votre attention.

■ **M. JEAN-RAYMOND MONDON**

Mesdames, Messieurs, je vous remercie tous de votre présence. Je sais que nous avons, comme l'a dit le Préfet, mis en place une première pierre dans la construction de l'édifice qui ne demande qu'à se développer. Je crois que beaucoup d'entre vous, ici, n'aspirent pas à se reposer. Je sais que le travail est long. Je vous donne à tous rendez-vous à très bientôt afin de continuer ce travail. Merci.





Coordination : Elisabeth SEENIVASA-PILLAI
Infographie : Gaël SARTRE
Août 2002

Organisé par le Conseil Economique et Social de la Région Réunion
avec la participation du Conseil de la Culture de l'Education et de l'Environnement

et sous le parrainage de

